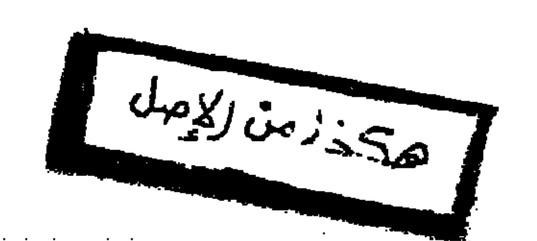


LE MONDE DES INITIATIVES

■ La culture au secours du social
■ Emploi : 16 pages d'annonces

Activités artistiques pratiquées
sur 100 Français de plus de 15 ans

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16569 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 6 MAI 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



CLAUDE DITYVON

■ Les Aventures de mai

Deuxième épisode du roman-feuilleton historique de Patrick Rambaud consacré à mai 68. *« Personne au gouvernement ne prenait les étudiants au sérieux,* écrit le Prix Goncourt 1997. *Les ministres plaisantaient.* » Inquiet de la manifestation prévue le 6 mai au Quartier latin, le préfet de police, Maurice Grimaud, rencontre le ministre de l'intérieur, qui affirme, l'imprudent : *« Ce sera un monôme. »* p. 14 et 15

■ Euro : lendemains amers

Les marchés financiers accueillent favorablement le compromis de Bruxelles sur la BCE, mais ce marchandage pèse sur le climat politique en Europe. Lire aussi le point de vue de José Maria Maravall, ex-ministre de l'éducation espagnol. p. 2, 16 et le « Kiosque » p. 33

■ Exclusions

Le projet de loi contre les exclusions, dont la discussion commence mardi 5 mai à l'Assemblée nationale, embarrasse l'opposition. p. 8

■ Fête à Nouméa

Lionel Jospin a paraphé, mardi à Nouméa, l'accord qui engage la Nouvelle-Calédonie sur la voie de l'indépendance. p. 35

■ La longue grève du Danemark

Un demi-million d'employés du secteur privé réclament une sixième semaine de congés payés. Le conflit social le plus grave depuis 1985 commence à se faire sentir dans la vie quotidienne des Danois. p. 3

■ Les charmes de la dette

Avec la baisse des taux d'intérêt et les exigences de rémunération des actionnaires, les entreprises françaises redécouvrent les avantages du crédit. p. 18

■ « La Gloire d'Alexandrie »

Gardés par le célèbre colosse du roi Ptolémée, les sculptures, camées, faïences et mosaïques exposés au Petit Palais donnent une idée de la richesse phénoménale de la cité antique. p. 30

■ Alain Giresse au PSG

L'ancien joueur de l'équipe de France a préféré devenir l'entraîneur du club parisien plutôt que de prendre la succession d'Aimé Jacquet au poste de sélectionneur des Bleus. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 506 - 7,50 F



Le parti du Président ébranlé

● Les dirigeants du RPR entre enquêtes judiciaires et rivalités de pouvoir
● Affrontements violents à la Mairie de Paris, entre Jean Tiberi et Jacques Toubon
● Jean-François Mancel, ancien secrétaire général, était toujours en garde à vue mardi matin

EMBARRASSÉE par les développements du conflit à l'hôtel de ville de Paris, la direction du RPR est pressée de prendre une initiative. Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy ont été reçus, séparément, lundi 4 mai, par Jacques Chirac. Au même moment, la querelle qui oppose, depuis un mois, Jacques Toubon et Jean Tiberi s'est encore envenimée, à l'occasion de la première séance publique du Conseil de Paris depuis la constitution, sous la présidence de l'ancien ministre de la justice, d'un groupe dissident. Ce conflit s'aggrave alors que la pression de certains juges sur la mairie de Paris s'accentue, allant jusqu'à l'évocation sur procès-verbal du nom de l'ancien maire, Jacques Chirac, comme *Le Monde* l'a révélé dans ses éditions du 5 mai.

A Paris, lundi, les fidèles du président de la République se sont livrés à de violents échanges verbaux. M. Goasguen, secrétaire général de l'UDF, a accusé le maire d'être un *« chef de clan »* à la tête d'un *« exécutif minoritaire »*. M. Tiberi l'a en retour rendu responsable *« du combat au sein de la majorité »*,



avant d'accuser M. Toubon de *« mensonges »*. La gauche parisienne a attisé le feu en mettant au défi l'ancien garde des sceaux de se prononcer pour la publication de rapports, jusqu'à présent confidentiels, portant sur la gestion des sociétés d'économie mixte de la capitale, dont certaines sont au cœur des affaires judiciaires. M. Toubon s'y est refusé.

Dans l'Oise, Jean-François Mancel, président du conseil général et ancien secrétaire général du RPR jusqu'en juin 1997, exclu de ce parti en mars, a été placé en garde à vue, lundi, par la police judiciaire de Creil. Il est entendu sur les relations qu'il a entretenues avec une société de communication, prestataire de services du département. M. Mancel était toujours en garde à vue mardi matin. C'est la première fois, dans la chronique des affaires politico-financières, qu'un ancien dirigeant national d'un parti fait l'objet d'une telle mesure en cours d'enquête.

Lire page 6 et notre éditorial page 17

Enseignement supérieur

■ « Bureaucratique et inégalitaire » : le rapport Attali dresse un constat accablant

■ Il propose d'harmoniser Université et grandes écoles autour d'un « modèle européen » et de modifier les cycles universitaires

■ Claude Allègre juge ce dispositif « astucieux »

Lire pages 10 et 11

« Mange ta soupe, ou j'appelle Napoléon ! »

MADRID
de notre correspondante

Napoléon va très bien, il a même pris une confortable retraite posthume en Espagne. Si l'Empereur, dont les armées n'ont pas été très « délicates » à l'époque, est assimilé, aujourd'hui encore, à tous les maux dont souffre la Péninsule – au point que l'on dit parfois aux enfants qui ne veulent pas finir leur soupe : *« Mange, ou j'appelle Napoléon ! »* –, les Espagnols ont développé, à rebours, une « napoléomania » aussi perverse qu'omniprésente.

On sait, par les historiens, que le vieux caudillo Franco lisait le soir en cachette la vie édifiante du « Petit Corse » et qu'il n'y a pas une maison « bien » qui ne possède une gravure (française) d'une victoire de Napoléon, ou (anglaise) de l'une de ses défaites. Les jeunes, eux, ont fini par assimiler le terrible souvenir aux festivités qui, chaque année, marquent le courageux soulèvement du *dos de mayo*, le 2 mai 1808, des patriotes madrilènes contre l'occupant étranger. Soulèvement durement réprimé qui inspirera à Goya un célèbre tableau. Cette année, Napoléon a été consacré superstar : grâce à lui, si l'on peut dire, trente-huit municipalités des alentours de Madrid ont participé aux festivités d'un *dos de mayo* qui va se prolonger exceptionnellement jusqu'au 10 mai. Du jamais vu. Parmi les deux cent vingt-cinq manifestations culturelles prévues, il y avait bien sûr les grands classiques, comme ces trois nuits de bal populaire place du Dos-de-Mayo à Madrid, une sorte de 14 Juillet local.

Mais aussi la reproduction d'une escarmouche, promue au rang de bataille, entre les patriotes de Mostoles, une cité-dortoir de la capitale, et les méchants Français qui, pour la circonstance, se sont fait rosser d'importance. Le tout avec figurants en costumes, canons et frisson héroïque.

Il y avait surtout de grandes nouveautés, comme la journée internationale de la danse avec festival de flamenco, de rock et de jazz ; des récitals de piano, des zarzuelas – ces compositions typiquement espagnoles qui alternent récit et texte chanté –, de l'opéra et des pièces de théâtre ; des corridas, et même une première mondiale : la reprise, dans la basilique du monastère de Saint-Laurent de l'Escurial, de la *Messe en mi majeur à six voix* composée pour le couronnement de Philippe II en 1556.

Et l'Empereur dans tout cela ? Justement. Autre nouveauté, il se peut que le site de la bataille de Somosierra, « verrou » de Madrid défendu avec bravoure par les Espagnols, et que Napoléon lui-même put faire sauter grâce à la furie kamikaze de sa cavalerie polonaise, pour reprendre la ville en novembre 1808, soit classé lieu historique. Les ambassades de France et de Pologne ont même œuvré en ce sens. Seul ennui, c'est tout de même une déroute espagnole. Qu'à cela ne tienne, à l'heure de l'euro réconciliateur, les responsables de la culture ont conclu avec panache que *« dans la nouvelle Europe sans frontière, à laquelle la Pologne a demandé à s'unir, la bataille de Somosierra doit se convertir en symbole d'unité et de fraternités »*.

Marie-Claude Decamps

Les fraudes en Corse

« OPÉRATIONS frauduleuses, prêts détournés de leur objet, absence de politique active de recouvrement des créances... » : le document établi par l'inspection générale des finances sur la gestion de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse ne mâche pas ses mots. Tous les dossiers de prêts appellent des observations, souligne l'inspection. Le président de la caisse régionale est particulièrement visé, ainsi que plusieurs personnalités ayant bénéficié de prêts agricoles alors qu'elles n'exercent pas la profession d'exploitant. Près de Bonifacio, les convoitises s'aiguisent autour de la mise en valeur d'un des plus beaux littoraux de Méditerranée.

Lire page 13

Le sacrifice européen de Helmut Kohl

« L'UNITÉ allemande et l'unité européenne sont les deux faces d'une même médaille », a l'habitude de rappeler le chancelier allemand Helmut Kohl, la première n'ayant été rendue possible que par la seconde. Si la chute du mur de Berlin avait permis au chancelier, donné battu, de rebondir aux élections de 1990 et d'entrer par la grande porte dans l'Histoire, le miracle ne devrait pas se reproduire lors des élections du 27 septembre, à la veille de l'introduction de la monnaie unique. Depuis des mois, Helmut Kohl est donné perdant par les sondages face à son adversaire social-démocrate (SPD), Gerhard Schröder. Le sommet de Bruxelles, vécu par le dernier des *« grands européens »* encore en scène comme *« l'un des moments les plus pénibles de la construction européenne »*, pourrait bien lui être fatal.

L'unité allemande correspondait à une logique historique peu discutable. La population était prête, sous certaines conditions, à en payer le prix. L'unité européenne, au contraire, est un mariage de raison, sur un chemin long et difficile, fait de compromis auxquels les Allemands sont de plus en plus réticents.

L'accord de Bruxelles sur la présidence de la Banque centrale européenne a, en fait, déclenché un véritable psychodrame outre-Rhin. Cet accord est vu comme une violation de l'esprit du traité de Maastricht. Depuis des semaines, la presse allemande, qui n'avait pas perçu la détermination de Jacques Chirac, multipliait les « scoops », annonçant que Wim Duisenberg aurait un mandat de huit ans. Pris à contre-pied, les médias dénoncent, furieux, la violation du traité par la faute de la France.

Les Allemands voient dans le compromis une manipulation politique de Paris, ce qui ne fait qu'accentuer le soupçon, propagé notamment par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, selon lequel M. Kohl aurait bradé le mark aux Français pour obtenir leur aval à la réunification. Ils sont humiliés d'avoir vu leur chancelier négocier pendant des heures avant de céder aux exigences de Jacques Chirac. Le pays est tombé des nues après la signature de l'accord par Helmut Kohl, contre l'avis de son ministre des finances, Theo Waigel, et du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 17

L'avenir du « Figaro »



YVES DE CHAISEMARTIN

LA SOCPRESSE (groupe Hersant) prépare une restructuration en profondeur. Pour faire face à son endettement et reconstituer ses fonds propres, son PDG, Yves de Chaisemartin, est prêt à ouvrir le capital du groupe ou de sa publication-phare, *Le Figaro*. Christian Brégou devrait jouer un rôle-clé dans cette nouvelle organisation.

Lire page 22

EUROPE Au lendemain du sommet de Bruxelles, entérinant la liste des onze premiers participants à la monnaie unique, les marchés financiers ont continué de réagir positivement au compromis trouvé par les Quinze sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). ● EN REVANCHE, les commentaires des milieux politiques et de la presse, notamment en Allemagne, étaient toujours très critiques à l'encontre de l'attitude du président Jacques Chirac qui a imposé un partage de fait du mandat du président de la BCE. ● THEO WAIGEL, le ministre allemand des finances, considère que rien n'empêche Wim Duisenberg, le premier patron de la BCE, de réaliser un mandat plus long que les quatre années décidées à Bruxelles. ● LE SOMMET franco-allemand d'Avignon, les 6 et 7 mai, devrait être l'occasion de clarifier les malentendus entre Bonn et Paris.



Malaise politique et confiance des marchés après le lancement de l'euro

Le coup de force de Jacques Chirac sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) est vivement dénoncé en Allemagne. A Bonn, le SPD critique le chancelier Kohl. Indifférentes, les Bourses montent

LES MILIEUX politiques européens étaient toujours, mardi 5 mai, sous le choc du compromis intervenu à Bruxelles sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). Mais les marchés, eux, ont réagi comme si la crédibilité de cette institution, qui sera au cœur de la gestion de l'euro, n'était nullement entamée. Ils paraissent, au contraire, avoir entériné sans état d'âme la formule adoptée, samedi, lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze à Bruxelles.

Celle-ci veut que le premier président de la BCE soit le Néerlandais Wim Duisenberg – candidat de l'Allemagne, notamment – mais qu'il *« démissionnera »* au bout de quatre ans, à mi-mandat, au profit du Français Jean-Claude Trichet, candidat de Paris. La bataille est-elle terminée ? Peut-être que non : le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a estimé, mardi 5 mai dans une interview radiophonique, que Wim Duisenberg pourrait rester *plus longtemps que prévu* à la tête de l'établissement, puisqu'il ne s'est pas engagé *de facto* sur la base de quatre années : s'il décide d'en effectuer huit, personne ne pourra l'en empêcher, selon M. Waigel.

Le psychodrame de Bruxelles a donné un ordre du jour urgent au sommet franco-allemand d'Avignon, qui doit avoir lieu les 6 et 7 mai : recoller les morceaux entre Jacques Chirac et Helmut Kohl, dont les relations étaient déjà difficiles avant le sommet de Bruxelles. Au lendemain du sommet, la France de Jacques Chirac fait figure d'accusée en Allemagne. Le porte-parole pour la politique étrangère du groupe parlementaire CDU/CSU, Karl Lamers, a souligné que *« le président français avait besoin d'un succès de prestige, ou croyait en avoir besoin »*, et qu'il l'avait obtenu *« aux dépens »* du chancelier Kohl.

Le chancelier Kohl est l'objet, lui aussi, de vives critiques. Le candidat social-démocrate à la chancellerie fédérale, Gerhard Schröder, a jugé qu'il avait *« trop fanfaronné »* avant le sommet européen de Bruxelles, en annonçant qu'il ne voulait pas d'un partage du mandat à la présidence de la BCE. Lundi à Bonn, Helmut Kohl a dû se justifier au cours d'une conférence de presse tendue. Le chancelier a regretté que le *« prestige national attaché à certaines décisons »* ait *« coûté beaucoup de temps »*, admettant que le compromis de Bruxelles n'était *« pas très élégant »*. Tout en reconnaissant qu'il y avait des *« divergences »* entre Paris et Bonn, il a affirmé que *« la relation germano-française ne souffrirait pas »*.

Un accueil enthousiaste

INDICE CAC 40 DE LA BOURSE DE PARIS

Le compromis sur la présidence de la BCE n'a pas été sanctionné par les investisseurs.

VIVES DISSENSIONS

La Bundesbank est aussi la grande perdante du sommet, son président Hans Tietmeyer ayant été le plus ardent à défendre la candidature de Wim Duisenberg. Klaus-Dieter Kühbacher, membre du conseil de la Bundesbank, a jugé que le compromis *« n'était pas un bon présage pour l'indépendance de la BCE. La prochaine violation du traité est programmée d'avance »*.

Les quotidiens *Die Welt* et *Handelsblatt* font état de vives dissensions au sein de la délégation allemande dans les coulisses du sommet de Bruxelles. Alors que Helmut Kohl était prêt à accepter un compromis, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer et le ministre des Finances Theo Waigel se seraient battus jusqu'au bout pour éviter un partage du mandat. Hans Tietmeyer aurait menacé de démissionner.

Mais les sombres pronostics selon lesquels les affrontements du sommet de Bruxelles allaient entamer la crédibilité de l'euro et provoquer un plongeon des marchés financiers européens ont été déjoués. La Bourse de Paris a terminé la séance du lundi 4 mai en hausse de 2,40 % tandis que Francfort gagnait 1,84 %, Milan 4,38 %, Madrid 2,34 % et Amsterdam 0,79 %. Les marchés d'obligations du Vieux Continent se sont également appréciés. Enfin, les devises européennes se sont renforcées vis-à-vis du dollar. Le billet vert cotait mardi matin 5 mai 5,97 francs, contre 6,03 francs jeudi soir 30 avril.

Du conseil européen, les opérateurs de marché – n'écoutant pas les conseils de la presse financière britannique – ont décidé de retenir l'essentiel et d'oublier l'accessoire, de saluer les avancées réalisées (publication de la liste des onze premiers pays de la zone, annonce des futures parités bilatérales, accord sur le pacte de stabilité) et d'ignorer le psychodrame autour de la BCE.

La crainte des analystes était que les investisseurs américains et asiatiques sanctionnent le désordre et les marchandages de Bruxelles, éprouvent un mouvement de défiance à l'égard de la future monnaie unique, soupçonnée d'être une devise *« politique »*, et décident de retirer leurs capitaux placés sur les marchés européens. Rien de tel ne s'est produit.

Pour les opérateurs, la bataille de la BCE est apparue secondaire dans la mesure où le Néerlandais Wim Duisenberg et le Français Jean-Claude Trichet sont tous les deux des adeptes de la rigueur monétaire. De surcroît, l'annonce de la composition du directoire de la BCE, constitué exclusivement de techniciens de la monnaie, a fini de rassurer les opérateurs sur l'orthodoxie et l'indépendance de l'institut d'émission européen.

Ar. Le. et P.-A. D.
(avec AFP.)

COMMENTAIRE

LA BUNDESBANK HUMILIÉE

Si le chancelier allemand Helmut Kohl est revenu affaibli du sommet de Bruxelles, la Bundesbank en est sortie, quant à elle, humiliée. La tentative de passage en force de son président Hans Tietmeyer, sa volonté de placer pour huit ans à la tête de la BCE son ami Wim Duisenberg, sans que les hommes politiques européens aient leur mot à dire, a échoué.

En mai 1996, c'est à l'initiative de M. Tietmeyer que les banquiers centraux avaient propulsé M. Duisenberg à la tête de l'Institut monétaire européen (IME), ce qui en faisait le candidat naturel pour la présidence de la BCE.

De la même façon, la Bundesbank, qui avait exprimé avec force, dans les jours précédant le conseil européen, son hostilité à tout partage du mandat, n'a pas été écoutée. Elle avait prétexté *qu'une telle solution serait* contraire au traité de Maastricht, menacerait l'indépendance de la BCE et la crédibilité de l'euro. Au bout du compte, son candidat, Wim Duisenberg, ne restera que quatre ans à la tête de l'institut d'émission. Sans doute, les arguments de la Bundesbank auraient-ils davantage pesé si elle avait elle-même montré l'exemple : mais ses trois derniers présidents (Karl Otto Pöhl, Helmut Schlesinger, Hans Tietmeyer) auront tous effectué des mandats écourtés.

La troisième défaite, pour la Bundesbank, réside dans la réaction favorable des marchés financiers au compromis trouvé à Bruxelles. Les menaces selon lesquelles, en cas d'accord douteux, elle réviserait son jugement favorable sur l'euro et pourrait relever ses taux directeurs n'ont pas effrayé les investisseurs. Pour ces derniers, la Bundesbank est sinon déjà morte, du moins elle a perdu le pouvoir de déclencher, d'un seul claquement de doigts, une crise monétaire en Europe. La vraie « victoire » de la France, à Bruxelles, est sans doute là : dans la démonstration, huit mois à l'avance, que l'euro va mettre fin à la toute-puissance monétaire de l'Allemagne en Europe.

Pierre-Antoine Delhommais

Une certaine fascination, aux Etats-Unis, pour la « grande aventure » européenne

NEW YORK
de notre correspondante

Jean-René Bernard, membre du conseil de politique monétaire de la Banque de France, raconte que l'un de ses amis, invité il y a deux ans à intervenir lors d'une conférence sur l'euro à la Harvard Business School, fit son exposé devant une assistance… réduite à une seule et unique personne, dont le bon niveau des questions le surprit, cependant, agréablement. A l'issue de sa prestation, il s'apprêtait à quitter la salle lorsque l'unique spectateur le supplia de rester : *« Je suis l'orateur suivant »*, lui expliqua-t-il.

C'était il y a deux ans. Aujourd'hui, si le terme euro reste encore largement inconnu du grand public américain, le projet lui-même, enfin pris au sérieux, suscite une réelle curiosité dans les milieux économiques et financiers où, en dehors de l'enthousiasme naturel des Américains pour l'audace et la nouveauté, l'on perçoit l'espoir d'une nouvelle manne de la mondialisation. Après une longue période de scepticisme sur les chances de l'euro de voir le jour, économistes et experts de la finance se penchent, intrigués, sur le berceau de cette nouvelle monnaie, présentée l'an dernier dans la revue *Foreign Affairs* par Fred Bergsten, directeur de l'Institute for International Economics, comme le *« premier véritable concurrent du dollar depuis que le dollar a dépassé la livre sterling comme monnaie dominante pendant l'entre-deux-guerres »*.

OPTIMISME TEMPÉRÉ

Politiquement, l'affaire est loin de déchaîner les passions, preuve que la crainte de voir la monnaie européenne détrôner le dollar dans le système monétaire international n'est pas la première préoccupation des élus américains. Une audition, la semaine dernière, consacrée à l'avènement de l'euro par une sous-commission de la Chambre des représentants n'a guère attiré plus de quatre membres du Congrès et le département du Trésor renvoie toute question sur la position de l'administration américaine à une intervention de Larry Summers, le *numéro deux du Trésor*, devant la commission du budget du Sénat en… octobre 1997. Washington, depuis, s'en tient à la même ligne : ce qui est bon pour l'Europe est bon pour les Etats-Unis. Pour M. Summers, *« l'Europe tirera profit d'une Union économique et monétaire qui ouvrira ses marchés et renforcera ses liens avec l'économie mondiale ; et si l'Europe prospère, cela contribuera à la prospérité des Etats-Unis »*.

Cette position ne relève pas de l'altruisme mais du pur bon sens : *« si l'Europe connaît une croissance rapide*, explique Larry Summers, *elle devient un marché plus dynamique pour nos exportations »*. Le responsable du Trésor tempère malgré tout son optimisme de quelques mises en garde : si les membres de l'Union européenne veulent bénéficier d'une croissance économique robuste, l'introduction de l'euro *« rendra* [pour eux] *les réformes structurelles d'autant plus vitales »*. Et pour dissiper les craintes de la création d'une *« forteresse Europe »*, il importe que l'Union européenne, dans les années qui suivront le lancement de la monnaie unique, continue à ouvrir ses marchés à l'économie mondiale. Quant à la menace pesant sur la suprématie du dollar, elle est, aux yeux de Larry Summers, minime : *« le dollar restera la première monnaie de réserve pour l'avenir prévisible »*. Dans le même ordre d'idées, Paul Krugman, professeur d'économie, considère comme négligeable, dans les colonnes de *Fortune*, l'impact pratique qu'aura sur l'économie américaine une éventuelle régression du dollar comme monnaie de réserve face à l'euro.

Mais c'est dans les milieux d'affaires que l'on scrute l'avenir de l'euro avec le plus d'intérêt, non sans fascination parfois pour cette grande aventure. *Business Week* prévoit *« des secousses économiques qui risquent d'ébranler les fondations de l'Europe »* : la monnaie unique, écrit l'hebdomadaire, *« va probablement déclencher un processus de marché irréversible qui balaiera les structures si chères à la vieille Europe : banques et entreprises d'Etat, rigidité de la main-d'œuvre, retraites généreuses. A leur place pourrait émerger une économie très compétitive (…), la deuxième du monde. La campagne pour l'euro a déjà contribué à créer plus de croissance que l'Europe n'en avait vu en près de dix ans »*.

Outre la grande amélioration que constitue la monnaie unique pour les entreprises américaines présentes en Europe, qui n'auront plus à se préoccuper des multiples taux de change, c'est la perspective de ces transformations économiques fondamentales, comparables à celles qu'ont affrontées les Etats-Unis depuis dix ou quinze ans, qui apparaissent aux milieux d'affaires américains comme l'enjeu essentiel de l'euro. Certains, méfiants, craignent que *« l'effort de la création de la monnaie unique ne détourne les gouvernements européens de leur vraie tâche, celle de mener à bien les réformes »*, relève David Braunschvig, de la branche new-yorkaise de la banque Lazard Frères, selon lequel, au contraire, l'euro peut jouer *« le même rôle de paravent que la politique agricole commune, derrière laquelle les Etats s'étaient abrités pour réformer l'agriculture »*.

Beaucoup d'autres, en fait, voient dans l'euro un catalyseur possible de réformes. *« L'union monétaire peut représenter le cheval de Troie des forces de réforme libérale et de la dérégulation »*, note une étude de Merrill Lynch.

UN INSTRUMENT DE RÉFORME

« Nous percevons l'euro comme un instrument de réforme, souligne Ben Ghalmi, analyste des marchés européens à Alliance Capital, société de gestion de capitaux. *Le simple fait de lancer l'euro entraîne une dynamique à laquelle les gouvernements ne peuvent pas se soustraire. Le cycle économique actuel est très favorable : de ce point de vue, on ne pouvait imaginer meilleur moment pour introduire l'euro »*, qui devrait être une *« devise stable »*. Pour Gail Fosler, économiste au Conference Board, institut de recherche de New York, *« l'euro va fortement contribuer à transformer l'Europe et à la rendre plus dynamique. La restructuration des marchés de capitaux en source de capital pan-européenne, avec un large éventail de possibilités d'investissement et de nombreux centres régionaux, constituera le changement le plus important »*.

De nombreux analystes notent avec satisfaction que dans le secteur privé, les transformations ont déjà commencé et que l'euro ne peut qu'accélérer le mouvement. Certains prédisent d'ailleurs *« un bain de sang »* parmi les banques européennes : ne sentent-elles pas déjà sur leur nuque le souffle de mastodontes américains comme Morgan Stanley Dean Witter ou Merrill Lynch, évidemment ravis de la perspective d'un nouveau marché financier géant ? La Securities Industry Association, organisme professionnel des milieux boursiers, prévoit que l'introduction de la monnaie unique *« révolutionnera les marchés européens des valeurs mobilières »* et imagine *« une nouvelle Europe qui ressemblera beaucoup au modèle anglo-saxon de croissance et de pratique des affaires »*.

Les risques de l'euro ne sont pas pour autant ignorés, en particulier par les commentateurs conservateurs et dans les milieux académiques où l'on évoque souvent le potentiel explosif de tensions accrues entre Etats membres. Economiste à Columbia University et puissant avocat de l'euro dans plusieurs articles publiés par le *Wall Street Journal*, le Pr Robert Mundell reconnaît que *« des divergences politiques sérieuses seraient catastrophiques pour les marchés de capitaux européens. Des mesures supplémentaires d'harmonisation des politiques et même des éléments d'union politique doivent donc figurer à l'ordre du jour très vite après le lancement de l'euro »*.

C'est, résume un chroniqueur économique du *New York Times*, Floyd Norris, *« une expérience magnifique, qui peut redonner grandeur et puissance économique à l'Europe et rendre les Européens plus prospères »*. Et si ça ne marche pas ? *« Mieux vaut ne pas y penser. »*

Sylvie Kauffmann

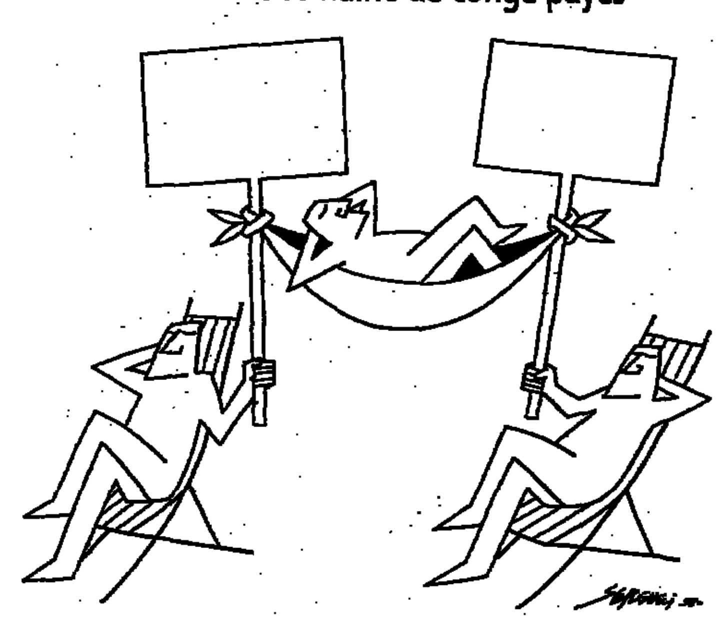
L'euro, le dollar et le crime organisé…

La vraie menace de l'euro sur la position dominante du dollar ne portera pas sur les réserves officielles mondiales de devises mais sur la masse monétaire de l'économie parallèle, celle du crime organisé : c'est ce que prédit, selon le *New York Times*, Kenneth Rogoff, économiste à Princeton University, qui voit là la fin possible d'un très rentable monopole américain.

Trafiquants de drogue colombiens et autres mafieux russes préféreront en effet pour leur commerce généralement exercé en liquide les euros en grosses coupures (100, 200, 500 euros) aux dollars dont les plus grosses coupures sont des billets de 100 dollars : pour sortir clandestinement d'un pays l'équivalent d'un million de dollars, un portefeuille suffira s'il s'agit d'euros, plutôt qu'une valise pour des billets verts…

Le conflit social se durcit au Danemark

La grève est suivie par près d'un demi-million d'employés du secteur privé qui réclament une sixième semaine de congé payés



COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Les vélos sont devenus plus nombreux que les voitures, les pistes cyclables plus encombrées que les grands axes routiers de Copenhague. Trouver du carburant dans la capitale danoise relève presque de l'exploit, au neuvième jour de la grève suivie par près d'un demi-million d'employés du secteur privé. *« Il ne me reste plus d'essence normale que pour vingt-quatre heures, après ce sera terminé ! »*, avertit Kim Nygaard, employé d'*« une des deux ou trois stations-service ayant encore des réserves »*. Moins catégorique, un chauffeur de taxi bougon assure que *« chacun sait où trouver un peu de carburant, mais ne le dit à personne... »*. Quoi qu'il en soit, le conflit social le plus grave depuis 1985 commence à se faire sentir dans la vie quotidienne des 5,3 millions de Danois. Et coûte près de 900 millions de francs par jour au pays.

REPORTAGE
Un mouvement qui coûte 900 millions de francs par jour au pays

Les touristes étrangers se détournent de cette destination, par crainte d'y rester bloqués à cause des fortes perturbations dans le trafic aérien. *« Ils me demandent comment un tel événement est-il possible dans un pays à la réputation aussi paisible que le nôtre... »*, constate Mette Dahl-Jensen, de l'organisation Wonderful Copenhagen, destinée à attirer les touristes. Selon elle, *« le taux de remplissage des hôtels situés en ville a chuté à moins de 30 % aujourd'hui, contre 80 % habituellement en cette saison »*.

LES MAGASINS SE VIDENT

Devant une boutique d'alimentation, Michael décharge d'une voiture break ses *« dernières »* caisses de Coca-Cola. *« On les avait stockées avant le lancement de la grève »* et l'arrêt des transports de marchandises et de personnes par toute compagnie privée. Parallèlement aux efforts prodigués par les partenaires sociaux pour tenter de trouver un compromis, le conflit se durcit peu à peu. Un des collègues de Michael vient ainsi d'être mis à pied par la confédération des employeurs (DA), un *lock-out* qui touche quarante cinq mille employés de commerce, ainsi que quinze mille électriciens, depuis le mardi 5 mai.

Les conséquences de la grève, lancée le 27 avril, ne sautent pas aux yeux dans les rues de Copenhague. Contrairement à d'autres villes du pays, les ordures sont ramassées, la municipalité n'ayant pas privatisé ce service. Certes, les autobus jaunes sont plus bondés, et deux fois moins nombreux à rouler que d'habitude. Mais les trains fonctionnent normalement. Et si certains magasins offrent le spectacle de rayons quasiment vides, d'autres, approvisionnés par des circuits différents, sont nettement mieux achalandés. Que pense la population des revendications des grévistes ? *« Evidemment, tout le monde a envie d'une sixième semaine de congés payés*, soupire Merete Danholt, une infirmière de vingt-neuf ans, en attrapant un sachet d'oignons dans un magasin. *Mais c'est vrai que, vu de l'étranger, nous pouvons passer pour des enfants gâtés. »* Estimant ne pas avoir assez de temps libre, une majorité d'employés des secteurs de l'industrie, des transports, des services et du bâtiment rejetèrent avec fracas, le mois dernier, un accord sur les conventions collectives conclu par leurs représentants syndicaux et le patronat.

Depuis, les partenaires sociaux s'escriment à rapprocher leurs points de vue, sans perdre la face ni la confiance de leurs membres. *« Compétitivité »* oblige, on refuse, côté employeurs, de sortir du cadre financier de cet accord prévu pour les années 1998 et 1999.

De son côté, la confédération syndicale LO tente de grappiller quelques jours de congés supplémentaires. *« Les grévistes demandent un peu trop »*, estime Birthe Engelsted, secrétaire à la fédération nationale des physiothérapistes. *« Regardez, certains Danois n'ont même pas le temps de prendre leurs cinq semaines de vacances... »*

Antoine Jacob

Les Pays-Bas s'acheminent vers la reconduction du gouvernement de coalition

Les élections législatives devraient renforcer le premier ministre travailliste, Wim Kok

Quelque 11,7 millions de Néerlandais sont appelés aux urnes, mercredi 6 mai, pour des élections législatives. *Le premier ministre travailliste,* Wim Kok (PvdA, Parti du travail), a clairement pris l'avantage dans les dernières enquêtes *d'opinion sur ses principaux partenaires au sein* de la coalition tripartite sortante, les libéraux de droite du VVD, et sur l'opposition chrétienne-*démocrate* (CDA).

LA HAYE
de notre correspondant

« Le temps est vite passé sous l'égide de la coalition violette », s'exclamait récemment le *NRC Handelsblad*. A quelques jours des élections législatives du 6 mai, alors que les sondages donnent vainqueur le parti social-démocrate du premier ministre Wim Kok (PvdA), le quotidien a dressé un long bilan des quatre années de cette fameuse coalition, née de la combinaison du rouge du PvdA avec le bleu des libéraux du VVD, le tout équilibré par la présence des centristes de D 66 (Démocrates 66).

Le gouvernement Kok a sans doute plus fait évoluer la société néerlandaise que les trois coalitions précédentes sous la houlette du chrétien-démocrate Ruud Lubbers. D'abord, parce que cette combinaison, que nombre d'analystes politiques donnaient pour éphémère, a tenu toute la législature, prouvant ainsi qu'il était possible de gouverner sans la participation de ces démocrates-chrétiens (CDA) présents depuis des décennies au pouvoir. Ensuite, parce qu'elle a osé prendre des initiatives que le CDA avait toujours rejetées au nom de la préservation de la vie de famille ou du repos dominical : la dérégulation des horaires d'ouverture des commerces ou la création de crèches pour ouvrir aux mères le marché du travail. Le succès de ces mesures indique clairement que la société les attendait.

MILIEUX D'AFFAIRES SATISFAITS

C'est également sous le gouvernement Kok que l'économie néerlandaise a retrouvé toute sa vigueur. Le chômage décroît plus rapidement que dans la moyenne de l'Europe, le déficit budgétaire est passé sous la barre des 2 %, et la croissance devrait atteindre cette année 3,75 %. Les grandes décisions qui ont permis la création de ce fameux « modèle néerlandais » – consultation des partenaires sociaux, primat donné à la création d'emplois sur la croissance des salaires, démantèlement d'un Etat-providence trop généreux – ont été prises par son prédécesseur. L'ancien syndicaliste Wim Kok a accéléré le mouvement, ce qui en a fait un premier ministre plébiscité par les milieux d'affaires.

En matière de diplomatie, le gouvernement a réussi à décrisper des relations avec la France empoisonnées par la question du traitement de la drogue. Sans céder sur l'approche médico-sociale de la toxicomanie qui fait aujourd'hui la quasi-unanimité chez les spécialistes français, les Pays-Bas ont en effet renforcé leur arsenal répressif, même si Jacques Chirac considère que cela ne suffit pas pour lever les contrôles aux frontières du nord de la France.

La coalition violette est cependant loin de pouvoir se targuer d'un sans-fautes. Le ministre de la justice, Winnie Sorgdrager, a fait preuve d'une totale incapacité à gérer plusieurs crises internes à son appareil. Son collègue des affaires étrangères, Hans van Mierlo, n'a pas mené à bien le « recalibrage » de sa politique visant à la rapprocher du couple franco-allemand, et le ministre de la défense, Joris Voorhoeve, traîne encore le boulet de Srebrenica, l'enclave bosniaque qui devait être défendue par les soldats néerlandais. Wim Kok avait promis de mettre l'accent sur l'écologie et le « développement durable ». Le parti d'opposition Vert-Gauche a beau jeu de clamer que les Pays-Bas ont rarement été aussi pollués et embouteillés.

Cela n'empêche pas les électeurs de répéter, dans les sondages, leur préférence pour la reconduction de la coalition violette. Selon les plus récentes enquêtes d'opinion, le PvdA devrait décrocher plus de quarante des cent cinquante à la seconde Chambre. Le VVD devrait devenir le deuxième parti du pays. Des trois partis au pouvoir, seul le D 66 chute dans les sondages, si bien que sa participation au futur gouvernement fait l'objet de nombreuses spéculations. Conscient que les électeurs souhaitent un second gouvernement Kok de la même composition, le D 66 menace de ne pas y participer s'il n'obtient pas un minimum de douze députés.

Alain Franco

Trois cadavres au sein de la garde suisse du Vatican

ROME
de notre correspondant

Trois cadavres au Vatican. Ce pourrait être le titre d'un roman policier. Ce n'est que l'histoire d'un drame sans explications encore probantes. Trois cadavres ont été découverts, lundi 4 mai, peu après 21 heures, dans un appartement du palais pontifical. Un voisin avait été alerté par un *« bruit important »*. Aloïs Estermann, quarante-quatre ans, commandant de la garde suisse, gît sur le sol près du corps de son épouse, Gladys Meza Romero, d'origine vénézuélienne, naturalisée suisse. Un peu plus loin, le troisième cadavre est celui du vice-caporal Cédric Tornay, vingt-trois ans, une jeune recrue couchée sur son arme d'ordonnance.

Le vice-caporal aurait frappé à la porte du couple avant de faire feu. Aloïs Estermann aurait tenté de s'interposer pour protéger sa femme comme il le fit, le 13 mai 1981, lors de la tentative d'attentat contre Jean Paul II. Mais cette fois encore, *« l'assassin a été plus rapide »*, selon la formule qu'il avait utilisée alors. Le double meurtre accompli, Cédric Tornay a retourné l'arme contre lui. Selon le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, le vice-caporal aurait été pris d'un soudain accès de folie. L'enquête a été confiée à l'unique magistrat du Vatican, *Gian Luigi* Marrone, qui a ordonné une autopsie, afin de pouvoir éclaircir ce fait divers sans précédent dans les annales récentes du gouvernement de l'Eglise catholique.

FÊTE ANNUELLE

La tragédie a provoqué la stupeur dans la cité du Vatican. Le pape a immédiatement été informé du drame et s'est rendu dans sa chapelle privée pour prier. Karol Wojtyla aurait dû rencontrer, mardi 5 mai, Aloïs Estermann. En effet, quelques heures avant sa mort, celui qui était le numéro deux de la garde suisse avait été nommé commandant. La cérémonie de prestation de serment devait avoir lieu, mercredi 6 mai, à l'occasion de la fête annuelle de ce corps d'élite créé en janvier 1506 par le pape Jules II. C'est en effet le 6 mai 1527 *que 147 hallebardiers se firent tailler* en pièces pour défendre la vie de Clément VII lors du saccage de Rome par les troupes de Charles Quint.

Y a-t-il un lien entre cette nomination et le drame ? Le poste de commandant était vacant depuis le *départ à la retraite, le 29 novembre* 1997, du colonel Roland Buchs. Rien, apparemment, ne s'opposait à la promotion d'Aloïs Estermann. L'homme était bien noté. Originaire de Lucerne, ce diplômé de théologie, parlant cinq langues, avait été officier dans l'armée suisse, avant d'être nommé capitaine de la garde suisse en 1980.

Alors pourquoi ce retard de six mois avant cette nomination ? L'hypothèse la plus couramment avancée est que le commandant de la garde suisse doit faire partie de la noblesse pour diriger ce qui est sans doute la plus petite armée du monde avec seulement cent *hommes, mais l'argument en a fait* sourire plus d'un. Toujours est-il que la fonction de garde suisse – qui doit être catholique, mesurer 1,74 mètre au minimum, avoir moins de trente ans et avoir fait son service militaire en Suisse – ne suscite plus guère de vocations dans ce corps militaire chargé de la protection du plus petit Etat du monde (44 hectares).

Michel Bôle-Richard

Le commandant Gourmelon, « poisson pilote » du renseignement militaire français en Bosnie

HERVÉ GOURMELON, l'officier supérieur français mis en cause par le *Washington Post* pour avoir fait capoter une opération de la SFOR sur Pale (*Le Monde* du 25 avril), a été invité par les autorités françaises à *« se mettre au vert »*, après trois ans de séjour ininterrompu en Bosnie. Le temps qu'on lui attribue une nouvelle affectation dans un régiment. En l'état présent du dossier, il n'a pas été désavoué. Il a été le « pion central » d'une opération souterraine (*Le Monde* du 10 avril) visant à obtenir la reddition de Radovan Karadzic, l'ancien chef des Serbes de Bosnie.

L'action à laquelle s'est prêté le commandant Gourmelon a été imaginée, puis conduite avec constance – mais dans la clandestinité – après que le général Jean Heinrich, ancien directeur des opérations à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), puis créateur de la direction du renseignement militaire (DRM), eut été, en février 1996, le « patron » en second de l'IFOR en Bosnie, la force internationale qui a cédé la place à la SFOR en décembre 1996. Remplacé par le général Marc Waymel en septembre 1996, le général Heinrich, qui parle le serbo-croate, a eu le temps de prendre la dimension de la crise.

Il est considéré comme l'un des instigateurs du plan conçu pour obtenir le ralliement, sans effusion de sang, de Radovan Karadzic aux soldats français, en lieu et place d'une expédition « musclée » de la SFOR pour s'emparer d'un homme protégé par *540 miliciens* à Pale. Cette zone d'action est sous responsabilité d'une division de l'OTAN, contrôlée par les Français. Pour le chef militaire des Serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, qui fait de fréquents séjours en zone surveillée par la division américaine, l'approche est singulièrement plus délicate, car il est encore mieux gardé que ne l'est M. Karadzic.

« COACHÉ » DEPUIS LILLE

Après le *départ du général Heinrich*, qui commande désormais le corps d'armée à Lille, Hervé Gourmelon a continué d'être le « poisson pilote », en Bosnie, de l'ancien « patron » de la DRM. Il y a maintenu les contacts avec les proches de M. Karadzic et rendait compte directement au général Heinrich. Ses supérieurs français de la SFOR *ont été à l'écart* – ou s'y sont tenus par prudence –, ne voulant pas être impliqués, à l'exception, semble-t-il, du général Philippe Mansuy, qui a succédé au général Waymel en juin 1997, et qui quitte ses fonctions de numéro deux de la SFOR cet été.

Pour autant, le commandant Gourmelon n'était pas devenu *« un électron libre »*. Il était *« coaché »* depuis Lille, selon la formule d'un général qui a eu à connaître des actions *« sous contrôle »* menées par l'officier. En juin 1997, les Américains, à Sarajevo, commencent d'avoir vent des *contacts entre les Bosno-Serbes de* Pale et Hervé Gourmelon, et ils pistent l'officier français. Lui-même ne l'ignore pas. S'estimant « couvert », il n'en a cure. Ceux qui le connaissent réfutent l'idée du *Washington Post* selon laquelle *l'officier a donné à ses interlocuteurs* des informations, dont il ne disposait pas, sur d'hypothétiques opérations de la SFOR. En novembre, le commandant Gourmelon prend douze jours de permission, avec l'intention de revenir *en Bosnie* pour continuer sa mission, puisqu'il pense avoir toujours les « feux verts ». L'autorité militaire, à Paris, lui ordonne de rester en France, suite à des « représentations » des Américains qui n'apprécient pas du tout le cavalier *seul des Français*.

D'une certaine façon, la Bosnie est un théâtre permanent d'affrontement entre les institutions alliées du renseignement militaire qui travaillent en solo. La DRM française s'y est investie autant que d'autres services. Au départ du général Mansuy, la France envisage de proposer le général Bruno Elie pour lui succéder comme numéro deux de la SFOR. Ancien attaché de défense à Moscou, il a dirigé la *DRM de novembre 1995 à janvier* 1998.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل

La Malaisie dément avoir infligé des sévices à des travailleurs immigrés

La crise financière amène les pays du Sud-Est asiatique à renvoyer chez eux des dizaines de milliers de « sans-papiers » le plus souvent birmans ou indonésiens

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le Dr Mahathir Mohammad, premier ministre malaisien, a catégoriquement démenti que des sévices aient été infligés à des travailleurs immigrés avant leur rapatriement. *The Observer* avait rapporté, le 26 avril, des témoignages d'immigrés selon lesquels une tentative d'empoisonnement avait été à l'origine d'une émeute au cours de laquelle, un mois auparavant, huit Indonésiens et un policier avaient été tués au centre de détention de Semenyih, proche de Kuala Lumpur. Sur une photographie prise le 26 mars à Semenyih figuraient quatre cadavres d'immigrés dont deux avaient les mains et les pieds liés.

Sur le moment, une organisation non gouvernementale malaisienne et un parti de l'opposition avaient rapporté que les détenus indonésiens, originaires d'Atjeh, avaient été drogués avant d'être déportés. Plus récemment, *The Independent*, quotidien londonien, a fait état de brutalités contre des immigrés. Le Dr Mahathir a qualifié ces informations de *« mensonges »* et, selon l'agence malaisienne de presse Bernama, envisage une action en justice contre les deux publications britanniques et l'ONG malaisienne.

Cette polémique souligne le sort peu enviable des travailleurs immigrés en Asie du Sud-Est, surtout depuis l'effondrement des économies de la région en juillet dernier. Dans un rapport publié en avril, le BIT a calculé que leur nombre était passé de 1 million au début des années 80 à 6,5 millions à l'été 1997. Tolérés et parfois souhaités dans des économies de plein emploi aux taux d'expansion records, ils sont, à l'heure de licenciements massifs, les premières victimes de la crise.

Economies émergentes qui accueillaient plus de la moitié des travailleurs immigrés de la région mais qui ont été prises de plein fouet par la crise, la Malaisie et la Thaïlande ont donc décidé de rapatrier ces derniers, en commençant par les illégaux, en dépit du fait qu'ils font généralement des travaux mal rémunérés dont les nationaux ne voulaient plus. En Thaïlande, les premiers rapatriés sont des Birmans qui ont fui l'insécurité ou les conditions déplorables de vie dans leur propre pays.

Dans le cas de la Malaisie, il s'agit également de dissuader un nouvel afflux en provenance d'Indonésie, où le gouvernement prévoit que le nombre des chômeurs devrait passer de 9 millions en mars à plus de 13 millions à la fin de l'année. Le sous-emploi affecterait alors près de la moitié de la force de travail indonésienne. Déjà, des milliers de chômeurs tentent de gagner la côte malaisienne en traversant le détroit de Malacca, alors que, pendant les trois premiers mois de 1998, Kuala-Lumpur a rapatrié 27 500 immigrants illégaux indonésiens, contre 38 500 pour toute l'année 1997.

LE CAS DES ATJEHNAIS

Le cas des Atjehnais est plus sérieux en raison de l'existence, dans cette province remuante du nord de Sumatra, d'un sentiment séparatiste assez fort pour avoir débouché, par le passé, sur des révoltes armées. Un mouvement indépendantiste, Aceh Merdeka, y a encore donné, au début des années 90, du fil à retordre aux forces de sécurité indonésiennes. Des Atjehnais en Malaisie revendiquent donc le statut de réfugiés politiques. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU a demandé à Kuala Lumpur de suspendre provisoirement leur rapatriement et de l'autoriser à visiter les camps de détention pour distinguer les éventuels réfugiés politiques des migrants économiques. Tout en accordant des permis de résidence à certains d'entre eux, le gouvernement malaisien refuse l'asile politique aux Atjehnais.

Selon Amnesty International, neuf Atjehnais sont détenus *incommunicado* par la police malaisienne et d'autres, déportés de Malaisie, auraient été arrêtés à leur retour chez eux. Sur les 545 Atjehnais rapatriés de Malaisie en mars, une quarantaine, soupçonnés d'appartenir à Aceh Merdeka, feraient l'objet d'enquêtes de la police. De son côté, le Comité américain pour les réfugiés, organisation basée à Washington, a affirmé le 2 mai que des centaines de demandeurs d'asile se cachent en Malaisie. Les accusations d'empoisonnement au camp de Semenyih ont été formulées, au départ, par le bureau en Suède d'une organisation indépendantiste, le Front de libération nationale Atjeh/Sumatra. Certains des quatorze Indonésiens qui se sont réfugiés, le 30 mars, au siège du HCR à Kuala Lumpur s'en seraient fait l'écho. Le Dr Mahatir, évoquant dimanche les rapatriements, a répliqué aux critiques en déclarant : *« Nous n'avons rien à cacher. La Thaïlande en fait autant. Singapour leur donne d'abord des coups de canne »* avant de les renvoyer. En tout état de cause, l'opération est conduite en coopération avec les autorités indonésiennes, a-t-il souligné.

Quoi qu'il advienne, ni Bangkok ni Kuala Lumpur ne devraient renoncer aux rapatriements en cours d'immigrés tant qu'une relance économique n'interviendra pas. Or il faudra sans doute encore une à deux années pour que la crise se résorbe. Pour sa part, la Malaisie compte renvoyer deux cent mille immigrés illégaux d'ici à la fin août.

Jean-Claude Pomonti

Les hausses des prix provoquent des émeutes en Indonésie

Le ministre de la défense dénonce un climat d'« anarchie »

Des émeutes ont éclaté dans une demi-douzaine de villes indonésiennes, lundi 4 mai, après l'annonce d'une série de hausses des prix décidée par le gouvernement. Les troubles les plus sérieux ont eu lieu dans la ville de Medan, à Sumatra. Le ministre de la défense a affirmé que l'armée réprimerait les manifestations de rue.

DES ÉMEUTES ont éclaté dans la nuit du lundi 4 mai au mardi 5 mai à Medan, dans l'île indonésienne de Sumatra, alors que le ministre de la défense dénonçait l'*« anarchie »* gagnant les rues des grandes villes du pays. Les troubles se poursuivaient encore en début de journée à Medan, où des centaines d'étudiants demandant la démission du président Suharto avaient défilé la veille aux côtés de simples citoyens protestant contre la hausse des prix.

Les troubles avaient commencé quand les étudiants, rendus furieux par un matraquage de leurs dirigeants venus parlementer avec les forces de l'ordre, ont attaqué un poste de police. Ils auraient ensuite été rejoints par une foule d'un millier de personnes qui a incendié une douzaine de véhicules, dont au moins un camion de la police. Une vingtaine de policiers et soldats ont été blessés, affirme l'agence de presse officielle. On ne signale pas de victimes du côté des émeutiers, qui ont été dispersés à coups de balles en caoutchouc par les forces de l'ordre.

Plus de cinquante personnes, selon la presse indonésienne, ont par ailleurs été blessées dans la journée de lundi au cours d'accrochages avec la police durant des manifestations qui ont secoué une demi-douzaine de localités à travers le pays. Les journaux rapportent, mardi, que d'autres affrontements ayant fait des blessés se sont produits la veille à Bandung, Yogyakarta, Malang (Java) ainsi qu'à Palu (Célèbes).

COMMENTAIRES NÉGATIFS

Le général Wiranto, commandant des forces armées et ministre indonésien de la défense, a déclaré, lundi, après avoir rencontré le président Suharto, avoir *« donné l'ordre aux gradés et à la troupe de prendre des actions sévères contre toutes les activités visant à créer l'anarchie »*. Les observateurs remarquent que les étudiants, qui avaient jusqu'à présent essayé d'éviter la confrontation directe, se montrent de plus en plus décidés face au régime du président Suharto. Celui-ci avait exclu, en fin de semaine dernière, toute réforme politique avant 2003, date de la fin de son mandat de président.

Une série de hausses des prix annoncée par le gouvernement dans la journée de lundi a contribué à cette explosion de colère de la population d'un pays mis à mal par la sévère crise économique qui le touche depuis des mois. Les prix du carburant, de l'électricité et des transports devraient en effet augmenter entre 25 et 70 %. La presse indonésienne a publié des commentaires négatifs, écrits par des économistes, mais aussi par des personnalités politiques parfois proches du pouvoir.

The Jakarta Post écrit ainsi dans son éditorial que ce sont les privilèges accordés aux proches du président, notamment pour le transport des hydrocarbures ou la fourniture de l'électricité à l'office étatique chargé de la distribution, qui renchérissent le coût de ces produits.

Le Fonds monétaire international a par ailleurs approuvé, lundi, le déboursement d'un milliard de dollars à l'Indonésie, venant après deux mois d'interruption des fournitures d'assistance financière à Djakarta. Les versements du FMI avaient été suspendus jusqu'à la conclusion d'un nouvel accord avec le gouvernement indonésien, intervenu en avril, en raison des doutes sur la volonté des autorités de Djakarta d'appliquer les réformes économiques promises. – *(AFP, AP, Reuters.)*

Kofi Annan fait la leçon aux dirigeants africains

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Quatorze des cinquante-trois pays d'Afrique ont connu, depuis 1996, des conflits armés, responsables de plus de la moitié des décès causés par des conflits dans le monde et jetant sur les routes 8 millions de réfugiés. Faute d'avoir prévenu ces tragédies, estime le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dans un rapport au Conseil de sécurité, *« les dirigeants africains ont failli à leurs responsabilités à l'égard de leurs peuples, la communauté internationale a failli aux siennes, l'ONU aussi »*. Ce rapport a été publié quelques jours avant la tournée que le secrétaire général effectue actuellement en Afrique.

Dans ce document – « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durable en Afrique » –, M. Annan, d'origine ghanéenne, exhorte les dirigeants africains à mettre en œuvre des réformes politiques et économiques pour sortir le continent africain de l'engrenage de la violence et de la misère.

L'ONU, écrit le secrétaire général, a été créée pour régler les guerres inter-Etats ; or elle est de plus en plus appelée à s'occuper de guerres qui visent *« non seulement des armées, mais aussi et surtout des civils et des groupes ethniques tout entiers »*. La prévention de tels conflits *« ne consiste plus à défendre les Etats ou à protéger des alliés, mais bien à défendre l'humanité elle-même »*.

Plus de trente ans après les indépendances de leurs pays, estime M. Annan, les Africains eux-mêmes *« se rendent de plus en plus compte que le continent doit chercher ailleurs que dans son passé colonial les causes des conflits qui l'accablent »*. *« Aujourd'hui plus que jamais*, dit-il, *c'est elle-même que l'Afrique doit examiner. »* Selon lui, la corruption et le pouvoir personnel et autoritaire exercé par de nombreux dirigeants africains sont *« une source majeure de conflit »*. *« Il arrive trop fréquemment*, explique M. Annan, *que le vainqueur politique en Afrique remporte toutes richesses et ressources, patronage, prestige et prérogative du pouvoir. »* Les dirigeants africains ne sont pas suffisamment tenus de rendre compte, dit-il, *« il n'y a pas de moyen pacifique de remplacer ceux qui sont au pouvoir, les enjeux deviennent dangereusement élevés »*. Il estime que *« la corruption a gravement entravé le développement en Afrique »*. Pour résoudre ce problème, il faut *« s'intéresser à celui qui verse l'argent et à celui qui le touche »*, poursuit-il.

M. Annan estime que les populations qui fuient une guerre doivent impérativement pouvoir obtenir un asile et des secours. Il rappelle cependant les problèmes posés par l'afflux des réfugiés rwandais dans l'ex-Zaïre : *« La communauté internationale n'a pas voulu séparer les éléments armés des autres réfugiés »* et, *« aujourd'hui, ces hommes restent un facteur d'insécurité »* dans la région.

Il se dit *« extrêmement préoccupé »* par le trafic d'armes en Afrique. Il exhorte la communauté internationale à appliquer *« avec beaucoup plus de vigueur »* les embargos sur les armes. Il demande aux Africains de ramener leurs dépenses d'armements au-dessous de 1,5 % du produit intérieur brut et à ne pas augmenter leurs budgets de défense.

Quant aux sanctions économiques, tout en reconnaissant qu'elles peuvent s'avérer des outils performants car *« la menace d'isolement peut inciter au dialogue »*, le secrétaire général estime qu'elles sont souvent *« des instruments grossiers »*, appliquées *« sans estimation préalable de leurs effets »* sur la population civile. Selon lui, il vaut mieux viser *« plus spécifiquement les dirigeants »* en gelant *« leurs avoirs personnels et institutionnels et ceux de leurs proches »* et en restreignant leur liberté de déplacement à l'étranger.

Afsané Bassir Pour

Alerte contre la famine au Soudan

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exhorté, lundi 4 mai, la communauté internationale à répondre *« d'urgence »* à un appel de fonds lancé par l'ONU pour prévenir la famine au Soudan. Les Nations unies ont lancé un appel à l'aide humanitaire pour un montant de 109 millions de dollars, mais n'ont reçu d'engagements que pour 20 % de cette somme, a déclaré M. Annan à Nairobi, où se sont ouverts, lundi, des pourparlers de paix inter-soudanais. Selon les agences humanitaires, quelque 350 000 personnes risquent de mourir de faim dans le sud du Soudan.

L'Union européenne (UE) a demandé au gouvernement soudanais *« d'apporter aux Nations unies et aux ONG toute l'aide requise afin de faciliter l'acheminement de nourriture »*. *« Afin d'accroître les chances de succès des pourparlers* [de paix] *et de mettre un terme aux souffrances du peuple soudanais, nous demandons à toutes les parties d'instaurer un cessez-le-feu immédiat »*, ajoute l'UE dans un communiqué.

L'ONU répond au « New Yorker »

L'ONU, mise en cause pour n'avoir pas su prévenir le génocide rwandais en 1994, a contre-attaqué lundi 4 mai en accusant les grandes puissances de ne pas lui avoir donné les moyens d'éviter le drame. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a dénoncé le *« manque de volonté politique »* de la communauté internationale pour intervenir au Rwanda avant le déclenchement du génocide. *« Le Rwanda a été un échec pour nous tous, aux niveaux local, national et international, y compris pour des Etats membres disposant de moyens importants »*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Nairobi.

M. Annan était à l'époque chef du département des opérations de maintien de la paix, et donc, à ce titre, responsable des 2 500 « casques bleus » de la Mission des Nations unies au Rwanda (Minuir). Le magazine *New Yorker* a affirmé lundi que les services de M. Annan, prévenus des préparatifs de génocide, avaient donné pour instruction aux « casques bleus » présents au Rwanda de ne pas intervenir. *« L'échec fondamental est dû au manque de volonté politique, pas au manque d'informations »*, a répliqué M. Annan dans sa conférence de presse. Il a souligné que le secrétaire général de l'époque, Boutros Boutros-Ghali, avait fait pression, mais en vain, sur la communauté internationale.

Reprise des combats en Afghanistan après l'échec des pourparlers de paix

KABOUL. Des combats entre la milice taliban et les forces d'opposition ont repris, lundi 4 mai, dans le nord-est de l'Afghanistan, au lendemain de l'échec des pourparlers de paix, rapporte l'agence Afghan Islamic Press (AIP). Selon cette agence basée au Pakistan, les combats ont éclaté à Bangi, dans la province de Takhar, faisant au moins cinq morts et des dizaines de blessés dans les deux camps. Un porte-parole taliban a déclaré que la milice islamiste avait repoussé à Bangi une attaque des forces du commandant Ahmed Shah Massoud. Les talibans et l'alliance des forces de l'opposition ont rompu dimanche leurs discussions après cinq jours de négociation, après que les talibans eurent refusé de lever le siège de la région d'Hazarajat (Centre), tenue par l'opposition. – *(AFP.)*

Démission du ministre pakistanais des affaires étrangères

ISLAMABAD. Le ministre pakistanais des affaires étrangères, Gohar Ayub Khan, a démissionné, samedi 2 mai, officiellement pour *« avoir le temps »* de s'occuper de sa circonscription électorale. M. Khan reste cependant membre du cabinet dans l'attente d'un autre poste. Fils d'un ancien président, le maréchal Ayub Khan, il s'était distingué par des prises de position radicales à l'égard de l'Inde, mais aussi, plus récemment, envers les Etats-Unis, dont il avait critiqué l'attitude en Afghanistan. Ces déclarations, à quelques mois de la visite du président Bill Clinton au Pakistan, pourraient expliquer son retrait. Son intérim est pour l'instant assuré par le numéro deux du ministère, M. Mohammed Siddique Khan Kunju, un proche du premier ministre Nawaz Sharif. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : la France soutient la candidature de La Havane au groupe** ACP (soixante et onze pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), mais exige que Cuba se plie à la règle du *« dialogue politique »*, a indiqué, lundi 4 mai, le ministre français délégué à la coopération, Charles Josselin, en visite officielle dans l'île caraïbe. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le groupe Boeing** a reçu du Pentagone un contrat de 1,6 milliard de dollars (environ 10 milliards de francs) pour commencer à concevoir un système de défense antimissile du territoire américain. A ce programme, évalué à 5,2 milliards de dollars (soit 32 milliards de francs), seront associés les secteurs électroniques et « missiliers » de grandes entreprises américaines, comme Lockheed Martin, Raytheon et TRW.

■ **Theodore Kaczynski, surnommé « Unabomber »**, a été condamné, lundi 4 mai, par un tribunal de Sacramento (Californie) à la prison à vie pour ses attentats au colis piégé qui, en dix-huit ans, ont fait trois morts et vingt-trois blessés. Agé de cinquante-cinq ans, l'ancien professeur de mathématiques a écopé de quatre condamnations consécutives à la prison à vie, plus une peine de trente ans de prison et une amende de 15 millions de dollars. Il ne pourra pas bénéficier de libération conditionnelle. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UKRAINE : le directeur de la centrale nucléaire de Tchernobyl,** Sergueï Parachine, a été limogé *« pour manquement au règlement, indiscipline et abus de pouvoir »* par EnergoAtom, chargé depuis janvier 1998 de l'exploitation des centrales ukrainiennes. Cet organisme lui reproche d'avoir avancé *« des arguments erronés sur la sécurité nucléaire »*. Cette mesure, vivement contestée par M. Parachine, intervient à la veille de la remise en route du réacteur n° 3 de Tchernobyl, qui présente pourtant de nombreuses microfissures sur certaines de ses tuyauteries. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le maire de Tel-Aviv, Roni Milo,** a annoncé, lundi 4 mai, sa décision de quitter le Likoud au pouvoir en Israël pour se présenter aux prochaines élections à la tête d'un nouveau parti centriste. M. Milo, un modéré, espère ainsi rallier l'électorat centriste autour d'avancées dans le processus de paix, au point mort depuis plus d'un an. Les prochaines élections générales en Israël sont prévues en l'an 2000. M. Milo, quarante-huit ans, a précisé qu'il ne se représenterait pas aux élections municipales à Tel-Aviv, en novembre. Il était pourtant déjà donné vainqueur dans cette ville, qui est le bastion des laïcs en Israël. Il a affirmé que son objectif principal était *« de combattre la coercition religieuse des ultra-orthodoxes »*, qui sont influents dans la coalition de Benyamin Nétanyahou, patron du Likoud. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : dans son éditorial** publié par le *Herald Tribune* du 5 mai, le *New York Times* demande l'arrêt de l'aide américaine au régime de Laurent Désiré Kabila, compte tenu des nombreuses *violations des droits de l'homme enregistrées dans* ce pays. Selon le quotidien, cette aide s'élève actuellement à 50 millions de dollars.

■ **MAROC : l'opposant Abraham Serfaty,** en exil en France depuis plus de six ans, pourrait prochainement être autorisé à regagner le Maroc, estiment plusieurs journaux marocains. L'hebdomadaire *Le Journal*, publié lundi 4 mai, indique que la décision de délivrer un passeport à M. Serfaty aurait déjà été prise. Selon d'autres sources, un autre opposant, Cheikh Abdessalam Yassine, pourrait également voir son sort révisé : le chef de l'association islamiste interdite Al Adel Oua Al Ihssane *(Justice et Bienfaisance) pourrait bénéficier* d'une levée de l'assignation à résidence l'immobilisant depuis 1989 à Salé, une ville jouxtant Rabat. – *(AFP.)*

FRANCOPHONIE

■ **LIBAN : l'Agence universitaire pour la francophonie (AUF)** remplace désormais l'Association des universités partiellement ou totalement de langue française – Université des réseaux d'expression française (Aupelf-Uref). La décision en a été prise sur une suggestion de Boutros Boutros Ghali, secrétaire général de la francophonie. Au terme de l'assemblée générale de l'Aupelf-Uref, réunie à Beyrouth du 25 au 30 avril. Un siège régional pour l'Afrique des Grands Lacs, le 16e siège de l'organisation francophone, sera établi au Burundi. L'AUF a élu un nouveau président, Arthur Bodson, recteur honoraire de l'université de Liège, en Belgique, qui succède à Michel Gervais. – *(Corresp.)*

Les pourparlers interchypriotes sont dans l'impasse

NICOSIE. L'émissaire américain pour Chypre, Richard Holbrooke, a fait état, lundi 4 mai, au terme d'une mission à Nicosie, d'une *« impasse temporaire mais sérieuse »* dans les pourparlers interchypriotes. M. Holbrooke a qualifié d'*« irréalistes »* deux exigences posées par le leader chypriote-turc Rauf Denktash comme préalables à toute négociation avec le président chypriote Glafcos Cléridès sur l'avenir de l'île, divisée depuis l'occupation de sa partie nord par la Turquie en 1974. M. Denktash a exigé la reconnaisance de la *« République turque de Chypre du Nord »* (RTCN), reconnue seulement par Ankara, et le retrait de la candidature de Chypre à l'Union européenne. L'émissaire américain a annoncé le retour à Nicosie, fin mai, de Thomas Miller, le coordinateur du département d'Etat pour Chypre. – *(AFP.)*

Israéliens et Palestiniens toujours opposés sur l'étendue du « redéploiement » de Tsahal

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a prolongé les entretiens de Londres

« *Déterminée* » à faire en sorte qu'Israéliens et Palestiniens prennent des « *décisions* » permettant la relance du processus de paix, la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a prolongé, mardi 5 mai, les discussions séparées commencées la veille avec le premier ministre israélien et le président palestinien. Le porte-parole du département d'Etat a néanmoins mis en garde contre tout excès d'optimisme.

LONDRES
de notre correspondant

Les divergences entre Israéliens et Palestiniens sur l'étendue du *« redéploiement »* de l'armée israélienne en Cisjordanie et les mesures de sécurité exigées par l'Etat juif demeurent grandes. Dérogeant au programme qu'elle avait initialement prévu, la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a poursuivi, mardi 5 mai, les discussions séparées qu'elle avait eues la veille à Londres avec le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et le président palestinien, Yasser Arafat. Lundi, Mme Albright avait rencontré par deux fois M. Nétanyahou – dont une pendant cinq heures – et une fois M. Arafat.

Les deux hommes s'étaient également entretenus séparément avec le premier ministre britannique Tony Blair, qui a joué l'hôte de cette réunion à la demande de Washington. Dans la soirée, après des entretiens téléphoniques avec M. Arafat et Mme Albright, M. Blair a invité le premier ministre israélien à prendre le petit-déjeuner avec lui mardi matin.

Le rôle de M. Blair n'est toutefois que formel. La négociation a été menée par Mme Albright et l'organisation des entretiens dépendait de l'ambassade américaine. M. Blair a en fait bénéficié d'un coup de main diplomatique de son ami Bill Clinton, qui lui a permis de s'attribuer un certain crédit pour des réunions prévues de longue date et ainsi, comme on le dit ici, de pouvoir boxer dans la catégorie supérieure.

Les positions des deux parties sont extrêmement éloignées, mais Mme Albright, d'après son porte-parole James Rubin, est *« déterminée »* à tout faire pour que *« les rencontres de Londres débouchent sur des décisions »* susceptibles de tirer le processus de paix de l'impasse où il se trouve depuis treize mois.

Le différend porte surtout sur l'étendue des territoires de Cisjordanie dans lesquels l'armée israélienne doit se *« redéployer »*. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, s'est résigné à soutenir le chiffre de 13,1 % proposé par les Etats-Unis, tandis que le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a affirmé ne pas être mandaté pour rendre plus de 9 % des territoires et a exigé en contrepartie de nouvelles garanties de sécurité de la part des Palestiniens.

NERVOSITÉ MAIS OPTIMISME

Au bout de cette longue journée, les deux camps manifestaient une certaine nervosité, néanmoins teintée d'un léger optimisme. Ainsi M. Nétanyahou a-t-il déclaré que c'était au tour des Palestiniens de faire des concessions, avant d'estimer que les pourparlers avaient *« une bonne chance de progrès »*. M. Arafat a pour sa part comparé le chef du gouvernement israélien à *« un pyromane assis sur un baril de poudre »*. Chacun tente ainsi de faire porter la responsabilité d'un échec sur l'intransigeance de l'autre.

A l'issue de la journée, le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, s'est montré réservé. *« Nous n'avons pas à ce stade de preuves suffisantes pour penser qu'il nous sera possible de rapprocher les positions*, a-t-il déclaré. *Notre optimisme n'est pas fondé sur les preuves dont nous disposons jusqu'à présent. »*

« Nous attendons pour voir si nous pouvons rapprocher des positions qui demeurent éloignées, en particulier en ce qui concerne de nouveaux redéploiements [israéliens en Cisjordanie] *et les mesures de sécurité nécessaires qui doivent être prises, tous deux ayant pour objectif de pousser les parties à aborder rapidement la phase finale des négociations »*, a encore dit M. Rubin.

Le fait que Mme Albright ait décidé d'annuler ses rendez-vous de mardi à Washington pour continuer ses discussions avec M. Nétanyahou et M. Arafat pourrait donc signifier que les Etats-Unis espèrent pouvoir encore au moins éviter un nouveau blocage. La journée de mardi n'était pas de trop pour y parvenir.

Patrice de Beer

DROITE Le conflit entre Jean Tiberi et Jacques Toubon, tous deux RPR, à l'Hôtel de ville de Paris, a pris un *tour violent lors de la séance du* conseil, lundi 4 mai. Le maire a reproché à son adversaire *« un mensonge absolu »* au sujet de l'absence de concertation dans la gestion de la ville. Claude Goasguen (UDF) a accusé le maire de se comporter comme *« un chef de clan »*. ● LA DIRECTION DU RPR, dont Jacques Chirac a reçu successivement, lundi, le président, Philippe Séguin, et le secrétaire général, Nicolas Sarkozy, devait prendre rapidement une initiative pour tenter de sortir de l'affrontement au sein de la majorité municipale parisienne. ● ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du RPR, Jean-François Mancel, qui en avait été exclu pour avoir prôné l'alliance avec le FN, a été placé en garde à vue en liaison avec un dossier financier de l'Oise. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Jean Tiberi et Jacques Toubon s'affrontent au Conseil de Paris

L'ancien ministre de la justice, qui a constitué un groupe dissident au sein de la majorité municipale, accuse le maire de refuser la concertation. Jacques Chirac a reçu les dirigeants du RPR, qui devraient annoncer une initiative destinée à mettre fin à cette bataille interne

S'IL Y A désormais de la *« clarté »* et de la *« transparence »* dans les débats du Conseil de Paris, c'est sur la nature du conflit qui, depuis un mois, oppose ouvertement Jacques Toubon à Jean Tiberi. La séance publique du lundi 4 mai, la première depuis la formation, le 6 avril, d'un groupe issu de la scission de la majorité municipale de 1995, et présidé par M. Toubon (RPR), a donné lieu à des échanges d'une rare violence. Les haines refoulées, les amertumes contenues depuis que M. Tiberi (RPR) avait succédé à Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, en 1995, éclatent au grand jour, sous l'œil amusé de l'opposition de gauche, qui fait en sorte de ne pas donner à M. Toubon l'occasion de concrétiser, dans des votes, le *« droit à la différence dans la majorité »* revendiqué par son groupe.

Dès l'ouverture de la séance, Claude Goasguen (UDF) s'est fait le porte-parole du groupe dissident pour critiquer le caractère *« immobiliste et routinier »* des propositions du maire pour les trois ans à venir. Il a accusé M. Tiberi d'avoir *« choisi délibérément de s'entourer d'un exécutif désormais minoritaire »*, pour *« pratiquer plus que jamais un pouvoir sans transparence »*. *« M. Tiberi devrait se souvenir* (...) *que le chef de la majorité municipale n'est pas un chef de clan... Le discours officiel reste donc un discours d'autosatisfaction »*, a déclaré l'ancien adjoint aux affaires scolaires, par ailleurs secrétaire général de l'UDF, ce qu'il a rappelé pour donner le plus de poids possible à cette déclaration. *« Immobilisme, absence d'imagination, légalisme rigide... »*, a asséné M. Goasguen, accusant au passage le maire de *« se contenter d'être l'adjoint du préfet de police »* en matière de lutte contre la pollution. M. Goasguen a porté l'estocade en qualifiant l'action du maire de *« politique du petit bras »*.

Du côté du maire, on a accusé le coup : *« Je ne m'attendais pas à ce que M. Goasguen ferme la porte. Ses propos ne sont pas ceux d'un élu de la majorité »*, a commenté Jean-François Legaret (RPR), adjoint chargé des finances, proche de M. Tiberi. M. Goasguen explique s'être montré extrêmement dur pour éviter de tomber dans le *« piège du faux consensus »* tendu par le maire.

« Vous prenez la responsabilité grave d'un combat au sein de la majorité », a déclaré le maire en direction de M. Goasguen, jugeant *« inacceptables »* les mots de *« clan »* et de *« pouvoir personnel »*, qu'il lui a demandé de *« préciser »*. *« Tout cela est misérable et affligeant »*, a-t-il dit, tandis que M. Goasguen allait serrer la main d'Edouard Balladur, observateur silencieux de cette passe d'armes. La montée en première ligne de M. Goasguen n'a pas permis d'éviter un affrontement direct entre M. Toubon et M. Tiberi, en début d'après-midi. Prenant prétexte d'une question d'actualité sur les relations entre la Ville et le Paris-Saint-Germain, M. Toubon a accusé le maire d'avoir *« fermé la porte de la concertation »*. *« Ce que vous dites est un mensonge absolu. C'est l'inverse, c'est vous qui refusez la concertation. Pendant trois ans, vous n'avez pas fait une proposition »*, a rétorqué M. Tiberi, refusant la parole à MM. Goasguen et Galland, au prétexte que, comme ils ont été privés de leurs délégations d'adjoint, leurs propos sont désormais *« sans signification »*. Le groupe dissident a néanmoins réaffirmé que c'est à son initiative, parce que le dossier n'était pas suffisamment préparé, que les délibérations concernant le PSG ont été retirées de l'ordre du jour. Le président du groupe UDF, Jacques Dominati, qui jusqu'à présent avait le monopole des « coups de gueule » et des interruptions de séance fracassantes, s'est montré inhabituellement discret, contraint à la prudence par sa volonté de ne pas abandonner totalement le maire, dont il est le premier adjoint, et par les exigences d'une partie de ses troupes, qui lui demande davantage d'autonomie par rapport au RPR.

« QUERELLES DE POUVOIR »

Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, a souligné *« l'explosion de la majorité municipale, sur des querelles de pouvoir, de personnes et sur l'aspiration au changement des Parisiens »*. Il s'est employé, avec le soutien de Georges Sarre, président du groupe MDC, et du groupe communiste, à souligner cette fragmentation de la droite en déposant une série de vœux propres à attiser le conflit Tiberi-Toubon, tout en mettant l'ancien ministre de la justice au défi de pratiquer la *« transparence »*. La demande des socialistes d'attribuer davantage d'équipements publics à la ZAC Chalon, dans le 12[e] arrondissement, a ainsi été adoptée à l'unanimité : au nom du nouveau groupe, Anne-Marie Couderc, ex-adjointe à l'urbanisme, s'y est déclarée favorable, si bien que Michel Bulté, un fidèle du maire, qui lui a succédé dans cette fonction, a suivi le mouvement afin d'éviter la mise en minorité de l'exécutif sur un dossier secondaire.

En revanche, M. Toubon n'a pas relevé le défi de la publication des rapports de l'inspection générale des services de la ville sur les sociétés d'économie mixte de la ville, réclamée par la gauche, ce qui a donné lieu à une violente altercation avec M. Delanoë, alors que les élus venaient de prendre connaissance des propos, révélés par *Le Monde* du 5 mai, d'un ancien trésorier du RPR, Robert Galley, sur les liens financiers occultes entre la Ville de Paris et le siège du RPR. *« Mettre sur la place publique de tels documents serait neutraliser la force de l'inspection des services et du contrôle interne de l'administration »*, a expliqué M. Toubon, en accord avec M. Legaret. *« Que M. Toubon, qui, en tant que ministre de la justice, a freiné l'instruction des affaires, notamment celles de la Ville de Paris, vienne parler aux Parisiens de clarté n'a aucune crédibilité »*, a ironisé M. Delanoë, avant de conclure que ce vote, sans être une réconciliation, démontrait que *« Tiberi et Toubon sont d'accord pour défendre un système »*.

Pascale Sauvage

L'image du RPR se dégrade

A peine plus du tiers des Français (35 %) ont désormais une bonne opinion du RPR, contre 56 % qui en ont une image négative, selon la dernière enquête mensuelle de la Sofres (*Le Monde* du 5 mai). *S'il n'avait pas trop* mal résisté, depuis mai 1995, aux déboires rapides de son président de l'époque, Alain Juppé, le mouvement néogaulliste ne parvient pas à se remettre de la dissolution manquée.

L'amélioration de l'image du RPR dans l'opinion (43 % de bonnes opinions en mars) après ses assises de fin janvier n'aura donc été que de courte durée : en deux mois, il a reperdu 8 points de bonnes opinions et se trouve devancé, pour la première fois, par le PCF. Pire, selon une enquête de la Sofres, en mars, il apparaît comme le parti le plus divisé (pour 66 % des personnes interrogées). Maigre consolation : l'image de l'UDF est encore plus dégradée, avec 29 % de bonnes opinions en mai (contre 60 % de mauvaises [illegible]).

M. Séguin et M. Sarkozy reçus par M. Chirac

Pour la première fois depuis sa nomination, en février, au poste de secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy s'est entretenu, lundi 4 mai, pendant plus d'une heure, avec Jacques Chirac. Peu auparavant, le président de la République avait déjeuné avec Philippe Séguin. M. Sarkozy avait aussi déjeuné, le 30 avril, avec Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République.

Cet intérêt du chef de l'Etat pour son parti s'explique notamment par la difficulté d'articulation entre ses prises de position sur la politique suivie par le gouvernement de Lionel Jospin et celles que le RPR est amené à prendre. En outre, à la demande d'élus parisiens, la direction du RPR devrait être amenée à prendre rapidement une initiative face au conflit entre Jean Tiberi et Jacques Toubon.

La gauche ne veut pas donner la main aux dissidents

JACQUES TOUBON et ses amis veulent apparaître comme une alternative de droite ; la gauche « plurielle » s'emploie à les en empêcher. Ce qui aboutit à de curieuses alliances, sur des sujets inattendus. Lundi 4 mai au soir, une délibération sur le règlement régissant les activités des kiosquiers de presse parisiens a contraint la gauche à s'abstenir pour éviter à M. Toubon de marquer un point face à Jean Tiberi.

Le règlement doit être modifié. Jean-François Legaret (RPR), bras droit du maire dans l'« exécutif resserré » mis en place depuis la scisson de la majorité, a réuni six fois les professionnels avant de proposer cette modification. *« Et les élus ? »*, l'a interpellé M. Toubon, dont le groupe a déposé un vœu réclamant la consultation des maires d'arrondissement. *« Les maires d'arrondissement participent aux commissions sur les arrêts de bus, à celles sur les stations de taxis, et on vient nous dire que, concernant les kiosques, qui sont une concession de la Ville, donc une attribution municipale, ils n'ont rien à dire »*, a protesté le maire du 13[e] arrondissement, décidé à faire de ce dossier *« un exemple de ce qui doit changer »*. *« Je ne comprendrais pas l'obstination de M. Legaret contre une telle évidence »*, a-t-il averti, recevant l'appui d'Yves Galland (UDF), qui a demandé le report de la délibération.

En panne d'argument de fond face à de telles revendications, l'exécutif a reçu le soutien inattendu de Martine Billard (Verts), qui, au nom de l'amélioration des conditions de travail des kiosquiers, soumis aux courants d'air et aux coups de soleil dans des espaces exigus, a fait valoir que ceux-ci se retrouveraient sous-représentés par rapport aux élus dans les commissions si l'on accédait au vœu de M. Toubon. Soulagement de M. Legaret, qui tenait enfin une raison de fond.

L'affaire a été jugée suffisamment importante pour donner lieu à un scrutin public, une sorte de vote bloqué. Les palabres entre M. Toubon et Jacques Dominati, président du groupe UDF et défenseur de la décentralisation des décisions au profit des maires d'arrondissement, n'ont pas abouti. La gauche s'est abstenue, et le groupe de M. Toubon s'est retrouvé isolé, tandis que M. Legaret allait ostensiblement remercier M[me] Billard d'une poignée de mains.

Du coup, un vœu de l'élue écologiste visant à ouvrir le marché de la fourniture de papier pour le service de la reprographie aux distributeurs de papiers recyclés a été défendu ardemment par la municipalité... qui n'y avait, jusque-là, pas pensé.

P. S.



Le président du conseil général de l'Oise, Jean-François Mancel, a été placé en garde à vue

PLACÉ en garde à vue, lundi 4 mai, l'ancien secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, était toujours interrogé, mardi matin 5 mai, au siège de la police judiciaire de Creil (Oise). L'interpellation du président du conseil général de l'Oise est intervenue dans le cours d'une enquête préliminaire diligentée par le parquet de Beauvais, relative aux marchés accordés par le département à une société de communication, baptisée Euro-2C. Le dirigeant de cette entreprise – qui est également associé de M. Mancel dans une société dont ce dernier est l'actionnaire principal – a également été placé en garde à vue, et devait être confronté à M. Mancel, a-t-on indiqué de source proche de l'enquête.

Comme les précédents embarras judiciaires de l'ancien responsable du RPR, aujourd'hui exclu du parti gaulliste, ce nouvel épisode est la conséquence de la transmission au parquet, au mois de septembre 1997, par la chambre régionale des comptes, d'une *« lettre d'observation définitive »* sur la gestion du département de l'Oise. *« Pour moi, il n'y a pas d'affaire*, déclarait, à la même époque, M. Mancel, dans *Le Parisien*. *Je ne vois pas en quoi il y a matière à la moindre infraction pénale »* (*Le Monde* du 27 septembre 1997).

Par la suite, M. Mancel avait toutefois été sévèrement mis en cause pour avoir réglé, sur les fonds du conseil général, quelque 400 000 francs de dépenses *« alimentaires et de petit entretien à caractère personnel et familial »*, entre 1989 et 1996. Pressé par la chancellerie de l'époque, le parquet avait finalement classé cette enquête, obligeant simplement M. Mancel à rembourser les sommes frauduleusement soustraites (*Le Monde* du 18 juillet 1997).

La garde à vue de l'ex-secrétaire général du RPR est, cette fois, liée à un autre chapitre des découvertes de la chambre régionale des comptes. Dans leur rapport, les magistrats de la chambre avaient critiqué *« la part allouée à la société Euro-2C »* sur les dépenses de communication du département, qu'ils qualifiaient de *« prépondérante »* : le montant de ses contrats atteignait 20 millions de francs par an depuis 1994, sans compter certaines *« actions particulières »*. Les conditions d'attribution de ces marchés avaient fait l'objet de critiques particulièrement sévères dans le même rapport, qui dénonçait un *« détournement de procédure »* interdisant *« tout véritable contrôle de la dépense publique »*.

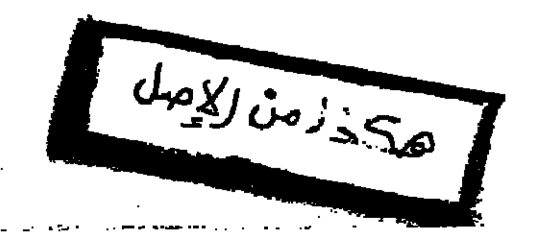
Relevant en outre *« la composition irrégulière de la commission d'appel d'offres »* qui avait désigné ladite société, les magistrats avaient estimé que celle-ci avait *« bénéficié d'une information privilégiée et que les conditions d'une concurrence égale entre les candidats n'ont pas été respectées »*. Suivait immédiatement cette information, publiée sans commentaire : *« La société Euro-2C dispose d'une participation financière dans une entreprise dont le président du conseil général est l'actionnaire principal. »* Il s'agit en fait de la société Séduire, spécialisée dans la distribution de parfums et de produits de beauté.

M. Mancel a été exclu du RPR, le 18 mars, par Philippe Séguin après avoir appelé le Front national à faire *« partie de la droite de demain »*. En pleine campagne pour les élections cantonales, il cherchait alors à sauver son propre siège de président de conseil général – son dernier mandat d'importance – et à préparer le rapprochement entre la droite et le FN, qui s'est effectivement produit au conseil régional de Picardie. Ancien élève de l'ENA, M. Mancel s'était engagé dans le mouvement gaulliste dès l'âge de dix-huit ans. Aidé par la famille Dassault, il a été élu député de l'Oise, pour la première fois, en 1978, puis réélu sans interruption à partir de 1986. Des quatre secrétaires généraux adjoints qui entouraient Alain Juppé lors de la campagne pour l'élection présidentielle, il avait été le seul à ne pas entrer au gouvernement. Devenu premier ministre et président du RPR, M. Juppé avait préféré lui confier la gestion de la rue de Lille, siège de la direction nationale du mouvement. Au poste de secrétaire général, il avait vigoureusement défendu, auprès des militants RPR, le refus de toute alliance avec l'extrême droite.

M. Mancel avait été remercié sans ménagement au lendemain de l'échec de la droite aux élections législatives, peu avant que M. Juppé soit lui-même contraint de s'effacer au profit de M. Séguin.

Hervé Gattegno et Jean-Louis Saux





...nt au Conseil de Paris

L'image du RPR se dégrade

...dent du conseil général de l'Oise

...Mancel a été placé en garde à vue

M. Jospin retient six priorités pour le budget de 1999

LIONEL JOSPIN a adressé, en fin de semaine passée, à tous les membres de son gouvernement les traditionnelles « lettres de cadrage » budgétaires. *Comme ils ont été au centre des débats de deux* réunions du gouvernement, les grands équilibres retenus pour le projet de loi de finances pour 1999 ne réservent pas de surprise : on sait dès à présent que le premier ministre souhaite utiliser les dividendes de la croissance de deux manières : abaisser les déficits publics de 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1998 à 2,3 % en 1999, et majorer les dépenses de l'Etat de 1 % en volume (2,2 % en valeur). C'est sur ce dernier point que les lettres de cadrage apportent des précisions. Elles révèlent les six priorités retenues par le gouvernement : l'emploi, la solidarité, la justice, l'éducation, l'environnement et la culture. Pour ces secteurs, les crédits pourront enregistrer une hausse supérieure à la norme de 2,2 %. Pour tous les autres, les dépenses devront soit stagner, soit diminuer.

M. Gremetz « envisage de quitter le groupe » PCF de l'Assemblée

MAXIME GREMETZ, député communiste de la Somme, menace de quitter le groupe communiste de l'Assemblée nationale s'il n'a pas *« l'assurance de la transparence et de la démocratie »* au sein de son parti. M. Gremetz fait part de *« deux griefs »*. Lors du dernier bureau du groupe parlementaire, le 28 avril, il s'était d'abord opposé au ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, sur un amendement accordant aux transporteurs routiers des dérogations pour appliquer la future loi sur les 35 heures ; le 30 avril, M. Gremetz avait pris à partie le député Jean-Claude Lefort (PCF, Val-de-Marne), lors du débat sur cet amendement. *« Je ne veux pas faire partie d'un groupe qui se soumet aux desiderata d'un ministre, fût-il communiste »*, explique le député. M. Gremetz a aussi protesté, par lettre rendue publique, auprès du directeur de *L'Humanité* et du secrétaire national du PCF, contre *« le scandaleux compte-rendu »* fait par le quotidien des incidents d'Amiens qui l'ont opposé, le 26 avril, à Gilles de Robien (UDF-DL). *« Mon départ est entre les mains de M. Bocquet et de M. Hue »*, confiait le député communiste, mardi 5 mai.

DÉPÊCHES

■ **BCE : François Hollande a critiqué, lundi 4 mai, les déclarations de Jacques Chirac** sur le choix du président de la Banque centrale européenne (BCE). Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, *« l'attitude du chef de l'Etat, qui (...) a laissé penser qu'en définitive il y avait eu un accord favorable à la France, alors qu'il était favorable à l'Europe, n'a pas été un service rendu à la construction européenne »*. Le but de la BCE, a-t-il ajouté, est de répondre *« aux objectifs de stabilité des prix mais aussi de croissance et d'emploi »*.

■ **EURO : Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate,** a estimé, lundi 4 mai, sur RTL, que Jacques Chirac avait *« eu raison de ne pas laisser uniquement la Banque centrale européenne aux mains des banquiers »*. Il fallait *« montrer aux Français que la France comptait dans cette nouvelle Union européenne, c'est ce qu'a fait le président et je m'en félicite personnellement »*, a ajouté M. Douste-Blazy.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jacques Calvet

Dans une lettre datée du 30 avril et adressée au *Monde*, Jacques Calvet, ancien président du directoire de PSA, estime que *Le Monde* a dénaturé ses positions *« parfaitement nuancées »* en titrant en « une » l'entretien publié le 11 avril : « Jacques Calvet dit oui au FN ».

Il proteste, par ailleurs, contre le fait que ses critiques sur le niveau de prélèvements obligatoires en France, *« très supérieurs à ceux de l'Allemagne, de Grande-Bretagne, du Japon et des Etats-Unis »*, n'aient pas été développées intégralement, tout comme celles sur *« l'ambiguïté et le coût de la loi sur les 35 heures »* et celles sur la politique familiale.

Le projet de loi contre les exclusions met les députés de l'opposition dans l'embarras

Près d'un millier d'amendements ont été déposés avant l'examen en première lecture

L'Assemblée nationale examine en première lecture, mardi 5 mai, le projet de loi d'orientation sur la lutte contre les exclusions présenté par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Près d'un millier d'amendements ont été déposés sur ce texte qui embarrasse les députés de l'opposition. Trois d'entre eux devaient défendre des motions de procédure lors de la discussion générale.

ON CHANGE de majorité, et on recommence. Un an après la dissolution de l'Assemblée nationale, l'exclusion fait son retour au Palais-Bourbon. Au texte de *« renforcement de la cohésion sociale »* alors défendu par le gouvernement d'Alain Juppé et rendu caduc *par la décision* de Jacques Chirac, a succédé le projet de loi d'orientation de *« lutte contre les exclusions »*, préparé par dix-neuf ministères du gouvernement de Lionel Jospin. Comme le précédent, le nouveau texte a cheminé sous la même attention vigilante des associations et des députés. Il y a été accueilli par la même pluie d'amendements, près d'un millier enregistrés.

Pour les élus comme pour les acteurs de terrain, la récente amorce de décrue du chômage, notamment de longue durée, n'a pas oblitéré l'urgence d'une action en profondeur contre la pauvreté, qui touche en France environ 5,5 millions de personnes. Les associations militantes, en pointe lors du mouvement des chômeurs de décembre-janvier, estiment que le texte présente le défaut congénital de ne pas s'attaquer aux inégalités, causes premières de l'exclusion. Les organisations humanitaires, elles, ont apprécié que le gouvernement s'inspire du texte précédent en tentant de gommer ses principales lacunes. Les chiffre de 51 milliards de francs sur trois ans – même s'il englobe des sommes qui ne sont pas à la charge de l'Etat et d'autres déjà budgétisées – a permis d'éviter que les positions ne se radicalisent sur la question préalable du financement.

L'importance du sujet mérite, selon les associations, une recherche de l'unanimité, comme lors de la discussion sur le RMI. *« Le texte complète et élargit celui d'il y a un an »*, constate Hugues Feltesse, responsable de l'Uniopss (organismes privés sanitaires et sociaux). *« Il serait aberrant que ceux qui étaient prêts à le voter alors refusent aujourd'hui d'adopter une meilleure version parce qu'elle n'est plus sous leur responsabilité»*, poursuit-il, à l'adresse des députés de l'opposition.

Ces derniers semblent avoir du mal à échapper à cette contradiction. A commencer par Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), qui, l'an dernier, défendait le projet de loi comme ministre des affaires sociales. *« Soucieux »* de ne pas apparaître comme *« un donneur de leçons »*, il ne se prive pas de critiquer le nouveau projet, trop centralisateur à ses yeux. Quelle *« erreur »* d'avoir dissous l'Assemblée avant le vote de la loi, soupire Pierre Cardo (UDF, Yvelines) ! Aujourd'hui, selon M. Cardo, il semble *« difficile »* de s'opposer à une loi contre l'exclusion. Abstention, vote contre ? Le groupe UDF, qui annonce *« entre trois cents et quatre cents amendements »*, arrêtera sa position au vu des *« améliorations »* qui seront adoptées. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), a indiqué que le groupe RPR voterait pour plusieurs dispositions du texte, mais contre la globalité du projet de loi, *« fondé sur l'idéologie de la lutte des classes »*. Roselyne Bachelot-Narquin (RPR, Maine-et-Loire), rapporteur du projet l'an dernier, devrait défendre une motion de procédure lors de la discussion générale, comme deux autres élus de l'opposition.

« CONTRAINTES INSUFFISANTES »

La majorité devra gérer ses propres tensions. Favorables à un texte qui va *« bien au-delà »* du projet de M. Juppé, les députés de gauche, en particulier les communistes et ceux du groupe Radical, Citoyen et Vert, veulent aller encore plus loin. En commission, beaucoup d'amendements sont venus de la gauche.

Jean Le Garrec (PS, Nord), rapporteur, se dit *« très embêté »*, parce que les groupes de la majorité veulent introduire des éléments qui ne relèvent pas directement de la loi, qui sert de *« réceptacle »* à tous les problèmes d'ordre social. Ainsi, M. Le Garrec a renvoyé de nombreuses propositions à des textes ultérieurs, comme, par exemple, la loi sur la Sécurité sociale.

Mais les amendements reviendront en séance. Le groupe communiste devrait en déposer *« près de deux cents »*, estime Janine Jambu (PCF, Hauts-de-Seine), qui critique, en particulier, l'*« insuffisance des contraintes »* à l'égard des entreprises. Principal orateur des Verts, Jean-Michel Marchand (RCV, Maine-et-Loire), souhaite amender le volet logement, *« trop parisien, trop urbain »*. Dans l'article relatif à la taxe sur les logements vacants, le député écologiste propose d'introduire la notion de *« bassins d'habitat »*, pour prendre en compte l'ensemble des situations en zones urbaines et rurales.

Le député radical de gauche Jean Pontier (RCV, Ardèche) a vivement critiqué le *« durcissement »* du gouvernement à l'égard des associations intermédiaires.

Les députés du Mouvement des citoyens, avec Georges Sarre (RCV, Paris) en première ligne, militent pour faire adopter la réquisition des logements vacants appartenant à des personnes morales, la *« seule »* solution, selon le maire du onzième arrondissement, pour répondre à l'*« urgence »*.

Cl. F et J. F.

Les grands chapitres du texte et les principaux amendements

● **Emploi.** Tout jeune ou adulte chômeur de longue durée ou ayant des difficultés d'insertion professionnelle aura *« droit à un appui personnalisé »*. Pour les jeunes, la loi crée le programme Trace, qui doit proposer un parcours d'insertion pouvant durer jusqu'à dix-huit mois et articulant des stages et des formations en vue d'une qualification professionnelle. Soixante mille jeunes seront concernés sur trois ans. Pour les adultes au chômage depuis plus de six mois, la loi doit élargir l'accès aux contrats de qualification. Les contrats emploi-solidarité (CES) seraient recentrés vers les publics les plus en difficulté. Les contrats emploi consolidé (CEC) seraient pris en charge par l'Etat pour 80 % de leur coût pendant cinq ans pour les personnes les plus en difficulté.

Plusieurs amendements adoptés par la commission spéciale de l'Assemblée nationale visent à renforcer le programme Trace, qui pourrait être prolongé au-delà de dix-huit mois. Une aide financière, en provenance du fonds d'aide aux jeunes (FAJ), pourrait assurer le maintien d'*« un certain niveau de vie »* lorsque le jeune n'est ni employé ni en stage. Le demandeur d'emploi serait autorisé à exercer une activité bénévole dans la mesure où celle-ci est compatible avec sa recherche d'emploi.

● **Logement.** L'instauration de mesures de prévention des expulsions locatives, la réforme des procédures d'attribution de logements sociaux et la création d'une taxe sur les logements vacants constituent les trois points forts du volet logement. Sur les expulsions, le texte propose que le juge d'instance ne puisse se prononcer sur la résiliation du bail qu'à l'issue d'un délai de deux mois après l'assignation, qui devra être communiquée au préfet. Avant d'accorder le concours de la force publique pour expulser, le préfet devra s'assurer qu'*« une offre d'hébergement »* a été proposée.

La réforme des attributions de logement a fait l'objet d'un accord avec le mouvement HLM. Pour améliorer la transparence, un dispositif départemental d'enregistrement de la demande est instauré. Pour décourager la vacance, le gouvernement propose la création d'une taxe annuelle quand un logement est inhabité depuis au moins deux ans. Seules les communes de plus de 200 000 habitants *« où existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande »* seront concernées.

La commission spéciale a adopté 84 amendements. Les députés ont souhaité que la loi d'orientation sur la ville redevienne plus contraignante vis-à-vis des communes qui ne construisent pas, ou trop peu, de logements sociaux. Un amendement propose que les logements intermédiaires, destinés aux classes moyennes, ne soient plus comptabilisés comme du logement social. Un autre vise à limiter le pouvoir des huissiers en matière d'expulsion.

● **Surendettement.** Une réforme de la loi Neiertz de 1989 doit permettre de mieux faire face à l'accroissement des dossiers soumis aux commissions de surendettement. Cette réforme prévoit un moratoire de trois ans avant une éventuelle réduction de dettes. En commission, les députés ont étendu ce moratoire aux créances fiscales, parafiscales et envers les organismes de Sécurité sociale, ainsi qu'aux cas de surendettement liés à un cautionnement. Le montant du *« reste à vivre »* ne pourrait être inférieur au RMI.

● **Minima sociaux.** Le projet de loi prévoit l'indexation de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'allocation d'insertion (AI) sur les prix ainsi que leur revalorisation. Les possibilités de cumuler les *minima* avec une activité à temps partiel doivent être élargies. En commission, les députés ont précisé que l'indexation anuelle sur les prix était un *« minimum »*, n'excluant pas une augmentation supérieure à l'inflation.

Clarisse Fabre, Jérôme Fenoglio et Christine Garin

La CFDT ne veut pas des chômeurs à l'Unedic

LES CONFÉDÉRATIONS syndicales sont vent debout contre le gouvernement, à l'exception de la CGT. L'adoption à l'unanimité, mardi 28 avril, par la commision spéciale de l'Assemblée nationale qui examine le projet de loi contre les exclusions, d'un amendement de Jean Le Garrec (PS, Nord), qui permet aux organisations de chômeurs d'être associées à la gestion des fonds sociaux de l'Unedic, a provoqué leur colère (*Le Monde* du 30 avril). *Les confédérations qui* gèrent le régime d'assurance-chômage, paritairement avec le patronat, voient dans cet amendement une atteinte à leur légitimité et une machine de guerre dirigée contre elles.

La réaction de Nicole Notat ne s'est pas fait attendre. En tant que secrétaire générale de la CFDT, elle a écrit aux autres partenaires sociaux pour leur proposer une rencontre afin de *« confronter leurs points de vue »* sur le sujet. *« Dans un souci d'apaisement et pour mettre un terme à une polémique stérile, la CFDT est disposée à envisager le transfert des fonds sociaux, actuellement gérés par l'assurance-chômage, à l'Etat »*, propose-t-elle notamment. Coup de bluff, ou décision mûrement réfléchie, cette option a le mérite de mettre la balle *dans* le camp du gouvernement. Un premier marché se dessine, qui consisterait en un retrait par le gouvernement de l'amendement Le Garrec, contre un statu quo décidé par les partenaires de l'Unedic.

La réunion suscitée par la CFDT, à laquelle tous les partenaires sociaux ont accepté de se rendre, a peu de chances d'aboutir à un consensus. Si FO, la CFTC et la CFE-CGC sont hostiles, comme la CFDT, à l'admission des associations de chômeurs au sein des conseils d'administration des Assedic, Force ouvrière estime que *« l'Unedic doit conserver toutes ses prérogatives »* et n'est pas favorable au transfert des fonds sociaux vers l'Etat. En juillet 1997, elle avait exprimé des réserves au transfert des mesures d'urgence, décidé par l'Unedic.

LA CGT SE DÉMARQUE

Rappelant qu'elle s'est *« pleinement engagée avec les chômeurs dans leur lutte pour l'emploi »*, la CGT a jugé, le 30 avril, qu'*« elle ne peut qu'approuver la démarche du législateur »*. Opérant un distinguo entre les associations caritatives et de lutte, la CGT estime que *« seules les associations dont se sont dotés les chômeurs pour leurs luttes doivent siéger dans les organismes qui gèrent leurs droits : ANPE, Assedic, Unedic »*. La FSU, l'Union syndicale Groupe des dix, trois unions régionales et la fédération des transports de la CFDT soutiennent l'amendement Le Garrec.

Alain Beuve-Méry

JUSTICE Les syndicats de magistrats organisent, mardi 5 mai, une journée de protestation contre le projet de réforme de la justice présenté par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou. ● AU TRIBUNAL DU MANS, juges et parquetiers estiment que ce texte est « *mal rédigé* » et « *incohérent* ». Ils considèrent que la réforme du parquet est « *inachevée* », dénoncent la création d'un juge des libertés et critiquent l'instauration de commissions d'examen des réclamations des justiciables. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1991, les trois syndicats de magistrats et l'Association française des magistrats instructeurs agiront de concert. Des manifestations seront organisées dans les juridictions. Après le remaniement du texte par la chancellerie, le Syndicat de la magistrature a finalement retiré son mot d'ordre de grève.

Journée de protestation des magistrats contre le projet de réforme de Mme Guigou

Au tribunal du Mans, juges et parquetiers comme bon nombre de magistrats français, qui manifestent le 5 mai à l'appel de leurs syndicats, fustigent le projet présenté par la garde des sceaux. Ils le décrivent comme un « énième replâtrage de la justice », et y voient un texte « mal rédigé » et « incohérent »

LE MANS

de notre envoyée spéciale

« *Mal rédigé* », « *incohérent* », « *parisien et irréfléchi* » : les magistrats du tribunal du Mans n'ont pas *de mots assez durs pour qualifier* le projet de réforme présenté par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. De la réforme du parquet à la création d'un juge des libertés, en passant par l'instauration de commissions d'examen des réclamations de justiciables, chaque disposition de la réforme aiguise leurs critiques. Résolus, comme bon nombre de magistrats français, à participer à la journée nationale d'action et de protestation du 5 mai, les juges et parquetiers du Mans n'ont de cesse de fustiger « *cet énième replâtrage de la justice vendu comme un grand chantier* ».

Depuis que la chancellerie a communiqué ses avant-projets de loi aux juridictions, le tribunal du Mans bruit de commentaires. Certes, les magistrats de cette juridiction moyenne, aux locaux clairs et aérés, attendaient ce projet sans illusions : ici, comme ailleurs, se sont succédé les réformes de la procédure pénale, qui, à peine mises en œuvre, étaient immédiatement chassées par de nouveaux textes. L'annonce d'une grande réforme de la justice, défendue par Jacques Chirac et reprise par Elisabeth Guigou, avait pourtant suscité l'espoir. La lecture des avant-projets de lois n'en a été que plus décevante. « *Sous couvert de faire de la concertation, on nous balance un projet quasi-bouclé, déjà décidé en haut lieu*, résume un magistrat. *On en est déjà au stade de la décision sur un texte qui respire la méfiance de la chancellerie envers la base.* »

Au premier chapitre du mécontentement des magistrats figure la réforme du parquet, jugée inachevée. Il y a bien l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) sur les nominations des parquetiers, susceptible de mieux garantir leur indépendance. *Mais le ministre de la justice garde* le pouvoir de proposer les noms des candidats. « *C'est un peu un faux-semblant*, estime Jean-Claude Thin, procureur du Mans. *L'avis du CSM peut éviter certains abus, mais le système permet toujours au garde des sceaux de conserver la tutelle sur le parquet.* » D'autant que les circulaires de politiques pénales, changées en « *directives* » devraient devenir plus contraignantes qu'elles ne l'étaient jusqu'alors. « *On est loin de l'indépendance promise du parquet* », soupire un magistrat.

A en croire les parquetiers du Mans, la chancellerie ne donnerait d'une main que pour mieux reprendre de l'autre. Comme elle s'y était engagée, Elisabeth Guigou abandonne, dans son avant-projet de loi, la possibilité de donner des instructions individuelles dans les dossiers particuliers, mais elle s'octroie, en contrepartie, le droit d'engager elle-même des poursuites. Bien que la chancellerie ait limité, devant la grogne des magistrats, l'étendue de cette nouvelle prérogative, les magistrats du Mans y restent fermement opposés. « *C'est le mélange total des genres*, estime Christophe Regnard, substitut. *Cela fait du ministre de la justice une sorte de super-procureur général. Tant qu'à intervenir, autant garder les instructions individuelles écrites et versées au dossier, c'est plus clair.* »

Les magistrats du parquet estiment également irréaliste le fait de motiver tous les classements sans suite des plaintes. « *On cochera une croix sur un formulaire dactylographié, comme on le fait déjà aujourd'hui* », soupire le procureur. « *Il faut bien comprendre qu'on ne peut pas motiver les milliers de classements qu'on effectue chaque année, sinon, le parquet exploserait en quinze jours*, renchérit le substitut. *Et puis, comment expliquer directement aux justiciables que leur affaire n'est pas assez grave au regard de certaines autres ?* ». De même, les recours ouverts contre les classements sont jugés « *lourds* » et « *inutiles* ». Les magistrats soulignent qu'aujourd'hui, un justiciable mécontent d'un classement peut faire une citation directe devant le tribunal ou se constituer partie civile, ce qui entraîne automatiquement la saisine d'un juge d'instruction.

Serait-ce la nouvelle place accordée au justiciable dans le fonctionnement judiciaire qui les irrite ? *Toujours est-il que la création de* commissions d'examen de réclamations des justiciables, qui pourront être saisies par toute personne s'estimant « *lésée* » par l'action d'un juge, choque les magistrats du Mans. Tous y voient des « *soviets disciplinaires* », selon le mot de l'Union syndicale des magistrats, l'organisation majoritaire. Considérant que la création de ces commissions est « *maladroite* » voire « *vexante* », les magistrats renvoient la balle à la chancellerie, accusée de ne pas exercer assez de poursuites disciplinaires. « *Qu'on soit plus responsable c'est normal*, reconnaît le substitut Christophe Regnard. *Mais on sait tous qu'il y a des problèmes avec un certain nombre de magistrats, et rien n'est fait. Si davantage de sanctions étaient prononcées, on n'en serait pas là.* »

Reste la réforme de la procédure pénale, qui catalyse tous les mécontentements. Tout en ne remettant pas en cause la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue – « *quoique*, soulignent-ils tous, *cela peut entraver l'enquête, notamment dans les affaires de mœurs* » –, les magistrats stigmatisent la création d'un juge des libertés, chargé, en lieu et place du juge d'instruction, des placements en détention provisoire. Déjà expérimentée en 1993, sous l'appellation de « *juge délégué* », cette nouvelle fonction, qui devrait améliorer les droits de justiciable, est tout bonnement jugée inapplicable.

« UNE MÉFIANCE MANIFESTE »

D'après les textes en effet, la fonction de juge des libertés devra être exercée par un vice-président : or, il n'y a que six magistrats de ce grade au Mans, dont trois, déjà en *charge du tribunal des enfants*, de l'instance ou de l'instruction, ne pourront exercer ces fonctions. « *Restent trois autres magistrats, mais ils siègent en audiences correctionnelles*, explique Eric Varaut, le président du tribunal. *Ils ne pourront donc plus présider les audiences dans les affaires où ils ont été juges des libertés, et le tribunal deviendra vite ingérable.* » Eric Varaut, qui a lui-même été juge délégué en 1993 à Bobigny, n'apprécie pas cette nouvelle réforme, qui ne « *sera qu'une source de complications* ». « *Pour bien faire, il aurait fallu confier la mise en détention à une collégialité de magistrats*, souligne-t-il. *Car on ne voit pas pourquoi un vice-président offrirait plus de garantie pour le placement en détention qu'un juge d'instruction.* »

Les premiers intéressés sont pourtant moins catégoriques. Certes, ils n'apprécient guère les modalités d'une réforme qui signe « *une méfiance manifeste envers les juges d'instruction* ». Mais ils trouvent finalement des avantages à « *être débarrassés de la contrainte morale* » de la mise en détention. Vice-président chargé de l'instruction, Alain Grimaud estime que « *le placement en détention empoisonne l'instruction, parce qu'elle casse la dynamique qui se crée lors de l'interrogatoire* ». Céline Brunetière reconnaît, quant à elle, que, si la réforme du juge des libertés est adoptée, elle se sentira « *plus légère* ». « *Il ne faut pas croire que nous prenons du plaisir à placer sous mandat de dépôt, au contraire. Le juge des libertés ne fera que déplacer la responsabilité, mais au moins je pourrais regarder un mis en examen en détention provisoire et me dire que ce gars-là, ce n'est pas moi qui l'ai mis en prison.* »

Cécile Prieur

Les précédents mouvements

Les syndicats de magistrats n'ont pas manifesté de manière unitaire depuis les mouvements des années 1990-1991. A l'époque, les enjeux étaient tout autre : regroupés dans une intersyndicale qui comportaient également des organisations de fonctionnaires, les magistrats protestaient contre l'indigence du budget de la justice et les promesses non tenues des gouvernements. 2 500 professionnels de la justice avaient ainsi manifesté, le 30 novembre 1990, à l'intérieur et à l'extérieur du Palais de justice de Paris. En 1993, les socialistes avaient été confrontés à une nouvelle fronde de la magistrature mais ce mouvement n'avait pas rassemblé l'ensemble des syndicats de magistrats. Seules l'USM et l'AFMI avaient protesté contre la réforme du code de procédure pénale engagée par MM. Nallet, Sapin et Vauzelle, qui enlevait notamment au juge d'instruction le pouvoir de placer en détention provisoire. Cette disposition avait été abrogée, après les élections législatives du printemps 1993, par le garde des sceaux d'Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie.

« Le parquet se retrouve encadré dans un nouveau carcan »

● **Christophe Regnard, substitut du procureur** : cette réforme n'est qu'un leurre. L'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature pour les nominations des magistrats du parquet, la fin des instructions individuelles, tout ça, on nous le donne pour mieux nous le reprendre par d'autres moyens, par des sanctions disciplinaires, des commissions de recours... Tout montre la défiance envers le parquet dans ce projet, qui se retrouve encadré dans un nouveau carcan. Et le paradoxe, c'est que cette réforme est vendue à l'opinion sous couvert de nous donner plus d'indépendance !

● **Jean-Claude Thin, procureur** : les directives de politique générale, je ne vois pas en quoi cela peut différer des circulaires d'aujourd'hui, sauf à rentrer dans le détail et à se transformer en instructions individuelles. D'ailleurs, si d'un côté, ces instructions sont supprimées, de l'autre on instaure le droit d'action pour le ministre d'engager des poursuites. Du coup, le parquet sera pieds et poings liés, la décision s'imposera à lui. C'est conçu comme une fonctionnarisation du parquet dans ses interventions et son champ d'action.

● **Alain Grimaud, vice-président chargé de l'instruction** : cette réforme n'accroît en rien l'indépendance du parquet. Au contraire, elle signe un effort de recentralisation, une volonté d'encadrement. On a peur du gouvernement des juges, alors on veut reprendre en main la machine. La structure deviendra administrative, les procureurs généraux deviendront les *missi dominici* de la chancellerie. On aura une justice aux ordres avec les quelques électrons libres *que resteront les juges du siège.*

● **Jean-François Delcan, vice-président chargé des audiences correctionnelles** : un des points les plus humiliants de la réforme, ce sont les commissions d'examen des réclamations des justiciables. Les juges ne font pas que des heureux : quand on rend un jugement, on a une chance sur deux de faire des insatisfaits. On peut donc être soumis à toutes les contestations, et les gens pourront saisir cette commission sous n'importe quel prétexte. Ainsi, l'autre fois, je présidais une audience, j'avais un ton un peu incisif, je m'énervais, je sortais un peu de mes gonds. Avec cette commission, on pourrait estimer que j'ai exercé une pression intolérable sur les prévenus. Je me suis mis en défaut et ça pourrait m'être reproché devant ce soviet disciplinaire. Résultat : si la réforme passe, j'adopterai le ton le plus lisse possible.

● **Philippe Dary, juge d'instruction** : je ne me sens pas dépossédé de la mise en détention, parce que c'est toujours une décision difficile à prendre. Mais cette réforme donne le sentiment que les juges d'instruction prennent tous leur pied à mettre quelqu'un en prison, alors que, dans la plupart des affaires, la détention n'est pas contestée, même par le mis en examen. Je pense qu'on nous fait ce mauvais procès parce que ce sont les juges d'instruction qui ont été à l'origine des coups de boutoir envers le monde politique. C'est par eux que les affaires sont arrivées.

● **Céline Brunetière, juge d'instruction** : le plus choquant dans le système du juge des libertés, c'est que ce poste soit confié à un vice-président. *Qu'est-ce que ça veut dire ? Que l'expérience et la sagesse ont brusquement déserté les cabinets d'instruction ?* Je trouve ça vexant et injuste. Cela implique des choses qui sont à la limite de l'avouable, que les juges d'instruction travaillent n'importe comment, qu'ils mettent en détention à tout bout de champ. De toute façon, c'est un système hypocrite : tant que c'est des gens du peuple qui sont en cause, on ne se pose pas le problème de la détention. C'est venu sur le tapis parce que des personnalités se sont retrouvées en prison.

C. P.

Une union syndicale qui masque de profonds désaccords

POINT D'ORGUE d'une grogne *qui n'a cessé de s'amplifier* ces dernières semaines, les magistrats français devaient participer, mardi 5 mai, à une journée nationale d'action et de protestation contre le projet de réforme présentée par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Organisée par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), l'Union syndicale des magistrat (USM, modérée), l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) ainsi de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI), cette journée de protestation devrait permettre aux magistrats d'exprimer leur mécontentement face à un projet qu'ils jugent, en l'état, inacceptable.

Organisations d'assemblées générales et de conférences de presse, votes de motions, démarches auprès des élus locaux ou des parlementaires, renvois des audiences : les magistrats devaient multiplier les actions, mardi 5 mai. L'AFMI a appelé les magistrats instructeurs à ne procéder à aucun acte d'instruction et n'assurer que les urgences comme les placements en détention provisoire.

LES MARCHES DU PALAIS

A Paris, les magistrats devaient se rassembler en robe sur les marches du palais de justice avant que l'USM, le SM et l'AFMI ne se dirigent vers la chancellerie. L'APM devait, pour sa part, se rendre à l'Elysée, afin de remettre un cahier de doléances au président de la République.

Cette journée d'action de la magistrature intervient alors que la chancellerie a déjà renoncé, devant la grogne de la profession, à une série de dispositions contestées. Le droit d'action propre du garde des sceaux a ainsi été sensiblement expurgé, le ministre se gardant la possibilité d'engager des poursuites (*Le Monde* du 28 avril). Elisabeth Guigou s'en est d'ailleurs expliqué dans un courrier adressé, le 28 avril, à l'ensemble des magistrats français. Tout en soulignant que « *les lignes directrices du projet sont fixées et seront respectées* », elle explique avoir « *été sensible à certaines observations* » et avoir modifié ses textes « *pour que leur rédaction ne puisse donner lieu à aucune autre interprétation que celle qu*[elle] *souhaite et qu*[elle a] *mis en pratique* ».

Prenant acte du « *retrait des dispositions les plus choquantes* », le SM a retiré, le 28 avril, le mot d'ordre de grève qu'il avait lancé mais a maintenu, à l'instar des autres organisations syndicales, l'appel à une journée de protestation. Cette union dans l'action masque cependant de profonds désaccords. Tout en contestant la réforme du parquet qui est « *loin de consacrer l'autonomie du parquet promise par l'actuelle majorité* », le SM ne remet pas en cause les *commissions de réclamations des* justiciables, alors que l'USM en fait un *casus belli*. De même, le SM n'est pas opposé à l'instauration d'un juge des libertés, alors que cette disposition est à l'origine de la fronde de l'AFMI. Quant à l'APM, elle rejette en bloc l'ensemble de la réforme considérant que ces projets « *aboutiront à affaiblir l'indépendance de la justice et freiner la lutte contre la délinquance sans renforcer pour autant la présomption d'innocence* ».

C. P.

La commission Attali préconise de moderniser l'enseignement supérieur

Dans un rapport remis à Claude Allègre, le groupe de travail présidé par Jacques Attali dresse un constat accablant d'un système qualifié de « confus, bureaucratique et inégalitaire ». Tout doit être repensé : les objectifs, l'organisation et l'articulation entre les universités et les grandes écoles

Dans le rapport intitulé « Pour un modèle européen d'enseignement supérieur » qui lui avait été demandé par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, en juillet 1997, le groupe de travail présidé par Jacques Attali estime que *« l'enseignement supérieur doit revoir d'urgence ses objectifs et simplifier son organisation »*. Rendu public mardi 5 mai, ce rapport pose un diagnostic accablant, qualifiant le système actuel de *« confus, bureaucratique et inégalitaire »*. Universités, grandes écoles et enseignements technologiques supérieurs constituent, dit-il, *« des sous-ensembles cloisonnés qui ne se ménagent guère »*. Sans remettre en cause *« l'exception française »* des grandes écoles, le rapport préconise une réforme qui les mettrait en cohérence avec les universités. Il propose à cette fin de modifier le cycle des études universitaires. Plutôt bien accueilli par les responsables des grandes écoles, ce rapport est très critiqué par le SGEN-CFDT ; M. Allègre, dans une déclaration au *Monde*, le juge *« astucieux et intéressant »*.

LA COÏNCIDENCE n'est que fortuite. Une semaine après le colloque national sur les lycées, le groupe de travail présidé par Jacques Attali a remis, mardi 5 mai, ses conclusions au ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. Après le second degré, l'enseignement supérieur est soumis au feu croisé des critiques et des propositions de réformes.

En juillet 1997, M. Allègre avait chargé l'ancien conseiller spécial de François Mitterrand à l'Elysée d'étudier un rapprochement entre les universités et les grandes écoles. Il l'avait aussi invité à se pencher sur l'évolution de l'enseignement supérieur en matière d'innovation et d'intégration européenne. Il n'était pas encore question d'une remise en cause du lycée, même si la liaison avec l'enseignement supérieur, après le baccalauréat, reste une préoccupation constante. Les deux commissions – Meirieu et Attali – ont adopté une démarche radicalement différente. La première s'est appuyée sur la consultation de deux millions de lycéens. La seconde, plus classiquement, a procédé à l'audition de responsables administratifs et syndicaux, confronté des points de vue d'experts et abouti à un projet livré clés en mains. Sur le fond, leurs points de vue ne pouvaient se rejoindre, hormis peut-être sur l'orientation des élèves et le *« décloisonnement des savoirs »*.

La commission Attali a, d'emblée, inscrit ses travaux dans une ambitieuse réflexion – à échéance de dix ou vingt ans comme l'avait précisé son président (*Le Monde* daté 22-23 mars). La perspective – lointaine – ne l'empêche pas de considérer que *« l'enseignement supérieur doit revoir d'urgence ses objectifs et simplifier son organisation »* pour s'adapter aux nouveaux *« défis »* de la *« révolution des technologies de l'information, à la diversification des trajectoires professionnelles, aux exigences de la formation en permanence et au bouleversement des savoirs »*.

Le diagnostic porté sur le système d'enseignement supérieur, *« devenu, avec le temps, confus, bureaucratique et inégalitaire »*, reste accablant. Sur bien des points, il rejoint le constat dressé par tous ceux qui, dix ans après l'opération Université 2000, se sont penchés sur l'enseignement supérieur pour évaluer les conséquences de l'évolution des effectifs : les commissions Laurent et Fauroux, puis les Etats généraux de l'université lancés par François Bayrou, dont la plupart des conclusions sont, il est vrai, restées lettre morte.

Dans un style différent, le comité composé de quinze universitaires et chefs d'entreprise ne s'est pas encombré de précautions pour opposer *« une université peu préparée à la modernisation »* aux grandes écoles, *« une machine de reproduction des élites »* au recrutement *« socialement déséquilibré »*. Pour le rapport, en définitive, *« universités, grandes écoles, et enseignement technologique supérieur ne constituent pas les pièces complémentaires d'un ensemble cohérent (...) mais bien des sous-ensembles cloisonnés qui ne se ménagent guère, provoquant une déperdition de moyens et de talents »*.

Face à un tel constat, les propositions avancées sont-elles de nature à modifier radicalement la situation ? A l'égard du système des grandes écoles, la commission s'est cantonnée dans une certaine prudence. Toute proposition de rupture ou de chamboulement a été écartée. Malgré les inquiétudes exprimées à l'origine, leurs responsables en sortiront rassurés. Même si la commission Attali se prononce pour une unification progressive avec les universités, *« l'exception française »* n'est pas fondamentalement remise en cause.

Pour sortir de cette dualité de système, la commission, en définitive, a préféré dégager des *« critères de convergences »* pour réunir deux mondes qui s'ignorent, voire s'opposent. La formule de M. Attali n'est pas anodine. Elle devrait aussi servir à jeter les bases du chantier de l'harmonisation européenne des formations, que M. Allègre souhaite ouvrir lors du colloque prévu les 24 et 25 mai à la Sorbonne.

Parmi toutes ses recommandations, la modification du cycle des études, selon le système *« 3,5 ou 8 »*, se rapproche le plus de cet objectif. Elle introduit aussi les changements les plus radicaux dans l'organisation universitaire. Avec le premier diplôme de licence, il s'agirait, explique le rapport, de veiller à ce que *« tout étudiant devra être assuré de quitter l'enseignement supérieur avec un diplôme à valeur professionnelle. Et chacun devra pouvoir revenir vers l'université tout au long de la vie pour atteindre un niveau équivalent au moins à Bac+3 »*.

Les syndicats n'ont pas tardé à stigmatiser les dangers d'un allongement des études avec une refonte du contenu et des méthodes d'enseignement. Une formule qui, selon eux, ne s'attaque pas fondamentalement à l'échec et aux abandons en premier cycle. Les propositions formulées à l'égard de l'organisation des universités pourraient bien, elles aussi, susciter de vives réactions. Tout en affirmant la nécessité de renforcer l'autonomie des établissements, la commission suggère la création de huit *« pôles universitaires provinciaux »*. Par souci de *« cohérence »*, il s'agirait de rationaliser les moyens en évitant les concurrences pour favoriser l'émergence de départements d'excellence judicieusement répartis.

CHIFFON ROUGE

Le groupe d'experts s'est attaqué à la loi Savary à propos de l'élection des présidents d'universités, un chiffon rouge brandi devant les syndicats. Ces derniers devraient aussi réagir à la création d'une agence supérieure d'évaluation, dont la mission serait d'établir une *« classification publique des départements »* avec des *« conséquences financières automatiques et immédiates sur le budget de l'établissement évalué »*.

Bien que ce passage du rapport soit assez bref, la commission Attali reconnaît que *« ces réformes ne pourront évidemment être réalisées à coût constant. L'enseignement supérieur ne conservera une place de premier plan que si la nation y consacre des moyens croissants et mieux répartis »*, précise-t-elle en n'excluant pas le recours aux financements privés des entreprises et des collectivités locales.

« Si ce rapport, après d'autres, devait être relégué sur quelque étagère, si une réforme majeure n'était pas entreprise rapidement et durablement, le pays perdrait toute chance d'utiliser le formidable potentiel de sa jeunesse et glisserait sur la pente d'un irréversible déclin », conclut M. Attali. Après le laborieux consensus obtenu pour achever la réforme pédagogique, il n'est pas sûr que ministère, syndicats et présidents soient prêts à de nouveaux chambardements. En revanche, M. Allègre, qui a suivi, pas à pas, l'évolution des travaux de la commission, a trouvé *« astucieux et intéressant »* un rapport qui ne provoque pas de *« bouleversement »* (*lire page 11*). Son souci est plutôt d'apaiser les craintes formulées à l'égard des formations courtes, à bac + 2. *« Bien sûr, je n'y toucherai pas »*, nous a-t-il indiqué mercredi 5 mai. Une façon de prévenir tout risque de début d'incendie dans les universités.

Michel Delberghe

Des universitaires et des chefs d'entreprise

Prévue pour dix-sept personnes, la commission présidée par Jacques Attali a connu les défections de Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, et de Denis Kessler, directeur général d'AXA. D'autres chefs d'entreprise ont, en revanche, suivi régulièrement l'évolution des travaux : Pascal Brandis, PDG de Genset, Serge Feneuille, conseiller du président de Lafarge, Michel-Edouard Leclerc, président de Galec, Colette Lewiner, PDG d'Eurisys-consultants, Francis Mer, PDG d'Usinor, et Jérome Monod, président de la Lyonnaise des Eaux-Suez.

A leurs côtés siégeaient des universitaires : Georges Charpak, Prix Nobel, Axel Kahn, directeur de l'unité 129 de l'Inserm, Nicole Le Douarin, professeur au Collège de France, Julia Kristeva, professeur à Paris-VII, Michel Lazdunski, professeur à l'Institut universitaire de France, Christiane Marchello-Nizia, professeur à l'Ecole normale supérieure, René Pellat, professeur à l'Ecole polytechnique, et Alain Touraine, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Le « 3, 5 ou 8 », une nouvelle organisation des études

ON attendait ses propositions sur le rapprochement des universités et des grandes écoles. La commission Attali est allée au-delà des attentes en bâtissant une nouvelle architecture des études dans l'enseignement supérieur qui risque fort de réveiller des polémiques. Un an après l'adoption définitive de la réforme pédagogique des premiers cycles, le *« système 3, 5 ou 8 »* risque de chambouler un peu plus un système qui n'en finit pas de se transformer.

Pour ses auteurs, la formule est d'abord une base de discussion pour une éventuelle harmonisation européenne. Elle est surtout censée introduire un peu de *« lisibilité »* dans le maquis des formations, des diplômes, des qualifications. Elle présenterait, de surcroît, l'intérêt de favoriser les *« passerelles »* et les reconnaissances de diplômes entre les étudiants des universités et des grandes écoles.

Après d'âpres discussions internes, la commission a dégagé un accord sur deux niveaux de qualification : l'un à trois ans avec la licence ; l'autre à cinq ou huit ans avec la nouvelle maîtrise ou le doctorat. Cela reviendrait à supprimer l'actuel système français en trois cycles, caractérisé par un diplôme, chaque année, de bac + 2 à bac + 5, avant la thèse de doctorat de troisième cycle. Selon la commission, le premier pallier de la licence devrait permettre *« à chaque étudiant de pouvoir quitter l'enseignement supérieur avec un diplôme à valeur professionnelle »*. Les étudiants pourraient reprendre leur cyle après une interruption, sans perdre le gain de leurs acquis ; la scolarité s'effectuerait par petits groupes, comme dans les classes préparatoires.

A l'inverse des BTS, cantonnés dans la filière courte à bac + 2, une troisième année, par alternance, serait proposée aux étudiants d'IUT afin de faciliter des poursuites d'études. De même, les élèves des grandes écoles, issus des classes préparatoires, devraient passer la licence pour accéder au cycle suivant.

Cette licence confirme-t-elle la tendance à l'allongement des études ou revient-elle à régulariser la situation d'un grand nombre d'étudiants qui passent leur DEUG en trois ans ? Pour éviter toute réaction intempestive, la commission a confirmé le maintien du DEUG, qui ne serait plus, comme il l'est partiellement aujourd'hui, un obstacle pour accéder à l'année supérieure. A l'issue de ce premier cyle, l'étudiant se verrait proposer le choix d'intégrer la nouvelle maîtrise à bac + 5 ou une formation longue conduisant au doctorat. Là aussi, pour éviter tout risque d'*« explosion »*, le président de la commission a pris soin de préciser que *« la nouvelle maîtrise sera accessible à tout étudiant ayant obtenu la licence »*. Des stages, des travaux de recherche ou des études complémentaires sont aussi prévus dans ce cycle qui nécessite une adaptation des filières professionnelles (IUP, MST...). Quant au doctorat, dont les universités conservent le monopole, il ne concernera qu'une *« fraction limitée des titulaires de la licence »*.

Pour l'heure, le système suscite plus de scepticisme que d'enthousiasme chez les présidents d'université comme dans les instances du patronat invitées à renégocier les nouvelles qualifications dans les conventions collectives. Un risque que les syndicats se refusent à courir en craignant une dérégulation du système, et surtout une déqualification des diplômes.

M. D.

Les principales mesures du rapport

RENDRE sa cohérence à un système *« confus »*, à *« l'excellence fragile »*, est la première ambition avancée par le rapport de Jacques Attali et de sa commission. Dans cet enseignement supérieur rêvé, *« chaque étudiant pourra passer d'un établissement à l'autre et tous pourront être comparés »*.

● Cet objectif se traduit par l'élaboration d'**une carte universitaire nouvelle**, divisée en huit grandes provinces, d'où émergeront quelques pôles d'excellence baptisés *« pôles universitaires provinciaux »* (PUP). Cela prendra *« nécessairement du temps »*. Un PUP pourra réunir, par réseaux, *« des lieux d'enseignement géographiquement éloignés, y compris appartenant à des pays voisins »*.

● Décentralisée, fondée sur la politique contractuelle (sur des périodes de quatre ans), la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur donnera **une plus large marge de manœuvre aux établissements** en matière de définition des cursus. Grandes écoles et universités deviendront propriétaires de leurs locaux.

● **Les présidents d'université** élus pour quatre ans, et non cinq ans, avec un mandat renouvelable une fois, devront être désignés par deux collèges, le second représentant le monde scientifique, économique, associatif et syndical. Doté de pleins pouvoirs de gestion, le président décide de l'affectation des personnels *« qui dépendent directement de lui »*.

● **L'évaluation des établissements** devra être revue : une *Agence supérieure d'évaluation* (ASE) aura pour mission *« d'établir une classification publique des départements d'université et des grandes écoles »* et évaluera entièrement le système tous les cinq ans. Elle sera constituée d'enseignants, de chercheurs, de gestionnaires, d'*« hommes d'entreprise »*, recrutés pour cinq ans *« avec un statut élevé »*. Chaque rapport, diffusé sur Internet, aura des *« conséquences financières automatiques et immédiates sur le budget de l'établissement évalué »*. Enfin, l'évaluation des enseignants eux-mêmes devra tenir compte de leurs *« qualités pédagogiques »*, sur lesquelles les étudiants seront interrogés par écrit.

Par ailleurs, le rapport Attali préconise *« une réforme urgente des cursus »* :

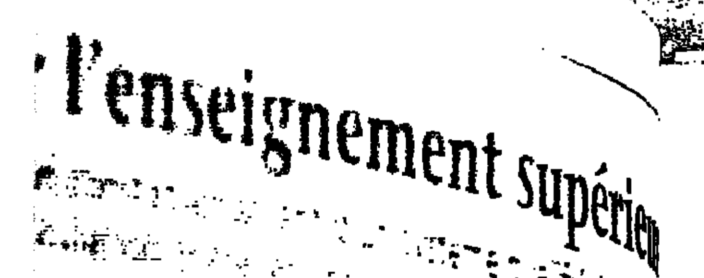
● **Deux niveaux de qualification** devraient remplacer les paliers DEUG, licence, maîtrise, doctorat, l'un à trois ans, l'autre à cinq ou huit ans, le déjà fameux *« 3, 5 ou 8 »*. *« Le premier niveau est la licence. (...) Bac + 3 est le premier niveau le plus judicieux »*. Le second conduira soit à une « nouvelle maîtrise » (formation de deux ans à vocation professionnelle), soit à un doctorat en cinq ans. La licence est fondée sur un système *« très flexible d'unités de valeur capitalisables »*, avec un premier semestre qualifié de *« véritable plate-forme d'orientation »*.

● **Le cas particulier des études médicales** : dans les trois premières années, les formations médicale et biologique seront regroupées en vue de la délivrance d'un nouveau diplôme de *« licence biomédicale »*, destiné aux étudiants des professions médicales et paramédicales. La formation médicale proprement dite ne commencera qu'en quatrième année, le *numerus clausus* ne s'appliquant qu'à la fin de la licence et non en fin de première année.

En ce qui concerne le rapprochement grandes écoles-universités, sujet originel du rapport, M. Attali souligne qu'il s'établira de fait par le nouveau rythme des cursus à trois, cinq ou huit ans, ainsi que par l'ouverture de la haute fonction publique aux meilleurs étudiants de l'université, par le biais de jurys *ad hoc*. Enfin le rapport Attali suggère d'organiser la mobilité des enseignants et des étudiants entre ces deux formes d'enseignement supérieur. Des campus communs pourraient être créés à Lyon, Strasbourg, Grenoble, Toulouse, Lille, Rennes.

Contrairement à Philippe Meirieu et ses propositions pour le lycée, Jacques Attali prévient que *« ces réformes ne pourront évidemment être réalisées à budget constant »*.

B. G.





Grandes écoles : revoir et diversifier le recrutement et la formation

« UN enfant scolarisé dans le primaire dans une banlieue défavorisée n'a pratiquement plus aucune chance d'accéder à une très grande école. » La formule de Jacques Attali fait mouche. Exception française, l'institution de la grande école contribue, toujours davantage depuis l'après-guerre, à creuser un *« extraordinaire fossé »* dans la société, où les enfants des élites *« monopolisent le meilleur de l'enseignement supérieur »*.

Si elles remplissent, comme l'Etat leur en a assigné le devoir, ce rôle de formation des élites, les grandes écoles s'acquittent de cette tâche dans le cercle étroit de quelques familles sociales. La thèse de la « reproduction » des classes dirigeantes, chère à Pierre Bourdieu, s'applique plus que jamais dans ces établissements prestigieux, où le malthusianisme est de règle : alors qu'en un siècle le nombre des étudiants a été multiplié par quarante, celui des élèves des écoles d'ingénieurs ne l'a été que par quinze.

Tout différencie encore les grandes écoles de l'université : la sélection, les diplômes, la professionnalisation de l'enseignement, mais plus encore le coût des études, la gestion des établissements, la recherche, le cadre de vie des étudiants. Pourtant ces critères ne suffisent pas à établir avec certitude ce qu'est une grande école, note le rapport Attali. Mis à part les quelques établissements que l'on compte sur les doigts de la main, cette appellation peut s'appliquer, au sens large, aux cent soixante établissements de la Conférence des grandes écoles.

Le contenu de l'enseignement dispensé *« n'est pas non plus toujours à l'abri de critiques »*, indique M. Attali. Insuffisance de la recherche, portion congrue réservée à l'enseignement concret, absence d'enseignement sur la propriété intellectuelle ou le droit social, manque de développement des capacités d'innovation, sont quelques-unes des lacunes de fond relevées.

Comment, dès lors, remédier à ces dysfonctionnements d'ordre social, culturel, voire gestionnaire ? M. Attali, s'il ne peut dénier que les grandes écoles *« continueront à être l'un des viviers privilégiés de recrutement de l'élite technicienne »*, préconise d'en revoir et d'en diversifier les modes de recrutement. Ainsi, les étudiants issus des formations technologiques, dont l'origine sociale est plus diversifiée que ceux des filières générales, devraient avoir un accès beaucoup plus large aux grandes écoles d'ingénieurs et de commerce, par le biais de concours réservés. Les concours, en général, devraient comporter une plus grande part *« de contrôle continu, d'oraux, d'entretiens »*.

M. Attali recommande enfin que tout diplômé de grande école ait eu *« un contact prolongé et fructueux avec la recherche »*. Les « nouvelles maîtrises », dont il souhaite la création, et les écoles doctorales pourraient être développées avec l'université, tandis que se renforceraient les liens avec les universités étrangères. Toutes les écoles, et leurs cursus, *« seront soumises à l'évaluation périodique de l'Agence supérieure d'évaluation* [ASE] *en association avec la Commission du titre d'ingénieur »*, sans que M. Attali précise si cette évaluation aura des conséquences précises.

Béatrice Gurrey

Socialement marquées

Révélée par un rapport de Claude Thélot et Michel Euriat de l'ancienne direction de l'évaluation du ministère de l'éducation (*Le Monde* du 30 août 1995), la « fermeture sociale » progressive qui touche les grandes écoles est reprise par le rapport Attali. Ainsi, les enfants de cadres supérieurs représentent près de la moitié des élèves de classes préparatoires, contre 7 % pour les enfants d'ouvriers, alors que ces derniers représentent plus de 37 % des jeunes de leur classe d'âge.

L'essentiel des élèves de l'X ou de Normale sup viennent d'une dizaine de lycées, pointe encore le rapport. Et si, en 1950, près de 30 % des élèves de Polytechnique, de l'ENA, de l'ENS et de Centrale venaient des milieux populaires, ils ne sont plus que 9 % aujourd'hui, alors qu'ils sont 50 % dans l'université et 68 % par classe d'âge. Enfin les écoles d'ingénieurs et de commerce sélectionnent chaque année environ 124 000 étudiants, principalement à partir des 80 000 élèves des classes préparatoires.

L'Ecole polytechnique et l'ENA, symboles du changement

PEUT-ON envisager une réforme de l'enseignement supérieur sans toucher aux symboles de la formation des élites que sont l'Ecole polytechnique et l'Ecole nationale d'administration (ENA) qui *« pilotent »* l'ensemble du système éducatif ? Est-il possible de s'attaquer à ces deux institutions sans provoquer une levée de boucliers des grands corps de l'Etat ? Sur la pointe des pieds, la commission présidée par Jacques Attali, lui-même polytechnicien et énarque, a osé s'attaquer à ces *« machines de reproduction des élites »* sans aller toutefois jusqu'à en remettre en cause les fondements.

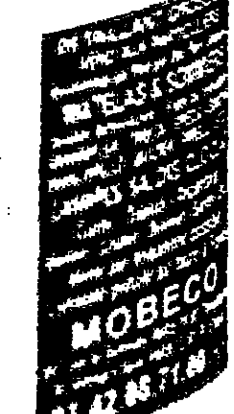
La commission Attali considère *« que la réforme de Polytechnique rencontrera un écho très puissant et servira d'exemple aux autres écoles d'ingénieurs, en raison de l'excellence de son corps enseignant et de son recrutement. »* Avec la suppression du service national, la période semble *« propice »* à une réforme *« radicale »* par ailleurs engagée depuis l'adoption de nouvelles orientations validées par le ministère de la défense, son autorité de tutelle.

La commission suggère le recrutement progressif d'une quarantaine d'élèves, sur une promotion de quatre cents élèves, provenant des classes préparatoires technologiques (PT) et techniques des sciences de l'ingénieur (TSI). Des concours spéciaux seraient aussi ouverts à des diplômés de l'université, titulaires de la nouvelle licence, ainsi qu'à des élèves d'IUT, ou à ceux des classes de biologie, de chimie et de physique. L'année du service national serait remplacée par *« quelques mois de service civique »*, selon un processus déjà en cours avec l'affectation de jeunes polytechniciens dans les quartiers sensibles.

La principale réforme concerne la dissociation du rang de classement des meilleurs à la sortie des études d'avec le recrutement dans les grands corps d'Etat. Pour Jacques Attali, il s'agit de casser ce lien réservé pour ouvrir la haute fonction publique à d'autres catégories d'étudiants, y compris de l'université.

La même volonté de décloisonnement est formulée à l'égard de l'ENA qui doit s'adapter *« pour accompagner la transformation radicale du rôle de l'Etat qui commence. »* Le président de la commission propose de réorienter les postes de sortie et *« d'attirer des candidats de valeur, par une égalité de traitement reconnue aux élèves venant du privé et du monde associatif. »* A l'entrée, le recrutement serait diversifié par la mise en place de centres de préparations régionaux adossés aux universités. M. Attali suggère la réduction, d'un tiers en trois ans, des promotions actuelles, *« trop nombreuses au regard des besoins réels de l'Etat »*.

M. D.



Pour M. Allègre « la nouvelle architecture ne provoque pas de bouleversement majeur »

DANS une déclaration faite au *Monde* mardi 5 mai, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, juge le travail de la commission Attali *« intéressant et astucieux. »* Il considère en effet *« que la nouvelle architecture des études* [le système 3, 5 ou 8], *sans provoquer de bouleversement majeur, introduit des changements notables. »* M. Allègre évoque notamment certains pistes de réflexion qui, selon lui, *« peuvent améliorer la mobilité des étudiants entre les grandes écoles et les universités, fait entrer les grandes écoles dans la mobilité européenne par la validation de leurs diplômes et, d'une manière générale, favorise la mobilité des étudiants en Europe. »*

Tout en réaffirmant son souci de ne pas toucher aux DEUG ainsi qu'aux filières courtes (IUT, BTS), il estime que la nouvelle licence à bac+3 proposée par la commission Attali *« avantage les étudiants qui ne seront pas arrêtés par la barrière du DEUG et bénéficieront de la capitalisation des acquis. »* En évitant le redoublement – une grande majorité des étudiants obtiennent le DEUG en trois ans – M. Allègre considère même, et paradoxalement, que l'obtention de la licence en trois ans pourrait même *« raccourcir les études »*.

Si M. Allègre n'envisage pas de s'attaquer à une modification de la loi Savary concernant notamment l'élection des présidents d'universités, il juge en revanche très positives les propositions de rapprochement avec les grandes écoles. *« Les négociations vont pouvoir commencer bientôt entre les présidents et les directeurs et le ministre jouera un rôle d'arbitre »*, nous a-t-il précisé à propos de l'ouverture du recrutement des écoles aux diplômés de l'université, comme sur l'introduction d'une formation à la recherche dans les écoles d'ingénieurs. Dernier élément enfin qui intéresse le ministre dans ses futures négociations avec ses collègues européens : *« la nouvelle maîtrise, à bac+5, pour les universités et les grandes écoles nous situe sur un standard international avec les Allemands et les Italiens. »*

M. D.

« Pertinent » selon Pierre Faurre, « de mauvaises bases », selon le SGEN

● **Pierre Faurre, président de l'Ecole polytechnique :** *« Les inquiétudes évoquées par certains lors de la création de la commission Attali me paraissent aujourd'hui totalement infondées. On a dit que cette commission pouvait remettre en cause le principe des grandes écoles. Il n'en est rien. Les orientations qu'elle propose sont tout à fait pertinentes. Ce sont des évolutions qu'il convient de mener.*

» Une partie du chemin a déjà été accomplie à Polytechnique. Un grand nombre de propositions formulées par la commission (l'internationalisation, le cursus en trois ans et le remplacement du service national par une formation humaine...) vont dans le sens de la dynamique créée par le schéma directeur de l'école adopté en 1993 et de récentes orientations validées par le ministre de la défense. Nous avions également lancé le processus d'ouverture aux étudiants étrangers, avec la volonté de passer de trente en 1998 à une centaine dans les années futures. Pour 1999, nous avons prévu d'admettre une vingtaine d'étudiants des classes préparatoires technologiques (PT) et nous mettrons en chantier dans les mois qui viennent les autres propositions de la commission. »

● **Bernard Saint-Girons, premier vice-président de la conférence des présidents d'université :** *« La réflexion sur la mobilité des étudiants, l'harmonisation des systèmes de formation, la validation des acquis en Europe mérite une attention certaine. Nous ne pouvons plus raisonner en termes hexagonaux. Ce rapport est un élément de la réflexion. Il introduit des éléments d'analyse, mais ne clôt pas le débat. Que peut-on faire pour mieux assurer la formation des jeunes dans un cadre européen réel ? Pour répondre à ces questions, il faut se donner du temps et avancer avec beaucoup de pragmatisme. Pour notre part, nous serons plus attentifs à la volonté politique qui se dégagera du colloque européen de la Sorbonne, les 24 et 25 mai. »*

● **SGEN-CFDT :** *« La concertation préalable au rapport a été limitée et cavalière. Le rapport, dans le plus pur style de haut fonctionnaire, livre un système tout ficelé dans lequel il n'y a aucune place pour les acteurs sociaux (...). Les étudiants ne sont pas au centre du dispositif et l'importance des conditions d'études est niée. Le constat véridique des taux d'échecs des étudiants ne débouche sur aucune proposition sérieuse. Ce n'est pas en allongeant la durée des études qu'on lutte contre l'échec ou que l'on résoud le problème des poursuite d'études des bacheliers technologiques. Le SGEN a toujours demandé une politique universitaire à long terme et une Europe de l'enseignement supérieur. Mais le rapport Attali n'en offre pas les bases adéquates. »*

Vingt ans après, l'enquête sur l'assassinat du communiste Henri Curiel n'a pas abouti

Les amis du fondateur du réseau Solidarité saluent sa mémoire

Vingt ans après l'assassinat à Paris, le 4 mai 1978, du militant communiste et humaniste Henri Curiel, l'identité des commanditaires reste un mystère. Les amis de celui qui fonda le Mouvement égyptien de libération nationale, fut membre du réseau Jeanson de soutien au FLN et organisa des pourparlers israélo-palestiniens à partir de 1976, se sont rassemblés, lundi 4 mai à Paris, pour saluer sa mémoire.

ILS ÉTAIENT une poignée. Pendant des années, ils ont utilisé des pseudonymes, fabriqué des faux-papiers, couru de boîte postale en cabine téléphonique, allant de café en café. Leur travail était clandestin. Il fallait ne rien dire, ne rien partager. Ne pas croire non plus en l'imminence de la *« révolution »*. Non, il fallait simplement aider des hommes et des femmes à rester en vie quand ils retourneraient combattre dans leur pays, en Afrique du Sud, au Chili, en Argentine, au Mozambique, en Angola. Simplement les aider à ne pas tomber trop vite, car une chose était sûre : tôt ou tard, ce qui les attendait là-bas, c'était la mort ou la torture.

Ils étaient une poignée à Paris : jeunes communistes, prêtres ouvriers, syndicalistes, militants chrétiens, exilés égyptiens à vivre dans l'enthousiasme, l'inquiétude, parfois un certain sentiment d'usure. Leur réseau de soutien s'appelait Solidarité et ils se souviennent d'un sourire, celui d'un homme qui les « dirigeait » : Henri Curiel, assassiné le 4 mai 1978 au rez-de-chaussée de son immeuble parisien, par deux tueurs professionnels. Il était tombé, l'agenda à la main.

Henri Curiel avait fasciné. De l'Egypte où il était né, il avait gardé le sentiment qu'il était avant tout urgent d'agir : qu'importent les moyens, on inventerait en marchant. Le fils de banquier, élevé chez les jésuites français, entre dans l'âge adulte saisi à la gorge par ce qu'il voit dans son pays. Dans les années 30, un âne se loue plus cher qu'un homme, l'espérance de vie moyenne d'un Egyptien ne dépasse pas les vingt-sept ans. Les propriétés de coton sont immenses, les fortunes aussi. Curiel lit Proust en français, traduit Marx en arabe, mais il parle mal l'arabe.

« TOUJOURS UNE RÉPONSE »

En 1940, il veut s'engager dans l'armée française avant la débâcle, on le refuse. Communiste, il crée le mouvement égyptien de libération nationale et son homologue au Soudan. Juif, il ne se sent ni sioniste ni antisioniste mais soutient le plan de partage des Nations unies en 1948 et la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël. Arrêté, interné deux ans dans un camp, puis expulsé par le roi Farouk vers l'Italie, Henri Curiel entre en France en clandestin.

Et c'est en clandestin qu'il intègre le réseau Jeanson de soutien au FLN, pendant la guerre d'Algérie. Arrêté, emprisonné à Fresnes pendant deux ans, Henri Curiel échappe à l'expulsion grâce à de solides amitiés gaullistes – il rendit des services à la France libre au Caire. Le *communiste égyptien était déjà méprisé* par les « partis frères » lorsqu'il applaudit des deux mains l'arrivée au pouvoir de Nasser. Comme le raconte l'écrivain Gilles Perrault dans une biographie (*Un homme à part*, éditions Barrault, 1984), Henri Curiel comprend avant les autres l'importance des mouvements de libération nationale dans le tiers-monde. Son Internationale, Henri Curiel, lui, est prêt à la bâtir. Elle est faite de bric et de broc, de bénévolat et d'un idéalisme qui pouvait faire sourire. Mais elle marche. Au risque d'être incomprise, ou menaçante.

« Le génie d'Henri, c'est qu'à la question " qu'est-ce qu'on peut faire ? ", il trouvait toujours une réponse », disent ses compagnons. Un *mouvement latino-américain* a besoin de cartes d'état-major. Curiel les apporte vingt-quatre heures plus tard. *« Il les avait trouvées à l'IGN. C'était sa force : les solutions étaient toujours plus simples qu'on ne l'imaginait. »* Des militants de l'ANC ne pouvaient pas sortir de Soweto sans « passe », *« on leur fabriquait de faux papiers. On proposait des choses toutes bêtes, pratiques, qui permettaient aux militants de démarrer une action »*, dit Joyce Blau, ancienne bénévole.

De 1962 à 1975, le réseau Solidarité fonctionne comme un prestataire de services : on apprend aux militants venus à Paris comment déjouer une filature policière, tirer des tracts avec du matériel léger, voire même le maniement d'explosifs.

« Henri avait une grande culture, du flair politique. Mais il n'était pas pleinement un idéologue ou un théoricien. Pour lui, tout ce qui pouvait aider à l'indépendance d'un pays était essentiel. Après, c'était l'affaire du pays de choisir son orientation », soutiennent ses amis. *« " J'aide et je ne vous fais pas la leçon révolutionnaire ". c'était un peu notre mot d'ordre*, se souvient un compagnon, Jean Tabet. *Moi, j'étais un communiste hanté par le stalinisme, lui non, il ne voulait pas voir. » « Disons que sa fidélité pour l'URSS était un peu abstraite*, rectifie un proche. *Il était orthodoxe et dissident. Il faut regarder son attachement à l'URSS comme un Egyptien pouvait regarder un grand pays du " tiers-monde " décoller. »*

« DANS UNE LUTTE COMMUNE »

Solidarité, *« du jamais vu et du jamais refait »*, résume Michel Rogalski, benjamin du groupe. *« C'était quelque chose d'incroyable. On était ouvert au monde. Ça dépassait l'antiracisme, l'antifascisme, des quatre coins du monde ; on était dans une lutte commune*, s'émerveille Jean Tabet. *On substituait la solidarité à la charité. On était loin de l'humanitaire des années 80. »* Le 4 mai 1978, lorsque Henri Curiel tombe sous les balles, Solidarité n'existe plus. Ses amis se souviennent d'un homme de soixante-quatre ans allant faire du yoga, toujours occupé, appelé à un autre combat. Depuis 1976, Henri Curiel avait réussi à convaincre Israéliens et Palestiniens à venir se parler, dans le plus grand secret, dans une maison à la campagne de la région parisienne. Pierre Mendès France accepta de présider les rencontres. Le Palestinien Issam Sartaoui, émissaire de Yasser Arafat, et le général israélien Matti Peled se sont ainsi vus plusieurs fois *« et Henri, une fois la première demie-heure écoulée, prenait soin de s'éclipser »*, précise Henri Hazan, un autre compagnon.

En 1976, une enquête de l'hebdomadaire *Le Point* accuse Henri Curiel d'être le *« patron des réseaux d'aides aux terroristes »* et l'on pense immédiatement aux Brigades rouges, à la bande à Baader, *« tout ce qu'il exécrait, c'était la stupidité même »*, témoignent ses amis. Le crime a-t-il été commandité par l'Afrique du Sud, par des opposants israéliens ou palestiniens à ce qui préfigurait déjà les pourparlers de paix ? *« Il y a eu un consensus dans le monde du renseignement, une conjonction de désirs homicides »*, soutient Gilles Perrault.

L'enquête judiciaire n'a jamais abouti. Les amis, eux, se sont réunis, lundi 4 mai, devant le 4, rue Rollin à Paris, pour saluer une nouvelle fois *« la mémoire d'Henri »*, vingt ans après sa mort, et défendre une exigence internationaliste qu'ils jugent plus pressante encore. *« Quand on voit les intégrismes, les mafias, le capitalisme prospérer à l'échelle internationale, devrait-on encore rester empêtrés dans nos combats nationaux ? »*, s'interroge Jean Tabet.

Dominique Le Guilledoux

Commémoration, témoignages et débats

En célébration du vingtième anniversaire de l'assassinat d'Henri Curiel, un rassemblement a eu lieu, lundi 4 mai à 18 heures, devant le 4, rue Rollin, dans le cinquième arrondissement de Paris. Le 30 mai, d'anciens compagnons témoigneront du parcours politique et militant d'Henri Curiel, de 9 h 30 à 18 heures, au FIAP, 30, rue Cabanis, dans le quatorzième arrondissement de Paris.

Les Rencontres internationales Henri Curiel organisent par ailleurs un colloque intitulé « Crise et avenir de la solidarité internationale : des brigades internationales aux sans-papiers », du 17 au 22 novembre, à l'Espace Grésillons, 30-40, rue François Kovac, à Gennevilliers. Renseignements : 01-45-80-81-88.

Les enseignants d'Ile-de-France manifestent aux côtés des grévistes de Seine-Saint-Denis

MALGRÉ L'ANNONCE, jeudi 30 avril, d'un nouveau plan de rattrapage de 3 000 postes en trois ans pour la Seine-Saint-Denis (*Le Monde* du 3 mai), plus de 90 établissements de ce département devaient être en grève mardi 5 mai. Un appel intersyndical (*FSU, FO, CGT, SUD*, CFDT, CNT) à la *« grève totale »* a été lancé pour ce même jour dans les trois académies de l'Ile-de-France et une manifestation devait être organisée à Paris pour réclamer un collectif budgétaire et des moyens supplémentaires pour la prochaine rentrée. *« Tout montre qu'il faut aujourd'hui maintenir la pression sur le ministre pour consolider et améliorer les résultats obtenus »*, soulignent les signataires de l'appel.

Tout en reconnaissant que le nouveau plan ministériel représente *« une avancée substantielle »*, l'assemblée générale des établissements en grève de Seine-Saint-Denis, réunie lundi 4 mai, s'est inquiétée du financement et de la répartition des moyens alloués et a réclamé que les 5 000 emplois-jeunes prévus *« soient remplacés par des postes statutaires »*. *« Nous demandons à être reçus par l'un des ministres, Claude Allègre ou Ségolène Royal, afin que soit établi un calendrier précis de ce nouveau plan »*, indique l'une des porte-parole de l'assemblée générale pour qui les *« 3 000 postes ne suffiront pas à faire baisser sensiblement les effectifs par classe et à changer l'école »*. L'inspection académique, chargée de la mise en œuvre du plan de rattrapage, a invité les représentants des personnels et des parents d'élèves à un groupe de travail, mercredi 6 mai.

MM. Léotard et Gaudin témoigneront au procès de l'affaire Yann Piat

MALGRÉ les réticences des intéressés, le président de la cour d'assises du Var, Dominique Bréjoux, a fixé, lundi 4 mai, au vendredi 15 mai l'audition, comme témoins, des anciens ministres François Léotard et Jean-Claude Gaudin au procès de l'affaire Yann Piat. Dans une lettre adressée au magistrat, M. Léotard estimait que sa déposition, *« techniquement inutile »*, pouvait *« donner une satisfaction supplémentaire à ceux qui* [lui] *ont déjà créé un préjudice considérable »*. De même, M. Gaudin ne *« souhaitait pas une nouvelle fois être mêlé à cette pénible affaire »*. Le président a fixé au même jour la comparution des journalistes André Rougeot et Jean-Michel Verne, tous deux lourdement condamnés en première instance pour avoir diffamé les anciens ministres dans leur ouvrage *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir* (Flammarion).

La cour entendra également l'ancien maire de Cannes, Michel Mouillot, l'ancien député RPR du Var, Philippe de Canson, le député UDF François d'Aubert, l'ancien président du conseil général du Var (UDF/PR), Maurice Arreckx, actuellement incarcéré, son ancien vice-président (DVD) Joseph Sercia, ainsi que Philippe de Villiers. Est également cité le juge Thierry Rolland, qui a instruit l'affaire.

Le dessaisissement des juges de l'affaire Dumas n'est « pas envisagé »

LE PROCUREUR de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, a indiqué, dans un communiqué publié lundi 4 mai, qu'il *« n'envisageait pas de prendre l'initiative d'engager une procédure visant à dessaisir les magistrats instructeurs »* de l'affaire Elf. Roland Dumas, mis en examen le 29 avril pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »*, conteste la compétence des juges Joly et Vichnievsky. Estimant que les faits visés par l'enquête sont relatifs à ses activités de ministre des affaires étrangères, il considère qu'ils relèvent de la Cour de justice de la République (*Le Monde* du 2 mai).

Les défenseurs du président du Conseil constitutionnel peuvent demander aux juges de se dessaisir elles-mêmes de leur dossier, et interjeter appel d'une réponse négative devant la chambre d'accusation. Mes Jean-René Farthouat et François Tosi ont d'ores et déjà fait appel, lundi, de l'ordonnance de placement sous contrôle judiciaire, qui impose à M. Dumas le paiement d'une caution de 5 millions de francs et *lui interdit de se rendre dans certains* pays étrangers.

Réactions au rapport Mandelkern sur le 17 octobre 1961

LE RAPPORT du conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern sur la répression de la manifestation du FLN du 17 octobre 1961 (*Le Monde* du 5 mai), qui fait état de *« dizaines »* de victimes, a été diversement accueilli. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) qualifie ce document de *« tendancieux »* en rappelant que la mission confiée à M. Mandelkern par Jean-Pierre Chevènement consistait à recenser les archives et non à *« donner une nouvelle version officielle des faits »*. Le MRAP estime que le rapport *« minore les décès d'Algériens »* et réclame un *« accès non limitatif aux archives »*, Pour sa part, David Assouline, cofondateur de l'association Au nom de la mémoire, se dit *« satisfait que la vérité progresse »* tout en regrettant, dans *Libération*, que le rapport n'ait pas cherché à *« éclaircir le rôle de la hiérarchie »*, notamment celui du préfet de police de l'époque, Maurice Papon.

Ce dernier, interrogé par *Le Figaro*, estime que le bilan dressé par le rapport Mandelkern rejoint le sien. Il utilise ce document à l'appui de son pourvoi en cassation contre sa condamnation à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Bordeaux. *« La Cour de cassation devra rectifier l'effet possible des calomnies dont j'ai été victime sur beaucoup de points »*, déclare-t-il.

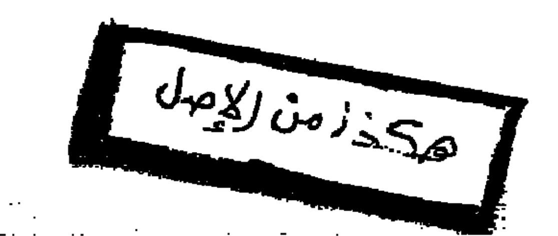
Cendrine le Chevallier condamnée pour « discrimination »

CENDRINE LE CHEVALLIER, épouse et huitième adjointe au maire de Toulon, a été condamnée le 5 mai par le tribunal correctionnel de cette ville à un mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende. Elle était poursuivie pour *« discrimination fondée sur les opinions politiques »* et *« discrimination consistant pour une autorité publique à refuser à quelqu'un le bénéfice d'un droit accordé par la loi »*.

Cette condamnation est liée à un courrier adressé par Mme Le Chevallier au directeur de Jeunesse toulonnaise, une structure d'animation proche de la municipalité. Dans cette lettre, l'adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à l'adolescence, qui s'opposait à la mutation de *« l'ancienne secrétaire particulière de François Trucy durant ses deux mandats consécutifs de premier adjoint et maire de Toulon »*, demandait *« de pourvoir aux postes manquants soit par des employés sympathisants du Front national, soit par des éléments totalement neutres »*. Le 6 avril, le procureur avait requis 50 000 francs d'amende et trois mois de prison avec sursis. – *(Corresp.)*







L'inspection des finances met en cause la gestion du Crédit agricole de Corse

Une « note d'étape » publiée dans la presse locale relève d'importantes anomalies dans trente-neuf dossiers de prêts bénéficiant d'aides publiques. Parmi les bénéficiaires : le président de la caisse régionale du Crédit agricole et le président de la chambre régionale d'agriculture

LA FUITE, dans plusieurs organes de presse, de la note d'étape remise au parquet d'Ajaccio (Corse-du-Sud), le 3 avril, par l'inspection générale des finances sur la gestion de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse après une mission éclair de treize jours dans les locaux de l'établissement, a donné lieu, lundi 4 mai, à l'ouverture d'une information judiciaire pour violation du secret de l'instruction.

Ce rapport de vingt-trois pages a servi de base à l'instruction menée, depuis le début du mois d'avril, par le juge du tribunal d'Ajaccio Jean Guary, sur des faits d'escroquerie, de détournements de fonds, de faux et usage et d'abus de biens sociaux au sein de la caisse du Crédit agricole. Ce document, dont la substance avait déjà filtré voilà plusieurs semaines, relève les anomalies observées après l'examen de trente-neuf dossiers de prêts accordés dans le cadre des aides au monde agricole en difficulté. *« Sur ces dossiers*, peut-on lire dans cette note, (...) *la mission n'en a rencontré aucun qui n'appelle pas d'observations au regard des règles de bonne gestion d'une activité de crédit ou de la nécessaire rigueur que suppose l'attribution d'aides publiques. »*

OPÉRATIONS FRAUDULEUSES

Au premier rang des personnes visées par ce bref aperçu de la gestion des prêts, figure l'actuel président de la caisse régionale du Crédit agricole, François Musso. A la rubrique *« opérations frauduleuses-prêts détournés de leur objet »*, M. Musso se voit reprocher une opération de portage, de 1,4 million de francs, pour acquérir un appartement au profit de deux autres personnes. Un autre prêt, de 2,3 millions de francs, a donné lieu à des versements de 618 000 francs à une société immobilière ainsi qu'à des versements de 1,8 million au profit de l'entreprise de travaux publics Antoniotti-Natali qui a été dirigée par l'ancien président du conseil général de Haute-Corse et *« dont les contreparties n'ont pas été éclaircies »*, note les auteurs du rapport.

Selon l'inspection des finances, *« ce dossier apporte des illustrations à toutes les anomalies décelées par la mission »*. *« Il* [François Musso] *est bénéficiaire de prêts agricoles alors qu'il n'assume plus les fonctions d'exploitant agricole, plusieurs de ses prêts ne sont pas justifiés, certains détournés de leur objet, ses déclarations sont incohérentes, il a bénéficié de consolidations irrégulières, l'apurement de sa dette est factice. »*

Soucieux, semble-t-il, de ne pas apparaître dupe de remboursements anticipés effectués par l'intéressé, les membres de la mission soulignent que M. Musso, deux jours après le début de leur contrôle, a apuré la totalité de sa dette impayée. *« En réalité*, écrit le rapporteur, *cet apurement a été obtenu au moyen d'un prêt de 1,47 millions de francs consenti par la caisse régionale du Crédit agricole.* (...) *Après avoir bénéficié d'une remise en espèces de 200 000 francs, M. Musso a pu apurer ses dettes. »*

Autre personnage de premier plan visé par cette note d'étape, Michel Valentini, président de la chambre régionale d'agriculture de Corse et de la chambre départementale de Haute-Corse, se voit, lui aussi, contester le bénéfice de prêts agricoles. Indiquant que dans le cadre des mesures dites « Juppé » et « Balladur », seuls les agriculteurs disposant de 90 % de leur surface agricole en Corse étaient éligibles aux aides, la mission d'inspection révèle que cette condition n'a jamais été respectée dans le cas de M. Valentini. *« Il est pourtant de notoriété publique que Michel Valentini, bénéficiaire de la mesure Balladur, exploite directement ou indirectement des superficies importantes au Brésil. »* Par ailleurs, d'autres prêts, pris en charge par les aides publiques, ont été attribués à des fins non-agricoles : achats de véhicules de tourisme, dépenses courantes, opérations d'épargne immédiatement consécutives à la réalisation des prêts, retraits en espèces ou virements au profit de membres de leur famille par des bénéficiaires de prêts.

L'ÉTAT CRITIQUÉ

Si l'attention est dirigée en premier lieu en direction de la caisse régionale du Crédit agricole, les critiques à l'égard de l'Etat ne sont pas absentes des observations des inspecteurs des finances. L'interventionnisme répété des pouvoirs publics – douze plans en faveur des agriculteurs corses depuis 1975 – constitue sans doute une circonstance atténuante dans l'évaluation finale des responsabilités. Selon les inspecteurs, les aides ont été accordées en l'absence de toute forme de ciblage initial. La politique de contrôle et de vérification a été conduite sans cohérence. A en croire la note d'étape, les services déconcentrés de l'Etat du ministère de l'agriculture n'ont pas été en mesure de faire le partage entre les vraies exploitations agricoles et celles qui ne le sont pas. *« La combinaison des pressions exprimées par les organisations agricoles et des faiblesses de la puissance publique a conduit les services de l'Etat à imaginer des aménagements aux règles. »*

La caisse régionale du Crédit agricole a exprimé, lundi 4 mai, son indignation après la publication par la presse de cette *« note d'étape »*. Le Crédit agricole estime que *« son image a été atteinte par la diffusion d'un document sur lequel elle n'a pas été appelée à s'expliquer »*.

Jacques Follorou

Le littoral très convoité de Bonifacio

BONIFACIO
de notre envoyée spéciale

Une mauvaise fée s'acharnerait-elle sur les édiles bonifaciens ? Le plan d'occupation des sols (POS) n'en finit pas de surgir et de disparaître, contribuant à nourrir, depuis près de cinq ans, la chronique mouvementée de l'île. Le recours déposé, début mars, par le nouveau préfet de la région Corse, Bernard Bonnet (*Le Monde* du 14 mars), devrait être examiné bientôt par le tribunal administratif de Bastia.

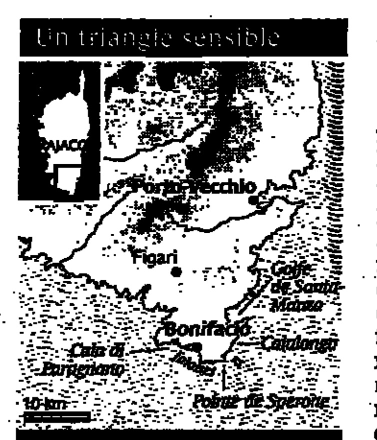
Les griefs à l'encontre de ce POS ne datent pas d'hier. En 1992, le préfet de l'époque, Roger Gros, avait exprimé sans ambages une opposition que son successeur, Jean-Paul Frouin, avait confirmée. Evoquant le projet d'*« urbanisation »* de la côte est, entre la pointe de Sperone et le golfe de Santa Manza, les autorités préfectorales l'avaient jugé *« incompatible »* avec les orientations du schéma d'aménagement de la Corse et *« non conforme »* aux dispositions de la loi littoral.

LA LOI « DÉTOURNÉE »

Le classement en zone NA (constructible à moyen terme) du site côtier de Cala Longa était pointé du doigt, de même qu'était rappelée la nécessité d'*« assurer un équilibre entre les impératifs de protection et ceux de développement, en adaptant les capacités d'accueil aux besoins de la commune »*. Moins sévère, le préfet Claude Erignac, assassiné le 6 février à Ajaccio, avait émis quelques réserves – mineures, ce qui lui avait valu, en avril 1997, d'être accusé de *« complaisance »* par les écologistes de l'île, furieux de voir ainsi *« filer »* le POS. A l'inverse, le maire de Bonifacio, Jean-Baptiste Lantieri (UDF), s'était félicité de l'*« accord »* du préfet... jusqu'à la récente volte-face de l'Etat, remettant les compteurs à zéro.

Cette longue bataille procédurière n'a pas empêché les bulldozers d'entrer en action. *« Le POS est appliqué "par anticipation", ce qui est une manière élégante de détourner la loi »*, s'insurgent les militants

Un triangle sensible



de l'Association bonifacienne pour comprendre et défendre l'environnement (ABCDE), qui jugent le POS *« surdimensionné par rapport à la capacité d'accueil »* et redoutent une *« bétonisation »* du littoral. *« On a envie que nos enfants et nos petits-enfants puissent toujours aller librement à la plage, et qu'ils aient d'autres perspectives de boulot que ramasseur de balles* [de golf] *à Sperone ou femme de chambre chez Tarallo ! »*, souligne Vincente Cucchi, la jeune et fougueuse présidente d'ABCDE.

Les chantiers, en tout cas, vont bon train. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'aller musarder le long de la côte, en remontant de la pointe de Sperone, semée d'énormes et luxueux chalets en cèdre rouge, jusqu'à la fameuse Villa Tarallo (du nom de son propriétaire, André Tarallo, le « M. Afrique » de la société Elf), qui borde le site de Marini di Fiori. Une route en terre – qui visiblement n'attend que d'être bitumée – serpente le long de la côte, desservant les villas, achevées ou en construction, qui s'égrènent à flanc de maquis, à deux pas de la mer. Des ersatz de panneaux réglementaires (censés donner le numéro de permis de construire et décrire les travaux projetés) surgissent parfois, plantés dans un tas de gravier ou simplement jetés par terre. La plupart ne comportent aucune indication. L'un d'eux, qui mentionne un permis de construire délivré en 1994, évoque un projet de *« construction neuve »*, sans en mentionner la superficie ni la hauteur. Un peu plus loin, deux fourgonnettes et un tracto-pelle sont garés dans le maquis. Une lunette de géomètre se dresse entre deux bosquets.

« Si on laisse bétonner le littoral, dans cinquante ans, la Corse, ce sera l'Adriatique : on deviendra des étrangers sur notre propre terre », assure Gérard Bonchristiani, pêcheur de son métier et président de l'Association pour le libre accès aux plages et la défense du littoral, créée à Porto-Vecchio.

« Tché centu milla culori [il y a cent mille couleurs] *»*, se met à chantonner son ami Mathieu Codani, instituteur à la retraite. *« Da fa scimi li pittori qu'elli un'li poni fissa* [de quoi rendre fous les peintres, qui ne peuvent les fixer sur la toile] *»*, continue-t-il, les yeux fixés sur l'eau. De quoi rendre fous, aussi, les promoteurs immobiliers. Ceux qui ont pu construire, sur le site de Cala Longa, ce qu'on a baptisé le « village des Italiens » – un entassement de casemates modernes, tournées vers la mer – ont eu une chance limitée. Sur le mur d'enceinte, près de l'entrée, un graffiti *« Attention, miné »* rappelle qu'on est en Corse, et non aux Baléares.

DÉRIVES « MAFIEUSES »

Le défaut principal du « village des Italiens », récemment plastiqué, n'est pourtant pas d'enlaidir le paysage. Mais d'être... « des Italiens ». Le lotissement voisin, d'une laideur comparable mais propriété d'un autochtone, n'a jamais reçu une seule visite de plastiqueurs. *« Sur l'île Cavallo comme à Cala Longa, la sécurité est assurée en échange du paiement d'un "impôt révolutionnaire" ou de la prestation de service de gardiennage*, assure un observateur. *Voilà comment, de militant nationaliste, on devient milicien pour milliardaires ! »*, ajoute-t-il avec amertume. Les dérives de type « mafieux », dont l'île Cavallo donne l'illustration la plus souvent citée, inquiètent nombre de Corses. *« Le rejet de tout investisseur étranger, leitmotiv de la famille nationaliste, aboutit à ce paradoxe : seule la mafia – étrangère ou locale – possède la capacité de défense directe et les capitaux suffisants pour reprendre une affaire en difficulté ou pour monter une société »*, tempête un élu local, qui préfère garder l'anonymat.

Est-ce parce qu'elles s'attaquent, indirectement, à certaines de ces *« chasses gardées »* (dont profitent architectes, artisans, entrepreneurs ou compagnies de sécurité) que les associations de défense de l'environnement sont aussi violemment décriées ? Il n'est pas rare d'entendre des notables locaux traiter les écologistes de *« khmers verts »*, d'*« intégristes »* ou, plus prosaïquement, de *« fossoyeurs de l'économie du bâtiment »*.

La présidente d'ABCDE le reconnaît : *« On gêne certains intérêts, et, dans le contexte de la Corse, cela peut être dangereux. »* Dans cette région du sud de l'île, d'une suffocante beauté, la *« pression immobilière »* est *« énorme »*, ajoute-t-elle. Personne n'est épargné. Le premier magistrat de la ville de Bonifacio n'a-t-il pas, lui aussi, été la cible d'un attentat – des inconnus ont fait sauter sa voiture, il y a quelques mois ? *« A travers l'histoire de son POS, Bonifacio sert de bouc émissaire*, s'indigne un expert. *Mais personne ne proteste contre le mitage de Porto-Vecchio, dont le littoral est bétonné et privatisé à 80 %. »*

Les débats sur l'aménagement de la Corse – les uns prônant une *« urbanisation maîtrisée »* du littoral et une extension du réseau hôtelier, les autres plaidant la cause d'un tourisme *« respectueux de l'environnement »*, sur le modèle irlandais ou écossais – sont loin d'être épuisés.

Le projet de schéma d'aménagement, présenté par la collectivité territoriale de Corse, avait été rejeté, en décembre 1997, par le Conseil des sites, réuni à Ajaccio sous la présidence du préfet Erignac. Les discussions pourraient maintenant rebondir. L'évolution de l'affaire du POS de Bonifacio aura valeur de test.

Catherine Simon

A qui appartiennent les côtes ?

Environ 10 % du millier de kilomètres côtiers de la Corse appartiennent au Conservatoire du littoral. Depuis sa création, en 1975, ce dernier a acquis, au total, plus de 13 000 hectares – moitié en Haute-Corse, moitié en Corse-du-Sud – protégés *de facto*. Dans la région des Agriates, par exemple, longtemps propriété du groupe Rothschild, les terres de la côte appartiennent aujourd'hui moitié aux communes, moitié au Conservatoire. Celui-ci a récemment acquis quelque 2 500 hectares dans le Sartenais, et environ 3 000 à Bonifacio. Parmi les grands groupes ou sociétés privées qui avaient, à l'instar des Rothschild, acheté de la terre en Corse dans les années 50 et 60, beaucoup ont revendu. Sur la commune de Bonifacio (140 km²), le groupe Dewez reste un important propriétaire (étang de Ballistra et Sperone, notamment), de même que le groupe AXA (qui possède, entre autres, 800 hectares « non constructibles » sur la côte ouest, à côté de Figari) ou la banque Lefèbvre (qui garde des propriétés entre Ballistra et Santa Manza). Pour le reste, c'est-à-dire la plus grande partie, la terre appartient à la population locale.

Cala di Paragnano, un paradis « mité »

BONIFACIO
de notre envoyée spéciale

Une anse de sable clair, bordée par les rochers : à moins de 5 kilomètres à l'ouest de Bonifacio, sur le site (classé) des Falaises, la Cala di Paragnano a tout d'un paradis, miraculeusement oublié des humains. Hormis des militaires en exercice qui y passent de façon sporadique (le sentier qui y mène appartient à l'armée), la crique n'a guère de visiteurs. *Seuls* le *murmure* des vagues et le chant des oiseaux écorchent le silence. *A priori*, l'endroit semble désert – et devrait le rester, jusqu'à l'arrivée de l'été et des premiers baigneurs. *A priori*, seulement. Car, en réalité, ce petit paradis est squatté. Mité de l'intérieur.

Classée en zone ND (non constructible) *« à caractère naturel de par la valeur du paysage »*, selon les termes officiels, la Cala di Paragnano abrite, depuis quelques années, caché dans la verdure, un lot de maisons pour vacanciers : plusieurs bâtisses en bois, reliées entre elles par un jeu de terrasses, surplombent la plage. L'ensemble a *été* bâti au mépris de la loi littoral et malgré l'avis défavorable du chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine, puis de l'architecte des Bâtiments de France.

Dans la région de Bonifacio, chacun connaît l'histoire. C'est grâce à l'obtention du permis de construire, accordé en février 1993 par le maire, Jean-Baptiste Lantieri, que le premier propriétaire a pu commencer les travaux. Ceux-ci, à en croire les militants écologistes locaux, sont loin d'être terminés. Un réseau de canalisations (eau, électricité, etc.) a été mis en place, qui laisse présager de nouvelles constructions.

COMPLAISANCE OU INERTIE

Les défenseurs de l'environnement ne sont pas les seuls à s'inquiéter. Selon le Conseil des sites de la Corse, réuni à ce propos en septembre 1997, non seulement le bâtiment réalisé *« est de conception totalement différente de celle prévue dans le cadre du permis de construire initial »*, mais il souffre, en outre, de nombreuses *« irrégularités »*, allant de la construction d'*« une piscine »* à celle d'*« une maison de gardien »*, sans oublier la *« création d'une tour à deux niveaux »* et l'*« agrandissement du bâtiment principal »*.

Complaisance ? Inertie ? Impuissance ? A ce jour, aucune mesure n'a été prise par les autorités pour mettre le holà à cette cascade d'*« irrégularités »*. Ni, *a fortiori*, pour détruire les bâtiments visés. A l'image de la Corse, la Cala di Paragnano a pris l'allure d'un havre naturel en sursis. Les dommages sont encore limités. Qu'en sera-t-il demain ? Une entorse à la loi poussant l'autre...

C. S.

Alain Juppé au Japon, VRP de prestige pour Bordeaux

TOKYO
de notre envoyée spéciale

Le maire de Bordeaux est rentré de bonne humeur du Japon, lundi 4 mai. En une semaine, Alain Juppé s'est employé à tirer profit pour sa ville de ses multiples cartes de visite, actuelles et anciennes. Dès l'ouverture, le 29 avril, du Salon des régions de France à Tokyo, où Jacques Chirac et son ancien premier ministre se sont retrouvés (*Le Monde* du 30 avril), le stand Bordeaux-Aquitaine aux couleurs jaune et bleue, baptisé Aquitaine Station, a attiré des milliers de Japonais, apparemment plus intéressés par les dégustations gratuites de vins que par la destination, même si la réputation du chef-lieu de la Gironde n'est plus à faire dans l'archipel.

« J'aimerais bien aller à Bordeaux pour visiter les châteaux, car je ne les connais pas, racontait une étudiante, un gobelet d'une main et une brochure de la ville et la région de l'autre. *Mais je commencerais d'abord par Paris »*, avouait-elle presque gênée.

VRP de prestige de la capitale d'Aquitaine, Alain Juppé a consacré chacune de ses rencontres à vendre les vertus et les qualités de Bordeaux. Devant les dirigeants de Sony, il a de nouveau plaidé la cause de la région, où, pourtant, se trouvent déjà deux des trois usines du groupe en France : *« L'Aquitaine est souvent assimilée aux vins et à la gastronomie*, leur a-t-il expliqué. *Mais nous sommes aussi dans une région de haute technologie avec une main-d'œuvre très qualifiée. »*

L'élu municipal a même été rattrapé par les affaires de la mairie : après avoir rencontré par hasard, devant un temple de Tokyo, le directeur général de Promodès, il lui a rappelé sans détour un projet en cours et sa déception de voir un supermarché Champion cacher la façade XVIII[e] de l'hôtel de ville.

A Fukuoka, jumelée avec Bordeaux depuis 1982, Alain Juppé a de nouveau martelé : *« On aimerait convaincre qu'il n'y a pas que Paris en France. »*

Claudia Courtois

La baie de Saint-Brieuc classée réserve naturelle

UNE PARTIE de la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) a été classée « réserve naturelle » par un décret du ministère de l'environnement paru au *Journal officiel* du 1er mai, et devient ainsi la plus vaste réserve de ce type en Bretagne. Cette zone marine de 1 150 hectares abrite chaque hiver quelque 50 000 oiseaux, dont des bernaches et des espèces limicoles protégées, ainsi qu'une flore et une faune très riches. Le ministère est allé au-delà des demandes initiales des associations de protection de la nature, qui remontent à 1981, en classant, outre l'anse d'Yffiniac, une partie de l'anse de Morieux, *« par souci de cohérence écologique »*. Deux sites verront leur protection renforcée, mais l'accès à la réserve restera libre. Les promenades équestres et la circulation des chars à voile sur les zones découvertes par la marée seront réglementées ultérieurement.

■ **MERCANTOUR : la fédération d'associations France nature environnement (FNE)** a lancé, mercredi 22 avril, une *« campagne contre-poison »* dans le parc national du Mercantour afin de protéger la faune sauvage, après le dépôt anonyme d'un raticide dans la nature.

2 LES AVENTURES DE MAI

Ce sera un monôme, monsieur le préfet

par Patrick Rambaud

DIMANCHE 5 MAI 1968

ROLAND PORTALLIER avait quitté assez tôt l'appartement du boulevard Haussmann, prévenant à peine Amalia, la bonne de ses parents qui veillait au ménage et à la cuisine : il ne déjeunerait pas et elle se désola parce qu'elle avait prévu une omelette aux champignons. Comme l'autobus n° 43 ne roulait pas le dimanche, il marcha une bonne vingtaine de minutes jusqu'à Saint-Lazare pour attraper le train de Nanterre. Du centre de Paris, même en semaine, il mettait plus d'une heure pour atteindre cette maudite fac. Ou bien il remontait la rue Washington, prenait le métro à George V puis un bus toujours bondé au pont de Neuilly avant de traverser à pied des routes sales le long des usines et des chantiers ; ou bien il filait en bus jusqu'à la gare et descendait à Nanterre-la-Folie pour arriver au plus près des bâtiments sans grâce et sans vie, longs, rectilignes, une espèce de Sarcelles élevée sur un ancien terrain de l'armée, des cubes de vitres et de béton flanqués dans la boue et trois carrés de gazon, au bord du bidonville considérable qui déshonorait la banlieue. Souvent, Portallier avait un cours à neuf heures le matin et un autre à six heures du soir ; avec la distance, impossible de revenir à Paris entre les deux, il y aurait perdu sa journée en transports, alors, quitte à tourner en rond, avec les autres il parlait de la grande misère des étudiants, discutait, s'emportait contre le système. C'était un ghetto où les rancœurs et la contestation fermentaient.

Les étudiants s'en étaient pris d'abord à ces appariteurs en blouses grises qui les prenaient pour des gosses ; depuis un an le ton avait monté ; comme à Lyon, comme à Nantes, il y avait eu des occupations de locaux, des bagarres féroces avec les fascistes organisés et avec la police, qui était intervenue plusieurs fois sur le campus et cherchait des meneurs à offrir au doyen. Portallier longea les portes vitrées que fermaient des chaînes, il passa devant la résidence des filles, une tour, franchit la palissade de planches mal jointes ouverte sur un terrain vague, s'engagea entre des maisons basses serrées près de la route et rentra au café arabe où ses amis et lui avaient leurs habitudes. Ils étaient déjà réunis dans l'arrière-salle obscure devant des cendriers qui débordaient. Seul Corbière manquait, ce jour-là, car il devait reprendre dans l'après-midi son train pour Evreux : il avait négligé son sursis et se retrouvait soldat sur une base aérienne ; par bonheur il venait en permission presque tous les week-ends pour s'informer à défaut de participer.

– Rasoir, Marcuse ? disait Rodrigue à Marianne. T'es conne ou quoi ?

Rodrigue en anorak marron, son sempiternel polo détendu, s'enflammait en expliquant que *L'Homme unidimensionnel* de Marcuse, ce professeur de San Diego, en Californie, devait leur ouvrir les yeux sur leur véritable rôle. Portallier s'assit sur la banquette en poussant les autres. Il y avait Marco, dit *« le Cubain »* à cause de son béret et d'une barbe qu'il laissait pousser, Marianne que nous connaissons déjà, Théodora dite *« Théo »* pour simplifier, toujours en jupes courtes et petits talons, une frange, des taches de rousseur. Entre eux ils refusaient la hiérarchie, mais quand Rodrigue prenait la parole on n'osait pas le couper. Sans doute était-il plus motivé, puisqu'il suivait des cours de psychologie. « Pour devenir quoi ? répétait-il. Un sbire du patronat chargé de ficher les travailleurs ? » Aussi poussait-il le reste de la bande à réfléchir en lisant Marcuse ; ils y apprendraient que les ouvriers s'embourgeoisaient, que les derniers rebelles capables de refuser la société de consommation, c'étaient les rejetés du Tiers Monde et une minorité résolue d'étudiants, des privilégiés, des héritiers qui rejetaient l'héritage.

– Pour en être sûrs, continuait Rodrigue, regardez comment *L'Humanité* nous traite de pseudo-révolutionnaires et d'énergumènes ! Les staliniens ajoutent qu'on a la prétention de donner des leçons au mouvement ouvrier, eh bien oui !

Le préfet Grimaud aimait la mesure et se demandait comment limiter le gâchis. Il avait manqué de peu, autrefois, le concours de Normale, il aurait pu être professeur

– *Remarque, disait Marco, ils bougent aussi dans* les usines, à Sud-Aviation, à Rhodiaceta, et puis le défilé du 1er mai, quand même, il a surpris tout le monde, on a même vu des drapeaux noirs dans le cortège.

– N'oublie pas, disait Théo, que le nombre des chômeurs augmente, sept mille de plus en un mois, on doit en être à deux cent et quelques mille...

– *Voilà pourquoi, conclut Rodrigue, nous devons* suivre l'UNEF qui nous convoque à la manif de demain, parce que les luttes des étudiants et celles des ouvriers doivent se confondre...

Après avoir commandé des hot-dogs, des cafés et des bières, ils décidèrent que cette manifestation ne pouvait pas s'improviser, qu'il fallait la préparer avec un soin de professionnels. Marco avait épluché une brochure que des vrais militants *lui avaient confiée* ; il en récita les points les plus importants comme s'il improvisait :

– Passons à la pratique. Les flics emploient des lacrymogènes, on l'a vu vendredi, il faut emporter avec soi une paire de lunettes de moto pour se protéger les yeux...

– J'ai une adresse à Paris, dit Marianne, où elles coûtent moins de cinq francs.

– Parfait. Ensuite, se munir d'un cache respiratoire comme celui des chirurgiens.

– Je vois, dit Portallier dont le père était chirurgien.

– Ça va être moins facile à dégotter, soupira Théo en se frisant une mèche du doigt.

– T'as qu'à prendre une bande de gaze et du coton, tu t'en fais un masque que tu peux te nouer sur la nuque.

– Et un casque, dit Rodrigue.

– Ou un récipient d'alu, n'importe lequel, avec une jugulaire bricolée.

– On aura l'air fins, avec des marmites sur la tête ! dit encore Portallier.

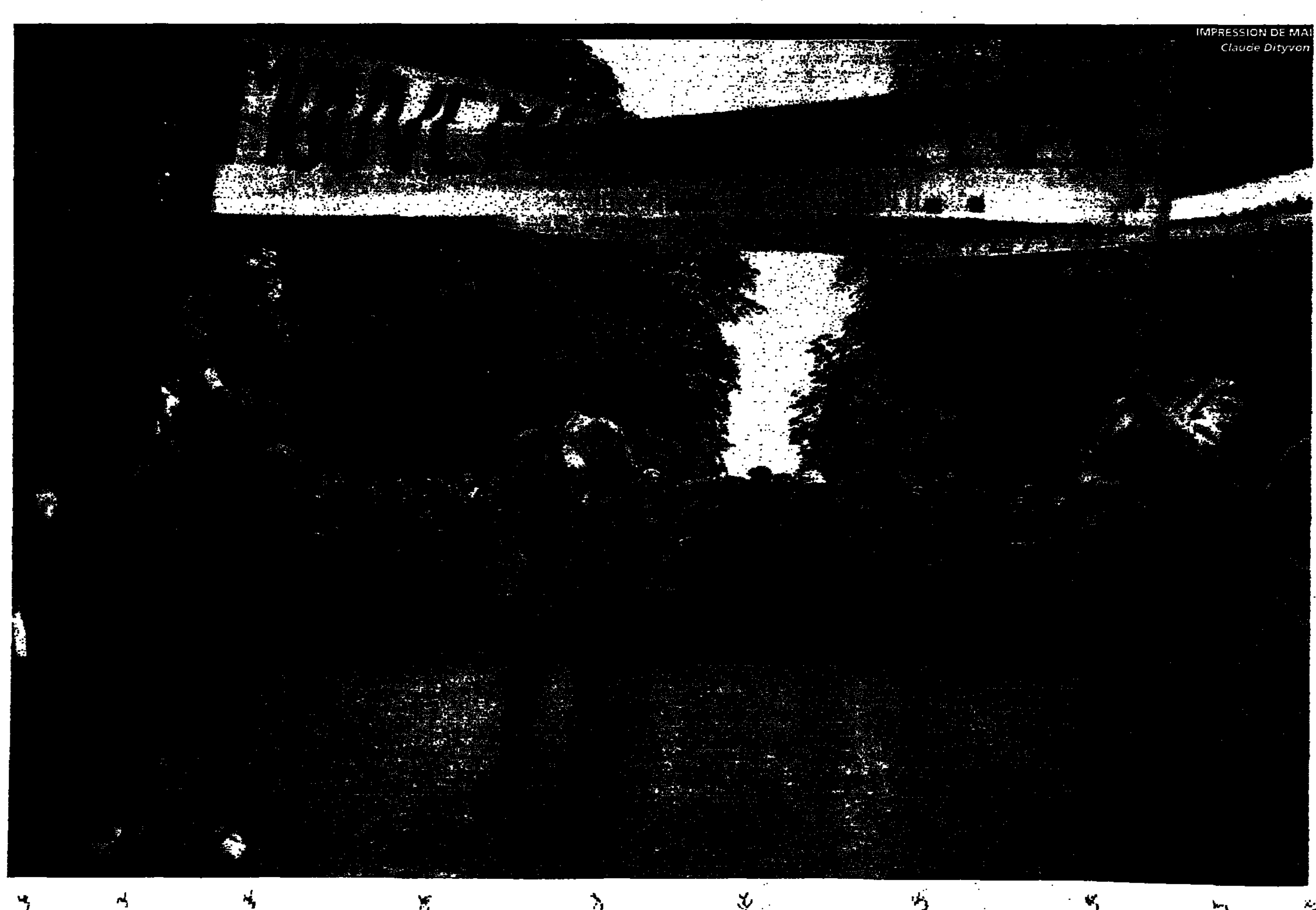
– Ça va, s'impatientait Marco, de toute façon on va pas prendre le métro avec, on se l'attache à la ceinture et on le met à la dernière extrémité.

– Ouais, dit Rodrigue, et ceux qui arriveront déjà casqués, ce seront des provocateurs. Un excellent moyen de les repérer, pas vrai ?

– Tu as tout à fait raison, dit Marco.

Ils continuèrent ainsi pendant plus d'une heure. Marianne notait sur son carnet, les autres hochaient la tête avec des airs pénétrés. Ils se sentaient *prêts à tout. Leur idéologie restait floue, épi*dermique aussi, mais tout se ramassait pour eux dans un choc de générations.

LE préfet de police était un homme courtois, cultivé et inquiet. Par la fenêtre du bureau qui dominait la Seine, il voyait grouiller des uniformes *bleus* et *noirs au-delà des* ponts, sur la rive gauche. Ses troupes avaient été débordées par les manifestations en apparence spontanées, et la condamnation, aujourd'hui dimanche, de quatre jeunes à de la prison ferme n'allait pas calmer les fureurs. Ce désir du garde des sceaux, notifié au parquet hier soir, n'allait-il pas relancer la flambée ? Qui étaient ces enragés attrapés dans la rue ? Un pâtissier qui avait dans sa poche un couteau à cran d'arrêt : « Pour mes casse-croûte » avait-il dit. Et un musicien de



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon



fanfare, un organiste, un archéologue, un étudiant qui avait eu le tort de courir pour s'abriter sous un porche... Le préfet Grimaud aimait la mesure et se demandait comment limiter le gâchis. Il avait manqué de peu, autrefois, le concours de Normale ; il aurait pu être professeur. Il savait que les étudiants français étaient plus sages et moins violents que les Américains, les Allemands ou les Japonais. Leurs syndicats avaient perdu les deux tiers de leurs effectifs en sept ans. Les groupuscules gauchistes, divisés, se hérissaient sur des points de doctrine et n'encadraient pas grand monde, même si leur protestation contre la guerre du Vietnam avait permis d'élargir et de consolider leur audience. Bien sûr, à Nanterre ou ailleurs, les résidents des cités universitaires s'étaient révoltés contre des règlements sévères ou vieillots qu'ils supportaient mal, mais qui aurait pu prévoir l'ampleur de cette émeute de vendredi ? Le préfet s'inquiétait donc de la manifestation prévue pour le lendemain au Quartier latin.

Un peu avant dix-sept heures, il se présenta à la grille de la place Beauvau et se fit annoncer au ministre de l'intérieur pour lui rendre compte. Christian Fouchet, un énergique, un gaulliste de la première époque, le reçut aussitôt :

– Où en sommes-nous, M. Grimaud ? demanda-t-il en fronçant ses très gros sourcils.

– A ceci, M. le ministre.

Le préfet tendait un tract. Le ministre arrivait de Metz où il avait présidé une réunion des maires de la Moselle, et il avait suivi la situation de loin. Il parcourut le tract : *« La bourgeoisie cherche à isoler et à diviser notre mouvement. La riposte doit être immédiate... Grève générale dès lundi et jusqu'à la libération de tous nos camarades... »*

L'appel était signé par l'UNEF, cette union des étudiants dont le vice-président avait été interpellé vendredi. Le ministre demanda au préfet :

– Il est toujours au trou, ce Sauvageot ?

– Libéré hier soir, comme Cohn-Bendit.

– L'agité de Nanterre ?

– Il a été intercepté avant que l'émeute n'éclate, or, il doit passer demain devant le conseil d'université. Que les doyens et les recteurs se débrouillent avec. Ce n'est pas de notre ressort.

– Gardons notre sang-froid, évitons les incidents, mais force doit rester à la loi.

– Si possible, monsieur le ministre.

– Qu'est-ce qui vous trouble ?

Personne au gouvernement ne prenait les étudiants au sérieux, les ministres plaisantaient, ils notaient que c'était un excellent moyen d'échapper aux examens imminents, ils haussaient les épaules. Pour de Gaulle, ces chahuts relevaient de l'enfantillage. Les étudiants devaient étudier, un point c'était tout. Des gamins bafouer l'Etat ? Pas question. Il fallait sévir. D'ailleurs, le jour de l'émeute, le Général ne se souciait guère des facultés en ébullition ; il déjeuna avec Fernandel et Henri Troyat avant de s'en aller dans sa demeure de Colombey pour y préparer son voyage en Roumanie. Le premier ministre Georges Pompidou, lui, se trouvait en Iran. Ce même jour, il s'extasiait devant les joyaux de la couronne du Shah dans le sous-sol blindé d'une banque de Téhéran ; il avait refusé d'ajourner son déplacement et n'avait laissé qu'une consigne : « Vissez ce petit monde ! »

Christian Fouchet s'interrogeait.

– Vous pensez, dit-il au préfet, que l'occupation de la Sorbonne par nos hommes était une erreur ?

– Nos policiers ont répondu à l'appel du recteur.

– Hé ! Je sais bien...

– Les maladresses sont diluées, ajouta le préfet.

La semaine précédente, les Renseignements généraux avaient alarmé Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale, en lui dressant un tableau infernal du campus de Nanterre, et des gauchistes qui y préparaient de graves désordres, une fois encore, une fois de trop. Le doyen Grappin avait été sommé de fermer cette faculté. Les cours y reprendraient quand le calme y serait revenu. Cela avait provoqué l'exode de plusieurs centaines d'étudiants rebelles dans la cour de la Sorbonne, puis l'arrivée de la police. Sévir ? Temporiser. Tout le monde hésitait, et le garde des sceaux, Louis Joxe, qui assurait l'intérim du premier ministre, n'avait aucune envie de décider.

– Vous la redoutez si fort, la manifestation de demain ? demanda le ministre au préfet.

– M. Peyrefitte a signifié aux professeurs qu'elle était illégale, en outre, à la radio, il a traité les étudiants de trublions...

– Et ce n'est pas la vérité ?

– La vérité n'est pas toujours opportune.

– A gauche ? Les politiques ?

– Ils ne bougent pas. Le Parti communiste tient sur les étudiants des propos semblables à ceux de M. le ministre de l'éducation.

– Fort bien ! Ce sera un monôme.

– Nous le saurons demain, monsieur le ministre.

(à suivre)

Bd Arago
Début mai

DES JOURS AUX NUITS

DIMANCHE 5 MAI

■ La 10e chambre correctionnelle juge en audience de flagrant délit (exceptionnelle en ce dimanche) sept des manifestants arrêtés le 3 mai au Quartier latin. Au cours de l'audience, un policier déclare ignorer combien d'étudiants ont été blessés, *« car ils ne se sont pas présentés au service d'ordre, et ils ont bien fait »*. Le tribunal condamne quatre jeunes gens à deux mois de prison ferme et à des peines d'amende, deux autres à des peines d'emprisonnement avec sursis ; le cas du septième étant disjoint, pour audition de témoin, est renvoyé à plus tard.

■ Les étudiants tiennent désormais le slogan qui cristallisera leur révolte : *« Libérez nos camarades ! »*

■ Dans un long communiqué, le ministre de l'éducation nationale, Alain Peyrefitte, reconnaissant la nécessité de réformes, déclare ne pouvoir *« admettre l'instauration d'un état de troubles permanents »*. Il rappelle aux professeurs que la grève décidée par le SNESup est illégale, annonce que l'ordre sera maintenu et avertit les étudiants que les fauteurs de troubles seront sanctionnés. Car, précise-t-il, *« le déroulement normal des sessions d'examens et de concours constitue en cette période de l'année la principale préoccupation de la quasi-totalité des professeurs et des étudiants »*.

CE JOUR-LÀ ÉGALEMENT...

Alexandre Dubcek, initiateur du « printemps de Prague », regagne la capitale tchécoslovaque au terme de deux jours de discussions à Moscou dans *« une atmosphère de franchise et de camaraderie »* avec les dirigeants soviétiques Leonid Brejnev, Alexis Kossyguine et Nicolas Podgorny.

EN ITALIE AUSSI...

■ 25 février : une centaine d'étudiants de la faculté des lettres de Rome se barricadent dans un amphithéâtre pour protester contre la lenteur de la réforme universitaire, dont le projet, lancé en 1965, n'a toujours pas abouti. La police intervient pour faire évacuer les étudiants.

■ 29 février : un cortège de plusieurs milliers de manifestants se heurte à la police.

■ 1er mars : une bataille rangée entre étudiants et policiers devant la faculté d'architecture fait 200 blessés, dont 60 policiers. Tandis que l'université de Rome est fermée du 1er au 12, l'agitation gagne, les jours suivants, Pise, Venise, Milan et Turin, où les locaux universitaires sont occupés, et où les étudiants se heurtent aux policiers.

■ 27 avril : une manifestation d'étudiants pro-chinois se heurte à la police romaine. Cent soixante étudiants sont arrêtés, on déplore une quarantaine de blessés.

■ 10 mai : manifestation de solidarité des étudiants romains envers leurs camarades français.

■ 3 juin : le recteur de l'université de Rome, le professeur d'Avack, fait évacuer par la police la cité universitaire occupée.

■ 11 juillet : Jacques Sauvageot (UNEF) assiste, à Rome, à une assemblée générale des étudiants en lettres.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Nidoish Naisseline
Le bonheur d'être kanak

Michel Braudeau

ON sait que Mai 68 a changé la vie de gens très différents, plus ou moins radicalement ; on ne se doutait pas que la quiétude dans les îles Loyauté en avait été ébranlée. Et, pourtant, un jeune Kanak débarquant de son île lointaine pour découvrir la France dans les années 60, et surtout Paris en 1968, allait voir son existence transformée, au point de devenir un des proches de Tjibaou et de l'accompagner à Paris, vingt ans plus tard, pour les accords de Matignon.

Nidoish Naisseline est né le 27 juin 1945 à Maré, une des îles Loyauté, avec Lifou et Ouvéa, qui font partie de la Nouvelle-Calédonie. *« Mon père est chef coutumier à Maré. Il a fait de la politique, mais il est resté très longtemps dans la tribu. Pendant la guerre, il est très gaulliste et fait partie des gens qui sont condamnés à mort sous Pétain. On était dans une situation bizarre, là-bas. Quand il a été décrété, dans le discours de Brazzaville de De Gaulle, qu'il n'y avait plus de sujets français, les caldoches n'ont pas voulu qu'on applique tout de suite les directives de France, parce qu'on avait besoin de nous pour certains travaux. La Calédonie à l'époque jouissait d'une relative autonomie financière. Les Kanaks se sont positionnés pro-de Gaulle. Les caldoches étaient plutôt autonomistes. Les Kanaks voulaient bénéficier de la fin du régime de l'indigénat. »*

Les caldoches ont la richesse des caféiers, les Kanaks voient l'opportunité de quitter leur statut colonial. Leurs chefs seront excommuniés pour alliance avec les communistes. Les îles Loyauté sont alors des réserves indigènes. Le jeune Nidoish reste à Maré jusqu'à l'âge de sept ans, puis va à Nouméa pour l'école primaire. Il arrive en France en 1962, grâce à des missionnaires protestants, et poursuit ses études secondaires au lycée de Montmorency, en banlieue parisienne.

En 1968, il étudie la sociologie entre Censier et la Sorbonne. *« La France m'a beaucoup apporté, intérieurement. Quand on vit en Nouvelle-Calédonie, il est bien clair que rien de bien ne saurait venir des Kanaks ; le modèle d'homme, c'est l'Européen de Nouméa. J'arrive ici et déjà, au lycée, on me regarde avec sympathie, presque avec admiration, parce que je viens de si loin. On me fait parler des îles, des plages. Avant, à Nouméa, je n'osais pas dire que je trouvais justes certaines choses que disaient les vieux de la tribu, que j'aimais certains rites ou divertissements, chasser le crabe la nuit ou les roussettes. Je n'aurais jamais mis cela dans une rédaction. Puis, en 1968, on s'aperçoit que les grands leaders politiques ne sont pas des Européens. Mao Zedong, Martin Luther King, Ho Chi Minh. C'était très positif de voir que ce que les étudiants estimaient, l'intelligence, le courage, ils l'identifiaient à des hommes qui n'étaient pas des Européens, que ce soit la violence ou la non-violence. »*

Une grande exposition Picasso, avant 1968, est aussi un facteur de libération pour lui. Il voit que Picasso, pour *Les Demoiselles d'Avignon*, s'est inspiré de l'Afrique et de l'art nègre, cela le réconcilie avec lui-même : *« En 68, les universités n'étaient pas encore éclatées, il y avait une vie estudiantine au Quartier latin, on fréquentait beaucoup de gens d'Amérique latine. Et nous, les Kanaks, on commençait à être fiers d'être kanaks. »*

De retour en Nouvelle-Calédonie, les anciens du mois de mai à Paris le racontent à ceux qui sont restés dans l'île. On a entendu parler de cela à Nouméa. Les jeunes se reconnaissent entre eux par des bandeaux de couleur autour de la tête, ce que la presse locale désignera comme le *« mouvement des foulards rouges »*. C'est une façon de se déguiser en Kanak, et aussi un hommage à Louise Michel, qui avait distribué des morceaux de tissu rouge aux Kanaks quand elle avait été déportée en Nouvelle-Calédonie, après la Commune.

Rien qui menace l'ordre public, au demeurant. C'est l'époque où les athlètes noirs lèvent le poing sur le podium des Jeux de Mexico. Les jeunes Kanaks en font autant aux Jeux du Pacifique, à Nouméa. Un restaurateur refuse l'entrée de son établissement à un jeune qui venait de passer son bac. Un tract circule pour le dénoncer. Un tract écrit en langue canaque. *« On avait complètement oublié que c'était interdit. La publication en langue vernaculaire était interdite, sauf autorisation du secrétaire des colonies. On croyait que c'était aboli. C'est Yéweiné qui avait écrit le tract dans la langue de Maré. On nous a emprisonnés, à vingt-sept, pour incitation au meurtre, à la haine raciale et distribution de tracts. »*



D.R.

Nidoish Naisseline, le leader des « Foulards rouges », arrêté pour distribution de tracts en langue vernaculaire.

Les jeunes se sentent complètement dépassés, mais l'idée de l'indépendance commence à faire son chemin, avec Elie Poigoune, un professeur de mathématiques qui a été, lui aussi, des événements de Paris. En tant que protestants, ils ont vu dans le journal *Réforme* le nom d'un avocat, Me de Felice, et font appel à lui. De Felice, avocat des nationalistes algériens et de Régis Debray, alors en prison à Camiri, en Bolivie, accepte. Les caldoches voient arriver le diable, l'avocat du Che en personne. *« Un mois après, on nous remettait dans l'avion et on nous renvoyait en France finir nos études. »* Nidoish Naisseline achève sa maîtrise de sociologie, mais ne passe pas son doctorat parce que, lors des vacances de 1972, de retour au pays, il est à nouveau emprisonné pour injure à magistrat, en la personne du sous-préfet des îles Loyauté, qui, plus tard, deviendra un ami.

En 1973, on le marie, et il est fait grand chef coutumier auprès de son père, dont il est le fils unique. Ses fonctions sont de régler les litiges. En distinguant les coupables et en les réconciliant avec les victimes. *« Le chef est censé dire la parole que tout le monde attend. Ne pas punir, mais réparer. Eviter les cassures dans la tribu. »* En 1977, il est élu du territoire pour le Palika. Il participe au Front indépendantiste, créé en 1979. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, pour la première fois on voit un Kanak, Jean-Marie Tjibaou, vice-président du gouvernement local. Pendant les émeutes de 1984, Naisseline est non-violent. En 1988, c'est le drame d'Ouvéa, les négociations de Matignon, et, comme le FLNKS a été taxé de violence, on le convie en tant que non-violent : *« C'est comme ça que j'ai retrouvé Rocard, que j'avais vu à la Mutualité vingt ans plus tôt. Lui aussi un protestant. La grande leçon que je tire de 68, c'est que le regard du métropolitain m'a réconcilié avec moi-même. »* En avril 1998, il est venu négocier la défiscalisation d'un bateau rapide entre Nouméa et les Loyauté. Et pour accompagner les négociations sur l'indépendance.

PAROLES

J'ai vu des garçons fous furieux dressant des barricades, se livrant à des détériorations de toutes sortes, faisant fondre le goudron pour dépaver la chaussée. J'ai vu, pour la première fois de ma vie, des forces de police obligées de reculer devant une offensive de manifestants qui les bombardaient à coups de pavés.

Brigadier Demurrier, devant la 10e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, à propos des heurts du vendredi 3 mai.

C'était une véritable émeute ! On allumait des incendies ! On dépavait les rues, on dressait des barricades. Je ne sais pas où ils ont trouvé des pavés...

Commissaire principal Jacques Quillichini, devant la 10e chambre correctionnelle.

A la Sorbonne, on a eu tort d'appréhender les dirigeants de l'UNEF, les seuls qui aient autorité sur la foule des étudiants. Et puis on a arrêté cent cinquante étudiants sans raison valable... Ensuite, on a promené les cars bondés de ces étudiants arrêtés... Que de maladresses !
Je ne voudrais pas que le tribunal, après les autorités administratives, commette une nouvelle maladresse...

Me Henri Leclerc, devant la 10e chambre correctionnelle.

L'Europe, le monétarisme et la démocratie

par José Maria Maravall

En collaboration avec le Centre Robert-Schuman de l'Institut universitaire de Florence, nous poursuivons, après le texte de Yves Mény (Le Monde *du 5 mai), la publication d'une série de points de vue sur les conséquences de l'euro sur les institutions politiques nationales et européennes.*

DEPUIS ses origines, la construction européenne a eu pour objet l'économie et la sécurité. De ce point de vue, sa réussite est au premier abord considérable. Sur le plan économique, en 1960, le revenu par tête aux Etats-Unis était supérieur de 1,8 % à la moyenne européenne ; cette différence n'était plus que de 1,4 % en 1995. Cependant, ce succès économique sur le long terme doit être tempéré. Ainsi, alors que le revenu *per capita* japonais n'atteignait que 54 % de la moyenne européenne en 1960, il lui était de 14 % supérieur en 1995. En outre, au cours des quinze dernières années, la compétitivité des économies européennes a été en déclinant, même si celles-ci représentent encore 30 % du PIB mondial et 40 % du commerce international.


L'APRÈS-EURO

Ces limites du développement économique de l'Europe ont suscité un élan pour accélérer son intégration économique. Le marché et la monnaie uniques traduisent ainsi la volonté commune et forte de supprimer les fluctuations monétaires intracommunautaires, d'améliorer l'allocation des ressources, de réduire les coûts de transaction, de parvenir à une plus grande transparence des prix et de promouvoir, de manière générale, la compétitivité et la croissance des économies. De son côté, la création d'une banque centrale indépendante prétend assurer la stabilité monétaire et combattre les tendances inflationnistes.

Ces objectifs ont conduit à une convergence macroéconomique croissante des pays de l'Union européenne. Depuis le début des années 90, la moyenne de l'inflation a baissé de moitié, tandis que le différentiel d'inflation entre les différents pays est passé de 10 à 1. Un même phénomène a été observé pour les déficits publics : leur niveau moyen a diminué de moitié et la différence entre les pays s'est fortement réduite.

Cette amélioration générale des conditions macroéconomiques et la convergence entre les différents pays ont cependant eu lieu pendant une période où la conjoncture économique était très favorable. Mais le doute surgit dans l'hypothèse d'une phase de récession. Le pacte de stabilité et de croissance repose sur l'idée que la convergence de la gestion macroéconomique ne sera pas simplement une affaire de circonstances. Dans tous les cas, les pays de l'Union européenne ont franchi une étape décisive dans leur histoire non seulement économique, mais aussi politique.

La politique monétaire dépendra de la Banque centrale européenne, indépendante des gouvernements et des politiques ; les taux de change ne serviront plus à ajuster les économies aux chocs externes ; les politiques fiscales nationales se transformeront, selon l'actuelle configuration institutionnelle, en épiphénomène d'un monétarisme européen. Il ne fait pas de doute que ce pas historique suscitera de graves dilemmes. En un mot, il s'agira de choisir la discipline macroéconomique contre la souveraineté ; de donner la priorité à une inflation la plus basse possible en échange de l'austérité budgétaire et salariale ; d'accepter aussi que ces politiques aient des conséquences incertaines en ce qui concerne l'emploi.

Le traité de l'Union européenne (dans son article 2) précise que la mission de l'Union est de promouvoir un taux élevé d'emploi et de protection sociale. Sur ce plan, la croissance de l'emploi en Europe a été de 0,3 %, alors qu'elle était de 1,8 % aux Etats-Unis ; seulement 60 % de la population en âge de travailler a un emploi dans la Communauté, alors que ce chiffre est de 70 % aux Etats-Unis et de 75 % au Japon. Il est clair, malgré tout, que ce chômage plus élevé s'est accompagné paradoxalement d'une égalité relative. Dans les années 80, la différence entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres dans des pays comme la Belgique, les Pays-Bas et la RFA était deux fois moins importante qu'aux Etats-Unis. L'Etat-providence européen a réduit les différences économiques et atténué la pauvreté, amortissant ainsi les effets sociaux et politiques du chômage.

Néanmoins, cet Etat-providence est considéré non seulement comme un remède contre le chômage, mais aussi comme sa cause essentielle et comme étant incapable à lui seul de faire face aux besoins sociaux issus des changements du marché du travail, de la démographie et des structures familiales. Les recettes orthodoxes pour réduire le chômage proposent de réduire le secteur public afin qu'il ne mette pas en péril la croissance de la productivité du secteur privé et de l'emploi, de diminuer la protection sociale, de sélectionner davantage les types de besoins qui doivent être satisfaits, de flexibiliser les marchés du travail et les structures salariales, de baisser les seuils d'entrée sur le marché du travail. Les dilemmes se poseront évidemment de manière claire : plus d'emploi en échange d'une plus grande inégalité ; et, en vertu de l'indépendance de la Banque centrale européenne, des politiques salariales et fiscales austères malgré la permanence d'un chômage toujours plus étendu.

Les fondements théoriques et empiriques de certaines de ces solutions ne sont pas forcément décisifs. Mais leur réitération fait que, par une sorte de jeu de miroirs, elles paraissent incontournables. Et elles minimisent la viabilité d'autres politiques possibles. L'inflation peut être également contrôlée avec des taux de chômage plus bas si, en plus d'une banque centrale indépendante, il y a une coordination des salaires. Cette coordination des salaires pourrait aussi permettre des politiques sociales plus ambitieuses avec des niveaux d'emploi plus élevés.

On a dit à juste titre que le modèle de la Banque centrale européenne suivait celui de la Bundesbank mais sans la configuration institutionnelle allemande : sans syndicat comme le DGB, sans gouvernement fédéral, sans Etat-providence qui permette des compromis entre politique monétaire, politiques sociales, salaires et emploi. La difficulté qui s'impose aux politiques alternatives qui pourraient combiner de façon différente emploi, salaires, compétitivité et cohésion sociale est double : d'une part, la prédominance du monétarisme comme principe cardinal de la politique économique au niveau de l'Union ; d'autre part, l'absence de partis et de syndicats organisés au niveau européen.

Nous ne devons pas oublier à cet égard qu'en régime démocratique, quel que soit le diagnostic de l'orthodoxie économique, l'important est le soutien des citoyens. Rien ne garantit que leur appui sera constant, surtout si la lutte contre le chômage se révèle infructueuse. Le problème de la formule économique et institutionnelle qu'a mise en place l'Union ne se limite pas aux conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'Etat-providence, l'égalité et l'emploi, mais a trait également aux carences démocratiques qui l'accompagnent.

> L'intégration européenne implique pour les gouvernements de céder une partie de leur souveraineté. Mais la souveraineté appartient au peuple. A qui les gouvernements l'ont-ils cédée ? La réponse n'est pas claire.

Jean Monnet disait que la politique européenne devait être transparente parce que les citoyens devaient la comprendre. Le traité de Maastricht formule aussi le souhait que les institutions de l'Union européenne soient plus transparentes. Néanmoins, il existe un sentiment très fort que les décisions politiques européennes sont lointaines et opaques, qu'elles manquent de contrôle efficace et qu'il est difficile aux citoyens de s'y opposer. Il est évident que l'intégration européenne implique pour les gouvernements de céder une partie de leur souveraineté. Mais la souveraineté appartient au peuple. A qui les gouvernements l'ont-ils cédée ? La réponse n'est pas claire et, pourtant, elle devrait l'être.

François Furet a écrit que l'Union européenne constituerait la première expérience de l'histoire occidentale où les lois ne se fonderont plus sur une souveraineté bien définie. Ces lois se réfèrent à un ensemble qui n'est ni un *Etat ni* une nation, dont le territoire a des frontières et dont les citoyens ont des identités encore indéfinies, dont le système de gouvernement est une coalition à laquelle participent tous les Etats-membres. Avec des responsables politiques difficilement identifiables et un dénominateur commun de citoyenneté encore précaire, les élections européennes ne peuvent que difficilement entraîner des changements concrets de responsable ou de politique.

Le déficit démocratique en Europe réside ainsi principalement dans le fait que les élections ne donnent pas la possibilité aux citoyens de sanctionner *ex-post* ou de s'opposer *ex-ante* aux choix politiques sur lesquels l'Union s'est engagée. Cette possibilité n'existe ni au niveau national, ni au niveau européen. A qui doit-on en effet attribuer la responsabilité des politiques européennes ? Comment peut-on sanctionner ou récompenser les dirigeants politiques ? Comment influencer un changement de direction des politiques européennes ? Il est certain que la définition de la citoyenneté politique a progressé avec les droits politiques reconnus par les articles *8, 8 a à 8 e* du traité de Maastricht. Cependant, les mécanismes de contrôle politique individuel et les instruments de participation politique (partis et syndicats) restent atrophiés et fragmentés. Nous nous retrouvons de ce fait avec une réduction du champ d'action des politiques publiques et une insuffisance des institutions démocratiques. Voilà le contexte dans lequel va opérer la Banque centrale européenne.

Les alternatives qui consistent à rester en dehors de l'Union monétaire sont, sans aucun doute, pires d'un point de vue aussi bien économique que politique. Toutefois, les décisions ne devraient pas se fonder sur la logique du moindre mal ni constituer une fuite en avant permanente. Il ne suffit pas non plus de se contenter d'arguments téléologiques et fonctionnalistes du type : « Après la monnaie unique, les institutions politiques suivront. » Il est ainsi urgent, au moment où nos pays s'apprêtent à faire un bond en avant historique, de discuter des politiques économiques alternatives et de leurs effets spécifiques, mais ce sera inutile si l'on ne renforce pas les voies d'accès démocratiques qui permettront à d'éventuels citoyens européens d'exprimer leurs préférences de façon efficace.

José Maria Maravall, *ancien ministre de l'éducation, est directeur de l'Instituto Juan March (Madrid)*
(Traduit de l'espagnol par Virginie Guiraudon)

De l'allégrisme

par Raphaëlle Costa de Beauregard

IL est devenu de bon ton de déclarer aujourd'hui – nous nous rengorgeons à l'aube du deuxième millénaire ! – que les différences n'existent pas, que tout est dans tout, et d'en vouloir pour preuve une idéologie également à la mode selon laquelle l'art de vivre est l'art de négocier des échanges. Or sans différence, pas de négociation possible. Ces deux idéologies à la mode se côtoient dans de nombreux discours alors qu'elles sont contradictoires. Mais l'homme vit de contradictions, avance comme un crabe en se hâtant lentement !

L'allégrisme est cependant d'une tout autre nature. Il ne s'agit pas de contradiction, mais de vandalisme – on se souvient sans doute à la seule évocation de ce mot d'une certaine *« nuit du Moyen Age »* qui lui devrait déjà l'existence –, mais il est vrai que l'une des thèses de l'allégrisme est que l'apprentissage n'a pas à s'encombrer d'une histoire de cet appprentissage !

Oui, l'art de l'effacement des différences, de la subversion des codes est très productif, mais encore faut-il y reconnaître un art, c'est-à-dire une fiction, bienfaitrice et éclairante, certes, mais une fiction. L'allégrisme joue du vandalisme comme d'autres jouent de cet art de la différence subvertie.

Car la différence entre l'art et l'enseignement est celle qui sépare la conscience de l'inconscience criminelle. Là où la conscience ne peut se manifester que par les jeux de l'ironie – je parle d'art et de littérature, c'est-à-dire du bien le plus précieux de l'homme : son intelligence, et non de science, fût-elle celle des étoiles –, il devient criminel de réduire l'enseignement des langues à de simples mécanismes d'apprentissage.

Les philosophes les plus éclairés de notre temps ont patiemment démontré (depuis plus d'un siècle !) que la langue d'un peuple est d'abord une matière vivante, une pensée sur le monde et un cri d'espoir. Or l'allégrisme, en s'attaquant au programme de littérature du Capes de langues, ose prétendre le contraire.

Selon l'allégrisme, une langue serait un simple mécanisme d'équations entre un mot et un autre et donc pourrait s'acquérir par simple frottement culturel, voire par contamination, et effacement automatique des différences, tout cela étant livré au hasard de l'inspiration du moment. Tel est en effet l'apprentissage des langues auquel nos enfants vont désormais avoir droit : selon l'allégrisme, on apprend l'anglais dans la rue en vivant dans le pays, et donc il suffit d'importer un autochtone et le laisser se comporter devant la classe pour que l'apprentissage de sa langue déteigne par magie sur ces chers petits qui n'ont pas besoin après tout de savoir dire autre chose que *« Bonjour »* ou *« Au revoir »*, ou encore *« Qu'est-ce que c'est ? »* et *« Combien ça coûte ? »*, le tout étant de le prononcer correctement.

Il y aurait donc, selon l'allégrisme toujours, une sorte de mimétisme de l'oreille qui suffirait à apprendre une langue étrangère ! De là à concevoir la différence entre une culture et une autre comme nulle, il n'y a qu'un pas, qui sera *allègrement* franchi puisqu'il est maintenant question, sous couvert sans doute d'une consultation baptisée « originale » des élèves eux-mêmes, de supprimer l'épreuve de littérature dans la langue à enseigner au concours national du Capes de langues. Nous ne sommes pas que de la poussière d'étoiles obéissant à l'attraction de forces physiques livrées au hasard de rencontres stellaires.

> Il est criminel de réduire l'enseignement des langues à de simples mécanismes d'apprentissage

Il y a une différence entre les étoiles et l'homme, c'est la conscience. Or cette conscience s'éveille plus ou moins selon l'apprentissage, et donc selon l'éducation reçue : elle est naturelle, mais aussi sujette au vandalisme si celui-ci se montre trop brutal (euphémisme que le lecteur me pardonnera !).

C'est en effet un crime contre la conscience de prétendre que l'enseignement de l'anglais ou de toute autre langue serait une simple automatisation de mécanismes phoniques et qu'un professeur de langues n'a nullement besoin de connaître la littérature anglaise et américaine pour en manier la langue ! Or c'est là l'enjeu de l'épreuve de littérature au Capes d'anglais.

L'expérience de trente années depuis 1968 a pourtant démontré l'infortune de professeurs obligés d'enseigner à la fois une langue et une autre matière, histoire ou même français, malheureuses victimes d'un recrutement d'enseignants sans la formation culturelle indispensable, et le résultat accablant en matière de savoir culturel que nous observons depuis ce temps-là !

Il était permis d'espérer, depuis juin 1997, qu'avec l'arrivée d'un premier ministre ayant beaucoup encouragé les progrès de l'enseignement, cet état de fait désastreux allait enfin amorcer un redressement. Hélas, nous avons été bernés. L'allégrisme ambiant montre maintenant son vrai visage, et il est fort laid, voire repoussant ; bien plus, il est très inquiétant, je dirai même criminel.

Depuis trente ans, les enfants de ce pays – toutes origines confondues, et pour cause ! – ignorent d'où ils viennent, et sont les victimes d'un révisionnisme parfois ouvertement scandaleux, d'autres fois plus subtilement pervers (certains élèves n'ont jamais étudié autre chose que la Révolution française, sous prétexte de n'enseigner que ce qui peut les intéresser). Mais vouloir donner aux enfants élevés dans ce pays pour quarante ans (recrutement d'enseignants au Capes : moyenne d'âge vingt-cinq ans) des enseignants de langue sans formation littéraire, et *allègrement, voilà qui va les handicaper gravement* : le deuxième millénaire me paraît désormais condamné en France à un obscurantisme catastrophique, qui relève d'une forme de pollution criminelle. Du reste, pourquoi privilégier l'anglais ? L'allégrisme serait-il une forme d'américanisme pervers ?

L'ironie est notre conscience ! En choisissant de n'enseigner aux enfants que ce qu'ils déclarent les intéresser, nous faisons le jeu des publicitaires. Mais que faire s'ils déclarent s'intéresser uniquement aux dinosaures ? Doit-on leur conseiller plutôt la poussière d'étoiles ?

Car il est vrai que s'intéresser aux dinosaures, c'est s'intéresser non pas au savoir humain en faisant table rase de l'histoire de l'acquisition de ce savoir (thèse centrale, déjà rappelée ci-dessus, de l'allégrisme, qui fait dresser les cheveux sur la tête !), mais au contraire, se poser la question de savoir ce qu'il y a dans l'œuf du dinosaure ! Est-ce le dinosaure qui pond l'œuf ou l'œuf qui donne le dinosaure ? Voilà une question à laquelle l'allégrisme répond en faisant la politique de l'autruche, et, disons-le tout net, pour une vulgaire histoire de gros sous !

Raphaëlle Costa de Beauregard *est professeur de littérature anglaise à l'université de Toulouse-Le Mirail.*

Le prix de la République, ce matin-là

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

« *RACONTE PAS ta vie !* »

A la Sorbonne, à l'Odéon, il était courant que les orateurs de 1968 se voient couper la chique à la moindre complaisance envers soi et le passé. Même les confidences d'ouvriers étaient interrompues, malgré leur exotisme. L'instant présent et l'avenir collectif tenaient lieu de dictature, à défaut de prolétariat.

Logiquement, cette dictature de l'éphémère aurait dû décourager notre manie nationale de la commémoration. Si elle y succombe, c'est que le rythme trentenaire bien connu des historiens ne connaît pas d'exception, que les anciens héros du moment disposent des lieux de mémoire et qu'ils plaident pour le nouvel idéal libéral de la réussite individuelle. Sans doute la révolte étudiante bénéficie-t-elle aussi de son flou même. Dès son explosion, elle accédait au statut évasif et envié des *événements* qu'on ne s'explique pas, appelant des exégèses inépuisables, et que voilà relancées.

Deux forces obscures n'ont pas été éclaircies depuis trente ans : la puissance que les mouvements tirent mécaniquement de la trouille qu'ils inspirent aux gouvernants, comme les banques vivent de la crédulité publique. En allant réfléchir à Baden, De Gaulle a donné aux quelques incendies de voitures de la rue Gay-Lussac, ne fût-ce que le temps d'une escapade sans plan de vol et à l'insu des siens, le même poids qu'aux *panzer* bousculant les armées de Gamelin et le conduisant à gagner Londres.

L'autre énergie insoupçonnable révélée par 68 est celle que toute société confisque aux individus en les faisant renoncer d'eux-mêmes à la liberté de penser et d'agir n'importe comment, au plaisir, donc au devoir de folie, d'incohérence. Quelques exemples et slogans bien trouvés ont suffi à mettre en branle, telle une réaction nucléaire en chaîne, cette énergie faussement communautaire, si individualiste même que le pouvoir institué n'a eu besoin d'exercer aucune violence pour la réduire ; la fatigue de chacun y pourvoyait, la lassitude de ne rien s'interdire et la nostalgie paresseuse de l'ordre sont revenues, avec l'essence aux pompes et le feuilleton du soir.

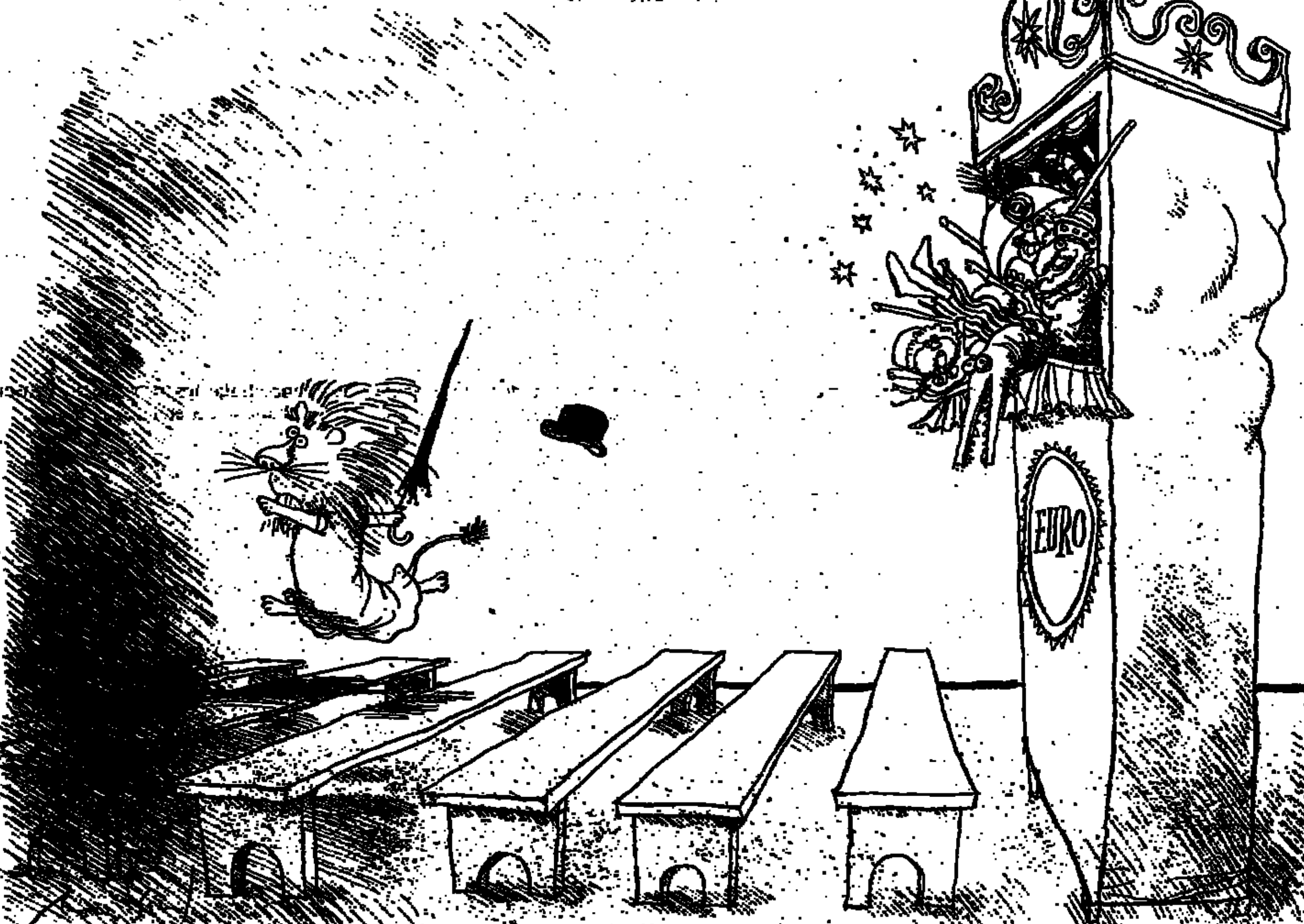
Les théories de la révolte ne servaient qu'à orner les discours, à s'improviser stratège. L'important était de ne plus s'embarrasser d'intimidations, de contradictions. Un foulard rouge passé au cou du Victor Hugo de la Sorbonne, un piano de concert tiré dans la cour d'honneur : et libre à chacun de se croire poète visionnaire, de taper tout seul : *Oh when the Saints*, à l'aube, en se prenant pour Fats Waller ! Finis les examens, les bachotages ! Tous agrégés, tous géniaux, tous vedettes, tous une caméra sur l'épaule, tous Einstein et Eisenstein ! Halte au talent qui ségrègue, au comédien qui confisque la parole. « *T'es pété, ou quoi ?* » – « *Parfaitement, camarade ! La folie libératrice, l'impossible : tu connais ?* »

A ce degré de « n'importe quoi », à ce stade de dédoublement carnavalesque, comment ne pas se sentir porté vers le contraire de soi, vers l'alternative de toutes choses ! La maman de Passy attend son chéri un peu à l'écart, dans son Austin : il faut bien jeter sa gourme. « *Rien que des fils-à-papa !* », ricane Georges Marchais, jamais si visionnaire. « *Ça leur passera avant que ça ne me reprenne !* », patientent les élites lucides, fatiguées d'avoir raison trop tôt. Le vertige du « *tout est possible* » gagne certains artistes-chefs. On peut haïr Franco et interdire une pièce contre le candillo ; mendier des prébendes et huer le mécène ; jouer du « boulevard » et le condamner les soirs de relâche... Ingratitude, démagogie et arrivisme font ménage à trois, la figure à la mode. Et « *gonflés* », avec ça, les « *mômes* », comme disait Simone Signoret : n'hésitant pas à traiter de « *ringardes* » leurs idoles de la veille, à vendre leur aventurisme gaucho-bourgeois aux gros bras CGT de Billancourt ! En 1998, on les retrouverait à la Seine-Saint-Denis, en train d'expliquer Hegel aux Africains entre deux leçons de basket !

Même au sommet, ça tanguait. *Borderline*, là aussi. De Gaulle embrassait son premier ministre, sans amour, avant de disparaître. Le 30 mai, le jour de la manifestation des Champs-Elysées qui remet le pouvoir en selle, le conseiller Jacques Foccart ne craint pas de dire au Général : « *Pour ces choses, j'ai besoin de moyens.* » « *Combien vous faut-il ?* », demande le chef de l'Etat. « *Il me faudrait une certaine somme, enfin, cent mille francs* », précise Foccart. Et le Général de signer aussitôt « *l'ordre pour qu'on me débloque l'argent* ». Cent mille francs : tel est le prix de la République, ce matin-là ! Ce dialogue n'est pas une fantaisie de dessinateur effronté. C'est raconté par Foccart lui-même, page 150 du *Général en Mai* (Fayard) – comme le cinéaste Louis Malle allait titrer *Milou en Mai*, et, finalement, dans le même esprit ! « *Il me faudrait une certaine somme, enfin, cent mille francs* »..., sans même passer par un préposé du cabinet, de la main à la main : comment le croire !

« *Tous pétés !* », vous dis-je.

Guignol *par Ronald Searle*



Le sacrifice européen de Helmut Kohl

Suite de la première page

Ce n'est certes pas la première fois que M. Kohl passe outre l'avis de la banque centrale allemande. En 1990, il avait imposé, contre la « Buba », l'échange d'un mark de l'Ouest pour un mark de l'Est. A l'époque, la population soutenait le chancelier. Depuis, l'économie s'est vengée, et l'Allemagne a dû engloutir plus de 1 000 milliards de marks en huit ans dans l'ancienne RDA. Les Allemands ont compris que les mises en garde de la Bundesbank étaient justifiées et ils font aujourd'hui davantage confiance à M. Tietmeyer qu'à M. Kohl. Surtout, si la « *raison allemande* » justifiait de faire, en 1990, une réforme monétaire jugée aberrante par la plupart des économistes, la « *raison européenne* » n'appelle, selon la population, aucun sacrifice politique. Depuis la réunification, les Allemands ont leurs problèmes financiers à régler et ne veulent plus être les banquiers de la construction européenne. L'euro ne doit pas leur coûter un point d'inflation ou un mark de transferts financiers supplémentaires.

Affaibli chez lui, Helmut Kohl l'est aussi au sein de l'Union européenne. Il n'y a plus son autorité. Il n'y retrouve plus son interlocuteur préféré, François Mitterrand. Certains de ses nouveaux partenaires, des sociaux-démocrates pour la plupart, à l'instar du gouvernement de Lionel Jospin, tablent d'ailleurs de plus en plus ouvertement sur une victoire du SPD en septembre. Le Parti social-démocrate allemand a ainsi beau jeu de dénoncer la violation du traité, s'inquiétant de ce que la réduction de la durée du mandat de Wim Duisenberg ne renforce la méfiance de la population vis-à-vis de l'euro. Ils demandent même sur le sujet un débat au Parlement.

Habilement, les sociaux-démocrates se font critiques sur le compromis de Bruxelles pour empêcher le « grand européen » Kohl de tirer profit de l'euro, tout en veillant à ne pas discréditer une monnaie avec laquelle ils se préparent à vivre. Comble du paradoxe pour le chancelier, l'opposition peut même aller jusqu'à se prétendre plus « européenne » que Kohl lui-même : Joschka Fischer, patron des Verts au Bundestag, l'accuse ainsi d'avoir fait échouer la réforme des institutions européennes au sommet d'Amsterdam, tandis qu'Oskar Lafontaine, président du SPD, ne cesse de lui reprocher de ne pas vouloir lutter, au niveau européen, contre le chômage.

Helmut Kohl n'est en réalité plus en phase avec ses concitoyens. Pour celui qui sera le dernier chancelier à avoir connu la guerre, « *l'Europe est une question de guerre et de paix au XXIe siècle* », comme il le disait, à l'Université de Louvain, en février 1996. Ce credo, qui a permis à l'Allemagne de retrouver, depuis cinquante ans, sa place dans le monde, apparaît hors de propos pour les jeunes générations, pour qui la paix et l'Europe vont de soi, surtout depuis la réunification qui a permis d'effacer les stigmates de la période nazie. « *Merci Helmut. Maintenant, cela suffit* », lance astucieusement Gerhard Schröder à Helmut Kohl, rendant un hommage à l'œuvre historique du chancelier tout en le reléguant dans les livres d'histoire.

CONTESTÉ DANS SON CAMP

Helmut Kohl est aussi contesté dans son propre camp. Depuis quelques années, les Länder, soucieux de leur autonomie, refusent tout abandon de souveraineté supplémentaire à Bruxelles, au nom du principe de subsidiarité, empêchant M. Kohl d'apparaître comme le moteur de l'intégration européenne. Son adversaire européen le plus redoutable n'est d'ailleurs pas le SPD, mais bien plutôt des hommes de son camp comme Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière, membre de l'Union chrétienne-sociale de Bavière. Persuadé que les élections à Bonn sont perdues, M. Stoiber se préoccupe avant tout de conserver la majorité chez lui et multiplie, pour cela, les surenchères eurosceptiques. En réalité, Helmut Kohl va perdre les élections là où il les avait gagnées en 1990, sur les réunifications. La réunification des deux Allemagnes d'abord, bien plus coûteuse que prévu. L'unification de l'Europe ensuite, dont les électeurs allemands craignent qu'elle ne leur demande de nouveaux sacrifices.

En attendant les élections du 27 septembre, M. Schröder peut s'offrir le luxe de dénoncer les risques de la monnaie unique. Toutes les décisions sont prises ; il n'a pas eu à faire de choix, contrairement à Helmut Kohl. En seize ans, le chancelier, lui, aura contribué à fondre le mark de l'Est dans le mark de l'Ouest, puis le deutschemark dans l'euro. Dans la nuit du 2 au 3 mai à Bruxelles, il s'est sacrifié pour cette même cause, l'Europe toujours. La médaille ne lui vaudra pas réélection. L'homme d'Etat a peut-être signé cette nuit-là sa propre fin.

Arnaud Leparmentier

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le triple échec de M. Chirac

LE spectacle donné par les chiraquiens, lundi 4 mai, au conseil de Paris, est ahurissant. Le maire d'une des principales capitales d'Europe est mis en accusation par ses alliés, qu'il traite à son tour de menteurs. La liste des acteurs de cette scène est celle du Gotha du parti gaulliste des vingt dernières années : Jean Tiberi et Jacques Toubon au premier plan ; au deuxième, Bernard Pons, homme-lige du président de la République depuis leurs premières équipées pompidoliennes des années 60, et, silencieux à son banc, Edouard Balladur, lui aussi formé dans l'entourage de Georges Pompidou, puis conseiller de Jacques Chirac dans les années 80, avant d'en devenir le rival dans les années 90 ; au troisième plan, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy, reçus séparément à l'Elysée, ce même lundi, par le chef de l'Etat.

Elu président de la République il y aura trois ans le 7 mai, M. Chirac a manifestement échoué à résoudre les problèmes qu'en entrant à l'Elysé, il laissait à son parti. Il n'est pas parvenu, d'abord, à réduire la fracture provoquée par sa compétition avec M. Balladur, et cette incapacité a été l'une des causes principales de paralysie du gouvernement d'Alain Juppé, conduisant à la dissolution de l'Assemblée nationale et à la défaite de la droite.

Le chef de l'Etat n'a pas pu, non plus, faire en sorte que le RPR trouve sa place et son équilibre, une fois remplie la mission principale qui était la sienne, c'est-à-dire la reconquête de la présidence de la République : attribuée à M. Juppé, la garde de la maison gaulliste, muée en simple machine à produire des communiqués d'autosatisfaction, a été rétrocédée à Jean-François Mancel.

M. Chirac, enfin, en arbitrant sa succession à la mairie de Paris en faveur de M. Tiberi, a créé à l'Hôtel de Ville une instabilité génératrice de désordres et de haines.

Les jours qui avaient suivi les élections régionales du 15 mars avaient mis en lumière les faiblesses de l'UDF, dont plusieurs élus régionaux étaient attirés par une alliance avec le Front national. Par contraste, le RPR avait paru plus solide et mieux à même, au prix d'une intense bataille livrée par MM. Séguin et Sarkozy, d'imposer à ses membres le refus de toute compromission avec l'extrême droite. Un mois et demi plus tard, les événements du conseil de Paris montrent une réalité différente : l'implosion du parti gaulliste, dont la crise est d'ailleurs l'un des facteurs de renforcement du Front national.

Sans orientation doctrinale, comme l'a montré la volte-face de son groupe parlementaire sur l'euro ; privé des moyens de définir une stratégie, dès lors que M. Chirac entend imposer la sienne, fixée sur la prochaine et imprévisible élection présidentielle ; menacé par les enquêtes des juges sur ses moyens de financement : tel est l'état du RPR, vingt-deux ans après sa fondation par l'actuel chef de l'Etat. Sans doute faut-il se féliciter que M. Chirac ait involontairement accéléré l'alternance, en 1997, évitant ainsi que le pays ne paie le prix de la dislocation du parti dirigeant. La « *sérénité* » affichée par le président de la République, le 3 mai, à la télévision, ne peut, néanmoins, convaincre personne.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Une redoutable faute de goût

JE CONNAIS des gens qui détestent les dessins animés. Cela m'a toujours surpris, appartenant au clan adverse dont le cri de guerre : Aaah ! s'élève avec un bel ensemble dans les salles de cinéma lorsque apparaît sur l'écran la tête hilare de Donald ou les traînantes oreilles de Pluto. On est en droit de s'étonner qu'aucun établissement parisien ne se soit spécialisé dans ce genre de projections : il aurait pu se payer le luxe de quelques rétrospectives depuis Emile Cohl et Reynaud, en passant pour venir vers nous par le Félix-le-Chat de Pat Sullivan, les ombres animées de Lotte Reiniger, les poupées de Starevitch, la plastiline de Jean Painlevé, les trouvailles d'Oscar Fischinger ou de Walter Ruttman, les essais de Fernand Léger, de Cocteau, de Salvador Dali. Et le plus souvent Disney, Max Fleischer et autres Tex Avery – sans parler bien sûr de nos Grimault à nous – eussent fait accourir petits et grands. Mais, à supposer qu'une telle initiative prenne corps et consacre à *Bambi* l'un de ses programmes, je vous déconseillerai nettement de lui donner votre bel argent.

Bambi est, à part quelques instants tout à fait satisfaisants, une longue et redoutable faute de goût. Il arrive à Disney d'en commettre (on se souvient de *Fantasia*, de triste mémoire) et d'emprunter des voies interdites. Ce qui est plus grave cette fois-ci, les couleurs choquent le regard au point d'évoquer les plus vulgaires chromos, et ce n'est pas l'emploi de la caméra multiplane, destiné à donner l'illusion du relief, qui arrange les choses, bien au contraire.

Henry Magnan
(6 mai 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FINANCEMENT Après six années de désendettement à marche forcée, les entreprises françaises recourent à nouveau à l'emprunt. Selon la Banque de France, l'encours des crédits aux entreprises, qui n'avait cessé de décroître depuis 1992, s'est stabilisé en 1997 et a amorcé une hausse depuis le début de 1998 (+ 1,6 %). ● LES GRANDS GROUPES – Lafarge, Pechiney, Casino, Carrefour... – se bousculent aussi pour émettre de nouvelles obligations. En quatre mois ils ont emprunté sur le marché plus de 25 milliards de francs, soit pratiquement autant que sur toute l'année 1997. ● LA BAISSE des taux d'intérêt conjuguée aux exigences de rémunération de plus en plus forte des actionnaires explique cette évolution. Aujourd'hui, le coût de la dette est pratiquement inférieur de moitié à celui du capital. En s'endettant, les entreprises financent à moindre prix leurs investissements.

Les entreprises françaises redécouvrent les charmes de la dette

Sous l'effet conjugué de la baisse des taux d'intérêt et des exigences de rémunération plus forte des actionnaires, les groupes ont désormais avantage à recourir à l'emprunt pour financer leur développement

LES GRANDES ENTREPRISES françaises se bousculent pour émettre des nouvelles obligations sur le marché français. Après Lafarge, qui est venu emprunter 2 milliards de francs en février, Pechiney a levé 1,6 milliard de francs, Casino et Carrefour 2 milliards chacun. D'autres groupes industriels pourraient suivre rapidement ces exemples. Dans le même temps, de très grandes signatures comme France Télécom, Vivendi (ex-Générale des eaux), LVMH et Carrefour ont fait appel à l'ingénierie financière des banques de la place pour émettre de nouveaux emprunts indexés sur le cours de leurs actions. En quatre mois, les sociétés françaises ont ainsi emprunté sur le marché plus de 25 milliards de francs, soit pratiquement autant que sur l'ensemble de l'année dernière.

Dans une étude datée de février 1998, Patrick Artus, économiste à la Caisse des dépôts et consignations, anticipait ce mouvement. Mais ces opérations de marché ne représentent que la partie immergée de l'iceberg. La grande majorité des entreprises recourent aux emprunts bancaires (des lignes de crédit leur sont ouvertes). En janvier 1998, l'encours brut des crédits aux entreprises s'élevait à 3 786 milliards de francs, financé à hauteur de 77 % par les crédits bancaires et à 23 % par le marché.

Après six années de désendettement à marche forcée, les entreprises françaises succombent, de nouveau, au charme de l'emprunt. Selon les statistiques de la Banque de France, le montant des encours de crédit aux entreprises n'a cessé de baisser depuis 1992 (il était, à l'époque, de 4 017,2 milliards de francs), sous l'influence néfaste de la crise immobilière et de la récession économique. Il faut attendre la fin de l'année 1997 pour voir l'encours se stabiliser. Depuis le début de l'année 1998, il a repris le chemin de la hausse (+ 1,6 % en janvier en glissement annuel).

Ce frémissement est surtout le fait des grandes entreprises, explique un expert. Malheureusement, ces dernières ne représentent qu'un peu plus du quart de l'encours de crédits aux entreprises. La grande majorité est octroyée aux petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci sont encore en phase de stabilisation de leur endettement. Il faudrait une confirmation de la reprise économique pour qu'elles se décident à emprunter de nouveau.

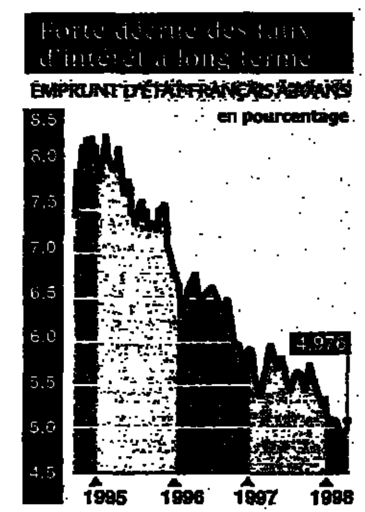
Pour les sociétés industrielles de l'indice CAC 40, le ratio d'endettement (qui mesure le rapport des dettes nettes sur les fonds propres) s'élevait à près de 42 % en 1989, date du précédent haut de cycle économique. En 1993, au creux du cycle, ce ratio a grimpé jusqu'à 57 %, ce qui commençait à inquiéter les investisseurs et les banquiers. Fin 1997, sous l'action conjuguée de la baisse des dettes et de la hausse des fonds propres par accumulation des bénéfices, ce montant est retombé à 34 %, alors que l'évolution des taux ne le justifie pas.

En s'endettant, les groupes financent à moindre prix leurs nouveaux investissements. Ils accroissent donc leurs résultats. C'est ce qu'on appelle l'« effet de levier »

Entre 1989 et 1998, le rendement des emprunts d'Etat à dix ans (qui servent de référence à l'ensemble du marché obligataire) a pratiquement été divisé par deux pour atteindre un niveau historiquement bas de 4,90 %. Aujourd'hui, pour une entreprise, le coût de la dette est pratiquement inférieur de moitié à celui du capital. En s'endettant, les groupes financent à moindre prix leurs nouveaux investissements. Ils accroissent donc leurs résultats. C'est ce qu'on appelle l'« effet de levier ». Les industriels doivent absolument en profiter dans l'intérêt de leurs actionnaires.

Le cas d'Usinor est exemplaire. Lors de sa privatisation, en juillet 1995, le sidérurgiste affichait un ratio d'endettement de près de 80 %. Soucieux de gommer son image de gouffre financier auprès des investisseurs, Francis Mer, PDG d'Usinor, avait assuré que son groupe serait capable de se désendetter à marche forcée. Lors de la présentation des résultats 1997, les dettes d'Usinor ne représentaient plus que 20 % de ses fonds propres. Mais, le mouvement de balancier est allé trop loin, estime Robert Hudry, le directeur financier d'Usinor. Dès fin 1997, le sidérurgiste a commencé à se réendetter avec pour objectif d'atteindre un ratio de 33 % à 35 % de ses fonds propres. « *Voire 40 % à 50 % si une opportunité de croissance externe comme une prise de participation dans Cockerill Sambre était saisie* », précise M. Hudry.

De son côté, le groupe cimentier Lafarge, dont la dette était sagement contenue, n'a pas hésité à faire passer son ratio d'endettement de 33 % à 95 % en recourant exclusivement à l'emprunt pour financer l'acquisition de son concurrent Redland pour un montant de 18 milliards de francs. Lafarge est allé chercher 2 milliards de francs sur le marché obligataire et le reste a été emprunté auprès des banques. Signe des temps, l'augmentation de capital de 3,2 milliards effectuée en avril par Lafarge n'avait pas pour but de réduire l'endettement mais de financer de nouvelles opérations de développement.



Le niveau historiquement bas des taux d'intérêt [illegible] à recourir à la dette pour financer leurs nouveaux investissements.

Le retour de la croissance économique (une croissance de 3 % du PIB français est attendue pour 1998) incite les entreprises à investir. En 1997, l'autofinancement des sociétés représentait 118 % de leurs investissements. Les groupes n'avaient pas besoin de recourir à la dette. Au contraire ils ont accumulé des trésors de guerre. Aujourd'hui, il n'est plus question de laisser dormir sa trésorerie. Il faut investir ! L'enquête de l'Insee, réalisée en janvier 1998, démontrait que les entreprises projetaient un accroissement de 10 % de leurs investissements. Les groupes qui, à l'exemple de Cerus ou du Bazar de l'Hôtel de Ville, ne disposent pas de projet de croissance sont contraints de redistribuer leurs trésoreries à leurs actionnaires.

Aux Etats-Unis, où l'économie entre dans sa septième année de croissance, les entreprises ne se privent pas de jouer avec l'effet de levier procuré par l'endettement. Sur un marché obligataire bien structuré, plus de 1 000 sociétés ont emprunté 180 milliards de dollars depuis le début de l'année et, selon l'agence de notation Moody's, ce montant pourrait atteindre 522 milliards pour l'ensemble de 1998, contre 240 milliards en 1997.

Enguérand Renault

L'émergence d'un marché obligataire pour les sociétés

LONGTEMPS confidentiel, le marché de la dette des entreprises (*corporate* en anglais) pourrait sortir de sa léthargie sous l'influence de l'euro. La mise en place d'une monnaie unique avec, pour corollaire, la réduction de l'endettement des pays membres devrait, à terme, réduire la place du marché des emprunts d'Etat. Celui de la dette des entreprises pourrait prendre le relais. L'Association française des banques (AFB) et les autorités de marché français y réfléchissent, les grandes banques d'affaires comme Morgan Stanley ou les agences de notation comme Standard & Poor's y voient là une bonne occasion de proposer leur savoir-faire.

Reste à convaincre les entreprises françaises de se familiariser avec ce marché. En France, l'intermédiation bancaire assure encore l'essentiel du financement de la dette des entreprises (77 %) tandis que les puissantes banques allemandes contrôlent encore la quasi-totalité de ce marché. La situation est inverse aux Etats-Unis où le *corporate bond market* répond à 55 % des besoins des entreprises.

L'échéance européenne explique en partie la multiplication actuelle des émissions obligataires des entreprises françaises. Elles veulent prendre date. Quand le marché sera libellé en euro, les entreprises françaises seront en compétition avec les grands émetteurs européens. Comme la plupart des groupes français ne disposent pas d'une note de risque établie par les agences spécialisées comme Moody's et Standard & Poor's, leurs conditions de prêt risquent d'être moins intéressantes.

L'EXEMPLE PECHINEY

Néanmoins, le marché présente l'avantage d'offrir des durées d'emprunt plus longues et des taux faciaux plus faibles, même si les exigences de transparence et les coûts d'une opération de marché sont plus importants que l'endettement bancaire classique. Ainsi, Pechiney, qui n'avait pas fait appel au marché obligataire depuis 1993, est revenu le solliciter pour un montant de 1,5 milliard de francs. Sur un endettement de 15 milliards de francs, il songe ainsi à refinancer encore 2 milliards de francs. Pour cela, le groupe envisage de demander une notation, précise Xavier Langlois d'Estaintot, directeur du financement et de la trésorerie de Pechiney.

E. R.

Bosch va créer au moins 250 emplois dans son usine de Rodez

Le dimanche ne sera plus chômé

RODEZ
de notre correspondant

La direction de Bosch a annoncé au comité d'entreprise, le lundi 4 mai, sa décision d'implanter à Rodez sa nouvelle chaîne de fabrication de l'injecteur pompes Diesel (PDE), un investissement de 500 millions de francs qui générera 250 emplois *« dans un premier temps »* et éventuellement 400 par la suite si, comme prévu, le nombre d'injecteurs produits chaque jour passe progressivement de 3 000 à 6 000. Cette décision était soumise à une condition : le travail sept jours sur sept. Un accord entre syndicats (CGT, CFDT, FO) et direction avait été signé le 13 mars, à la suite d'un référendum lancé auprès des 1 400 salariés.

C'est Matthias Welker, directeur général de Bosch France, qui a offert à Rodez l'opportunité de fabriquer cet injecteur. Sur un plateau de la balance, il y avait cette pièce révolutionnaire, moins polluante, plus performante, destinée à équiper les véhicules Volkswagen ; sur l'autre, la disponibilité dite *« exceptionnelle »* d'une main-d'oeuvre le samedi et le dimanche. Par lettre, Matthias Welker s'était adressé individuellement aux salariés de l'entreprise. Il en appelait alors au personnel volontaire susceptible de travailler le week-end en fonction de la demande en pièces. Jusqu'alors, les syndicats s'étaient toujours opposés au travail du dimanche. Ils ont fait marche arrière au nom de l'emploi.

SAVOIR-FAIRE

Leur patron est donc parti avec cet accord sous le bras pour faire valoir en plus haut lieu le bien-fondé d'installer le PDE chez lui à Rodez. Au titre des arguments favorables, il pouvait inscrire également un savoir-faire en technologie de précision que revendique justement l'entreprise ruthénoise, des locaux disponibles et des possibilités d'extension de bâtiments. Des arguments décisifs, alors que plusieurs sites européens étaient en compétition pour cet investissement sans lequel l'avenir de Rodez aurait pu être menacé.

Elian Da Silva

Daimler-Benz envisage de construire une usine capable de produire n'importe quel modèle

Les délais de livraison des Mercedes ne cessent de s'allonger

Jürgen Hubbert, responsable de la division voitures particulières de Daimler-Benz, a déclaré, *lundi 4 mai*, que le groupe envisageait de construire une nouvelle usine capable de produire indifféremment tous les modèles Mercedes, en fonction de la demande. Ce serait une première dans le monde de l'automobile. Ce site ultra-flexible pourrait être en Allemagne si le syndicat IG Metall donne son accord.

IMAGINEZ une usine à tout faire, qui produirait tous les modèles d'un groupe automobile et lui permettrait de coller à la demande. Une usine « tampon » d'où sortiraient en avril des berlines, en mai des cabriolets, en septembre des breaks... Aujourd'hui, ce modèle de flexibilité n'existe pas : d'une voiture à l'autre, les chaînes de production sont différentes, les qualifications des ouvriers aussi. Mercedes-Benz en rêve et... pourrait sauter le pas.

C'est ce qu'a déclaré Jürgen Hubbert, responsable de la division voitures particulières de Daimler-Benz, lundi 4 mai, en présentant le cabriolet CLK à la presse. *« La décision devrait être prise dans le courant de l'année »*, explique Stuttgart. Cette usine, qui pourrait voir le jour dans deux ou trois ans, produirait au moins 10 000 voitures par an et serait, de préférence, en Allemagne, sur un terrain vierge ou à côté d'une usine existante. Encore faudrait-il trouver un accord avec l'IG Metall, le syndicat allemand de la métallurgie.

Lorsque Mercedes avait décidé en 1993 de se lancer dans l'aventure de la Classe A – à peine plus grande qu'une Twingo –, Helmut Werner, alors président du directoire du constructeur, avait mis en concurrence l'usine allemande de Rastatt avec des sites en France, en Grande-Bretagne et en République tchèque. L'IG Metall avait consenti des conditions de travail telles que Rastatt redevenait compétitif, malgré des coûts salariaux élevés. Jürgen Schrempp, président du directoire de Daimler-Benz, n'hésitera probablement pas à recourir au même chantage si une nouvelle usine devait être construite.

L'industrie automobile européenne souffre aujourd'hui de surcapacités de production importantes, de près d'un tiers. Dans ce contexte très concurrentiel, la marque à l'étoile s'en sort bien : alors que d'autres multiplient les rabais de toutes sortes pour vendre leurs voitures, elle affronte une demande croissante, à laquelle elle n'arrive plus à répondre. Les délais de livraison ne cessent de s'allonger. L'acheteur de la version cabriolet du modèle de sport SLK doit attendre la fin du siècle avant de prendre le volant de son nouveau bolide. Pour les versions break de la série C (moyenne gamme) et des limousines de la série E, il lui faut patienter au moins jusqu'à l'automne 1998. Et le délai de livraison du nouveau cabriolet CLK, chez les concessionnaires en juin, est déjà d'un an.

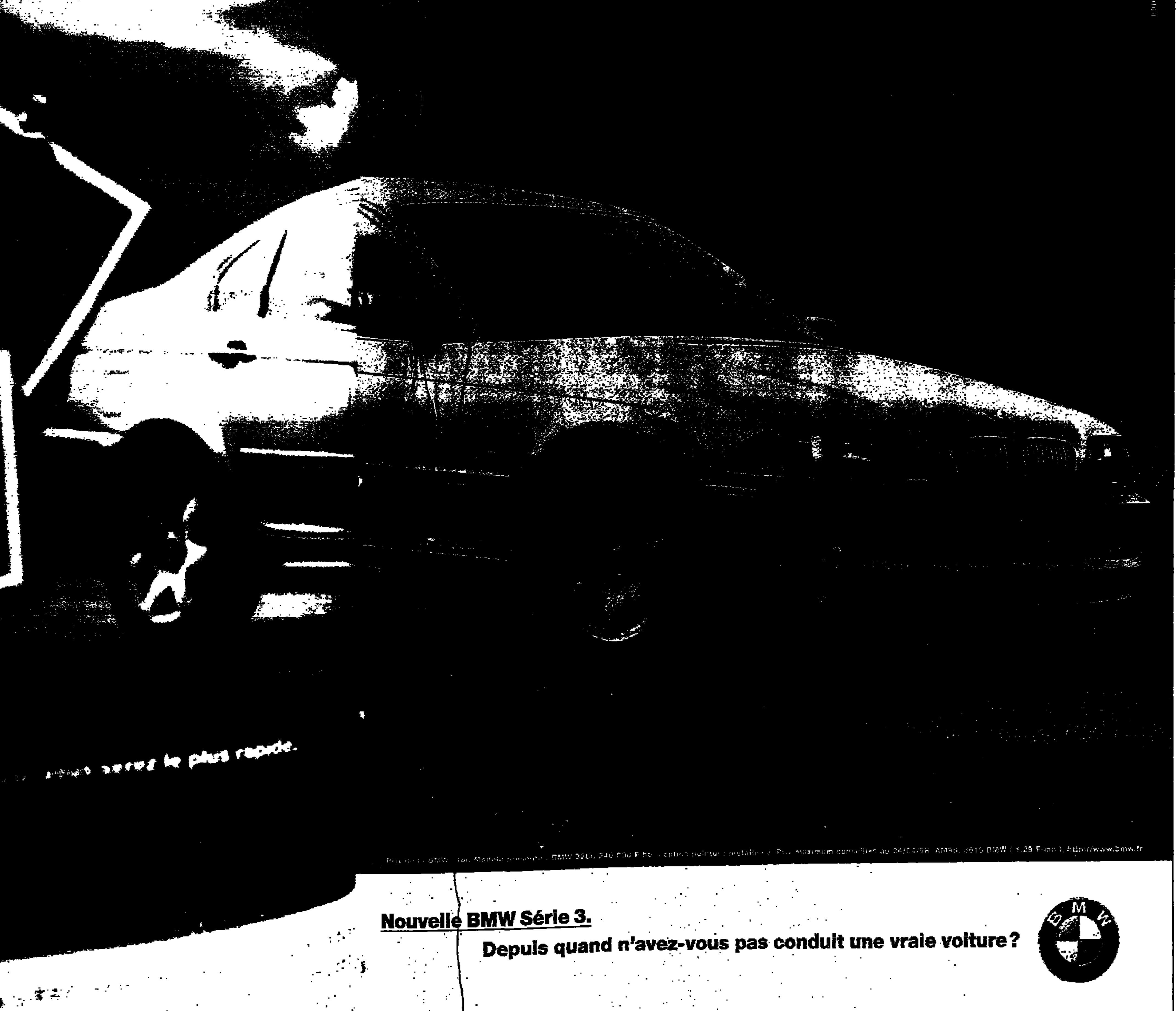
AUGMENTER LES VOLUMES

Telle est la rançon du succès de la stratégie mise en place par M. Werner lorsqu'il prend la tête de Mercedes en mai 1993. Cette année-là, le constructeur enregistre des pertes colossales (– 1,2 milliard de marks) et voit ses ventes régresser jusqu'à frôler le seuil des 500 000 unités et... passer en dessous de celles de son concurrent de toujours, BMW. Trop chères, trop grosses, trop lourdes, les voitures étoilées subissent de plein fouet la concurrence de la montée en gamme des marques généralistes, surtout japonaises. M. Werner prévient : si Mercedes ne réagit pas d'urgence, il deviendra *« un constructeur confidentiel comme Rolls-Royce »*.

Pour M. Werner, Mercedes-Benz doit augmenter ses volumes. L'entreprise pourra ainsi supporter les coûts élevés qui sont les siens. Assortie à un programme d'économies, cette stratégie doit lui permettre d'amortir plus vite ses dépenses, de baisser ses prix et d'augmenter ses marges : le « cercle vertueux ». Faire du haut de gamme sur tous les segments, de la berline à la petite voiture en passant par le 4 x 4 ou le monospace, et vendre 1 million de voitures en l'an 2000 : tel est le mot d'ordre de M. Werner, qui quitte le groupe fin 1996, après la fusion de la filiale automobile avec sa maison-mère. Cet objectif a récemment été revu à la hausse et porté à 1,2 million de ventes au tournant du siècle.

Les malheurs des Classe A et des Smart, à la fin de 1997, dont les lancements ont été repoussés pour des raisons de sécurité, n'ont pas arrêté Mercedes sur sa lancée. L'an dernier, l'activité automobile du groupe a dégagé un résultat d'exploitation de 3,13 milliards de marks, sur un total de 4,33 milliards de marks. La célèbre marque a vendu 715 000 voitures en 1997 et compte porter ce chiffre à 850 000 cette année. *« Nous n'avons plus de stocks*, affirme-t-on chez Mercedes. *Nous ne pouvons décemment pas imposer à nos clients des délais de livraison de plus de trois mois sur des gammes classiques et de plus de six mois sur des véhicules de niche. »* Le groupe devra donc, s'il veut atteindre ses objectifs, augmenter ses capacités, et pas seulement hors d'Europe.

Virginie Malingre



Le plan social de Panasonic est annulé par le tribunal

NANCY
de notre correspondante

L'annulation du plan social de Panasonic par le tribunal de grande instance de Bobigny a été accueillie par une explosion de joie, lundi 5 mai à Longwy. Les salariés ont improvisé un barbecue sur le parking de l'usine où une tente est dressée depuis le 31 mars. Ce jour-là, ils avaient été expulsés de l'usine qu'ils occupaient depuis un mois pour cause de fermeture. Cette usine de magnétoscopes du groupe japonais Matsushita emploie 128 personnes.

La décision du tribunal de Bobigny, qui précise que toute la procédure devra être relancée, a redonné courage aux employés. Ils contestaient notamment, devant le tribunal du siège social de Panasonic, l'absence de perspective de réindustrialisation d'un bassin sinistré. Aujourd'hui, ils se battent pour un plan social plus favorable : dix mois de congés de reconversion, une cellule de reclassement et une prime de licenciement de 150 000 francs, soit trois fois plus que n'en propose Panasonic. Déboutés devant le tribunal de Briey, les *« Longwy »* étaient anxieux en attendant le résultat de l'audience.

« Nous avons maintenu la pression pour éviter qu'ils ne démontent les machines, expliquait, lundi, Maryline Quaglia, déléguée syndicale CFDT. *Nous avons bien fait puisque le juge a spécifié que l'outil de travail devait rester en l'état. »* Autre exigence du tribunal qui satisfait les salariés : le prix de la matière première – les composants électroniques fournis par le groupe – devra être communiqué. *« C'est important, car cette matière est facturée au prix fort à Longwy*, reprend la syndicaliste. *C'est comme ça qu'on s'y prend quand on veut couler une usine. »* Le tribunal précise que les discussions devront reprendre à l'échelon du comité de groupe européen. Pour les salariés, cela signifie un répit de quatre à six mois, le temps que Panasonic revoit sa copie. *Leurs lettres de licenciement* auraient dû partir le 16 avril.

Monique Raux

Air France transportera les chômeurs à moindres frais

MARDI 5 MAI, Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, et Michel Bernard, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), devaient signer une convention pour permettre aux demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche de bénéficier, à partir du 2 juin, de conditions tarifaires préférentielles sur tout le réseau intérieur d'Air France.

Sur près de la moitié de ses 500 vols intérieurs quotidiens, Air France leur proposera des vols aller et retour pour 400 francs, hors taxes et redevances d'aéroport (entre 60 et 100 francs). L'ANPE, dans le cadre de l'aide à la mobilité, pourra participer aux frais de transport des chômeurs à hauteur de 400 francs. Les autres vols d'Air France sont ouverts aux demandeurs d'emploi à des conditions qui restent préférentielles, même si elles sont moins intéressantes. Ainsi, sur les vols « en pointe » comme le Paris-Marseille de 7 heures du matin ou le Toulouse-Paris du vendredi soir à 19 heures, qui représentent environ 5 % des vols de la compagnie, le tarif aller-retour sera de 900 francs. Le plein tarif, qui s'applique sur ce type de vol, est généralement supérieur à 1 200 francs. Pour les vols « en semi-pointe », le tarif préférentiel sera de 600 francs.

C'est la première fois que l'ANPE signe ce genre d'accord à l'échelle nationale. Il existe des conventions locales avec des compagnies comme Britair, Air Liberté ou Air Littoral, mais aucune ne permet de couvrir l'ensemble du territoire. M. Bernard, qui fut président d'Air Inter entre octobre 1993 et octobre 1995, connaissait bien la maison. En septembre 1997, il a approché Air France. Celle-ci, a priori d'accord, ne voulait pas perdre d'argent. L'ANPE a un budget limité et les demandeurs d'emploi souhaitaient ne rien payer. Finalement, les parties sont parvenues à l'accord signé mardi, qui devrait permettre à environ 75 000 demandeurs d'emploi de se rendre à un entretien d'embauche et d'en revenir à moindres frais.

V. Ma

هكذا من الإهمال

Pour tout changer, les constructeurs automobiles lancent de nouvelles marques

Marketing. Pour casser les habitudes, reconquérir une clientèle jeune et se donner les moyens d'innover dans tous les domaines, General Motors a créé Saturn. Toyota et Mercedes envisagent aujourd'hui de suivre son exemple

IL Y A HUIT ANS, General Motors créait une nouvelle marque, Saturn, pour reconquérir, avec des voitures dites « compactes », une clientèle jeune qui s'effritait au profit des Japonais. Aujourd'hui, c'est au tour de Toyota d'envisager la création d'une nouvelle marque pour s'attirer les faveurs d'une clientèle plus jeune.

Selon un sondage de l'institut américain *J. D. Power* auprès de 4 000 automobilistes japonais, 11,4 % de la population âgée de vingt à vingt-neuf ans possède une Toyota, et 21,7 % une Honda. *« Nous réfléchissons aux moyens de mieux vendre nos produits auprès de la clientèle jeune, notamment sous une autre marque »*, explique le numéro un nippon.

Virtual Venture Company (VVC), société créée le 1er août 1997 à l'initiative du président de Toyota, Hiroshi Okuda, est chargée de cette mission. Elle regroupe une quarantaine de jeunes cadres – moyenne d'âge trente-six ans – et travaille complètement en marge des structures du groupe. Tout comme le « Groupe des 99 » mis en place par General Motors, en 1984 pour mener le projet Saturn. *« VVC doit nous aider à faire les réformes nécessaires pour l'avenir, réformes qui s'avèrent si difficiles à mettre en place dans les structures actuelles »*, explique Toyota.

Mercedes songe également à créer une nouvelle marque. *« Si nous devions chercher un facteur de croissance, la prochaine étape devrait être d'envisager une coopération afin de créer une marque qui ne soit pas Mercedes »* et qui vendrait des voitures meilleur marché, a déclaré Jürgen Hubbert, responsable de la division automobile chez Daimler-Benz, dans une interview au quotidien américain *USA Today* en janvier.

Le groupe de Stuttgart, qui compte vendre 1,2 million de voitures à l'horizon 2000 (contre 715 000 en 1997), pourrait revoir cet objectif à la hausse et le porter à plus de 1,5 million. Mercedes a déjà participé à la naissance d'une nouvelle marque, aux côtés de SMH, la société suisse de l'inventeur de la Swatch, Nicolas Hayek : la première Smart sera commercialisée en octobre 1998.

MOBILITÉ URBAINE

La création d'une marque ex nihilo est chose rare dans l'automobile. C'est une aventure coûteuse : il faut développer des nouveaux modèles, mettre en place un nouveau réseau de distribution, créer une nouvelle image, voire construire une usine.

Le projet Saturn de General Motors a été lancé en 1982. Huit ans et 4 milliards de dollars ont été nécessaires à sa réalisation. Mieux vaut souvent relancer une marque existante – ce que pensent faire, dans le très haut de gamme, Mercedes avec Maybach ou Volkswagen avec Horch, si Rolls-Royce lui échappe au profit de BMW – ou élargir la gamme de ses produits. Dans le luxe, Mercedes vend aujourd'hui tous les modèles, de la petite voiture à la grosse berline, en passant par le monospace. Audi a également largement étendu son champ d'action. Tout comme, dans un autre registre, Volkswagen.

Alors pourquoi créer une nouvelle marque ? *« Les marques automobiles ont des images très fortes et très pesantes qui évoluent assez peu »*, considère Roland Guenoun, directeur associé d'Insight Marketing Ipsos, conseil en gestion de marques. Toyota, constructeur généraliste, n'aurait probablement pas pu se faire une place – ou bien cela lui aurait pris beaucoup plus de temps – dans le haut de gamme s'il n'avait pas créé Lexus, la « Mercedes aux yeux bridés » introduite sur le marché américain en septembre 1989.

La création d'une nouvelle marque peut également être astucieuse pour des concepts très ciblés. Smart, avec sa petite voiture deux places, est censée révolutionner le concept de la mobilité urbaine. *« On pourrait imaginer qu'une nouvelle marque soit créée pour une voiture écologique, une marque verte »*, estime Roland Guenoun. Qui plus est, une marque doit veiller à ne pas brouiller son image et perdre sa clientèle traditionnelle. Si la Smart avait été étoilée, certains des acheteurs habituels de Mercedes auraient quitté la marque allemande.

LOCATION LONGUE DURÉE

Enfin et surtout, en créant une nouvelle marque, les constructeurs se donnent les moyens d'innover, que ce soit en matière de production, de marketing ou de distribution. Saturn a été l'occasion pour General Motors de conclure avec l'UAW, le syndicat automobile américain, un nouveau contrat social : l'emploi y est garanti pour 80 % des effectifs, les salariés y sont plus impliqués dans les décisions stratégiques ; en contrepartie, ils ont accepté une plus grande flexibilité.

Smart a également permis d'adopter un nouveau mode de production modulaire. Si l'usine de Hambach (Lorraine) produit comme prévu 200 000 voitures par an en plein régime et si, à terme, l'assemblage ne dure que quatre heures trente, comme annoncé, ce site sera largement en tête des usines européennes en matière de productivité.

En matière de commercialisation, la Smart a aussi permis d'innover. Les distributeurs commanderont-ils directement leurs voitures à l'usine, sans passer par un importateur comme le font les autres marques ? A la clef, des gains de temps et des économies de structure importantes pourraient être réalisés.

Les clients de Smart auront accès à des formes originales de services. Un particulier pourra ainsi avoir accès à la location longue durée, pour une durée de un à trois ans, un service généralement réservé aux entreprises. Pour 800 francs par mois, il disposera d'une Smart pendant deux ans et pourra parcourir 25 000 kilomètres. Pour 1 000 francs par mois, il aura en plus l'assurance, l'entretien et la garantie d'avoir un véhicule de remplacement en cas de pépin. Tout propriétaire d'une Smart pourra bénéficier de ce service pour 1 800 à 2 200 francs par an selon son lieu de domicile.

L'éventuelle « marque jeune » de Toyota pourrait utiliser des réseaux de diffusion très différents de ce qui se fait aujourd'hui, notamment exploiter de manière beaucoup plus importante les possibilités offertes par Internet.

Virginie Malingre

Quand le Crédit lyonnais fait de la pub sur son scandale...

La banque répond aux critiques de Bruxelles

C'EST pour répondre aux mots *« faillite »* et *« comptes arrêtés dans l'illégalité »* employés par le commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, que le Crédit lyonnais a finalement sorti de ses cartons un spot publicitaire « spécial crise » que son état-major a fait réaliser en février.

Mercredi 6 mai, le Crédit lyonnais va s'adresser à ses clients, via la télévision. Un spot « tranche de vie », réalisé par Etienne Chatiliez, met en scène un groupe d'amis dans une brasserie qui parlent du Lyonnais : *« Vous ne vous rendez pas compte que c'est le scandale financier du siècle ! »* ; *« On ne sait pas combien cela va nous coûter (...), c'est juste un énorme gouffre »*, fustigent les convives. Jusqu'à ce que le plus critique d'entre eux sorte pour régler l'addition un chéquier... du Crédit lyonnais.

« L'objectif est de rappeler qu'il y a deux Crédit lyonnais, explique Benoît Devarrieux, de l'agence de publicité Devarrieux-Villaret. *Il y a la banque qui continue à servir ses clients avec son personnel qui déploie des trésors d'énergie, et le "sujet" Crédit lyonnais, la banque du scandale, la banque dont on parle. »*

Pas question pour autant de nier l'évidence, mais il est simplement utile de rappeler que *« pendant les travaux, on continue à travailler »* : *« Les gens ont une mauvaise opinion du Crédit lyonnais mais pas forcément de l'agence d'Angoulême et de la personne qui gère leur compte »*, affirme Nicolas Chaine, directeur de la communication, qui a pris le soin de tester le spot, il y a quinze jours, auprès de guichetiers et de clients. C'est la seconde fois que le Crédit lyonnais éprouve le besoin d'*« établir une relation avec l'opinion »*, au-delà de ses propres clients, au-delà de la promotion de ses produits et de ses services. En 1994, il avait dû, déjà, reconnaître la vérité : *« Voici les mauvais résultats que tout le monde attendait »*, écrivait-il dans de pleines pages de publicité parues dans la presse.

Conçu à l'origine comme un droit de réponse aux émissions télévisées « Le Droit de savoir » sur TF 1 et « Envoyé spécial » sur France 2 consacrées au *« scandale du Lyonnais »*, ce spot tombe à pic : il est urgent de remonter le moral du personnel et d'éviter que les clients ne quittent la banque. Un signal d'alarme a été donné la semaine dernière avec un milliard de francs de dépôts retirés sur les 700 milliards que compte la banque en temps normal. Même s'*« il ne s'agit pas d'une hémorragie, la situation s'est stabilisée depuis vendredi »*, affirme M. Chaine, qui se veut rassurant.

Le Crédit lyonnais a consacré 10 millions de francs à cette action coup de poing (son budget publicitaire annuel est d'environ 60 millions de francs). En attendant le verdict de la Commission européenne sur le plan actuellement défendu par le gouvernement français – il devrait intervenir le 20 mai –, les équipes de M. Peyrelevade réfléchissent déjà à la prochaine étape : *« Il faudra présenter la décision de Bruxelles et préparer la privatisation. »*

Florence Amalou

Le groupe Hersant est prêt à ouvrir son capital

La Socpresse a réduit en 1996 son endettement de 800 millions de francs, mais le poids des dettes à court terme reste important et les fonds propres inexistants. Yves de Chaisemartin compte sur Christian Brégou, qui pourrait prendre en charge « Le Figaro », pour rassurer les investisseurs

LA DETTE du groupe Hersant est comme le rocher de Sisyphe. Plus elle se réduit, plus elle semble peser lourd. En 1996, grâce à la baisse des taux d'intérêt et à de nombreuses cessions d'actifs, la Socpresse a réduit son endettement de 800 millions de francs, ramenant son niveau à 2,5 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires de 6,7 milliards. Mais 1,4 milliard de francs étaient à échéance de moins d'un an. En 1997, le groupe s'est livré à peu de cessions, hormis ses parts dans la Société du journal téléphoné, nanties auprès du Crédit lyonnais. La dette a moins diminué en 1997 et les échéances ont été une fois de plus reportées. Mais les choses ont changé au sein du groupe Hersant.

A la fin de l'année 1997, Christian Brégou, ancien PDG de CEP-communication, a pris des fonctions rue du Louvre. Chargé de mission de luxe, son emploi était censé être provisoire. Dans un premier temps, la mission a été prolongée, jusqu'en juin. Mais Christian Brégou pourrait être nommé directeur général du *Figaro*. Ce sera à lui de rassurer les banquiers et d'attirer les investisseurs dans le capital du groupe ou dans ses parties.

Plusieurs schémas sont à l'étude. L'idée est de faire entrer des partenaires financiers, au niveau de l'ensemble du groupe ou dans l'une de ses parties jugée plus présentable, comme *Le Figaro*. Avec l'objectif à terme d'entrer en Bourse. Telle est la stratégie que s'est fixée Yves de Chaisemartin, PDG du groupe, pour sortir du piège de la dette, reconstituer les fonds propres du groupe et permettre aux héritiers de Robert Hersant de payer leurs droits de succession.

Comme chaque année, le cabinet d'expert-comptable Sécafi-Alpha a examiné les comptes de la Socpresse et présenté son rapport aux salariés, au début de l'année. *« En matière de désinvestissement, les marges de manœuvre du groupe sont maintenant extrêmement étroites*, expliquent les experts. *Nous sommes loin de pouvoir considérer que les actifs non stratégiques du groupe sont suffisants à gérer un endettement d'une telle ampleur. »* Et, ajoutent-ils, *« une amélioration à moyen terme de la profitabilité du groupe ne permet pas de pouvoir contribuer fortement à ce désendettement »*. Après ces constats, ils s'interrogent : *« La question est posée de savoir jusqu'à quand le groupe Socpresse, dont l'actionnariat demeure essentiellement familial, pourra surseoir à une composition de son capital. Cela nous semble une question absolument vitale pour remédier à une situation de fragilité potentielle qui conduit à la fragilisation de l'ensemble du groupe. »* Michel Sénamaud, homme de confiance d'Yves de Chaisemartin, et administrateur de la Socpresse, a confirmé, devant les salariés : *« L'ensemble des actions que nous menons depuis le décès de Robert Hersant vise à trouver un financement stable au groupe et à assurer une trésorerie lui permettant de faire face à ses engagements dans des délais normaux. Il est clair que les solutions que nous privilégions sont celles visant à faire appel à des partenaires financiers qui soient en mesure d'apporter au groupe des capitaux, sous forme d'obligations convertibles. »* Ou d'autres moyens, comme la titrisation des créances, sur lesquelles a beaucoup travaillé le banquier Bernard Esambert.

« Nous nous orientons vers des solutions d'apporteurs de capitaux non opérationnels », a précisé M. Sénamaud, avant d'ajouter : *« Aucun accord particulier avec un groupe de presse multimédia n'a été conclu – je vise à la fois Hachette ou France-Antilles, même si certains actionnaires sont communs. Aucun projet de rapprochement n'est à l'ordre du jour. »* L'hypothèse d'une fusion entre les deux groupes Hersant (la Socpresse et France-Antilles, dirigé par Philippe Hersant), tous deux propriétés de la famille Hersant, avait beaucoup circulé, il y a un an. M. Sénamaud a également précisé que l'héritage de Robert Hersant, mort le 21 avril 1996, qui a été accepté sous bénéfice d'inventaire, devait *« se dénouer dans l'année »*.

L'HOMME-CLÉ

Depuis cette réunion, les schémas semblent se préciser. Christian Brégou s'impose comme l'homme-clé du dispositif. Il est chargé de simplifier les structures du groupe et d'attirer les investisseurs. Ancien patron de CEP-communication, il a un excellent crédit de gestionnaire, et Anne-Marie Finkelstein, qui l'a rejoint dans le cadre de sa mission, une redoutable expérience des restructurations d'entreprises de presse. L'entrée d'investisseurs permettrait d'apporter des capitaux dont manque cruellement la Socpresse, puisque ses fonds propres étaient négatifs fin 1996 de 1,3 milliard de francs. Selon *L'Evénement du jeudi* du 30 avril au 6 mai, la famille ne conserverait que 30 % du capital. Les schémas ne semblent pas arrêtés.

Au préalable, le groupe devrait simplifier ses structures. Le pôle parisien pourrait constituer une sous-holding de la Socpresse, comprenant les titres du groupe, et non plus une cascade de sociétés (Sirlo, société de gestion du *Figaro*, etc). Les investisseurs pourraient ainsi intervenir au niveau du groupe, du pôle parisien ou de l'un des titres. L'hypothèse d'une ouverture du capital du *Figaro* est la plus attirante pour les investisseurs. Ensuite, une mise en Bourse du groupe ou de l'une de ses parties serait mise en œuvre.

Alain Salles

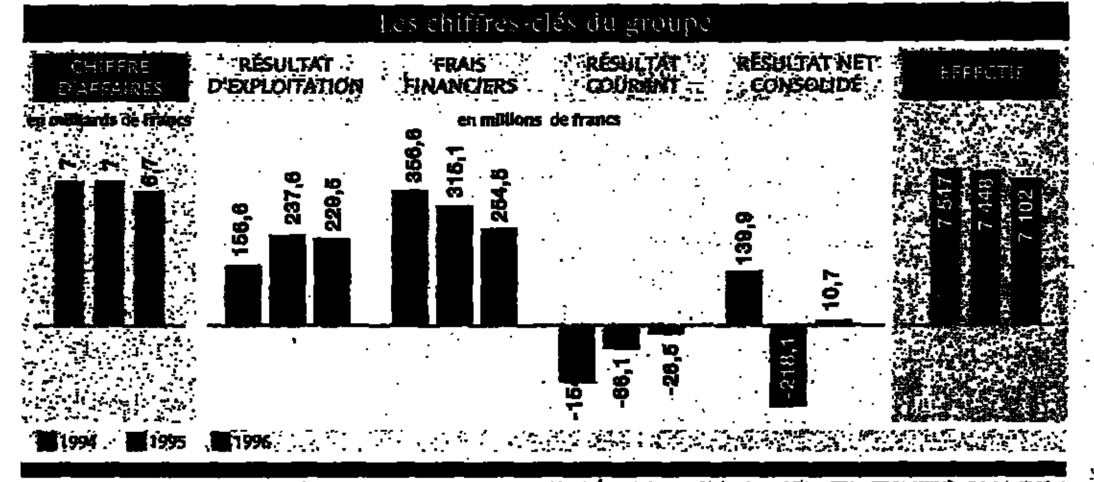
1,5 milliard de francs de cessions depuis 1994

Depuis le retrait de La Cinq et le passage miracle de la chaîne au groupe Lagardère, le groupe Hersant a cédé de nombreux actifs pour essayer de réduire son endettement. Après Fun-Radio en 1993, il a cédé en 1994 ses magazines au groupe Emap pour 204 millions de francs, dont *L'Auto-Journal* pour près de 132 millions, et ses journaux régionaux en Pologne (256 millions de francs) et en République tchèque (325 millions). Il a réalisé au passage une plus-value de 350 millions. En 1996, la Socpresse a cédé ses parts dans *Midi libre* (220 millions), le quotidien polonais *Rzeczpospolita* (235 millions), *Centre-Presse* à Poitiers (47,8 millions), ainsi qu'une radio à Angers. La plus-value a été cette année de plus de 300 millions. En 1997, le groupe a cédé ses parts dans la Société du journal téléphoné et ses journaux gratuits de l'Ouest pour environ 200 millions de francs. En janvier, Michel Sénamaud, administrateur de la Socpresse, démentant la rumeur d'une vente de *Paris-Turf*, déclarait devant les salariés : *« Le groupe est dans son périmètre de croisière. »*

Les frais financiers se réduisent, mais continuent à peser sur les comptes

LE GROUPE HERSANT a amélioré son résultat en 1996 et bénéficié de la reprise publicitaire en 1997, ce qui devrait lui permettre d'améliorer sa rentabilité. Il réduit ses frais financiers, mais toujours dans des proportions insuffisantes, car ils restent supérieurs au résultat d'exploitation. Celui-ci a légèrement baissé en 1996 (229,5 millions de francs, par rapport à 1995 (237,6). Le résultat courant reste négatif à 26,5 millions de francs, en nette amélioration par rapport à 1995 (– 66,1 millions) et par rapport à 1994 (– 154,2). Le résultat net consolidé est légèrement bébéficiaire (10,7 millions), grâce aux cessions d'actifs, après un lourd déficit en 1995 (– 218 millions).

L'endettement s'est réduit de 800 millions, grâce pour moitié à des cessions d'actifs et à la baisse des taux d'intérêt, qui apparaît comme une bouée de sauvetage du groupe. L'endettement estimé par Sécafi-Alpha, comprend les dettes financières, le crédit-bail (472 millions de francs), les effets escomptés non échus (184 millions) et les concours bancaires courants (550 millions). *Les échéances de remboursement des dettes financières à moins d'un an* étaient de 559 millions, auxquels s'ajoutent 147 millions de remboursement de crédit-bail. Avec les effets escomptés et les concours bancaires, l'endettement à très court terme est de 1,4 milliard de francs.



L'année 1996 a été marquée pour la Socpresse par une amélioration de son résultat. Les frais financiers ont diminué de 100 millions de francs en deux ans, mais restent supérieurs au résultat d'exploitation.

Le Figaro – qui avec 3,180 milliards de francs représente près de la moitié du chiffre d'affaires du groupe – a largement contribué aux résultats du pôle parisien, qui *affiche un bénéfice net de 136 millions*, malgré le déficit de 85 millions de francs de *France-Soir*. Les autres grandes sources de pertes, en 1996, restent *Presse-Océan* (– 25 millions) et *Nord-Eclair* (– 18 millions). Les mauvais résultats du quotidien nantais ont accentué le processus de restructuration et de rapprochement des trois journaux de l'Ouest de la Socpresse, sous l'égide de Pierre-Jean Bozo.

DIFFICULTÉS DU PÔLE RHÔNALPIN

Quant à *Nord-Eclair*, sa situation ne laisse d'être inquiétante. « Nord-Eclair *reste un sujet très sérieux de préoccupation, parce que sa diffusion continue à chuter fortement et que ses résultats financiers sont toujours très bas. Nous sommes très inquiets »*, avouait en janvier Michel Sénamaud devant les salariés. A moins que le remue-ménage autour de *La Voix du Nord* ne permette à *Nord-Eclair* de trouver une porte de sortie. Si l'hypothèse d'une OPA du groupe Hersant se vérifiait, la situation de la Socpresse dans le Nord – et même en Belgique – changerait du tout au tout.

Les résultats du pôle rhônalpin affichent un repli. Grevé par un important endettement, *Le Progrès* affichait de bonnes performances économiques qui déclinent. Sa rentabilité est passée de 10 % en 1994 à 7,6 % en 1996. Les frais de personnel pèsent lourd en Rhône-Alpes, où ils atteignent un niveau proche de Paris (840 millions de francs), pour un chiffre d'affaires deux fois moins important. L'endettement du pôle atteignait 518 millions de francs en 1996, – dont les deux tiers viennent du *Progrès* –, auxquels il faut ajouter l'endettement interne au groupe. Le cabinet Sécafi-Alpha note également une progression des avances de la Socpresse au pôle Rhône-Alpes : *« Le soutien au* Progrès *tend à s'accroître d'année en année, de 263,5 millions en 1994 à 461,8 millions en 1996. »*

Les mouvement de capitaux internes au groupe ont porté sur un peu moins de 1 milliard de francs. La Socpresse a prêté 242,5 millions de francs à *France-Soir*, 461,8 millions à la SERP, société holding du pôle Rhône-Alpes, 38,6 millions à *Presse-Océan*. En revanche, *Le Figaro* – qui va supporter un surcoût de 30 à 40 millions de francs après le départ de *France-Soir* de Roissy, a prêté 28,4 millions à la Socpresse, comme *Paris-Turf* (44,5 millions) ou *Le Courrier de l'Ouest* (10 millions).

A. S.

La direction de « La Voix du Nord » gagne la première grande bataille de l'OPA

LILLE
de notre correspondant régional

Il y avait quelque chose de militaire, lundi 4 mai, dans les préparatifs de l'assemblée générale extraordinaire de la holding Voix du Nord Investissement (VNI). Cette partie de la zone industrielle de la Pilaterie pourrait avoir été dessinée par Vauban, avec ses longs grillages légers mais solides, ses glacis gazonnés d'où dépassent à peine quelques bastions de béton gris et de verre. Des acccès larges comme des boulevards. Une tente devant le poste de garde, pour filtrer les entrées après contrôle d'identité. Dans son imprimerie, loin du centre-ville et de la Grand-Place, *La Voix du Nord* n'a pas cessé d'être une forteresse qui en impose.

Raison de cet état de siège : la constitution d'une société en commandite par actions (SCA) destinée, selon ses promoteurs, à protéger la Voix du Nord SA et sa holding financière VNI contre un raid piloté par Jacques Ménard, ancien directeur publicitaire du quotidien régional. Il s'est allié avec un groupe d'actionnaires minoritaires, salariés ou retraités, le Rasar. Le premier avait lancé une OPA sur les actions du groupe, en laissant entendre qu'il avait derrière lui d'importants partenaires, mais sans jamais dire lesquels, et en offrant un prix de 40 000 francs par action, bien au-delà de celui proposé par le pacte d'actionnaires constitué autour de Jean Louis Prévost, président des directoires de la Voix du Nord et de VNI (7 500 F).

Le Rasar, lui, s'était engagé dans un combat juridique contre le rachat de l'entreprise par les salariés, en 1989, qui avait donné un pouvoir total à Jean-Louis Prévost et à ses proches de l'encadrement supérieur. Il était devenu un allié essentiel pour Jacques Ménard. A eux deux, ils pouvaient, en détournant quelques actionnaires, obtenir une minorité de blocage à défaut de réussir une OPA.

A la sortie de l'assemblée générale, les raiders ont confirmé ce qu'ils savaient en entrant, à savoir que cette première grande bataille était perdue. *L'AG a accepté à une* large majorité, 13 073 voix contre 3 913 et 74 abstentions le principe de la SCA et refusé dans des proportions identiques les propositions des opposants qui visaient à élire comme commandité Gilles Dumortier, animateur du Rasar, et à limiter le pouvoir de Jean-Louis Prévost et de son groupe d'actionnaires.

La décision a été emportée sur le refus de *La Voix du Nord* de prendre en compte 2 739 voix de la succession de René Decock, ancien président du groupe, ou d'actionnaires ayant signé des pouvoirs *« irrévocables »* en faveur du clan Prévost, mais repris par leurs auteurs après la flambée du cours de l'action. *« Rajoutez les 2 739 pouvoirs refusés, et vous verrez que nous avions bien notre majorité de blocage*, commentait M. Dumortier à sa sortie de l'AG. *Mais ils n'ont pas seulement refusé l'agrément, ils ont étendu leur refus au droit de vote. »*

« LES PRÉDATEURS ENTRE EUX »

La contestation des raiders portera donc là-dessus. Il s'agit pour eux de faire annuler l'assemblée générale. Ils ont annoncé que d'autres procédures sont déjà en cours pour infraction au droit des sociétés, escroquerie, abus de confiance, en plus de celle qui devrait être examinée le 19 mai sur un droit d'agrément, qu'ils contestent, obligeant tout acquéreur non actionnaire à demander l'aval du conseil de surveillance. C'est au nom de ce droit d'agrément que Jean-Louis Prévost a pu contrôler l'assemblée générale et imposer sa SCA.

En fin d'après-midi, une conférence de presse donnée par la direction de *La Voix du Nord* constatait *« l'échec de l'OPA lancée contre le capital de l'entreprise »* et stigmatisait l'attitude de ses adversaires. *« Ils n'ont jamais parlé que d'argent et de patrimoine. Nous avons toujours joué la transparence, eux l'obscurité »*, disait André Soleau, directeur général adjoint, pour qui l'offre de rachat au prix proposé par le pacte d'actionnaires du groupe Prévost n'était nullement une contre-OPA, mais seulement la réponse aux *« difficultés de certains »*. Les lauriers se distribuent plus facilement que les dividendes. *« Il y a eu chez nos actionnaires salariés une attitude exemplaire, voire héroïque »*, a-t-il ajouté, se disant *« frappé par l'extraordinaire sérénité du personnel »*.

En attendant les prochaines décisions judiciaires, les différentes instances du personnel, loin d'afficher la grande unanimité annoncée par la direction, restent dans une expectative très critique. *« Nous avions décidé de ne pas perturber les débats et de ne pas mettre en avant les questions qui nous tiennent à cœur. Il fallait laisser les prédateurs régler leurs comptes entre eux*, dit Henri Cujier, représentant des journalistes au conseil de surveillance. *Dans les coulisses, nous avons vu des batailles d'avocats et d'huissiers qui étaient à la limite de l'indécence. La contestation du droit d'agrément de la famille Decock pour se dégager, les 1 000 actions théoriquement offertes aux salariés dont nous n'avons jamais entendu parler, nous avons compris que tout était verrouillé. La direction avait le droit de vote aujourd'hui. Pas les autres. »*

Pierre Cherruau

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AUTOMOBILE : les ventes de voitures neuves en France ont** progressé de 6 % en avril par rapport au même mois de l'an dernier, a annoncé le Comité des constructeurs français d'automobiles. Depuis janvier, les ventes sont en hausse de 9,7 % par rapport au premier quadrimestre de 1997.

● **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile** allemand, *via* sa filiale Audi, pourrait prendre le contrôle du fabricant italien de voitures de course Lamborghini, affirme l'hebdomadaire *Stern* à paraître jeudi 7 mai. La société italienne, actuellement contrôlée par Tommy Suharto, fils du président indonésien, a renoué avec les bénéfices en 1997.

● **DAMART : la holding de famille de la société textile,** JPJ SCA, va déposer une OPA sur la totalité des titres de sa filiale Damart SA, à un prix de 4 500 francs par action, ce qui correspond à une prime de 16 % sur la moyenne des cours de bourse des six derniers mois.

● **ARCO : le pétrolier américain a lancé, lundi 4 mai, une OPA amicale** sur Union Texas Petroleum pour 3,3 milliards de dollars (environ 20 milliards de francs).

SERVICES

● **AIR FRANCE : trois syndicats minoritaires de pilotes appellent** à la grève, mercredi 6 mai, pour exiger notamment *« l'abandon de l'échelle de salaire dégradée »* pour les nouveaux pilotes embauchés. Selon la direction, ce mouvement ne devrait que peu perturber le trafic.

● **INTÉRIM : l'emploi intérimaire a augmenté en** France de 40 % en un an et occupait fin mars 436 475 personnes, selon l'Unedic.

FINANCES

● **GÉNÉRALE DE BANQUE : Le conseil d'administration de la première banque belge reste divisé** sur le projet de fusion avec Fortis. Cette fusion, souhaitée par la Société générale de Belgique, principal actionnaire de la Générale, s'est heurtée lundi 4 mai à l'opposition du comité de direction de la Banque. Les administrateurs indépendants ont demandé un délai pour examiner les conséquences de cette fusion.

● **BANQUE PALLAS STERN : le tribunal de commerce de Paris** (TCP) a décidé de fixer la date de cessation de paiement de la holding Comipar et de sa filiale, la Banque Pallas Stern, au 30 décembre 1993. Cette décision va permettre aux liquidateurs de remettre en cause certaines opérations effectuées entre la fin 1993 et le 30 juin 1995, date du dépôt de bilan.

● **BANQUE RIVAUD : la Banque parisienne de crédit** va reprendre pour environ 80 millions de francs les activités saines de l'ancienne Banque Rivaud.

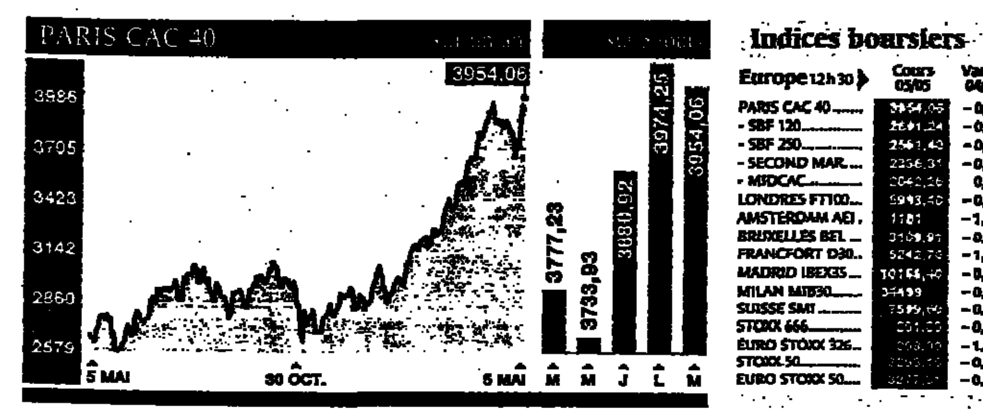
● **COFINOGA : Le groupe français spécialisé dans le crédit à la consommation,** détenu par les Galeries Lafayette et Cetelem (Paribas), a annoncé lundi 4 mai le renforcement de sa présence en Italie en prenant 40 % du groupe Linea, jusqu'alors détenu par dix-sept banques populaires italiennes.

● **AVOIRS JUIFS : pour la première fois, une banque suisse,** le Crédit suisse, a accepté un accord à l'amiable avec une survivante de l'Holocauste dont le père est mort en déportation. La banque lui versera une somme d'un montant non communiqué.

RÉSULTATS

■ **MACIF : La mutuelle d'assurances a enregistré** une baisse de 20 % de son résultat social, liée à une hausse des sinistres. Il atteint en 1997 203,8 millions de francs.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***



Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 04/05	Var. % 30/04	Var. % 31/12	Baisses ▶	Cours 04/05	Var. % 30/04	Var. % 31/12
ALTRAN TECHNO.	[illegible]	+13,86	+136,86	OLIPAR	[illegible]	−3,80	−9,55
CEGID (LY)	[illegible]	+13,04	+90,86	SFIM	[illegible]	−2,70	+3,90
ATOS CA	[illegible]	+9,45	+41,75	CRED.FON.FRAN	[illegible]	−2,88	+26,05
CREDIT LYONNA	[illegible]	+8,73	+108,70	COMPTOIR ENTR.	[illegible]	−2,39	+31,45
COFLEXIP	[illegible]	+7,38	+37,74	EURO DISNEY	[illegible]	−2,10	+32,86
SAUPIQUET (NS	574	+7,28	+0,70	ROCHETTE (LA)	[illegible]	−1,81	+8
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	+7,24	+105,88	INTERBAIL	[illegible]	−1,64	−5,58
BULL#	[illegible]	+6,83	+36,01	SADE (NY)	[illegible]	−1,56	+28,71
COLAS	[illegible]	+6,38	+29,13	WORMS & CIE	[illegible]	−1,52	−14,15
SCHNEIDER SA	[illegible]	+6,37	+46,48	FIMALAC SA	[illegible]	−1,44	+42,25

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 05/05	Var. % 04/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−0,61	31,85
- SBF 120	[illegible]	−0,39	31,17
- SBF 250	2561,40	−0,13	31,70
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,02	28,07
- MIDCAC	[illegible]	0,33	28,57
LONDRES FT100	5993,40	−0,28	16,71
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−1,36	29,28
BRUXELLES BEL	[illegible]	−0,79	28,59
FRANCFORT D30	[illegible]	−1,36	23,37
MADRID IBEX35	[illegible]	−0,89	40,15
MILAN MIB30	[illegible]	−0,81	38,32
SUISSE SMI	[illegible]	−0,54	21,29
STOXX 666	[illegible]	−0,86	....
EURO STOXX 326	[illegible]	−1,34	....
STOXX 50	[illegible]	−0,77	....
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,97	....

Monde ▶	Cours 04/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9192,66	0,50	16,24
- SP 500	[illegible]	0,10	15,63
- NASDAQ	[illegible]	0,29	19,65
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,43	2,10
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,89	32,53
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,13	−2,20
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,80	−13,11
SAO PAULO BOU	[illegible]	−1,45	12,85
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,46	15,49
ASIE 10h15	05/05	04/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−3,42	9,89
HONGKONG H.	[illegible]	−2,74	−5,81
SEOUL	[illegible]	−3,74	8,12
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,48	−3,96
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,31	7,15
TOKYO NIKKEI	15601,10	−0,26	2,24

PARIS SBF 250 3 mois — 2561,40 — 2564 2464 2363 2263 2162 2052 — 5 FÉV. 19 MARS 5 MAI

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9192,66 — 9702 9154 8696 8178 7669 7161 6653 6145 — 5 FÉV. 18 MARS 30 AVRIL

LONDRES FT100 3 mois — 5993,40 — 6199 5901 5603 5305 5008 4711 4413 4115 — 5 FÉV. 19 MARS 5 MAI

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5242,70 — 5279 4955 4631 4307 3983 3659 3335 — 5 FÉV. 19 MARS 5 MAI

TOKYO Nikkei 3 mois — 15601,10 — 18468 16946 15425 13142 11620 — 5 FÉV. 19 MARS 5 MAI

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MARDI 5 MAI, la Bourse de Paris s'est octroyée une séance de consolidation. A la mi-séance, l'indice CAC 40 a baissé de 0,63 %, à 3 949,19 points. La chute du dollar, à 5,94 francs, et les tensions sur les marchés obligataires provoquées par le relèvement des taux au Danemark (qui ne fait pas partie de la zone euro) ont tempéré les ardeurs des investisseurs. Le marché allemand, en baisse de 1,61 %, imprime sa tendance aux autres places européennes. En repli de 2,7 %, l'action du groupe pétrolier Total fait partie des plus fortes baisses. Sa consoeur Elf Aquitaine recule de 1,5 %. En revanche, les plus fortes hausses sont le fait de valeurs moyennes comme Carbone Lorraine (+5 %) et la Compagnie des signaux (+6,5 %) dont la stratégie, exposée aux analystes le lundi 4 mai, a rencontré un écho favorable. Enfin, le certificat d'investissement du Crédit lyonnais poursuit son redressement (+5,7 %).

NEW YORK

WALL STREET a terminé de justesse à un niveau record avec un gain de 0,5 % lundi, grâce à une poursuite du mouvement d'achats amorcé en fin de semaine après la dissipation des craintes d'un prochain resserrement monétaire aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé sur une hausse de 45,59 points, à 9 192,66. Le précédent record de 9 184,94 points avait été établi le 21 avril. L'indice a grimpé jusqu'à 9 261 points en séance.

Wall Street a continué à profiter de l'éloignement des craintes d'un relèvement imminent des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui avaient fait fléchir les cours au début de la semaine dernière, selon les analystes. Selon Larry Wachtel, principal stratège chez Prudential Securities, le marché a également bénéficié d'indications selon lesquelles le Congrès américain pourrait approuver une réduction de l'impôt sur les plus-values.

TOKYO

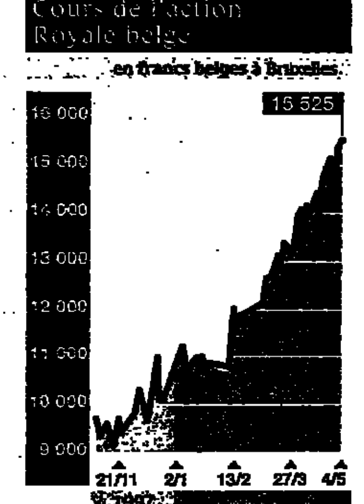
LE MARCHÉ financier japonais était clos, mardi 5 mai, pour la deuxième journée consécutive en raison d'un jour férié pour la fête des enfants.

HONGKONG

LA DEUXIÈME place boursière d'Asie était à nouveau orientée à la baisse, mardi 5 mai, dans la crainte des conséquences sur la rentabilité des sociétés cotées du ralentissement de la croissance en Chine et dans la région. Les analystes prévoient une croissance de 1,5 % au maximum cette année à Hongkong, compte tenu de la récession en Corée du Sud, en Thaïlande et en Indonésie. Les boursiers craignent tout particulièrement les difficultés des groupes immobiliers fortement endettés. L'indice Hang Seng perdait 1,81 % à 10 250,73 points. Depuis le début de l'année, le Hang Seng a perdu près de 4,5 %.

Valeur du jour : AXA lance une OPE sur Royale Belge

C'EST une bonne opération pour Albert Frère. Le financier belge poursuit la réorganisation de son empire. Après avoir vendu la Banque Bruxelles Lambert (BBL) au néerlandais ING et cédé Tractebel contre une participation dans Suez, alors qu'il est en passe de vendre 20 % de TPS..., il sort de la Royale Belge au profit d'AXA-UAP, augmentant un peu plus son trésor de guerre, qui atteignait 60 milliards de francs belges (9,75 milliards de francs français) il y a un mois (*Le Monde* du 19 mars). Le titre Royale Belge a terminé en légère hausse, à 15 525 francs, lundi 4 mai à la Bourse de Bruxelles et s'envole depuis le début de l'année. Le Groupe Bruxelles-Lambert (GBL), une des holdings du groupe d'Albert Frère, qui détenait 25,1 % de la holding Royale Vendôme (actionnaire de 51,2 % de Royale Belge), va céder ses titres à AXA par le biais d'une offre publique d'échange (OPE). Cet accord met fin au contrôle conjoint exercé sur l'assureur belge. Tous les autres accords d'actionnaires qui liaient Albert Frère et AXA sont également caducs.



L'assureur français propose, pour trois actions Royale Belge apportées à l'offre, cinq titres AXA-UAP, un certificat de valeur garantie (CVG) et une soulte de 21 513 francs belges. Au final, l'offre valorise l'action Royale Belge à 14 320 francs belges, soit une prime de 4,2 % par rapport à la moyenne des vingt derniers cours avant le 27 avril, précise le communiqué. Ce cours est inférieur de 7,7 % au dernier cours coté de lundi. Parallèlement, après la clôture de l'offre publique, GBL s'engage à acquérir auprès d'AXA-UAP et de la Royale Belge un nombre d'actions GBL représentant un minimum de 9,8 % et un maximum de 13,1 % de son capital. Il détiendra à l'issue de l'opération 1 % du capital d'AXA-UAP.

Pour financer l'opération, AXA-UAP utilisera son autocontrôle et créera des actions nouvelles. En cas de réponse totale à l'offre, 7,3 millions d'actions nouvelles seraient émises, et 2,784 millions de CVG seraient créés. Dans cette hypothèse, la somme totale à payer par AXA-UAP, financée également sur des lignes de crédit, s'élèverait à environ 9,74 milliards de francs.

L'OPA devrait démarrer fin mai ou début juin, après accord des autorités de contrôle belge et européenne. Elle aura un effet légèrement positif sur le bénéfice net par action AXA, précise le communiqué. Les activités du groupe AXA au Benelux seront réorganisées. La Royale Belge sera notamment rapprochée d'AXA Belgium, et AXA Leven sera cédée à UAP Niew Rotterdam aux Pays-Bas.

Pascale Santi

Matières premières

En dollars ▶	Cours 04/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	....	—
ALUMINIUM 3 MOIS	1428,5	0,31
PLOMB 3 MOIS	561,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	5745	0,09
ZINC 3 MOIS	[illegible]	—
NICKEL 3 MOIS	5590	0,18
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−0,73
PLATINE A TERME	....	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	294	0,43
MAÏS (CHICAGO)	244,5	−0,20
SOJA GRAINE (CHG.)	645,5	−0,27
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,52
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1636	0,84
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	−0,27
SUCRE BLANC (PARIS)	247,2	−0,52

Pétrole

En dollars ▶	Cours 04/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	....	—
WTI (NEW YORK)	15,9	−0,31
LIGHT SWEET CRUDE	15,98	0,09

Or

En francs ▶	Cours 04/05	Var % 30/04
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−2,18
OR FIN LINGOT	[illegible]	−2,22
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−2,32
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−3,72
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	−1,16
PIÈCE 20 DOLLARS US	2705	−1,28
PIÈCE 10 DOLLARS US	1462,50	+0,18
PIÈCE 50 PESOS MEX	2175	−3,12

MONNAIES

● **Dollar** : le dollar s'inscrivait en légère baisse, mardi matin 5 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,78 mark et 5,9690 francs.

Les monnaies européennes n'ont finalement pas été affectées par les marchandages lors du sommet de Bruxelles sur la nomination du premier président de la Banque centrale européenne (BCE). Les analystes anglo-saxons étaient pourtant nombreux à affirmer que l'entêtement de l'Elysée et de Matignon à défendre la candidature de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, contre celle du Néerlandais Wim Duisenberg, allait entamer la crédibilité de la future monnaie unique.

● **Livre sterling** : pénalisée par le repli du dollar et par la décision du Royaume-Uni de ne pas rejoindre la zone euro dès sa création, la livre sterling continuait à céder du terrain, mardi matin. Elle cotait 9,93 francs.

Cours de change

05/05 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,88	6,62	9,88	4,01	2,98	4,49	0,34	3,35	....
DM	1,77	1,97	2,95	1,19	0,88	0,13	0,89	....	0,30
LIRE	1747,56	1947,24	2908,45	1178,01	875,82	1317,91	—	986,85	294,18
YEN	132,67	147,73	220,76	89,40	68,51	....	7,59	74,88	22,33
FLORIN	2	2,22	3,32	1,34	....	1,50	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,65	2,47	—	0,74	1,12	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,67	—	0,40	0,30	0,45	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	....	1,49	0,61	0,45	0,68	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,11	1,66	0,67	0,50	0,75	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/05 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,51	5,01	5,63
ALLEMAGNE	[illegible]	3,61	4,98	5,50
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,40	5,76	5,80
ITALIE	[illegible]	4,90	5,19	5,70
JAPON	[illegible]	0,47	1,71	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,06	5,67	5,94
SUISSE	[illegible]	1,38	3,09	4,13
PAYS-BAS	[illegible]	3,58	5,01	5,50

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 05/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	103,35	103,52
Pibor 3 mois			
JUIN 98	[illegible]	96,25	96,26

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 04/05	Achat 04/05	Vente 04/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	348
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,85	4,45
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,68	6,28
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	9,97	9,53	10,38
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,98	8,82
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,30	4,65
NORVÈGE (100)	[illegible]	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	....	....
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	388	412

TAUX

● **Espagne** : la Banque d'Espagne a annoncé, mardi matin 5 mai, une baisse d'un quart de point de son taux directeur, ramené à 4,25 %.

● **France** : le marché obligataire a ouvert en hausse, mardi 5 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 9 centièmes, à 103,61 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,99 %

La veille, le contrat notionnel du Matif avait fini en hausse de 31 centièmes. Contrairement aux craintes éprouvées par certains analystes à la fin du sommet de Bruxelles, les opérateurs n'ont pas choisi de sanctionner le compromis trouvé à propos de la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). Ils ne croient pas non plus que la Bundesbank ripostera à cet accord en relevant ses taux directeurs.

ÉCONOMIE

Moody's relève les notes de six pays participant à l'euro

L'AGENCE de notation financière Moody's a relevé, lundi 4 mai, le plafond de la note de la dette en devises de six pays membres de la zone euro à AAA. Les six pays concernés sont la Belgique, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. Les notes des cinq autres pays membres de la zone euro sont déjà AAA, a rappelé Moody's dans un communiqué. La note AAA est la plus haute de l'échelle de notation de l'agence américaine. Elle est attribuée aux obligations *« de la plus haute qualité »*.

■ **ÉTATS-UNIS : le gouvernement américain a appelé, lundi,** les pays ayant rejoint l'Union monétaire européenne à approfondir leurs réformes afin d'assurer le succès de l'euro. Stuart Eizenstat, ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Union européenne et sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, a qualifié de *« principal défi »* aux pays membres de l'Union monétaire les réformes du marché du travail, en rappelant que le taux de chômage moyen était en Europe de 11 %, le double de celui de 1979.

■ **Le gouvernement américain devrait prochainement annoncer** sa décision concernant d'éventuelles sanctions contre des firmes étrangères, dont la société française Total, qui ont investi dans le secteur énergétique en Iran, a indiqué lundi M. Eizenstat.

■ **AMÉRIQUE LATINE : les investissements étrangers en** 1997 dans cette région du monde ont atteint le niveau record de 50 milliards de dollars (300 milliards de francs), en augmentation de 14,6 % sur l'année 1996, a indiqué lundi la commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL). Le Brésil a été la destination préférée des investisseurs, avec 25 % du total, suivi du Mexique (20 %), de l'Argentine (10 %), du Chili (9 %), du Pérou et de la Colombie (8 %).

■ **ESPAGNE : le nombre de chômeurs inscrits dans les agences** pour l'emploi a baissé de plus de 46 000 en avril, pour descendre sous la barre des deux millions, a annoncé lundi le ministre du travail, Javier Arenas.

■ **INDONÉSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé,** lundi 4 mai, le versement d'une tranche de 1 milliard de dollars à l'Indonésie. Le FMI avait déjà versé 3 milliards de dollars dans le cadre du crédit de 9,84 milliards de dollars sur 36 mois, approuvé le 5 novembre 1997. Aux termes de l'accord initial, le Fonds devait débloquer une somme de 3 milliards de dollars en mars, mais le versement avait été reporté du fait des doutes sur la volonté des autorités de Jakarta d'appliquer les réformes économiques promises.

■ **Le Japon devrait fournir 1 milliard de dollars** à l'Indonésie, a indiqué, lundi 4 mai, le directeur général adjoint du FMI, Stanley Fischer. Le Japon avait promis de mettre à la disposition de l'Indonésie quelque 5 milliards de dollars. L'Australie devrait, elle aussi, accorder une aide de 300 millions de dollars.

■ **VIETNAM : Hanoï maintient son objectif de croissance de** 9 % pour cette année, a affirmé, mardi 5 mai, le numéro un du régime, Le Kha Phieu, bien que cet objectif soit désormais jugé irréalisable par les grandes institutions internationales.

■ **THAILANDE : le gouverneur de la banque centrale, Chaiyawat Wibulswasdi,** a été contraint de démissionner lundi, à la suite des critiques virulentes sur la gestion de la banque centrale dans la crise financière de l'an dernier.

NOMINATIONS

■ **LUCIEN BARRIÈRE : Philippe Lazare** a été nommé directeur général du groupe.

■ **SONY MUSIC EUROPE : Jean-Claude Gastineau** devient senior vice-président et conserve ses fonctions de directeur général de Sony Music France.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 5 MAI

Liquidation : 22 mai

Taux de report : 3,38

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,58 %

CAC 40 : 3951,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1043	1035	− 0,76	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	926,50	+ 0,16	48,35
Renault (T.P.)	2448	2448	—	95,36
Rhone Poulenc(T.P)	2950	2965	+ 0,50	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1270	1279	+ 0,70	71,43
Thomson S.A (T.P)	995	1000	+ 0,50	44,45
Accor	1670	1664	− 0,35	20
AGF	389,90	388,10	− 0,46	[illegible]
Air Liquide	1118	1123	+ 0,44	18
Alcatel Alsthom	1155	1176	+ 1,81	10
Altran Techno. #	1090	1125	+ 3,21	11,50
Atos CA	1100	1100	—	—
Axa	731	730	− 0,13	7,50
Bail Investis.	915	915	—	64,40
Chargeurs	411	403	− 2,18	7
Christian Dalloz	710	705	− 0,70	12
Christian Dior	824	823	− 0,12	6,30
Ciments Francais	361	368	+ 1,93	1,25
Cipe France (Ly) #	214	213,50	− 0,23	2,50
Clarins	568	570	+ 0,35	7,20
Club Mediterranee	563	574	+ 1,95	4,50
Coflexip	916	912	− 0,43	1
Colas	1117	1117	—	25
Comptoir Entrep.	16,30	[illegible]		
Comptoirs Mod.	3170	3168		
CPR	491	488		
Cred.Fon.France	118,50	[illegible]		
Credit Lyonnais CI	647	680		
CS Signaux(CSEE)	385	413		
Damart	3882	[illegible]		
Danone	1461	1443		
Dassault-Aviation	1802	1795		
Dassault Electro	723	720		
Dassault Systemes	244,10	[illegible]		
De Dietrich	435	426		
Deveaux(Ly)#	870	865		
Dev.R.N-P.Cal Li #	70	70		
Dexia France	744	744		
DMC (Dollfus Mi)	185	180		
Dynaction	211,50	211		
Eaux (Gle des)	1145	1140		
Ecia	1931	1985		
Eiffage	484,90	498		
Elf Aquitaine	808	792		
Eramet	303,20	298		
Eridania Beghin	1314	1313		
Essilor Intl	2418	2400		
Essilor Intl.ADP	2125	2125		
Esso	605	610		
Eurafrance	3340	3290		
Euro Disney	9,30	[illegible]		
Europe 1	1560	1528		
Eurotunnel	5,50	[illegible]		
Fimalac SA	680	684		
Imetal	790	790		
Immeubl.France	505	510	+ 0,99	6
Infogrames Enter.	317,50	332	+ 4,56	
Ingenico	179,50	175,90	− 2	3
Interbail	149,50	148	− 1	17,15
Intertechnique	1605	1621	+ 0,99	15
ISIS	750	731	− 2,53	
Jean Lefebvre	427	430	+ 0,70	18
Klepierre	1090	1110	+ 1,83	28
Labinal	2229	2210	− 0,85	21,50
SGE	244	244,30	+ 0,12	5
Sidel	457,10	460,50	+ 0,74	4,50
Silic CA	1045	1047	+ 0,19	37,96
Simco	497,50	492	− 1,10	20,76
S.I.T.A.	1368	1358	− 0,73	12
Skis Rossignol	115	114,30	− 0,60	2,50
Soc.Fonc.Lyonnai.#	936	931	− 0,53	[illegible]
Societe Generale	1271	1266	− 0,39	12,50
Sodexho Alliance	1150	1136	− 1,21	35

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	%	Montant coupon (1)
Telefonica #	264,90	262,50	− 0,90	1,18
Toshiba #	27,50	27,50	—	0,20
Unilever act.Div.#	473,90	466	− 1,66	1,63
United Technol. #	594	591	− 0,50	[illegible]
Volkswagen A.G #	4987	[illegible]	− 2,36	[illegible]
Western Deep #	164,80	164	− 0,48	[illegible]
Yamanouchi #	137	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Zambia Copper	13,60	[illegible]	− 0,36	

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ *coupon détaché*; ● *droit détaché.*

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 5 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	4,636
CEPME 9% 89-99 CA#	105,87	6,534
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,940
CFD 9,7% 90-03 CB	120,92	2,525
CFD 8,6% 92-05 CB	120,61	2,121
CFF 10% 88-98 CA#	102,40	5,507
CFF 10,25%90-01CB#	114,40	1,603
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,46	2,785
CNA 9% 4/92-07	126,02	0,179 o
CRH 8,6% 92/94-03	116,38	7,445
CRH 8,5% 10/87-88#	103,51	1,560
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	2,088 o
EDF 8,6% 92-04 #	119,50	0,254
Finansder 9%91-06#	126,23	4,093 o
Finansd.8,6%92-02#	112,95	2,450
Florai9,75% 90-99#	106,21	7,373 o
OAT 9/85-98 TRA	—	2,328
OAT 9,50%88-98 CA#	100,71	8,329
OAT TMB 87/99 CA#	99,99	1,008
OAT 8,125% 89-99 #	104,13	7,813 o
OAT 8,50%90/00 CA#	107,53	1,025
OAT 85/00 TRA CA#	—	3,639
OAT 10%5/85-00 CA#	110,90	9,562 d
OAT 89-01 TME CA#	—	1,251
OAT 10% 90-01 ecu	—	2,027
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	5,959
OAT 8,5% 91-02 ecu	109,72	1,327
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,67	3,889
OAT 8,50% 89-19 #	—	4,611
OAT 8,50%92-23 CA#	141,42	0,373 o
SNCF 8,8% 87-94CA	105,80	2,363 o
Suez Lyon.Eaux 90	—	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	67,60	69
Baccarat (Ny) ◆	800	800
Bains C.Monaco	802	801
Bque Transatlanti.	289	283
B.N.P.Intercont. ◆	1338	1338
Bidermann Intl. ◆	110	110
Centenaire Blanzy	565	552
Immobail	218,80	[illegible]
Immobanque ◆	760	760
Lucia	73	[illegible]
Monoprix	462	[illegible]
Metal Deploye	395	[illegible]
Mors	9,95	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	131	[illegible]
Optorg	504	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	463	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	990	990
Parfinance	419	416
Paris Orleans	335	331
Promodes (CI) ◆	2050	2050
PSB Industries Ly	600	600
Rougier #	424,90	419
Saga	183,50	185
Hotel Lutetia ◆	463	463
Hotels Deauville ◆	760	760
L.Bouillet (Ly) ◆	321	[illegible]
Lloyd Continental ◆	10700	[illegible]
Matussiere Forest ◆	60,90	[illegible]
Monoey Financiere ◆	3156	[illegible]
M.R.M. (Ly)	499	500
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	109	109
Poliet ◆	525	525

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 5 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
CNIM CA#	253	255,20
Codetour #	395	395
Comp.Euro.Tele-CET	283,50	283,50
Conflandey #	340	349
C.A. Hte Normandie	346	346,40
C.A. Paris IDF	842	845
C.A.Ille & Vilaine ◆	310	310
C.A.Loire Atl.Ns #	310	310
GFI Industries #	1515	1500
Girodet (Ly) # ◆	25	25
GLM S.A.	230	225
Gpe Guillin # Ly	280	280
Kindy #	167	167,20
Guerbet	256	268
Hermes internat.1#	458	462
Hurel Dubois ◆	997	[illegible]
Petit Boy #	92	[illegible]
Phyto-Lierac #	278	[illegible]
Pochet	875	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	233,80	[illegible]
Radiall #	770	[illegible]
Robertet # ◆	1305	[illegible]
Rouleau-Guichard	250,10	[illegible]
Securidev #	115,30	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 5 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	42,50	42,50
Belvedere	1081	[illegible]
BVRP	321	[illegible]
Coil	300,50	[illegible]
Electronique D2	125	[illegible]
FDM Pharma n.	158	[illegible]
Genset	582	[illegible]
Guyanor action B	9,75	[illegible]
High Co.	280	[illegible]
Infonie	88	[illegible]
Joliez-Regol	98	[illegible]
Mille Amis ●	59,95	[illegible]
NatureX	115	[illegible]
Olitec	1171	[illegible]
Picogiga	235	[illegible]
Proxidis	19,80	[illegible]
R21 Santé	528	[illegible]
Stelax	6,40	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 5 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	1025	1025
Générale Occidentale ◆	282	282
Sté lecteurs du Monde ◆	195	196
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite; # contrat d'animation.*

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 4 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblifion ◆	2298,18	[illegible]
Sicav 5000 ◆	926,86	[illegible]
Slivafrance ◆	1591,38	1560,16
Slivam ◆	656,34	[illegible]
Slivarente ◆	262,55	[illegible]
Slivinter ◆	949,86	[illegible]
Trilion ◆	5131,20	[illegible]
Amplitude Pacifique C	88,36	[illegible]
Bancitel D PEA	299,02	[illegible]
Émergence Poste D PEA	196,09	[illegible]
Géobilys C	702,26	[illegible]
Géobilys D	664,48	[illegible]
Kaleïs Dynamisme C	1308,64	[illegible]
Kaleïs Équilibre C	1184,33	[illegible]
Kaleïs Sérénité C	1111,70	[illegible]
Latitude C	151,75	[illegible]

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS **Le Paris-Saint-Germain s'est choisi un nouvel entraîneur, lundi 4 mai, en la personne du Bordelais Alain Giresse, 45 ans, ancien milieu de terrain international des années 80, responsable du terrain au Toulouse FC depuis 1995. ● ALAIN GIRESSE, qui remplace le Brésilien Ricardo, *renonce, de fait, à la succession d'Aimé Jacquet au poste de sélectionneur national.* ● SA DÉCISION plonge la Fédération française (FFF) dans l'embarras, après un premier refus, *celui de Jean Tigana* (Monaco). ● CE RECRUTEMENT est la première décision publique de Charles Biétry depuis l'annonce de sa nomination au poste de président délégué *du PSG à la place de Michel Denisot.* ● MERCREDI 6 MAI, la finale de la Coupe de l'UEFA oppose, au Parc des Princes, deux clubs italiens : l'Inter Milan du phénomène brésilien *Ronaldo* et *la Lazio Rome,* vainqueur de la Coupe d'Italie 1998.**

Aux soucis de l'équipe de France, Alain Giresse préfère les défis du Paris-SG

L'ancien milieu de terrain de l'équipe de France championne d'Europe 1984, devenu entraîneur à Toulouse, a choisi de rejoindre le club de la capitale pour une durée de trois ans. Pour ce faire, il a renoncé à la succession d'Aimé Jacquet au poste de sélectionneur des Bleus

LA NOUVELLE n'a pas émoustillé l'auditoire entassé, lundi 4 mai, au siège du Paris-Saint-Germain. En officialisant la venue d'Alain Giresse comme entraîneur pour les trois prochaines saisons, Charles Biétry, le nouveau président délégué du PSG, a enfoncé une porte ouverte.


FOOTBALL

L'accord entre les deux parties remontait à la fin de la semaine dernière et la nouvelle s'était répandue dans le milieu dès dimanche 3 mai.

Le désistement du technicien messin Joël Muller, *pourtant favori* de Charles Biétry, les éliminations de Christian Gourcuff (Lorient), Philippe Troussier (sélectionneur du Nigeria) et de Jean-Claude Suaudeau (sans poste précis à Nantes) pour des raisons diverses allant de l'inexpérience du premier jusqu'aux humeurs parfois alambiquées du troisième ont fait l'affaire du cinquième et ultime rescapé de la liste.

Après avoir minutieusement soupesé les risques d'une aventure parisienne et le confort d'une destinée paisible au *Toulouse* FC, *dont il a* assuré l'accession parmi l'élite en mai 1997, puis son maintien en division 1 tout récemment, Alain Giresse s'est engagé dans la première voie. A quarante-cinq ans, l'ancien milieu de terrain international a estimé qu'il était temps de se laisser porter par l'ambition.

Dans sa réflexion, la proposition tardive de Noël Le Graët, président *de la Ligue nationale en quête dé*sespérée d'un successeur à Aimé Jacquet pour le poste de sélectionneur qui sera vacant à l'issue du Mondial 98, n'a pas pesé. Alain Giresse s'estime encore novice dans le métier (il a débuté en novembre 1995) pour assumer une fonction à la fois frustrante (gestion de 6 à 8 matches seulement par an) et portée vers des obligations croissantes en matière de communication.

LA MÉTHODE TOULOUSAINE

Lundi, il a confié avoir fait le choix qui lui *« correspond le mieux »*. A Paris, il appliquera sa méthode toulousaine. *« Je veux voir comment mes principes vont passer avec une autre équipe et un autre effectif »*, a-t-il expliqué. Il veut *« un football qui va vers l'avant, qui se doit de montrer beaucoup de générosité et d'enthousiasme, dans le respect du collectif »*. Mais il le reconnaît : *« L'équipe arrive à un tournant et il faudra tenir les premiers rôles dans le championnat et relever le défi en Coupe des coupes. »* Le quotidien parfois démentiel, toujours passionnel du PSG, l'obligera à briser sa réserve naturelle et à brider ses penchants pour la bouderie. *« J'espère que nous pourrons canaliser la pression pour travailler dans la sérénité »*, se prend à rêver Charles Biétry, qui s'est efforcé de protéger son entraîneur en ne lui assignant aucun objectif précis : *« Je n'évoquerai jamais l'obligation de gagner des titres, dont certains sont d'ailleurs hors de portée. »* La pique vise son prédécesseur, Michel Denisot, qui avait ordonné aux entraîneurs sortants, Ricardo et Joël Bats, d'enlever cette saison le championnat de France et la Ligue des champions.

D'une manière générale, Charles Biétry, qui n'a pas prononcé le nom de l'ancien président délégué, pas plus qu'il n'a évoqué la victoire (2-1) parisienne en finale de la Coupe de France, a tenu un discours de rupture. Extraits : la venue d'Alain Giresse devra coïncider avec *« un jeu plus spectaculaire pour séduire les supporteurs »* mais aussi les spectateurs de la province afin de combler *« un déficit d'image »*. *« Nous allons également modifier notre style de recrutement en prospectant davantage en région parisienne »*, a-t-il annoncé avant de trancher : *« Le PSG doit gagner en convivialité, car il a besoin de sentir plus d'amour. »*

Autour d'Alain Giresse, œuvrera une équipe dirigeante resserrée. *« Quand on multiplie les postes d'encadrement, les incidents sont inévitables »*, a estimé Charles Biétry. Claude Le Roy (directeur sportif) et Jean-Michel Moutier (directeur délégué à la synergie avec le Servette Genève) seront donc poussés vers la sortie avec l'ensemble du staff technique. Charles Biétry cumulera les fonctions de président délégué et de manager. Et si Alain Giresse ne compte pas parmi ses amis, il prophétise une entente harmonieuse *« même si les accrocs sont inévitables »*.

Le PSG, qui pourra se contenter de *« rôder autour des premières places »* lors de la saison 1998-1999, va remodeler son effectif en le rajeunissant. Les grognards de Michel Denisot (Paul Le Guen, Vincent Guérin, Raï) sont sur le départ tout comme l'attaquant Florian Maurice, contacté par Marseille. Marco Simone, qui a exprimé ses doutes sur la nouvelle ère, *« va rester »*, a martelé Charles Biétry.

Les venues du défenseur allemand Christian Wörns, du milieu de terrain auxerrois Yann Lachuer et de l'attaquant cannois Laurent Leroy sont acquises. En revanche, la vedette du FC Metz, Robert Pires, ira distiller son talent ailleurs. Trop cher. *« Mais nous aurons une belle équipe qui donnera du plaisir »*, affirme Charles Biétry. Et un entraîneur sur mesure. *« Je ne prends aucun risque avec Giresse,* assure-t-il. *Il deviendra un grand entraîneur à partir du 7 ou 8 août, date de notre premier match de championnat. »*

Elie Barth

Un meneur de jeu infatigable

Alain Giresse est né le 2 septembre 1952 à Langoiran (Gironde). Il a débuté sa carrière professionnelle à Bordeaux en 1970 avant d'en devenir le symbole au fil des années. Il a gagné avec les Girondins deux titres de champion de France (1984, 1985) et une Coupe de France (1986) avant de rejoindre l'Olympique de Marseille (1986-1988) où il a terminé sa carrière de joueur. Brillant et infatigable meneur de jeu malgré sa taille (1,63 m pour 60 kg), il a disputé 586 matches en division 1 et marqué 163 buts. Appelé tardivement en équipe de France, il totalise 46 sélections et 6 buts. Il a enlevé aux côtés de Michel Platini et de Jean Tigana, notamment, le championnat d'Europe 1984 et disputé deux demi-finales de Coupe du monde (1982 et 1986). Il est arrivé au Toulouse FC en 1993 comme directeur sportif. Promu manager général en juin 1995, il cumulera ce poste avec celui d'entraîneur à partir de novembre 1995 après le départ de Rolland Courbis. Malgré des moyens limités, Alain Giresse parvient à faire remonter le TFC en division 1 au terme de la saison 1996-1997. Contrairement aux pronostics, il vient d'assurer le maintien de l'équipe parmi l'élite.

Les Bleus cherchent toujours un successeur à Aimé Jacquet

ALAIN GIRESSE ne l'a pas caché : *« Pour l'équipe de France, c'est un peu tôt. »* La proposition était alléchante, mais n'entrait pas encore dans son plan de carrière. Jean Tigana, maître incontesté du terrain à l'AS Monaco, ne l'a pas envoyé dire : *« Pour l'équipe de France, c'est un peu tard. »* L'envie ne lui manquait pas, mais les millions du président Jean-Louis Campora ont su la réfréner. Coups durs pour Noël Le Graët, responsable de la Ligue nationale de football (LNF), missionné par la Fédération française (FFF) pour dénicher l'homme qui succédera à Aimé Jacquet dès la fin du Mondial.

Aussi bizarre que cela paraisse, on ne se bouscule pas au portillon des Bleus. L'effet produit est déplorable, mais les hésitations sont légitimes. Que l'équipe de France se fasse éliminer de la Coupe du monde plus tôt que prévu – c'est-à-dire avant la finale –, et voilà le nouveau venu obligé de rebâtir à la hâte un groupe conquérant en vue du Championnat d'Europe des nations de l'an 2000. Que la sélection tricolore gagne le mythique trophée FIFA, et voilà le malheureux contraint de composer avec un groupe de stars peu enclines à se remettre en question.

Pour corser le tout, et l'« affaire » Tigana l'a prouvé, l'équipe de France doit faire face à la concurrence financière des clubs. Le budget de la FFF est d'autant moins extensible qu'il est alimenté en partie par l'argent public. Son pouvoir de décision, elle le tient d'une délégation ministérielle, et elle a des comptes à rendre. Dans les couloirs, on assure ne pas vouloir *« faire de folie »*. Noël Le Graët l'a confié récemment à *France-Football* : *« A la limite, il faudrait quelqu'un qui le fasse pour rien. »* Dans ces conditions, pas question d'enrôler un technicien étranger.

Alors qui pour assumer le rôle ? De grands anciens à la recherche d'honneurs ? Guy Roux ne dirait pas non, et Jean-Claude « Coco » Suaudeau a déjà dit oui : *« Je n'ai jamais dit vouloir ne pas y aller, sauf quand j'étais en activité. Là, c'est différent »*, a-t-il déclaré à *l'Equipe* du mardi 5 mai. Mais la candidature du premier se verrait combattue par Michel Platini, l'influent coprésident du Comité français d'organisation de la Coupe du monde, au nom d'une vieille rancune, et celle du second contraindrait le président de la FFF, le Nantais Claude Simonet, à monter au créneau, lui qui n'aime pas ça.

Reste à convoquer l'honneur du maillot et de la patrie pour pousser les candidats à se déclarer. Un homme serait sensible à ces arguments : Luis Fernandez. Elément du fameux carré magique avec Michel Platini, Alain Giresse et Jean Tigana (déjà...), l'actuel entraîneur de l'Athletic Bilbao n'a jamais caché son intérêt pour l'équipe de France. Mais le président José Maria Arrate Llosa n'est pas prêt à lâcher celui qui reste capable de qualifier son club pour la Ligue des champions.

M. Da.

Finalistes de la coupe de l'UEFA, la Lazio Rome et l'Inter Milan illustrent les paradoxes du « calcio »

A Paris, le Parc des Princes accueille, mercredi 6 mai, sa cinquième finale d'une compétition de clubs européenne

INTER-LAZIO, la belle affiche italo-italienne proposée aux spectateurs du Parc des Princes, mercredi 6 mai, – à l'occasion de la première finale de coupe de l'UEFA disputée sur un match – ne constitue pas une surprise. Les clubs italiens ont pris l'habitude de se retrouver en finale lors des compétitions européennes. *Notamment dans cette coupe de* l'UEFA où l'on a déjà pu assister à deux duels entre clubs de Série A : Inter Milan-AS Rome (2-0 et 1-0) en 1991 et Parme-Juventus (1-0 et 1-1) quatre ans plus tard. Si l'on excepte l'année 1996, pendant la dernière décennie, l'Italie a toujours placé un de ses représentants dans cette finale.

Cette performance semble confirmer la force des clubs évoluant dans ce que les observateurs ont coutume de désigner comme le plus beau et le plus exigeant championnat de la planète. Pourtant, ces dernières années, l'hégémonie italienne a été mise à mal.

L'argent, nerf du football de haut niveau, ne coule plus à flots seulement du côté de Milan, Turin ou Rome, mais également en Football League anglaise, en Bundesliga allemande et en Liga espagnole. Signe des temps, de bons joueurs italiens sont partis chercher fortune à l'étranger, comme Gianluca Vialli et Gianfranco Zola (Chelsea), Stefano Eranio (Derby County), Christian Panucci (Real Madrid), Christian Vieri (Atletico Madrid) ou Marco Simone (Paris-Saint-Germain).

Pendant que la vente de produits dérivés devient la nouvelle poule aux œufs d'or du football en Europe, *seul le Milan AC paraît en me*sure de lutter efficacement dans ce domaine. Conscients du danger de voir la Série A se banaliser aux yeux des grandes vedettes étrangères, les présidents des clubs italiens ont fait des folies sur le marché des transferts, dépensant près de 450 milliards de lires (environ 1,5 milliard de francs), 50 milliards (165 millions de francs) de plus que la saison précédente.

EFFETS PERVERS

Symbole de cette politique : l'arrivée du Brésilien Ronaldo, passé du FC Barcelone à l'Inter Milan, moyennant 176 millions de francs (les revenus annuels nets du joueur sont évalués à 20 millions de francs).

Les effets pervers de cette arrivée massive de joueurs étrangers sont réels. Alors qu'ils étaient 55 à évoluer en Série A en 1990, ils sont désormais 112. D'où le cri d'alarme du sélectionneur Cesare Maldini : *« Beaucoup d'équipes de Série A n'alignent que des attaquants et des meneurs de jeu étrangers. Nous sommes en train de compromettre la santé future de l'ensemble de notre football. »* Une inquiétude partagée par Walter Veltroni, vice-président du Conseil du gouvernement de Romano Prodi, qui va encore plus loin : *« Au-delà de la limitation du nombre de joueurs étrangers, il serait peut-être temps de discuter du nombre de clubs professionnels. L'Italie en compte 128. C'est sans doute trop. »*

Beaucoup de clubs sont endettés, mais en l'absence d'un organisme de contrôle de gestion, certains présidents n'hésitent pas à jongler avec les déficits, encouragés par la manne financière de la télévision. Car l'Italie reste le pays européen aux droits de retransmission les plus élevés (480 milliards de lires par saison, contre 190 en Angleterre et 155 en Allemagne). Pour se procurer encore plus d'argent, les clubs commencent à lorgner du côté de la Bourse. Première à tenter l'aventure, la Lazio, cotée dès mercredi 6 mai, *jour où elle brigue* son premier titre européen.

LA VIOLENCE DES « TEPPISTI »

Autre point noir planant sur le *calcio* : la violence. Depuis que l'Angleterre, mère-patrie du hooliganisme, a pris des mesures draconiennes, les *teppisti* (casseurs) italiens sont devenus les plus craints en Europe. Il ne se passe pas un dimanche sans que des incidents n'éclatent. Pendant que la police, les clubs et la justice se rejettent mutuellement la responsabilité, des scènes d'une brutalité inouïe ont lieu entre bandes rivales armées et des forces de l'ordre souvent en nombre trop limité.

En attendant de régler ses problèmes, le football italien continue de déchaîner les passions de tout un peuple. Le moindre incident concernant une phase de jeu provoque des événements incroyables. Comme cette scène de pugilat survenue au Parlement, le 29 avril, entre le député de l'Alliance nationale (extrême droite), Domenico Gramazio, et Massimo Mauro, ancien joueur de la Juventus devenu élu socialiste. Walter Veltroni répondait à la tribune de l'Assemblée aux *« interrogations sur l'arbitrage »* ayant suivi la rencontre au sommet entre la Juventus de Turin et l'Inter, avec un penalty « refusé » à Ronaldo. Le premier, jugeant l'arbitrage beaucoup trop favorable à la « Juve », avait hurlé : *« Les arbitres sont vendus à la Fiat ! »* Réponse de Massimo Mauro : *« Bouffon ! »*

Alain Constant

Les nouvelles vertus « anti-infarctus » du petit déjeuner vitaminé des Américains

Des céréales additionnées d'acide folique contre les accidents coronariens

La consommation quotidienne de céréales additionnées d'acide folique permettrait de prévenir les accidents coronariens. Telle est la conclusion d'une étude menée aux Etats-Unis qui s'interroge sur la nécessité de préconiser de tels apports vitaminés à l'ensemble de la population américaine. D'autres spécialistes lui préfèrent les diètes végétariennes et des exercices physiques réguliers.

OUVRANT, lundi 27 avril, le *XIIIe congrès mondial de cardiologie* à Rio de Janeiro (Brésil), le docteur Dean Ornish, *médecin du président américain* Bill Clinton, a prononcé une conférence sur le thème du régime alimentaire capable de prévenir les maladies cardiaques. Selon ce spécialiste, il est possible de vaincre les affections cardiovasculaires grâce à un changement radical de style de vie, incluant notamment une diète végétarienne et des exercices physiques réguliers.

La version américaine en somme *d'une alimentation de type* « crétois » ou « méditerranéen » qui a, depuis longtemps, démontré ses mérites. Au point de faire l'objet depuis peu en France de la commercialisation en pharmacie d'une préparation – le Kreto A des laboratoires Pierre Favre Santé –, concentré de raisin, de miel de romarin, d'extraits de tomate et de vin, censée fournir des bénéfices comparables.

Obsédés par les apports caloriques massifs de leur alimentation, payant un lourd tribut aux ravages de l'obésité et des affections cardiovasculaires, les Etats-Unis multiplient aujourd'hui les travaux visant à démontrer que bien se nourrir est un gage de bonne santé. Les derniers résultats publiés dans les colonnes du *New England Journal of Medicine* plaident, preuves scientifiques à l'appui, en faveur d'une nouvelle forme de breakfast, de nature à prévenir l'apparition des maladies cardiovasculaires.

COMPOSÉS MULTIVITAMINÉS

L'une des publications, signée d'un groupe de médecins de l'Oregon, concerne un travail conduit chez des hommes et des femmes souffrant – ou ayant souffert – de maladies coronariennes. Les auteurs démontrent que, chez ces patients, un petit déjeuner comportant des céréales enrichies en acide folique – une molécule présente dans les composés multivitaminés dont les Américains sont friands – permettrait de réduire le taux d'un marqueur moléculaire du risque coronarien.

L'acide folique est naturellement présent dans de nombreux aliments, au premier rang desquels la *levure de bière, les haricots secs et* le germe de blé. On le trouve aussi dans les haricots verts, le camembert, les épinards, les lentilles, les salades vertes ainsi que dans les foies et les rognons. L'un des signes majeurs de carence en acide folique est l'apparition d'une anémie.

Depuis le milieu des années 70, on estime qu'un adulte américain sur quatre consomme de manière régulière, *via* ces composés, 400 microgrammes d'acide folique, et les *auteurs se demandent s'il convient* désormais de préconiser un tel apport vitaminique quotidien à l'ensemble de la population. Selon eux, les recommandations officielles de l'administration américaine sont beaucoup trop timorées.

Elles avaient été initialement formulées à l'intention des femmes enceintes pour prévenir, grâce à l'apport d'acide folique, les graves anomalies congénitales du tube neural – *spina bifida* – dont peuvent être atteints certains nouveau-nés.

De nombreux éléments scientifiques plaident en faveur d'un élargissement des prescriptions, et le *travail des médecins de l'Oregon* apporte un argument supplémentaire en faveur de cette thèse. On a en effet découvert que les céréales enrichies en acide folique consommées au petit déjeuner peuvent modifier certains équilibres moléculaires sanguins dans le sens d'une prévention des accidents cardiovasculaires. Le même numéro du *New England Journal of Medicine*, daté du 9 avril, consacrait d'ailleurs un éditorial musclé en faveur de la *thèse des médecins de l'Oregon*.

La synthèse actualisée des données physiopathologiques qu'il publie démontre qu'un tel breakfast enrichi en vitamines n'est nullement le résultat « placebo » d'une dernière mode diététique, mais bien une recette hygiéno-diététique que les autorités sanitaires devraient promouvoir en urgence. En somme, mieux manger dès l'aube. Une question ouvertement formulée aux Etats-Unis et qui, peu à peu, se pose de ce côté-ci de l'Atlantique.

Jean-Yves Nau

Deux lunes découvertes près de la planète Uranus

Des archives vieilles d'une quinzaine d'années conservaient déjà, sans qu'on le sache, l'image des satellites observés récemment

DANS son périple aux confins *du système solaire, la sonde américaine* Voyager 2 avait, en 1985-1986, découvert dix nouveaux satellites d'Uranus, portant ainsi leur nombre à quinze. Depuis, le compteur était resté bloqué. Comparé au monogamique couple Terre-Lune, le chiffre était certes honorable, mais, pour les astronomes, il manquait quelque chose.

Les quinze compagnons d'Uranus décrivaient des orbites sages, quasi circulaires et tout compte *fait assez rapprochées de leur planète*. En revanche, les autres géantes du système solaire étaient toutes dotées d'au moins un excentrique, un dissipé se baladant loin du maître, sur des trajectoires plus ou moins farfelues. Jupiter ne compte pas moins de huit de ces satellites, dits « irréguliers », tandis que Saturne et Neptune en sont chacune équipées d'un.

Uranus faisait donc exception. Elle n'entrait pas dans le modèle. Jusqu'à cet automne 1997 où une équipe de quatre chercheurs – un *Canadien, un Australien et deux* Américains – a rapporté dans sa gibecière deux petits corps, aussitôt baptisés S/1997 U 1 et S/1997 U 2. Le premier, un nain gelé, mesure environ 60 km de diamètre, moitié moins que le second. Logiquement, *« ces deux lunes auraient pu être découvertes il y a longtemps, car l'équipe d'astronomes n'a pas vraiment fait appel à des techniques très sophistiquées*, estime Bruno Sicardy, planétologue à l'Observatoire de Paris-Meudon. *Ils ont pris des clichés au télescope de 5 mètres du mont Palomar* (Californie), *en couvrant systématiquement les alentours d'Uranus. »*

Après les premières photos obtenues *en septembre et en octobre*, l'équipe a décidé de communiquer sa découverte à l'Union astronomique internationale (UAI), joignant à son rapport une ébauche d'orbites pour les deux satellites. Mais un doute subsistait. S/1997 U 1 et S/1997 U 2 tournent-ils bien autour d'Uranus ou font-ils partie de ces astéroïdes éloignés qui suivent une trajectoire héliocentrique ? Alors que 150 millions de kilomètres séparent la Terre de notre étoile, Uranus, lui, se situe dans la lointaine banlieue et navigue en moyenne à 2,87 milliards de kilomètres du Soleil.

A cette distance, il n'est guère facile d'apprécier une trajectoire à partir de quelques relevés. L'équipe d'astronomes se remit donc au travail pour confirmer son hypothèse. Mais à partir de décembre, Uranus « hivernait » et était passée de l'autre côté du Soleil. Inobservable ? Pas complètement. Pour profiter de cette période de « chômage technique », les quatre chercheurs ont continué à traquer leurs deux « bébés » sur les images prises par le télescope Canada-France-Hawaï lors d'une campagne photographique d'exploration systématique des environs d'Uranus menée en... 1984.

A l'époque, les astronomes n'avaient rien détecté d'anormal sur leurs clichés. Pourtant, les deux satellites étaient bel et bien là. Il fallait seulement savoir où regarder. Après un nouveau calcul d'orbite, tout était donc prêt pour les retrouvailles. En mars, deux télescopes de l'hémisphère Sud, l'un australien, l'autre chilien, furent braqués dans la bonne direction. Avec succès : les deux petits corps réapparurent exactement là où on les espérait.

SIGNATURE « ROUGE »

Contrairement aux autres satellites d'Uranus, qui s'affichent en livrée grise, ces deux-là sont décrits comme *« rouges »*. *« Cela ne signifie pas qu'ils sont rouge pompier,* prévient Bruno Sicardy, *mais simplement que, dans le spectre de la lumière qu'ils émettent, ils sont plus brillants dans le rouge. Si*, dit-il, *vous étiez à proximité, vous verriez une surface blanc cassé tirant un peu sur l'orange. Ils sont en fait un peu sales parce qu'ils n'ont pas été récemment nettoyés par une collision. Leur glace a été recouverte par des minéraux de fer, des silicates et des poussières. »*

Cette signature rouge se retrouve souvent chez les corps venus des confins du système solaire comme ceux qui constituent la ceinture de Kuiper, réservoir de comètes et de planétoïdes glacés gravitant à plus de 5 milliards de kilomètres du Soleil. *L'hypothèse retenue par les découvreurs de S/1997 U 1 et 2 est que ces deux* corps auraient été capturés bien après la formation de la planète, pris au « lasso » gravitationnel d'Uranus, alors que les autres satellites, dits intérieurs, se seraient formés « classiquement », par accrétion, à partir d'une nébuleuse de gaz et de poussières.

Il ne reste plus désormais qu'à donner un nom aux petits nouveaux. Depuis la découverte, en 1787, des deux premiers satellites d'Uranus – Obéron et Titania – par l'astronome anglais William Herschel, celui-là même qui avait décelé la planète six ans plus tôt, les compagnons de cette belle bleue tirent traditionnellement leur nom de baptême des œuvres de William Shakespeare et du poète anglais Alexander Pope. L'équipe qui a découvert S/1997 U 1 et 2 a donc proposé à l'UAI les noms de deux personnages de *La Tempête* de Shakespeare : la sorcière Sycorax et son fils Caliban, un des esclaves du magicien Prospero.

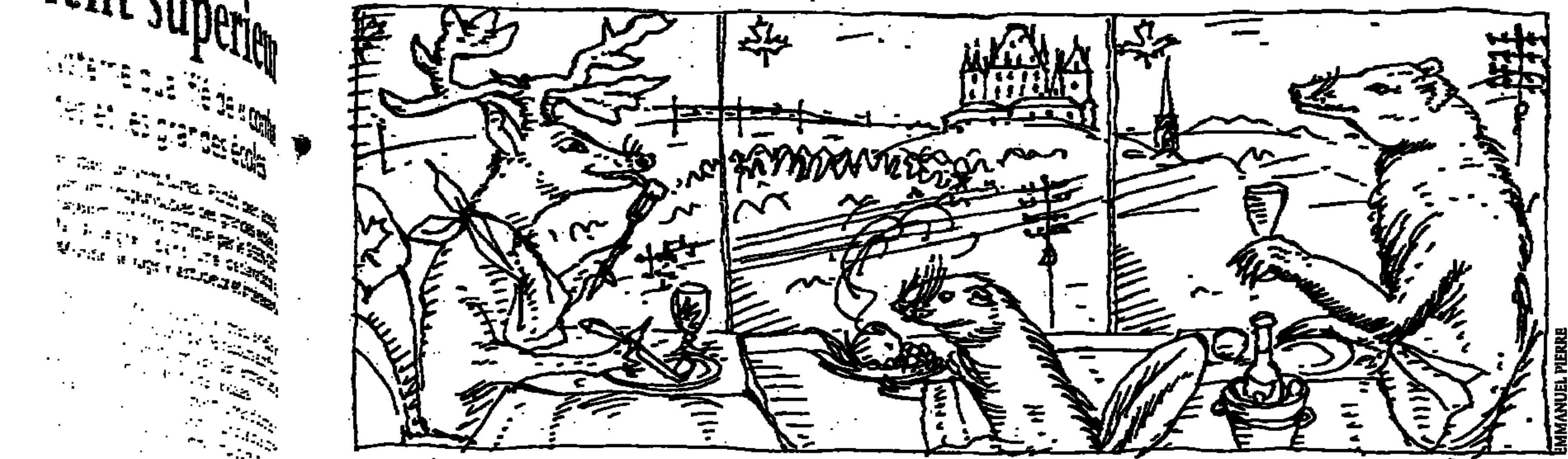
Pierre Barthélémy

DÉPÊCHES

■ **PHYSIQUE : les physiciens canadiens** vont traquer les moindres soubresauts de notre étoile pour mieux en connaître le fonctionnement intime. L'un des grands mystères concerne la production de particules fantômes, les neutrinos, dont le compte n'est toujours pas en accord avec la théorie. A cette fin, les Canadiens viennent d'inaugurer au fond d'une ancienne mine de l'Ontario un détecteur de ces particules, le Sudbury Neutrino Observatory (SNO), vaste enceinte de 52,5 millions de dollars (315 millions de francs) qui a été remplie de 1 000 tonnes d'eau lourde dans laquelle les neutrinos trahissent leur passage par des flashs de lumière (effet Cherenkov).

■ **RADIOACTIVITÉ : l'Office de protection des rayonnements ionisants** (OPRI) qualifie d'*« alarmiste »* une étude réalisée par la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) montrant que des taches de contamination subsistent sur l'ensemble de l'arc alpin, douze ans après Tchernobyl (*Le Monde* daté 3-4 mai). Pourtant, *« pour faire face à d'éventuelles situations anormales »*, l'OPRI demande à la Criirad de lui communiquer les informations en sa possession.

هكذا من الأصل


EMMANUEL PIERRE

Canada, la gastronomie des grands espaces

Etapes gourmandes d'un voyage transcontinental

VANCOUVER
de notre envoyé spécial

A l'arrivée en gare de Calgary, dans les Rocheuses, *« le train n'est qu'un monceau de glace ; pourtant il y a de la vapeur partout ; mais tout gèle dans mes glacières sans glace : œufs, aloyaux, poulets sont durs comme la pierre. Je sors le matin ce qu'il me faut pour le lendemain »*, écrivait à sa famille, au début du siècle, un cuisinier français, ancien des brigades d'Escoffier, embarqué à bord du Canadien Pacifique.

Il fallait, à l'époque, 50 heures pour gagner Winnipeg (Manitoba) depuis Montréal. Quelques jours plus tard, le 29 avril 1909, il note à Laggon : *« Le printemps est de retour, avec des canards sauvages par milliers ; ce matin, nous avons vu trois loups. »*

Le temps est toujours le véritable luxe de ce périple qui permet de saisir l'immensité du paysage. Avec wagons-lits façon art déco revu années 50, coupoles panoramiques, voiture-bar et wagon-restaurant, le convoi moderne met trois jours pour relier Toronto à Vancouver (4 424 km), quand Air Canada assure la liaison en quatre heures. Un train-voyage aimé des retraités, anciens pionniers de ce pays neuf ; des touristes aussi, des Japonais surtout.

Archipel d'espaces habités au milieu d'une mer de prairies, de roches et de forêts, tel est le Canada du géographe et celui du passager de ce chemin de fer historique. La Colombie-Britannique, colonie de la Côte ouest, avait rejoint la Confédération en 1871... en échange d'une promesse du gouvernement fédéral de la relier aux provinces de l'Est. Après quatre années d'un chantier acharné qui mobilisa des ouvriers chinois par milliers, sous la direction de William Van Horne, l'inauguration eut lieu, en 1886, à Vancouver, devenue la grande métropole ouverte sur l'Asie, et le débouché des produits de la forêt et de la pêche.

L'emblème gastronomique du Canadien Pacifique (désormais associé à Canadian National au sein de Via Rail) pourrait être l'érable, dont la feuille orne le blason, et qui évoque les dons de cet arbre généreux. Le bien manger est de rigueur à bord de ce train et à chacune de ses haltes, grands hôtels d'étape dont les plus anciens sont contemporains du chemin de fer.

« BOUCAN DE OUANANICHE »

Homards, crabes, truites de mer, saumons, flétans, pétoncles et morues abondent dans les eaux côtières de la Nouvelle-Ecosse. *« Ce sont des produits magnifiques »*, dit John K. Cordeaux, devenu à trente ans, en 1991, chef des cuisines du Reine Elizabeth, l'hôtel de la chaîne Canadien Pacifique à Montréal. Jeune prodige d'origine anglaise, ce lauréat du concours Albert et Michel Roux estime avoir plus de liberté qu'en Europe au Québec où, à l'exception de la truffe, l'on trouve tout, aussi bien des agneaux de pré-salé de la Côte est, du foie gras de canard, que des fromages au lait cru parmi les soixante-cinq variétés produites dans la Belle Province.

On assiste à l'émergence d'une cuisine canadienne moderne, aux accents multiples selon les provinces – à cette échelle, on n'ose parler de terroirs – que la compagnie Canadien Pacifique entend désormais promouvoir dans ses vingt-six hôtels, dont onze châteaux « historiques ». Au Beaver Club du Reine Elizabeth, John K. Cordeaux dirige une équipe enthousiaste de quatre-vingt-dix cuisiniers et commis, rompus aux subtilités du mariage d'un *« boucan de ouananiche et d'omble de l'Arctique en fantaisie autochtone »*.

C'est le saumon – appelé « ouananiche » lorsqu'il n'a jamais connu la mer – qui n'a de cesse de retrouver les eaux douces de sa rivière natale après une vie passée à courir les océans. Suivront une *« gourmandine »* de cuisses de grenouille et de pétoncles à la feuille de menthe, puis une délicieuse pièce de caribou rôti au sang de bleuets (myrtilles) accompagnée de riz sauvage de provenance locale.

Les vins, pinot blanc de la vallée de l'Okanagan (Colombie-Britannique), cabernet-merlot de l'Ontario, répondent aux exigences sévères du VQA (Vintners Quality Alliance), organisme fédéral chargé du contrôle des appellations. Les vins canadiens, vins de missions religieuses, sont de vieille tradition, et connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt. On ne sait guère en Europe que le Canada est le premier producteur d'*« eiswein »*, vin de glace, blanc et doux.

Des légumes indiens, la citrouille des Hurons, les haricots blancs du lac Saint-Jean, la gourgane ou *coffe-bean*, sorte de fève, on trouve encore trace dans la cuisine raffinée des chefs de la « CP », Jean Soulard au château Frontenac à Québec, Dominique Guyot au château Lake Louise dans les Rocheuses, ou bien Robert Le Crom, dit « Pépé », natif de Morlaix, arrivé sur la Côte ouest sans connaître un mot d'anglais, et qui est aujourd'hui à la tête des cuisines de l'Hôtel Vancouver, dans la cité du même nom.

Dans le flot de la modernité, le Canada respecte encore, venu du fond de sa mémoire, les traditions anglo-saxonnes, françaises, sinon indiennes, et n'oublie pas les nourritures rares comme le foie de phoque, la bosse de bison, le gigot d'ours, la queue de castor, la langue de morue, tous mets excellents. *« Mais pour qu'un peuple ait une bonne cuisine, il faut aussi qu'il ait un long passé de vie courtoise... »*, disait Escoffier, accueilli au Beaver Club à Montréal en 1913. Ici, l'Etat a précédé le sentiment national, mais le train reste le symbole d'un rêve éveillé à la mesure du défi géographique, dans un pays voué à la gastronomie des grands espaces.

Jean-Claude Ribaut

★ Hôtels Canadien Pacifique (informations) : 00-1 (416) 367-71-45. Pour les visiter, d'un littoral à l'autre, sur la Toile : www.cphotels.ca.
★ Via Rail Canada, 5 *bis*, rue du Louvre (75001). Tél. : 01-44-77-87-94. Air Canada, 10, rue de la Paix (75002). Tél. : 01-44-50-20-20.

Le steak haché

En 1997, le nombre des steaks hachés frais vendus dans les grandes surfaces a augmenté de 4,6 %, parvenant à un total de 82 000 tonnes. Il y a longtemps que l'artisan boucher n'a plus le monopole de l'objet. C'est l'entreprise Socopa qui se revendique précurseur en la matière : *« Dès 1965, dans le magasin Inno de Passy, nous vendions les premiers steaks hachés sous film plastique,* raconte Jacques Despouy, l'un des directeurs de l'entreprise. *Fabriqués dans notre usine de la Sarthe, ils n'avaient alors qu'une durée de vie de deux jours. »* Le vrai boom du steak haché date du milieu des années 70. Grâce à des critères d'hygiène renforcés sur les lieux de broyage des viandes et aux barquettes sous atmosphère contrôlée, la date limite de consommation est repoussée à quatre jours et les ventes s'envolent. Il y a même désormais des steaks hachés emballés sous vide que l'on peut conserver au froid pendant seize jours, alors que celui fraîchement haché du boucher doit être consommé dans les vingt-quatre heures. Plus pratiques, les steaks hachés des grandes surfaces sont-ils aussi gastronomiques ? Ils sont d'abord beaucoup plus gras. Les produits les plus communément vendus dans les supermarchés affichent un taux de lipides de 15 %. Celui-ci est déjà élevé, mais le magazine *Que Choisir ?* a montré dans un test mené sur 39 produits en octobre 1995 que la moitié d'entre eux étaient encore plus gras que leur étiquetage ne l'indique. La palme revient aux fast-foods du type McDonald's, avec des steaks hachés contenant 20 % de matière grasse... *A contrario*, la Confédération française de la boucherie a démontré dans une enquête que le taux moyen de matières grasses ne dépassait pas les 3 % dans les steaks hachés des artisans bouchers. Il est vrai que les clients peuvent constater si c'est du muscle ou du gras que l'on introduit dans la machine. L'acheteur en supermarché devra, lui, apprendre à décrypter. Achète-t-il de la viande ou du soja ? Le mot « hamburger » ou « préparation de viande hachée » peut être appliqué sur un produit qui ne contient que 50 % de viande. Un tiers des steaks surgelés contiennent en fait du soja, particulièrement les petits formats destinés aux enfants. Le mot de tartare ne fut, quant à lui, associé à la viande crue hachée et fortement assaisonnée qu'au début du siècle. C'est Escoffier, en 1907, dans son *Guide culinaire*, qui donne le premier la recette de ce « beefsteak à la tartare ». Aujourd'hui, la loi n'autorise de vendre sous ce patronyme dans les rayonnages que du pur bœuf avec 5 % maximum de matière grasse : une garantie de sérieux.

Guillaume Crouzet

★ L'absolu de Socopa, 5 % de matière grasse, hachage aéré : 71 F environ le kilo. Haché de viande limousine de Charal, 5 % de matières grasses : 60 F environ le kilo.

BOUTEILLE

AOC irouléguy blanc

Domaine Brana 1997

L'appellation tient son nom du village d'Irouléguy, dans le Pays basque, où la vigne avait disparu après l'invasion du phylloxera. La famille Brana s'était reconvertie dans le négoce et la production d'eaux-de-vie, en particulier d'une poire exceptionnelle. C'est en 1984, qu'Etienne Brana, encouragé par son fils Jean, entreprit l'exploitation d'un terroir jadis réputé pour sa vocation viticole. Le blanc est issu des cépages petit-courbu (60 %), gros-manseng (35 %) et petit-manseng (5 %) spécifiques de l'appellation. Les cultures en terrasses étroites, à 65 % de déclivité, imposent la cueillette à la main ! Le domaine s'étend sur 22 hectares de la commune d'Ispoure et produit aussi un rouge de qualité. La mise en bouteille intervient au printemps, sans collage. Le millésime 1997 est un vin à la robe de couleur paille, fin, et développant des arômes d'agrumes soutenus par le caractère minéral caractéristique de ce terroir. En bouche, il est gras et vif, avec une finale ample et harmonieuse. A déguster avec le fromage de brebis des Pyrénées et la fameuse confiture de cerise noire d'Itxassou. La bouteille : 60 F à la propriété.

★ Domaine Brana, 3 *bis*, avenue du Jaï-Alaï, 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port. Tél. : 05-59-37-00-44. Télécopie : 05-59-37-14-28.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

AU DÉLICE DE PROVENCE

■ Aux confins des Baronnies, la Provence est toute de couleurs et de saveurs exacerbées. Terres ocres et rouges, saveurs de l'huile d'olive de Nyons, de la lavande et du romarin du haut pays. Simple et rustique, une région âpre où il faut du courage pour s'établir et exercer son art. Renaud Egnise et Jérôme Boissy, deux jeunes cuisiniers, n'en manquent pas, qui se sont installés au cœur de cette bourgade de l'Enclave des Papes. Quelques ravioles de saison aux asperges, un gigot farci aux herbes et aux pistaches ou le délicieux carré d'agneau rôti au basilic, jus de viande et gousses d'ail confites seront prétexte à dégustation des vins de la commune. Délicieux desserts. Menus : 85 F, 125 F, 175 F et 210 F. A la carte, compter 220 F.

★ Valréas. 6, la Placette (84600). Tél. : 04-90-28-16-91. Fermé mardi soir et mercredi.

LE SUD

■ Charly de Bab-el-Oued s'est replié dans une maison de la Provence intérieure, une ferme entre oliviers et amandiers. L'on se croirait chez Cigalon, le cuisinier de Pagnol, entre Aubagne et Plan-de-Cuques, loin de la Porte Maillot et de son chantier. Poissons du Grau-du-Roi, pieds et paquets, bourride, brandade et petit loup des calanques grillé entier. Une cuisine aromatique, utilisant de bons produits, une ambiance ensoleillée, et la « tchatche » du patron. Vins de Provence, naturellement. A la carte, compter 250 F.

★ Paris. 91, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (75017). Tél. : 01-45-74-02-77. Fermé le dimanche.

OUM EL BANINE

■ La cuisine marocaine tient à la qualité du mélange des épices. Le marchand d'épices – l'*atta* – a préparé des journées entières la subtile décoction de cardamome, cannelle, macis, galanga, maniguette, muscade, poivre, girofle, gingembre ; et aussi des fleurs, baies de belladone, iris, lavande et bouton de rose. Pas de merguez dans le couscous ! La trop rarement succulente saucisse de mouton folklorique est superflue. Une seule viande suffit. A fuir, le couscous « royal », où sont mêlées viandes bouillies, rôties et grillées. Avec cinq couscous parfumés, à la graine fine, et une douzaine de tajines, Marie Seguin, qui fut enseignante à Fès, donne de la cuisine marocaine un très agréable aperçu dans un décor sobre, élégant et soigné. Les amateurs apprécieront aussi la délicate sauce chermoula, les sardines farcies, et un délicieux plat de tripes aux épices. Service traiteur et plats à emporter.

★ Paris. 16 *bis*, rue Dufrénoy (75116). Tél. : 01-45-04-91-22. Fermé samedi midi et dimanche.

Gastronomie

LE RÉGENCE

■ La cuisine d'hôtel fait un brillant retour sur le devant de la scène comme un reflet narcissique de *La Vie parisienne*, alors que l'avenue Montaigne ne s'appelait encore que l'avenue des Veuves. Au Plaza-Athénée, créé en 1911, la table de prestige est le Régence, *« qui permet au citoyen le plus obscur de vivre en prince pendant quelques heures »*, notait déjà Léon-Paul Fargue. Eric Briffard, un des hussards formé à la dure école de Joël Robuchon, y règne en maître absolu sur une brillante équipe de cuisine. Etonnante mise en valeur des textures d'une soupe de petits pois frais et oignons nouveaux à l'étuvée de morilles ; délicatesse des arômes d'un crémeux de laitue et araignée de mer à l'émulsion d'amande ou encore d'une croustille d'œuf mollet en fricassée de morilles et pointes d'asperges au vin jaune. Voici une cuisine vive, capable de fixer souverainement les saveurs et les arômes, dominant la technique, méfiante envers les exercices de style ou les effets de mode de la « cuisine virtuelle ». Carte des vins importante, non dépourvue de bouteilles abordables. Une soirée réussie avec deux excellents menus : « Printemps », 410 F ; « Crustacés », 565 F. A la carte, compter 500 F.

★ 25, avenue Montaigne (75008). Tél. : 01-53-67-65-00.

J.-C. Rt

هكذا من الأمل

Couvert avec de faibles pluies

UNE VASTE DÉPRESSION est située des îles Britanniques aux pays scandinaves. Une perturbation peu active, prise dans un flux d'ouest, affectera mercredi une bonne partie de la France, avec de faibles pluies. L'anticyclone du proche-Atlantique se renforcera sur le pays à partir de jeudi, nous apportant de la douceur et du soleil pour le prochain week-end.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel restera *couvert toute la journée*, avec quelques pluies faibles. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des *côtes. Les températures maximales* avoisineront 13 à 15 degrés.

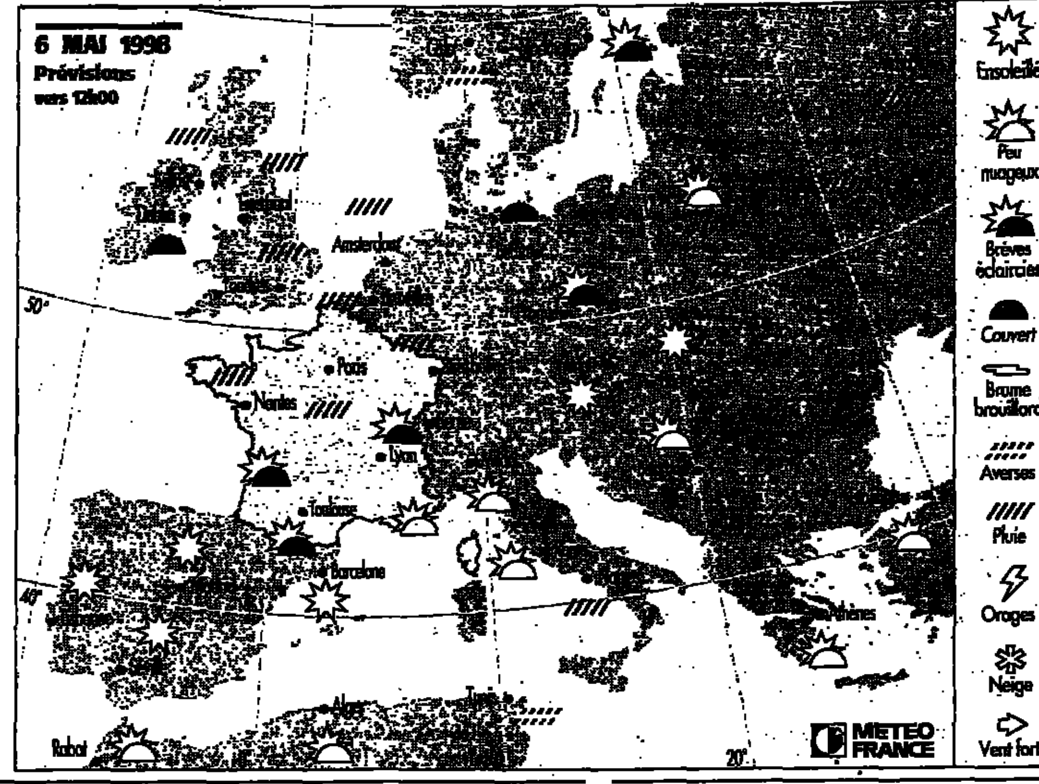
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps restera maussade toute la journée avec quelques pluies faibles l'après-midi. Les températures seront fraîches pour la saison, avec 12 à 14 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera placée sous le signe des nuages, avec quelques pluies faibles. Il fera 12 à 14 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, le temps sera couvert, avec quelques faibles pluies éparses le matin. Ailleurs, les nuages seront nombreux, mais quelques belles éclaircies reviendront *par l'ouest l'après-midi*. Les températures maximales avoisineront 15 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – *Le ciel sera couvert une* bonne partie de la journée, avec quelques faibles pluies éparses. Il fera 14 à 17 degrés l'après midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Malgré quelques passages de nuages élevés, la journée sera bien ensoleillée. Il fera 18 à 22 degrés au meilleur moment de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** L'autoroute A 1 est fermée à la circulation dans le sens province-Paris, durant la nuit de 21 h 30 à 6 heures du matin, jusqu'au jeudi 7 mai, depuis l'échangeur de Saint-Denis jusqu'à la porte de La Chapelle, en raison de travaux. Toujours dans la région parisienne, l'autoroute A 3 est également fermée jusqu'au 7 mai, de 21 h 30 à 6 heures du matin, pour travaux dans le sens Paris-province, depuis la porte de Bagnolet jusqu'à Bobigny.

■ **INDONESIE.** La compagnie aérienne Lauda Air propose, depuis la fin du mois d'avril, chaque mercredi, un vol à destination de Denpasar en Indonésie. Le retour s'effectue les jeudis. Cette liaison est opérée au départ de Paris-Charles-de-Gaulle, Nice et Genève, *via* Vienne avec un changement d'appareil, puis une seule escale à Bangkok. Réservation au 0802-300-400.

PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 P	KIEV	10/15 P	VENISE	12/19 S	LE CAIRE	23/35 N
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	12/24 S	VIENNE	10/18 S	MARRAKECH	13/29 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/27 N	LIVERPOOL	10/13 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
				EUROPE		LONDRES	10/14 P	BRASILIA	19/27 P	PRETORIA	14/31 S
				AMSTERDAM	10/12 P	LUXEMBOURG	6/12 P	BUENOS AIR.	12/20 S	RABAT	11/22 S
FRANCE métropole		NANCY	7/12 P	ATHENES	14/20 N	MADRID	2/21 S	CARACAS	26/30 P	TUNIS	13/20 P
AJACCIO	10/19 S	NANTES	9/15 P	BARCELONE	10/19 S	MILAN	12/21 N	CHICAGO	7/21 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/15 S	NICE	12/17 S	BELFAST	6/12 P	MOSCOU	12/19 P	LIMA	20/25 N	BANGKOK	28/37 N
BORDEAUX	7/15 N	PARIS	7/14 P	BELGRADE	9/19 S	MUNICH	6/11 N	LOS ANGELES	12/15 N	BOMBAY	28/35 S
BOURGES	7/13 P	PAU	5/15 N	BERLIN	8/13 C	NAPLES	12/19 P	MEXICO	16/32 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	8/12 P	PERPIGNAN	10/17 S	BERNE	7/13 N	OSLO	3/9 P	MONTREAL	17/23 P	DUBAI	22/32 S
CAEN	8/11 P	RENNES	8/15 P	BRUXELLES	9/13 P	PALMA DE M.	8/20 N	NEW YORK	15/21 P	HANOI	26/29 P
CHERBOURG	8/13 P	ST-ETIENNE	6/14 C	BUCAREST	9/18 P	PRAGUE	8/13 N	SAN FRANCIS.	11/15 C	HONGKONG	24/28 P
CLERMONT-F.	6/14 P	STRASBOURG	8/15 P	BUDAPEST	9/18 S	ROME	12/19 N	SANTIAGO/CHI	7/23 C	JERUSALEM	22/34 C
DIJON	8/13 P	TOULOUSE	8/16 N	COPENHAGUE	4/10 P	SEVILLE	12/26 S	TORONTO	12/24 S	NEW DEHLI	25/39 C
GRENOBLE	8/19 N	TOURS	7/14 P	DUBLIN	6/13 C	SOFIA	8/16 P	WASHINGTON	15/24 S	PEKIN	17/22 C
LILLE	7/12 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	8/14 P	ST-PETERSB.	6/16 P	**AFRIQUE**		SEOUL	17/24 S
LIMOGES	5/10 N	CAYENNE	24/31 P	GENEVE	9/16 C	STOCKHOLM	4/11 N	ALGER	9/19 S	SINGAPOUR	28/33 P
LYON	7/16 C	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	5/12 P	TENERIFE	13/15 C	DAKAR	20/24 S	SYDNEY	15/22 S
MARSEILLE	12/20 S	NOUMEA	25/30 C	ISTANBUL	14/18 N	VARSOVIE	6/14 S	KINSHASA	23/29 C	TOKYO	15/22 S

Situation le 5 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 7 mai à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Comment démêler droit et intimidation de la part des huissiers

RIEN NE DÉCOURAGE l'huissier. *« Un jour, j'ai trouvé sur mon répondeur le message d'un huissier qui désirait savoir si la voisine du dixième étage résidait toujours dans l'immeuble »*, raconte une habitante du XIII[e] arrondissement de Paris. Pour retrouver les débiteurs, chaque huissier a sa méthode. Les uns téléphonent à la gardienne de l'immeuble, au syndic, aux voisins, ou enquêtent sur le lieu de travail de leur cible, quand ils le connaissent. Les autres consultent les listes électorales, mais ils n'ont pas le droit de violer le secret bancaire ou postal. La plupart possèdent les clés de la poste pour accéder aux immeubles équipés d'un code digital. L'huissier peut intervenir les jours ouvrables, de 6 à 21 heures. Beaucoup travaillent le samedi matin, pour être sûrs de trouver les gens à leur domicile.

Un jour, Fanny Bernard a trouvé sur son répondeur le message suivant : *« Bonjour, ici maître S., huissier de justice. Je vous contacte pour un rendez-vous, afin de procéder au descriptif et au métré de votre appartement, dans le cadre du litige qui vous oppose à la banque X pour le remboursement du prêt relatif à l'achat effectué par M. Bernard. »* Comme elle n'était pas mariée, elle en a conclu qu'il s'agissait d'une tentative d'intimidation de la part d'un huissier qui ne connaissait même pas le dossier.

Mais des messages de plus en plus pressants ont continué d'affluer avec régularité. *« Elle a tort de les négliger, car cet huissier la prévient courtoisement, alors que rien ne l'y oblige. Si elle ne prend pas contact avec lui, il peut venir en compagnie d'un commissaire de police, et faire ouvrir l'appartement »*, explique M[e] Marie-Josèphe Bouvet, représentant la Chambre nationale des huissiers de justice.

COMMANDEMENT DE PAYER

Fanny pensait qu'elle ne risquait rien, car les appels téléphoniques n'avaient été précédés d'aucun courrier, ni d'aucun commandement de payer. Or, dans le cas d'un prêt souscrit par le biais d'un acte notarié, on peut procéder au recouvrement sans ordonnance préalable du tribunal.

L'huissier connaissant les procédures, le tout est de démêler ce qui relève de l'application stricte des textes ou de l'intimidation. On peut être poursuivi par l'huissier sans forcément être mauvais payeur, ou dans son tort. Louis C. a reçu un avis d'huissier se proposant de *« dresser un inventaire du mobilier et de fixer une date pour sa vente »*, pour une somme de... 425 francs, alors qu'il avait payé le montant de sa contravention (75 francs) le jour même. Estimant avoir acquitté sa dette dans les délais, il n'avait pas cru devoir contester l'avis d'amende forfaitaire majorée qui précéda le commandement d'huissier.

De son côté, le docteur V. comptait contester devant le tribunal de police deux amendes forfaitaires majorées pour stationnement gênant, d'un montant total de 1 590 francs, comme il l'avait fait antérieurement avec succès. Malheureusement, il était absent lorsque l'huissier est venu lui délivrer le commandement de payer. Lorsque le docteur V. s'est présenté à la mairie où avait été déposé l'acte, celui-ci est resté introuvable. Or, sans le commandement de payer, il est impossible de contester les contraventions !

L'huissier qui a fixé une date pour la *« saisie-vente »* décline toute responsabilité, car il dispose d'une attestation de la mairie, prouvant qu'il avait bien remis l'acte à la date indiquée. Le docteur V., de son côté, a produit un document de la mairie, reconnaissant que celle-ci n'avait aucune trace d'un commandement à son nom. *« Si à la mairie, ils n'ont pas l'acte, ce n'est pas mon problème. En ce qui me concerne, l'acte vous a été signifié, même si vous étiez absent »*, dit l'huissier. *« Que l'acte soit remis au domicile à une personne se trouvant dans les lieux, à un voisin, à la gardienne de l'immeuble, sur le lieu de travail, ou déposé en mairie en cas d'absence du destinataire, il est valable »*, confirme M[e] Bouvet.

L'huissier proposa alors au docteur V. de garantir la dette vis-à-vis du Trésor public, en présentant la carte grise de son véhicule. Devant le refus du docteur V., et après un nouveau délai, l'huissier est revenu à la charge. Le docteur V. trouve scandaleux que *« le principe contradictoire »* imposé par la loi, et permettant au justiciable de se défendre, n'ait pas été respecté. Il dispose d'un dernier recours : les articles 710 et 711 du code de procédure pénale, qui permettent de saisir le tribunal, afin qu'il statue sur le contentieux relatif à l'exécution de l'acte qu'il a ordonné.

LETTRES COMMINATOIRES

Un groupement d'huissiers de justice, spécialisé dans les recouvrements de contraventions, adresse aux débiteurs des lettres-circulaires comminatoires. *« Nous nous sommes présentés ce jour à votre domicile afin de procéder au recouvrement de la somme de.... Vous ne disposez plus que de 48 heures pour vous acquitter de cette dette. Passé ce délai, nous procéderons, accompagnés d'un commissaire de police et d'un serrurier, à l'ouverture forcée de votre porte pour pratiquer la saisie-vente de vos biens dans les formes légales. Les dégâts éventuellement occasionnés à votre porte resteront à votre charge... »* La circulaire, signée de *« l'huissier de justice chargé du dossier »*, ne comporte que des références informatiques d'une opacité totale, car elles ne rappellent ni la date, ni la nature de l'infraction.

« Ces lettres n'ont aucune valeur légale, estime un avocat. Les huissiers, officiers ministériels de justice, doivent agir à visage découvert et non s'abriter derrière des groupements. » Il conseille de répondre par lettre recommandée avec accusé de réception, qu'en l'absence de tout commandement de payer délivré légalement, et de lettre d'un huissier nommément désigné, cette circulaire ne saurait avoir de valeur juridique, et de préciser qu'en cas de mise à exécution des menaces, on se verrait dans l'obligation de saisir la chambre départementale des huissiers et le procureur de la République. En cas de contestation de la saisie, cette lettre servira de preuve.

Michaëla Bobasch

Les recours

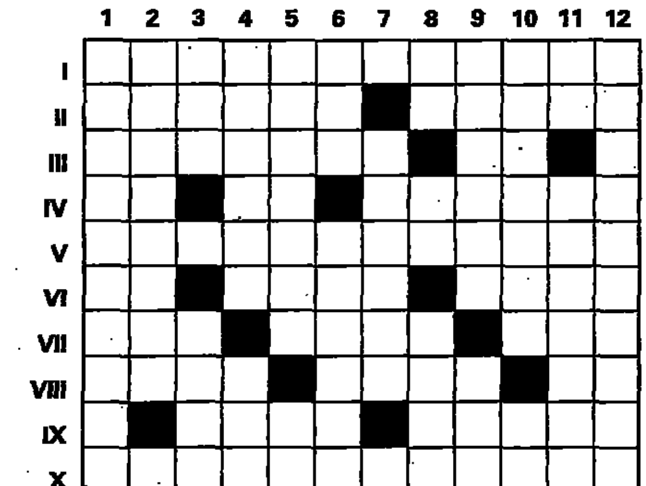
En cas de faute professionnelle de l'huissier, il existe deux types de recours :

● **Auprès de la chambre départementale des huissiers.** Pour erreurs, maladresses, refus d'information, attitude discourtoise. L'huissier encourt un blâme.

● **Par plainte au procureur de la République.** Pour indélicatesse, ou si l'on a subi un préjudice, par exemple, une saisie effectuée sans avoir respecté la procédure.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98107

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Rarement bien accueillis quand ils arrivent. II. Préparation florale. Levée à la sortie. – III. Doit tout à sa mère. Vient d'avoir. – IV. Saint manchois. Plus gai dans l'autre sens. Protège les fondements. – V. Mettent brutalement fin aux situations difficiles. – VI. Fin de verbe. Ecrase tout sur son passage. Point de départ quotidien. – VII. Semblable. Victoire tirée par les cheveux. Note. – VIII. Lac lombard. Qui ont déjà un beau parcours derrière elles. – IX. Donne de la valeur au diplôme. Pour tenir la monture. – X. Réflexions sur soi-même.

VERTICALEMENT

1. Plus facile à contrôler dans la casserole qu'à l'extérieur. – 2. Connus de tous. – 3. La première rend un jugement hâtif. Possessif. – 4. Au cœur de la maison romaine. Jamais oublié. – 5. Héritages du passé. Doublées dans le précédent. – 6. Rivière alpestre. Monnaies d'or à Venise. – 7. Grandes expositions. – 8. Points sur la rose. Fait le singe en Amérique du Sud. – 9. Protection rapprochée. Ni bleu, ni vert. – 10. Acide dans le sang. Ancêtre de tout un peuple. – 11. Dans le trou. Une page d'histoire aujourd'hui tournée. Négation. – 12. Vois trop grand.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98106

HORIZONTALEMENT

I. Faux-semblant. – II. Urbi et orbi. – III. Nia. Malo. Sel. – IV. Escrimeur. Ce. – V. Ré. Aléseuses. – VI. Ailette. Ri. – VII. Ruina. Etrave. – VIII. Insensée. Meg. – IX. Uie. Té. Emile. – X. Messes. Suées.

VERTICALEMENT

1. Funérarium. – 2. Arise. Unie. – 3. Ubac. Aises. – 4. Xi. Rainé. – 5. Sémillante. – 6. Etamée. Ses. – 7. Molestée. – 8. Brouettées. 9. Lb. Ruer. Mu. – 10. Aïs. Amie. – 11. Ecervelé. – 12. Télésièges.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 68

A la recherche du treizième mot

Ce début de partie a été joué au club de Saint-Maur le 6 mars 1998.

1. Vous avez tiré E O D N E R V

a) En vous appuyant sur une des lettres placées sur la grille, trouvez et placez un mot de huit lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez 3 mots rapportant respectivement 34, 30, et 28 points en trois emplacements différents de la grille.

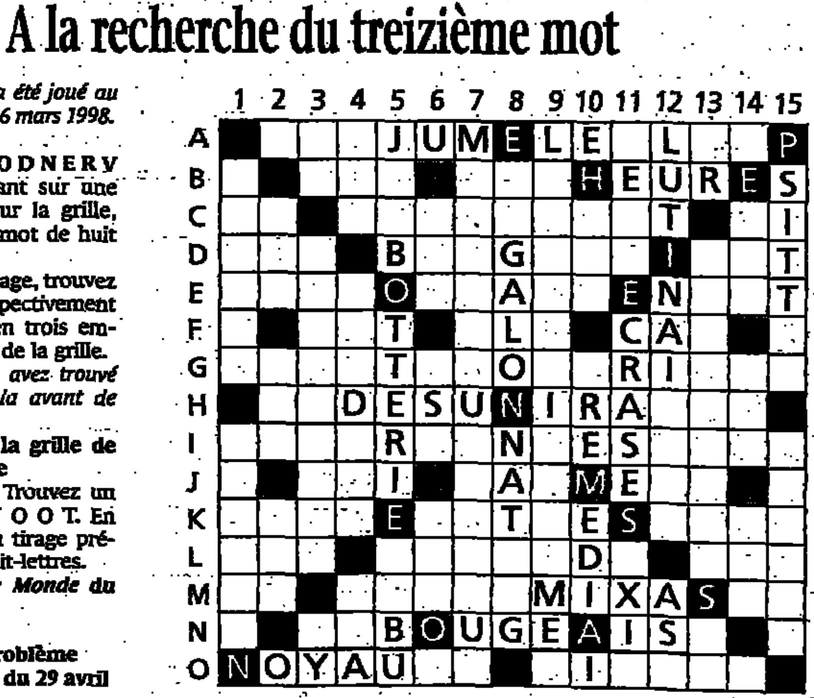
N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) B D E H I R Y. Trouvez un sept-lettres A C M N O O T. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 13 mai.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 29 avril



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) SOLFIAT, 12 A, 90.

b) SOLFIAIT, D 5, 80 – OLIFANTS, E 6, 61, ou l'anagramme SOLFIANT – SIFFLOTA, 4 F, 78 – LOCATIFS, 6 F, 67 – FLOTTAIS, 7 E, 63 – FOLIOTAS, *numérotas*, 9 G, 67.

c) DESUNIR, DINEURS, DIURNES ou INDURES.

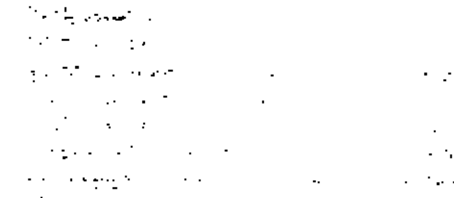
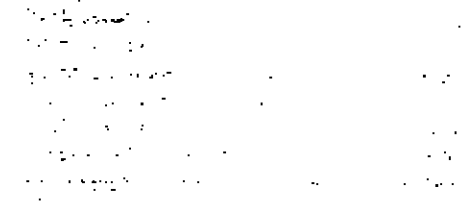
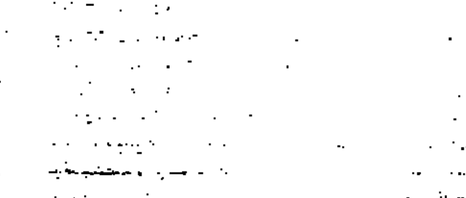
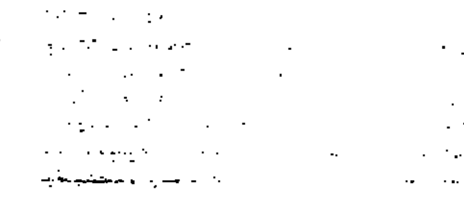
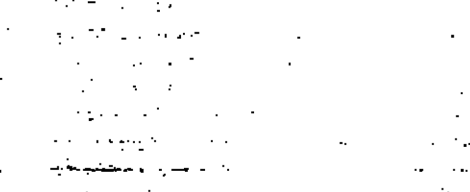
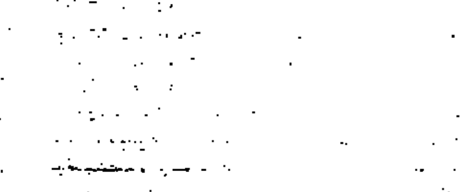
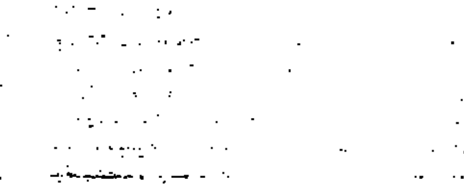
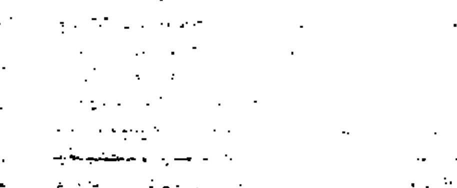
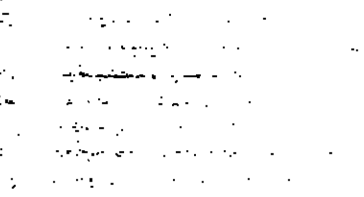
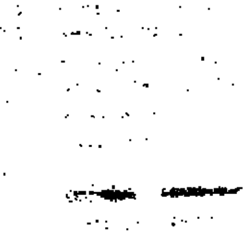
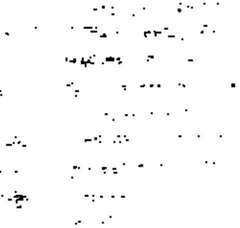
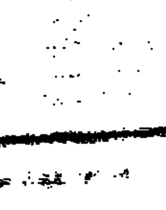
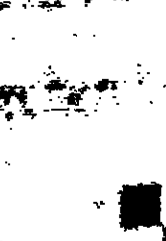
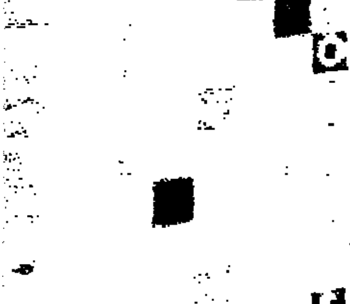
Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

DISPARITIONS

Aris Fakinos

L'écrivain de la mémoire du peuple grec

L'ÉCRIVAIN grec Aris Fakinos est mort dimanche 3 mai, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), d'un œdème pulmonaire. Il était âgé de soixante-trois ans.

« Il est celui qui a le mieux fait connaître aux Français la Grèce moderne, la Grèce de la guerre civile et de la mémoire, la Grèce cachée », notait, lundi, l'écrivain Vassilis Vassilikos dans le quotidien grec *Eleftherotypia*. Né en 1935 à Maroussi, près d'Athènes, Aris Fakinos vivait depuis 1967 à Paris où il s'était exilé après le coup d'Etat des colonels. Ancien professeur à l'Institut français d'Athènes, il avait abandonné l'enseignement dans les années 60 pour se consacrer à la littérature et au journalisme.

En France, c'est en 1969 que paraît son premier roman, *Les Derniers barbares* (Seuil), qu'on ne pourra lire en Grèce que dix ans plus tard. Pendant toute la dictature, alors que Fakinos milite depuis Paris pour le retour de la démocratie, ses livres sont interdits sur son sol natal. Ecrits en grec mais traduits en français, ils ne sortiront dans leur langue d'origine qu'à partir des années 80, tandis qu'ils sont déjà publiés dans une dizaine d'autres pays.

De *Zone de surveillance* (1972) aux *Enfants d'Ulysse* (1989) en passant par *L'Homme qui donnait aux pigeons* (1980) ou *L'Aïeul* (1985), son œuvre – essentiellement publiée au Seuil et chez Fayard, et traduite par sa compagne Roselyne Majesté-Larrouy – entremêle les techniques narratives. Epopée, document historique, tradition orale... : elle se veut, selon l'écrivain Philippe Dracodaïdis, *« dans la continuité de celle de Kazantsaki »*. Mais elle est aussi une réflexion sur la mémoire collective du peuple grec, comme le reflète sa dernière trilogie, *La Citadelle de la mémoire* (Fayard, 1992) et *La Vie volée* (Fayard, 1995), dont le dernier tome, *Le Songe de Nikitas, maître-ouvrier*, doit sortir en septembre chez l'éditeur grec Kastaniotis.

Editorialiste au quotidien *Ta Nea*, Aris Fakinos était aussi producteur à Radio-France, spécialiste de la musique traditionnelle. *« Son itinéraire inversé, de la France vers la Grèce, avait fait de lui un phénomène rare et bizarre aux yeux des Grecs, un peu comme son collègue gréco-suédois, Theodore Kallifatides*, a déclaré au *Monde* le ministre grec de la culture, Evangelos Venizelos. *Je ne crois pas, cependant, qu'Aris Fakinos ait été encore reconnu en Grèce à sa juste valeur. »*

Florence Noiville

■ **RENÉE PIERRE-GOSSET**, journaliste, est morte samedi 2 mai à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Elle a formé avec son mari Pierre Gosset, cofondateur de l'Agence France Presse, décédé en 1982, l'un des plus célèbres couples de globe-trotters de l'après-guerre. Ensemble, ils ont publié plus de trente-deux livres inspirés de leurs voyages. Renée Pierre-Gosset a notamment collaboré à *France-Soir*, *Le Monde*, *Combat*, *Paris-Presse* et *Le Temps*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alfred ROSSIER,
Geneviève COUDREAU,
Marie Louise ROGER,
ses arrière-grands-parents,
Marc et Catherine KIPFER,
Dominique et Anne COUDREAU,
ses grands-parents,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 29 avril 1998.

chez

Sylvie et Thomas.

17, quai d'Orléans,
75004 Paris.
47, rue de Sèvres,
75006 Paris.
17, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

Marie AHOUANTO-CHASPOUL
et
Christian CHASPOUL
ont le grand bonheur d'annoncer la naissance de

Jules,

le 23 avril 1998.

Valentine

nous a fait un clin d'œil le 1er mai 1998.

Véronique ROY,
Romain MANDEL.

Anniversaires de naissance

– Pour tes 20 ans,

Florian CADIER,

notre amour, notre joie, notre gloire.

Yves et Odette.

– *6 mai 1977 - 6 mai 1998.*

Bon anniversaire,

Thibaut !

Yvonne, Jean-Pierre, Banzaï.

Mariages

M. et Mme Philippe ALBERT,
M. et Mme Hubert BORNENS
ont la grande joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Olivier et Claire.

69890 La Tour-de-Salvagny.
74940 Annecy-Le-Vieux.

Décès

– Chennevières-sur-Marne. Champigny-sur-Marne.
Sandrina,
son épouse,
Marie José et Didier,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul Emile ALVAREZ,

survenu le 22 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Pour lui, matricule 184 947, à Auschwitz, les camps d'extermination nazis n'auront pas été qu'un point de détail.

Les obsèques ont eu lieu le 29 avril.

– Amnesty International,
Les groupes d'Auvergne
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur amie,

Jeanne BACH,
militante dévouée
à la défense des droits de l'homme.

« Heureux ceux qui ont faim et soif de justice... »

Amnesty International,
Mme Jeannette Robert,
27, rue du Boulodrome.
03410 Domérat.

– *Sidi-Bel-Abbès. Montreuil.*

Les docteurs Roland et Juliette Gitard,
M. et Mme Max Zucker,
M. et Mme Adrien Soussy,
Le docteur Denise Bénichou,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert BÉNICHOU,

le 3 mai 1998.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

44, boulevard Paul-Vaillant-Couturier,
93100 Montreuil-sous-Bois.

– Edouard et Emilie Dovi
font part du rappel à la Maison du Père, de

Mme Philippe BONNESCUELLE de LESPINOIS,
née Suzanne LEROUX,

le 30 avril 1998, à Neuilly-sur-Seine, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 mai, à 14 h 30, en l'église réformée d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.

Ils rappellent à ceux qui l'ont connu le souvenir de son époux décédé le 14 mars 1995.

Priez pour eux !

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, place des Dominos,
92400 Courbevoie-La Défense 1.

– M. et Mme Robert Croissant,
M. et Mme Jean Hamon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CROISSANT,

survenu à Rueil-Malmaison, le 2 mai 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 7 mai, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame-de-la-Compassion, 18, rue du Plateau, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

14, avenue du Vieux-Colombier,
06130 Grasse.
41 *bis*, rue Charles-Floquet,
92500 Rueil-Malmaison.

– Pascaline Duvert,
son épouse,
Estelle, Alice, Isabelle, Delphine,
ses enfants,
Jean et Gabrielle Duvert,
ses parents,
Jean-Louis, Anne-Marie, Pierre, Bernard, Hélène, Jacques, Gilles, Martial,
ses frères et sœurs,
Et l'ensemble des familles Duvert et André,
ont la douleur d'annoncer le décès de

François DUVERT,

survenu à Palaiseau, le 3 mai 1998, à l'âge de quarante-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Mutz, préfet de l'Essonne,
Et les membres du corps préfectoral,
Le personnel de la sous-préfecture de Palaiseau,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. François DUVERT,
sous-préfet de Palaiseau,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le dimanche 3 mai 1998, à Palaiseau (Essonne).

Les obsèques seront célébrées le mercredi 6 mai, à 15 h 30, en l'église de Crest (Drôme).

Préfecture de l'Essonne,
91010 Evry Cedex.
Sous-préfecture,
91125 Palaiseau Cedex.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Aris FAKINOS,
écrivain,

survenu le 3 mai 1998, à Montreuil.

De la part de
Roselyne Majesté-Larrouy,
sa compagne,
Ses proches en France et en Grèce.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire ci-contre.)

– Le docteur Jean-Marcel Bourrier
et Mme, née Françoise Feron,
M. et Mme Marcel Le Cornec,
M. et Mme Jean-Pierre Bastard,
M. et Mme Claude Bastard,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Robert FERON,

leur père, beau-père, beau-frère et parent,

survenu le 29 avril 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Saint-Germain-des-Vaux (Manche) ont eu lieu dans l'intimité.

1, rue de l'Abbé-Roger-Derry.
75015 Paris.
19, rue Arsène-Houssaye.
02860 Bruyères-et-Montberault.

– Rotterdam. Paris, Montmartre. Alger. Londres. Buenos Aires. Saint-Tropez. Tanger. Vence. Washington. Fort Lauderdale.

Renée-Pierre GOSSET

est partie pour son dernier voyage, le 2 mai 1998, seize ans après son vieux compagnon,

Pierre.

Elle nous laisse trente-deux livres, des milliers d'articles, de tableaux et de souvenirs.

Que ses amis et ses lecteurs lui souhaitent « Bon vent » avec nous.

Sa famille des quatre coins du monde.

33 *bis*, rue Grande-Fontaine,
78100 Saint-Germain-en-Laye,
ppgosset@club-internet.fr

(Lire ci-contre.)

– Mme Robert Gounard,
son épouse,
Jean-François Gounard,
Geneviève et Jacques Bigot,
Brigitte et Patrick Bigot,
Marie-Thérèse et Gérard Desjardins,
ses enfants,
Anne-Marie, Emilie, Nicolas,
Caroline, Barbara, Charles-Antoine,
Anne-Laure, Pierre-Henri, Juliette,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 3 mai 1998, à Versailles, du

lieutenant-colonel
Robert GOUNARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
commandeur du Ouissam alaouite,
président départemental honoraire
de Rhin et Danube.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Symphorien, place Saint-Symphorien, à Versailles.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Gonards, à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, promenade Venezia,
78000 Versailles.

– Mme Pierre Labignette,
Mlle Marie-Thérèse Labignette,
M. et Mme Jacques Labignette,
Le Révérend Père Etienne Labignette,
informent du décès du

docteur Pierre LABIGNETTE,

à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 3 mai 1998.

La messe d'enterrement aura lieu le mercredi 6 mai, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Boulogne (Hauts-de-Seine).

1, avenue de Verdun,
95300 Pontoise.

– Jean-Jacques Lebel,
Hopi Lebel,
Danièle Hibon,
Jeannette Blin,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

Nina LEBEL,
née Minna KOVALEV.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière des Batignolles, 12, rue Saint-Just, Paris-17e, division 31, le jeudi 7 mai 1998.

– Sœur Marie-Agnès de la Compassion,
sa sœur,
M. et Mme Philippe Savelli
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Yves-Jean Fitsch-Mouras,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger SAVELLI,

survenu le 4 mai 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 mai, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

– Mlle Sabrina Douglas Smith,
sa fille,
Mme Sibylle Madeleine Debidour,
sa compagne,
en union avec les familles Smith, Gril, Debidour, Montassier, Caro Gardiner, Hervier,
ont la douleur de faire part du décès de

Murray Stuart SMITH,
artiste peintre,

survenu le 27 avril 1998, à Paris-4e, des suites d'une sauvage agression.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 mai 1998, à 11 h 30, à l'American Cathedral in Paris, 23, avenue George-V, Paris-8e, suivie de l'incinération à 14 h 15 au crématorium du Père-Lachaise.

Sabrina Douglas Smith,
12, passage d'Enfer,
75014 Paris.
Sibylle Madeleine Debidour,
33, rue Quincampoix,
75004 Paris.

– Mme Jacques Trèves,
son épouse,
Mark et Odile Ellison,
David et Myriam,
Catherine Trèves,
Laurent et Viviane,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TRÈVES,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
promotion 1929,
ingénieur général
des télécommunications
en retraite,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu *le 3 mai 1998, à l'âge de quatre*-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 6 mai, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Madeleine Zamparini,
son épouse,
Michèle Ballaré,
sa fille,
Frédéric, Pascal, Eric, Yann,
ses petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Robert ZAMPARINI,

à son domicile, 6, avenue René-Coty, Paris-14e.

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 6 mai 1998, à 14 h 30, en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

– François et Nicole Jager,
Dominique et Marie-José Jager,
Olivier et Catherine Jager,
Sophie et Stéphane Baccetti,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine ZERR,
veuve de René JAGER,
ancien sénateur
et questeur du Sénat,

décédé en 1983,

leur mère, grand-mère et parente,

survenu le 1er mai 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Poincaré, Paris-16e.

80, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

Remerciements

– Mme B. Bruyère,
Et toute sa famille
remercient de tout cœur tous ceux qui leur ont témoigné leur tristesse après le décès de

André BRUYÈRE,
architecte.

Anniversaires de décès

– Pour le vingt-troisième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

– Il y a vingt-trois ans,

Annette DESPRETZ,
née LABBÉ,

nous quittait.

« Aimez-vous les uns les autres. »

– Le 6 mai 1989, disparaissait,

Alisa GLÜCKSMANN,

victime d'un cancer.

« Dans l'obscurité où tu fêtes ton anniversaire, il est permis de sourire. »
Carlos Drummond de Andrade.

Souvenirs

« On voit mourir toute chose animée,
lorsque du corps l'âme subtile part :
je suis le corps, toi la meilleure part.
Où es-tu donc, ô âme bien-aimée ? »

En souvenir de

Michel BENARD.

A tous ceux qui l'ont aimé, se joignent Linda, Clyde, Mina, Candide et Maria, Barbara, Marie-Annick, Laura, Alessandro et Andrea.

Conférences

– Une conférence-débat entre
M. Alain MINC
et
M. Jack RALITE,
sur le thème

La mondialisation : où va-t-on ?
est organisée mardi 5 mai, à 17 h 30, à l'Unesco, salle IX, 7, place de Fontenoy, Paris-7e.

Conférences de l'Etoile :
« La genèse du christianisme »
Quatre mercredis à 20 h 30
au temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris, avec des universitaires et des intervenants du cycle TV « Corpus Christi ».
* *Jésus et les judaïsmes de son temps*, le 6 mai : C. Perrot et P. Geoltrain.
* Jésus et Jean-Baptiste, le 13 mai : P. Geoltrain et C. Tassin.
* Jésus et Qumran, le 27 mai : C. Tassin et J.-D. Dubois.
* Jésus et les évangiles gnostiques, le 3 juin : J.-D. Dubois et P. Geoltrain.
Libre participation aux frais.

Communications diverses

– Michel Bastok, secrétaire général du Comité de l'Itinérante Flamme de Dachau contre les exterminations, communique :
Lors de la cérémonie du ravivage de la Flamme de l'Arc de triomphe, le 29 avril 1998, à Paris, par l'Amicale des Anciens de Dachau, présidée par le général Yves Chevalier de Lauzières, le Comité contre les exterminations était représenté par Marc Boissière, président, et Colette Azoulay, peintre des Flammes Eternelles.

– Maison de l'hébreu : dix cours individuels, pour pratiquer la Bible et parler l'israélien. Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22.











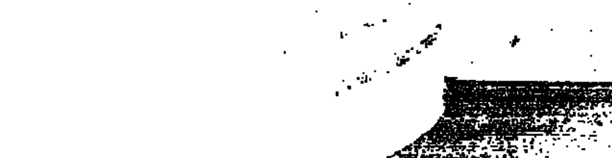













ARCHÉOLOGIE Le Musée du Petit Palais accueille jusqu'au 26 juillet une remarquable exposition consacrée à « La Gloire d'Alexandrie ». *Sculptures, camées, faïences et* mosaïques donnent une idée de la richesse phénoménale de la cité antique, tandis que des photos de Carlos Freire permettent de traverser la ville moderne. ● LES TECHNOLOGIES les plus modernes – numérisation à l'aide de points laser, modélisation en *trois dimensions* – ont été employées pour installer au Petit Palais, sans l'abîmer, le colosse du roi Ptolémée, tiré des eaux de la Méditerranée. ● CRÉATEUR du Centre des études alexandrines, Jean-Yves Empereur, l'un des commissaires de l'exposition, montre, dans *Alexandrie revisitée,* *comment* les fouilles archéologiques récentes ont permis de « *faire atterrir* » sur les cartes des monuments jusque-là « *en lévitation, sans aucune trace physique* ».

Les merveilles alexandrines de la dynastie des Ptolémées au Petit Palais

De la fondation de la cité en 331 avant Jésus-Christ par Alexandre le Grand à la vision qu'en donna Hollywood, en passant par celle qu'en eurent les archéologues scaphandriers, l'exposition « La Gloire d'Alexandrie » invite les visiteurs à un spectacle en Cinémascope

LA GLOIRE D'ALEXANDRIE. Musée du Petit Palais, avenue *Winston-Churchill, Paris 8e*. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé le lundi. Du 7 mai au 26 juillet. 35 F et 45 F.

Pour sa toute nouvelle exposition, le Musée du Petit Palais arbore une sacrée enseigne : un colosse en granit rose, de 25 tonnes et de près de onze mètres de haut. Encore lui manque-t-il les jambes, qui gisent toujours dans les eaux de la Méditerranée, aux alentours du fort de Qaitbay, à quelques encablures d'Alexandrie. *Ont été retrouvés le* torse, un bras, la tête et la double couronne qui le coiffait, symbolisant son pouvoir sur la Haute et la Basse-Egypte. C'est donc d'un pharaon qu'il s'agit. Mais d'un pharaon grec : son front s'orne également du diadème caractéristique des princes hellénistiques. Un Ptolémée contemple *les visiteurs parisiens*, comme il regardait, vingt-trois siècles plus tôt, les navigateurs qui doublaient l'île de Pharos pour s'abriter dans le port d'Alexandrie.

Lequel ? L'archéologue Jean-Yves Empereur, qui l'a sorti de l'eau, penche pour Ptolémée II Philadelphe (308-246 avant J.-C.). Peut-être *parce qu'il fut le plus cultivé* des Ptolémées, l'un des moins dépravés à coup sûr, parmi ces rois qui aimaient se faire représenter sous la figure de Dionysos, le dieu du vin.

Parricides parfois, infanticides souvent, incestueux toujours, ou *presque, plus pour reproduire le* modèle des couples divins Osiris-Isis et *Zeus-Héra que* par pure perversité, les Ptolémées furent une famille à la *Dynastie,* mâtinée d'Atrides. Leur histoire commence avec la mort d'Alexandre le Grand, en *323 avant J.-C.*, et l'arrivée en Egypte du capitaine macédonien *Ptolémaïos (Ptolémée Ier Sôter)*. Elle se termine avec la bataille d'Actium, en 31 avant J.-C., et le suicide de Liz Taylor, alias Cléopâtre VII, épouse de César puis de Marc Antoine, dernière souveraine d'Egypte.

UNE CITÉ QUI SURPASSA ATHÈNES

C'est à ce grand spectacle que *nous convient les responsables de* l'exposition « La Gloire d'Alexandrie ». Le visiteur aura droit à une traversée de la ville actuelle par les photos de Carlos Freire et à des tapisseries des XVe et XVIe siècles, tissées à la gloire d'Alexandre le Grand, avant de se plonger dans son passé. De la fondation de la cité en 331 *avant J.-C.* par le conquérant macédonien à la vision qu'en donna *Hollywood, en passant par celle* qu'en eurent les archéologues scaphandriers, réels aventuriers du phare perdu.

Au premier rang de ceux-ci, il faut placer l'Egyptien Kamal Abou El Saadat, mort lors d'une plongée *en 1984*, qui remonta des profondeurs une statue d'Isis, en 1962 ; et la *Britannique Honor Frost, qui* publia le premier article scientifique sur le site en 1975. Sans oublier leur successeur, Jean-Yves Empereur, qui fouille l'endroit depuis 1994, avec un sens de la médiatisation aiguisé par les moyens énormes que réclame ce genre d'entreprise (3,5 millions de francs en 1997) et la concurrence que *lui livre* Franck Goddio, à qui l'on doit un relevé topographique du port oriental (*Le Monde* du 5 novembre 1997). Jean-Yves Empereur a donc recruté des mécènes de poids : Elf Aquitaine, la Fondation Electricité de France, la BNP, la société d'investissement Global Asset Management, France 2, l'Association française d'action artistique, et on en oublie, *qui nous* en voudront.

Tout cela en vaut la peine : les Ptolémées, entre deux meurtres et trois complots, avaient su doter l'Egypte d'une merveille qui s'ajoutait à celles que connaissait déjà le monde antique, cette tour surmontée d'un fanal qui guidait la nuit les navires. Bâtie sur l'île de Pharos, elle donna son nom à tous les *phares de la Terre. Elle fut* construite au début du IIIe siècle avant J.-C., et dura plus de mille six cents ans. Le 8 août 1303, un tremblement de terre doublé d'un raz-de-marée en eut raison. Elle mesurait 135 mètres de haut, en comptant la statue de Zeus qui la surmontait. Le colosse du roi Ptolémée, flanqué d'une reine de même *calibre, en gardait la façade orien*tée vers le large.

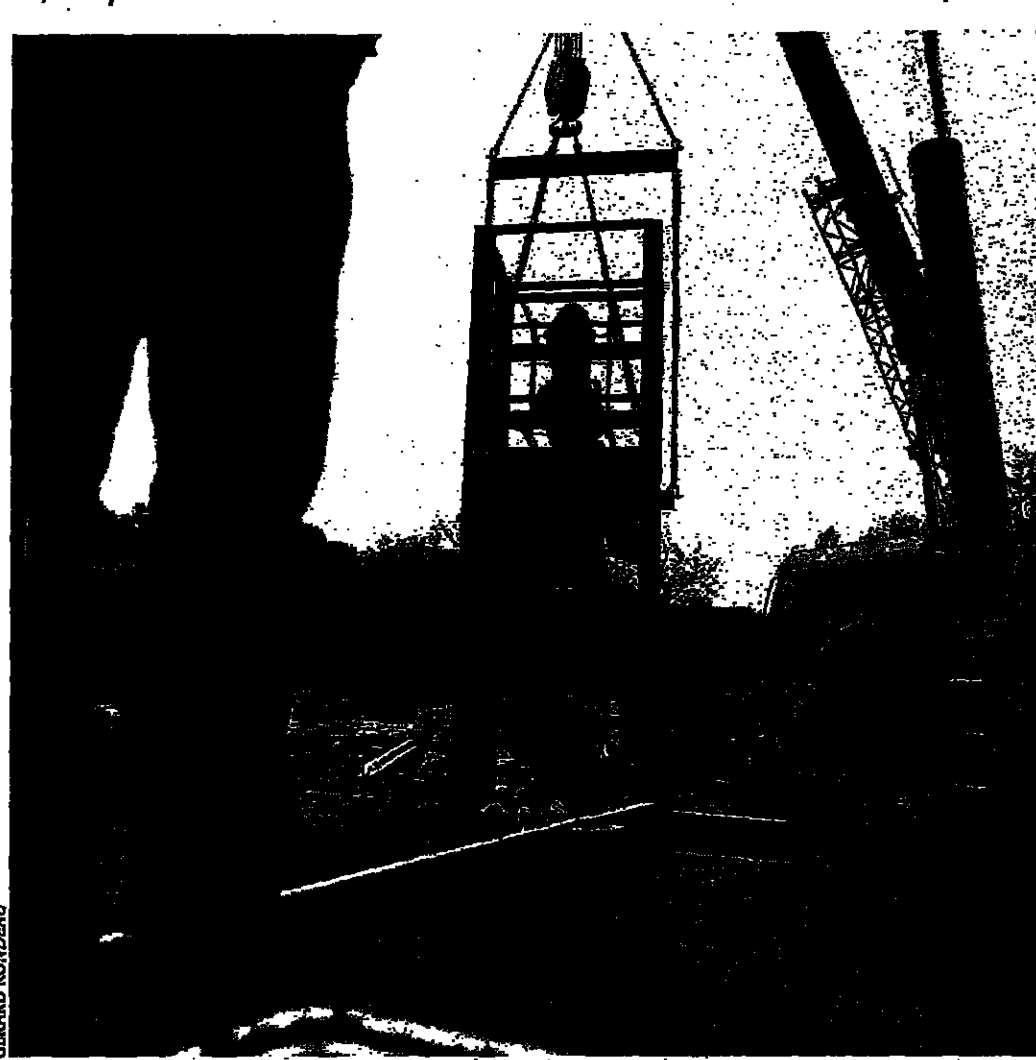
Derrière la digue naturelle formée par l'île, sur une bande de terre séparant la mer et le lac Mariout, s'éleva une cité qui surpassa Athènes. L'Egypte entière y déversait ses trésors. La population est difficile à évaluer – entre 500 000 et un million d'âmes, selon les auteurs et les époques –, mais les cimetières collectifs (Nécropolis, la ville des morts) sont d'une étendue qui laisse rêveurs les archéologues. Rêveurs et un peu tristes, puisque l'ur*banisation* actuelle les oblige à les fouiller en urgence, pour sauver ce qui peut l'être avant que les morts de l'Antiquité ne cèdent la place à ceux de l'autoroute. L'emplacement du tombeau du plus célèbre d'entre eux, Alexandre le Grand, est encore un mystère. *En 322 avant J.-C.*, Ptolémée Ier, fin politique, avait détourné le convoi funèbre du conquérant en route vers la Macédoine, pour mieux asseoir sa propre légitimité.

EUCLIDE ET ARCHIMÈDE

La ville fut construite par l'architecte Deinokratès, originaire de *Rhodes, où, selon un plan inauguré* par Hippodamos de Milet, les rues se croisent à angle droit. On y trouvait le *mouseion* (musée), temple des muses, mais surtout l'équivalent de nos modernes centres de recherche, qui vit passer Euclide et Archimède ; et la légendaire bibliothèque, fondée, croit-on, par Ptolémée *Ier Sôter, et ses 50 000 volumes.* En 47 avant J.-C., Jules César fit in*cendier* la flotte égyptienne. La bibliothèque brûla avec. Les dieux, grecs et égyptiens, cohabitaient comme les habitants, et les témoignages de l'art ptolémaïque réussissent une fabuleuse synthèse entre les deux mondes, entre le hiératisme égyptien et les courbes hellénistiques. La sculpture en est le *meilleur exemple, mais* les *tombes* ont également livré des tanagras, superbes statuettes féminines de terre cuite, qui conservent leur polychromie d'origine.

Les artistes alexandrins excellent également dans la production de camées, de verreries et de faïences, une richesse qui n'est que le pâle reflet des *fortunes immenses* engloutties par la ville moderne. Les oeuvres de l'exposition en restituent une image, et certaines laisseront pantois. Ainsi ces deux mosaïques, restaurées pour l'occasion. Celle du chien, en particulier, assis à coté d'une cruche (*askos*) renversée, est d'une finesse et d'une gradation de modelé extraordinaire. Elle provient des quartiers royaux, véritable cité interdite à en croire le géographe Strabon, qui visita Alexandrie en 25 avant J.-C. : « *Les bâtiments royaux occupent le quart, voire le tiers de la superficie totale, car chacun des rois, jaloux d'embellir à son tour les édifices publics de quelque nouvel ornement, ne l'était pas moins d'ajouter, à ses propres frais, une résidence à celles déjà existantes, de sorte que maintenant on peut leur appliquer le mot du poète* [Homère] : *"Ils naissent les uns des autres."* »

Harry Bellet


GÉRARD RONDEAU

Un colosse à prendre avec des pincettes

Les travaux d'installation du colosse d'Alexandrie ont été *menés par le Centre expérimental de recherches et* d'études du bâtiment et des travaux publics (CEPTP). Avec le maître d'oeuvre du projet de restauration, l'atelier Coignard, ils ont réceptionné le 16 mars, dans un hangar de la vallée de Chevreuse, la statue venue d'Alexandrie par la mer, puis de Marseille par la route. Il a d'abord fallu examiner avec soin l'état du granit. Si la surface de l'oeuvre est par endroit altérée, sa structure interne est saine. On devait ensuite réunir les quatre éléments. Tâche difficile car l'assemblage doit être réversible et démontable. *En outre, il y a* des lacunes entre les fragments. L'atelier Coignard a profité de techniques *mises au point*, à partir de 1989, par le laboratoire de France Télécom, puis développées par la société *Mensi, aujourd'hui reprises par EDF.*

C'est ainsi que le colosse a été entièrement numérisé à l'aide de *700 000 points laser, puis virtuellement modélisé,* en trois dimensions, ce qui a permis d'évaluer le centre de gravité de la statue. De la même manière, sans toucher à la sculpture, des opérations de restauration ont pu être simulées avant d'être exécutées, et la place des goujons d'assemblage qui servent à arrimer les diverses pièces de l'effigie a été soigneusement déterminée. L'ensemble a ensuite été adossé à une potence métallique qui pince le colosse sans le blesser.

★ L'histoire de la restauration du colosse sur Internet : www.infosculpt.com

Vues et impressions d'une ville

L'exposition s'ouvre par un accrochage de photographies en noir et blanc prises à Alexandrie par Carlos Freire. D'origine brésilienne, il vit à Paris depuis 1968. On lui doit de nombreux portraits, dont celui du peintre Francis Bacon dans son atelier. Des *portraits, il y en a aussi dans ce* reportage effectué à Alexandrie entre 1995 et 1996. Visages de Saïdiens venus de Haute-Egypte, figures extraordinaires, comme ce vieillard tenant sa canne comme d'autres un sceptre, ce bédouin à l'oeil pétillant ou cet homme qui laisse le temps s'écouler dans les volutes d'un narguilé. Alexandrins inconnus ou célèbres, *comme* Youssef Chahine, répondent aux vues de la ville, monuments ou modeste librairie des Amis des lettres. On y trouvera peut-être le livre qui réunit les photos de Freire, accompagnées d'un texte du directeur adjoint de la rédaction du *Monde,* natif du Caire, Robert Solé.

★ *Alexandrie l'Egyptienne,* de Carlos Freire et Robert Solé, Stock, 1998, 96 p., 150 F.

Jean-Yves Empereur ouvre grandes les fenêtres sur le passé

ALEXANDRIE, l'une des villes les plus visitées, les plus commentées du monde antique, a-t-elle besoin d'être revisitée, comme nous le suggère le titre du livre de Jean-Yves Empereur, l'un des commissaires de l'exposition du Petit Palais ? Oui, car les vicissitudes de son histoire ont fait disparaître, *en surface*, l'*essentiel de ses monuments*. Le but de l'ouvrage du créateur du Centre des études alexandrines (CEA) n'est pas de retracer l'histoire de la capitale des Ptolémée, mais de montrer comment les fouilles archéologiques récentes ont renouvelé nos connaissances du port égyptien. Car, insiste l'auteur, « *la plupart des monuments cités par les sources antiques restent encore pour nous en lévitation, sans aucune trace physique. Bâtiments en lévitation au-dessus d'une carte, ils attendent que l'on trouve un indice qui permette de les faire atterrir...* ».

La topographie moderne de la ville rend difficile la recherche de ces indices. Même le relevé exact de l'emplacement des murailles qui la ceinturaient est un problème. L'emplacement du fameux musée et de sa bibliothèque légendaire reste une énigme, comme le lieu où fut enterré le fondateur de la ville, *Alexandre le Grand, qui a suscité* plus de 140 permis de fouilles en moins d'un siècle.

Plus mystérieuse encore, la « disparition » des citernes de la ville. Alexandrie en comptait encore des centaines au début du siècle dernier – des cavités énormes peuplées de colonnes, comme à Istanbul, ca*pables de répondre* aux besoins en eau d'une population considérable. En 1990, Jean-Yves Empereur en recense une seule, la citerne el-Nabi, alors que pendant la dernière guerre, des dizaines d'entre elles avaient encore servi d'abris anti-aériens.

ARCHIVES DISPERSÉES

Grâce à des recherches dans des archives dispersées, une centaine ont pu être répertoriées. « *Cette redécouverte fait penser aux cycles de l'histoire de la ville. Après être devenue en quelques générations la capitale du monde hellénistique, elle fut à l'époque ottomane un village avant d'être à nouveau, au siècle dernier, l'une des toutes premières villes de la Méditerranée* », écrit Jean-Yves Empereur.

Les fouilles archéologiques italiennes, britanniques, allemandes, égyptiennes, polonaises et françaises ont permis de « *faire atterrir* » quelques monuments comme le Serapéum, énorme édifice consacré à une divinité typiquement alexandrine, Sarapis, ou l'Odéon romain de Kôm el-Dick. Le Césaréum dédié par Octave-Auguste au culte impérial a toujours été bien localisé grâce à ses deux obélisques, les « *aiguilles de Cléopâtre* », embarquées à la fin du siècle dernier pour Londres et New York. Jean-Yves Empereur, au cours d'une de ses fouilles de sauvetage, estime être tombé sur des vestiges liés à ce bâtiment.

L'emplacement des grandes nécropoles de la ville était connu, celles-ci parfois explorées de manière fragmentaire. Jean-Yves Empereur a eu la chance de travailler pendant plus de six mois dans le quartier de Gabbari, où des travaux autoroutiers avaient mis au jour une tombe. Trente-huit d'entre elles ont pu être explorées avec précision par les équipes du CEA. Un chapitre de son livre, le plus sensible, est consacré à cette découverte, accompagné d'un reportage photographique saisissant.

Reste le Phare, l'une des merveilles du monde antique. L'archéologue consacre un volume complet de la collection « Découvertes » à ses dix-huit siècles d'existence. Son origine, sa construction, ses matériaux, son décor, son rôle, ses tentatives de reconstitution, sa longue décrépitude et sa chute sont décrits à l'aide d'une riche iconographie, dont une bonne partie est méconnue, en particulier celle qui est tirée des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale de France – le Phare ne s'est écroulé qu'au XIVe siècle.

La localisation du Phare est vivement contestée par André Bernand, un épigraphiste chevronné et un adversaire non moins acharné de Jean-Yves Empereur. Son *Alexandrie la Grande* (Hachette-littérature, 430 p., 160 F), publiée pour la première fois en 1966, vient d'être rééditée, sans guère de changements.

Emmanuel de Roux

★ *Alexandrie redécouverte,* par Jean-Yves Empereur, photos de Stéphane Compoint (Sygma), Fayard-Stock, 256 p., 360 F, *Le Phare d'Alexandrie, la merveille retrouvée,* par Jean-Yves Empereur, Gallimard, coll. « Découvertes », 128 p., 73 F.

The Nits, chantres néerlandais de la pop

Le groupe emmené par Henk Hofstede poursuit sa route à l'abri des modes et publie un nouvel album délicieusement mélancolique, « Alankomaat »

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

Une chape de grisaille enveloppe Rotterdam. Un ciel de bas pays cher à Henk Hofstede. Quelques heures avant un concert donné au Luxor Theater, le 2 avril, le leader des Nits illumine de son sourire ce décor de pluie. Les délicieuses chansons pop de ce groupe hollandais se sont toujours imprégnées de leur environnement. Méticuleusement élaborée par cet ancien étudiant aux Beaux-Arts, la pochette d'*Alankomaat*, leur nouvel album, joue une fois de plus d'un cadre familier. Sous un ciel cotonneux, un photomontage assemble une petite maison de brique (celle de la mère de Henk) de la banlieue d'Amsterdam, ses habitants, une sage pelouse, de vieux pavés et, dans le fond, une tour dont la modernité menace de tranquilles habitudes. Echappés du zoo de la ville, une girafe, un éléphant, un pélican font une irruption fantaisiste dans cette torpeur sépia. Autant de clés d'un univers musical imbriquant les décors de l'enfance, la mélancolie d'un pays et la douce excentricité d'un artiste.

« *Ces animaux sont à l'image de ma liberté d'inspiration,* constate Henk Hofstede. *Composer des chansons, c'est se fabriquer un monde. Beaucoup d'éléments sont liés à la réalité mais, une fois rassemblés en une composition, ils ont une vie propre.* » Avec l'application des meilleurs artisans, les Nits ont façonné la singularité de leur microcosme. L'aventure a commencé il y a plus de vingt ans dans le grenier d'un squat d'Amsterdam. Henk Hofstede a vingt-deux ans quand, avec le batteur Rob Kloet, il fonde, en 1974, ce groupe censé assouvir sa passion pour les Beatles, les Kinks, les Animals ou les Everly Brothers. Leurs premiers albums seront des ébauches trop asservies aux maîtres anglo-saxons. La new wave britannique (XTC, Elvis Costello, Joe Jackson en particulier) servira un temps de modèle avant que s'impose un réel particularisme.

TRAVAIL DE MÉMOIRE

Précieuse énigme, les Nits continueront de chanter en anglais, de s'appuyer sur les fondations traditionnelles de la pop tout en affirmant une identité sans égale. L'inexistant folk local leur sera moins utile que leur culture picturale. En sculptant ses chansons, en peignant des mélodies polychromes très attachées aux formes et à la poésie des objets (*A Touch of Henry Moore, The Bauhaus Chair, Indoor Painting (Outdoor Sketching), Acres of Tintoretto, Soap Bubble Box*...), le groupe trouvera sa première voie. L'exceptionnelle vertu descriptive de leur instrumentation permettra aussi à ses musiciens de mettre en scène leurs histoires et leurs souvenirs. « *Quand tu commences à livrer un peu de toi dans tes chansons, ta culture, ton environnement imprègnent ta musique.* »

A la source de la plupart des compositions des Nits, un travail de mémoire. A l'origine d'une fraîcheur toujours préservée, le regard d'un enfant. « *Un peintre a dit un jour : " Je ne peins pas ce que je vois, je peins ce que j'ai vu. " Je suis un observateur qui a besoin de semaines, d'années, pour utiliser en chanson ce que j'ai vécu. L'écriture permet de se refaire une mémoire, de l'analyser, de la colorer. Je conserve une approche naïve du monde. Il ne faut jamais renoncer à t'amuser de ce que tu vois, de ce que tu vis. La part d'enfance des artistes doit durer jusqu'à leur mort.* » Les meilleurs albums des Nits – *In The Dutch Mountains, Hat, Ting, Alankomaat* – ont toujours puisé dans le potentiel ludique de l'introspection. Une poésie, une invention qui ont su profiter de la modestie du format pop. « *Je me méfie autant des mots avant-garde et artisanat,* précise le chanteur. *Je tente mes expériences dans un cadre traditionnel – la chanson pop – dont la concision me semble un parfait véhicule pour les émotions. Mais il ne suffit pas d'être un bon* songwriter. *Il faut également détruire pour inventer.* »

Leur spécifité, les Nits l'ont trouvée dans leur autarcie. Coupé d'à peu près toutes les scènes en vogue, le groupe a mûri l'intemporalité de ses mélodies. Depuis le début des années 80, un vieux gymnase d'Amsterdam reconverti en studio de répétition et d'enregistrement accouche de leurs créations. Jaloux de ses images comme de sa musique, Henk Hofstede emmagasine depuis des années des archives vidéo sur le groupe et ses voyages. Des films qui nourrissent leurs clips et illustrent des performances scéniques, mariage de spontanéité et de perfection technique. Aussi essentiels que les musiciens, les frères Paul et Tom Telman façonnent, sur scène comme en studio, un son et des éclairages indispensables à leur identité.


COLUMBIA
The Nits.

La forteresse pourtant n'est pas imprenable. Elle faillit même rendre les armes, il y a deux ans, quand le clavier Robert Jan Stips abandonna ses complices pour s'aventurer en solo. On donna même un concert d'adieu en août 1996. Après plusieurs mois sabbatiques, Henk Hofstede et Rob Kloet mettaient fin au deuil. « *Avec le départ de Robert, nous avons perdu l'incroyable expressivité de son jeu et de ses arrangements. Nous avons aussi gagné beaucoup d'espace et de silence. J'ai pris en charge les claviers et je joue plus de guitare. Nous avons été rejoints par la bassiste Arwen Linnemen et la pianiste Laetitia van Krieken. Je voulais accentuer la féminité de nos chansons.* »

Après la joliesse un peu envahissante de *Da Da Da*, leur album précédent, *Alankomaat* profite d'une mélancolie sobrement enluminée. Le ton s'est fait un peu plus grave. La mort parfois rôde dans les champs de tulipes. Complètement ignorés par les pays anglo-saxons, les Nits ont cultivé un fan-club à la géographie incertaine. Comme la Grèce, la Finlande les a placés au sommet de ses hit-parades. Une affinité qui convient à Henk Hofstede. « *La Finlande est un pays étrange, coupé du monde. Comme dans le cinéma des frères Kaurismäki, ses habitants peuvent mêler grisaille et humour excentrique.* » En finnois, *Alankomaat* signifie « pays bas ».

Stéphane Davet

★ ***Alankomaat,*** **1 CD Columbia. Distribué par Sony. En concert le 5 mai à Paris (La Cigale), le 6 mai à Strasbourg (La Laiterie).**

L'Espagne espère pouvoir inhumer dignement Vélasquez

MADRID
de notre correspondante

On a peut-être retrouvé Vélasquez. Pardon ? Oui, les milliers de touristes qui défilent au Musée du Prado, émerveillés par les ménines, les nains, les bouffons de la cour de Philippe IV peints par le génial artiste sévillan Diego Rodriguez de Silva y Velazquez (avec un z en castillan), ne se sont jamais posé la question, mais on ne savait plus où reposaient exactement les cendres du grand peintre. La mairie de Madrid, pour sacrifier au goût d'un nouvel esthétisme en vogue à base de pavages en granit et d'espaces arborés, s'est mis en tête de remodeler la vieille place de Los Ramales. Et c'est là, en fouillant dans les archives, que l'on s'est souvenu qu'en l'an de disgrâce 1660 Vélasquez était mort. Il fut enterré dans l'église de San Juan Bautista. Laquelle église devait être rasée plus tard, en 1810, sur ordre de Joseph Bonaparte, appelé par dérision « Pepe des placettes » pour sa manie de créer des places dans Madrid. Sur cet emplacement, on créa donc l'actuelle place de Los Ramales.

Mais entre-temps, qu'étaient devenus les restes de Vélasquez ? Mystère. De l'église, il ne restait qu'un vague plan, sans notation précise sur l'endroit de la sépulture. Spéculant sur le fait que, du temps du frère de Napoléon, les ordres étaient les ordres et s'exécutaient sans plus attendre, la direction générale du patrimoine a avancé l'hypothèse que, pour aller plus vite, les ouvriers de l'époque avaient peut-être laissé en place les fondations de l'église, et sans doute la crypte, couvertes aujourd'hui d'asphalte et de béton. Ce qui laisserait une chance de les retrouver, lors de travaux futurs. A condition que le peintre préféré de Philippe IV ait bien été enterré dans la crypte. La tâche ne sera pas aisée, et, semble-t-il, une première tentative au XIX[e] siècle s'était soldée par un échec.

Les plus grandes précautions seront prises, dès le premier coup de pioche. Quant aux ossements qui seraient éventuellement récupérés, on leur promet... une vie meilleure. On parle déjà de l'église de Saint-Jacques ou de mille autres endroits dignes du génie du grand peintre, appelés à devenir un lieu de « recueillement culturel », voire touristique. En un mot, Vélasquez n'est pas retrouvé qu'on se l'arrache par anticipation. Auparavant, il faudra toutefois identifier les ossements, et peut-être, disent certains, avec la collaboration de ses descendants par des prélèvements d'ADN. Si l'on en croit les historiens qu'ont interrogés les journaux espagnols, et le témoignage de Francisca, une des filles du peintre dont la propre petite fille se maria avec un comte autrichien, Vélasquez serait le lointain ancêtre d'une bonne partie de la noblesse d'Europe, des princes de Liechtenstein à ceux du Luxembourg, pour ne citer que les plus « modestes ». Une belle revanche posthume pour celui qui n'était après tout que le peintre de la cour.

Marie-Claude Decamps

Robert Wilson et Philip Glass créent le premier opéra numérique

LOS ANGELES
correspondance

Avec *Monsters of Grace 1 0*, le premier opéra numérique, le metteur en scène Robert Wilson et le compositeur Philip Glass ont voulu faire entrer l'opéra dans le XXI[e] siècle sans craindre de s'appuyer sur un poème du XIII[e] siècle. La première mondiale de cette oeuvre d'avant-garde a eu lieu du 15 au 26 avril à Los Angeles. Plus de vingt ans après leur création d'*Einstein on the Beach*, événement marquant de l'histoire du théâtre contemporain, Wilson et Glass collaborent à nouveau. Mais, sur les treize tableaux de ce poème musical de 68 minutes, sept seulement offrent des images numériques en projection stéréoscopique sur grand écran au format 70 mm, car les autres n'ont pu être achevés à temps. Le livret est l'œuvre du poète mystique perse Djalal al-Din Rumi. « *C'est une collection de poèmes d'amour,* explique Philip Glass, *qui décrivent le passage du monde ordinaire vers le royaume du spirituel.* »

Au commencement de l'œuvre, une aube à la Robert Wilson se lève sur la musique limpide de Philip Glass et de son ensemble (orchestre et choeurs). Le fond de scène passe du bleu au blanc. Un corail mouvant, une colonne, un petit garçon qui passe : la magie s'installe.

APPLICATION LABORIEUSE

Puis le grand écran descend et les spectateurs chaussent leurs lunettes « 3D » distribuées avec le programme pour voir les premières images numériques en relief : des petites maisons aussi irréelles que celles d'un jeu de Monopoly, des arbres qui poussent et prennent lentement le devant de l'écran, un oiseau... C'est une des premières utilisations sur scène de technologies réservées jusqu'ici aux grosses productions hollywoodiennes. Les plans de cinéma en relief ont été créés sur ordinateur par Diana Walczak et Jeff Kleiser (responsables des effets spéciaux des films *Stargate, Clear and Present Danger, Judge Dredd*, et des attractions de l'Hôtel Luxor à Las Vegas), avec les moyens high tech de la société Silicon Graphics, qui a conçu les dinosaures de *Jurassic Park*.

L'application de cette technologie est ici laborieuse : les images de synthèse paraissent figées, délavées, et la fluidité sonore de la musique ne parvient pas à faire décoller ce monstre virtuel empêtré dans ses pixels. L'animation en trois dimensions n'est guère animée. Patience : l'opéra du XXI[e] siècle en est à ses balbutiements, reconnaît un des producteurs.

La critique a fait preuve de mansuétude. « *C'est une brave échappée vers un territoire inexploré, et les promesses valent la peine de nos déconvenues* », écrit le *New York Times*. « Monsters of Grace *est un travail qui contient la promesse d'une collaboration entre Wilson et Glass, laquelle s'est considérablement égarée. Les fondations sont pourtant tout à fait solides* », lit-on dans le *Los Angeles Times*. Contrairement aux productions théâtrales conventionnelles, *Monsters of Grace 1 0* est un spectacle léger et donc facilement transportable. Il est attendu à Londres en mai, dans plusieurs villes européennes cet été, et en tournée aux Etats-Unis, l'hiver prochain.

Claudine Mulard

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : la sélection de la 37[e] Semaine internationale de la critique au Festival de Cannes** est composée de *Torrente, el brazo tonto de la ley* de Santiago Segura (Espagne), *Christmas in August* de Hur Jin-ho (Corée du Sud), *Postel* (« *Le Lit* ») de Oskar Reif (République tchèque), *De poolse bruid* (The Polish Bride) de Karim Traidia (Pays-Bas), *Sitcom* de François Ozon (France), en première mondiale, *Memory and Desire* de Niki Caro (Nouvelle-Zélande) et un « film surprise » français. La sélection des courts métrages se compose de *Brutalos* de Christophe Billeter et David Leroy (Suisse), *Milk* de Andrea Arnold (Royaume-Uni), *Por un infante difunto* de Tinieblas Gonzalez (Espagne), *Der Hausbesorger* de Stephan Wagner (Autriche), *Loddrett, vannrett* (Down, across) de Erland Overby (Norvège), *The Rogers'cable* (« *La télé des Rogers* ») de Jennifer Kierans (Canada), *Flight* de Sim Sadler (USA).

■ **INDUSTRIES MUSICALES : le Syndicat des salles de spectacles (S3), créé le 16 avril,** a élu Jean-Michel Boris, directeur de l'Olympia, à sa présidence. S3 regroupera les salles de toute capacité et de tout type (public, privé, associatif), actives dans le secteur de la variété. Serge Langeois (Zénith de Caen) en est le secrétaire général, et Jacques Renault (la Cigale, Paris) le trésorier.

■ **Sony Music Entertainment a réalisé une hausse de 52 % de son** bénéfice consolidé avant impôts lors de son exercice achevé fin mars, à 19,5 milliards de yens (880 millions de francs). Le bénéfice net a été multiplié par trois, passant de 12,8 à 36,3 milliards de yens. – *(AFP)*

■ **THÉÂTRE : le personnel de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, à Paris,** est préoccupé par l'avenir du Petit-Odéon. Dans une lettre ouverte au ministre de la culture, il rappelle l'abandon du projet de construction d'une deuxième salle de 200 places sous la place de l'Odéon et révèle, en outre, que les plans de réaménagement du théâtre n'intègrent plus le Petit-Odéon, inauguré en janvier 1967 par Jean-Louis Barrault. En trente et un ans, plus de deux cent dix spectacles ont été créés dans cette salle.

Frida Kahlo, peintre révolutionnaire et « papillon couvert de larmes »

Le « Journal » de l'artiste mexicaine est mis en scène à Paris

Le *Journal* de Frida Kahlo et sa correspondance sont à la base du spectacle monté par l'excellente Compagnie de Caen, Le Panta, et interprété par Véronique Dahuron. La comédienne ressemble beaucoup, à ce qu'on sait, par les photos et les autoportraits, à la peintre mexicaine, épouse de Diego Rivera, dont les œuvres ont l'invention et l'énergie brute des ex-voto.

FRIDA KAHLO. D'après le *Journal* et la correspondance de Frida Kahlo. Conception et interprétation : Véronique Daburon, Guy Delamotte. THÉÂTRE DEJAZET, 41, boulevard du Temple, Paris-3e. Mo République. Du mardi au samedi à 19 heures. Tél. : 01-48-87-52-55. 60 F et 120 F. Jusqu'au 23 mai.

« Tu n'as pas idée comme ces gens sont des putes. Ils me font vomir. Ils sont si foutrement in-tel-lec-tuels que je ne les supporte plus. J'aimerais mieux rester assise par terre à vendre des tortillas sur le marché de Toluca que d'avoir affaire à ces salopes artistiques de Paris. »

C'est « la » peintre mexicaine Frida Kahlo qui, en 1939, décrit les écrivains et peintres de l'entourage d'André Breton à son compagnon, le photographe américain Nicholas Murray. Frida Kahlo arrivait alors de New York, où elle n'avait pas été plus tendre pour les autochtones : *« Je n'aime pas les gringos, ils sont ennuyeux, ils ont tous des têtes de petits pains. Je sais que les Mexicains sont des voleurs, mais ils font les choses les plus horribles avec un peu d'humour, alors que les gringos sont des crétins de naissance. »* A New York, en 1930, elle quitta les hôtels qui refusaient les juifs (ses grands-parents paternels étaient des juifs hongrois qui avaient émigré en Allemagne, puis au Mexique).

Elle avait épousé Diego Rivera en 1929. Elle était allée le trouver, elle ne le connaissait pas, il était en train de peindre une fresque sur un haut échafaudage : *« Diego, descends de là, je ne viens pas flirter avec toi, bien que tu sois un cavaleur, mais pour te montrer mes peintures ! »* Le mariage ne se fit pas attendre. Elle dit : *« Le voyant nu, on pense immédiatement à un enfant-grenouille debout sur les pattes arrière. »* Comme il lui donnait trop de *« petits coups de poignard »*, elle divorça, pour le réépouser à la fin de sa vie.

Frida Kahlo avait eu une poliomyélite à six ans, ses copines d'école l'appelaient « Jambe de bois ». Elle fut vraiment amputée, plus tard, après d'autres accidents qui lui brisèrent la colonne vertébrale, le bassin, les membres. Elle avait adhéré aux Jeunesses communistes à treize ans. Elle disait : *« Les femmes indiennes veulent vivre, étudier, elles veulent des hôpitaux, des médicaments, des écoles, de la nourriture, elles veulent le respect, elles veulent la justice, elles veulent la dignité. »* Elle resta fidèle au Parti jusqu'à sa mort, en 1954 (*« J'espère bien ne jamais revenir »*, dit-elle en partant).

Le même « visage inquiet et hautain », qu'a décrit Le Clézio

Elle s'était mise à peindre en 1927. Immobilisée par ses blessures, ses plâtres, elle ne pouvait faire autre chose. Ses peintures ont l'invention et l'énergie brute des ex-voto ; elle s'est peinte souvent elle-même, torturée en sang par Diego Rivera, baignant dans une hémorragie à la suite d'un avortement, ou le torse grand ouvert sur sa colonne vertébrale brisée. Elle disait qu'elle ne savait pas comment transformer sa peinture pour qu'*« elle devienne utile au mouvement révolutionnaire communiste »*.

Le *Journal* de Frida Kahlo est édité, en français, aux Editions du Chêne. L'excellente Compagnie de Caen, Le Panta, l'a porté à la scène, et il est joué par Véronique Dahuron, qui ressemble beaucoup à la Frida Kahlo des photographies et de ses portraits, cheveux bruns coiffés pareillement, yeux de feu noir, et le même *« visage inquiet et hautain »*, qu'a décrit Le Clézio.

Le jeu de Véronique Dahuron est épuré, franc, énergique. La mise en scène, bien vivante, et la musique de là-bas accompagnent ce grand texte comme si deux frères soutenaient sous les bras leur sœur blessée. C'est un soir de lumière, très émouvant.

Un seul défaut : à travers le micro nous entendons mal, à la fin, le bel adieu de Carlos Pellicer, après la mort de Frida : *« Toi comme un jardin piétiné par une nuit sans ciel, toi comme une fenêtre fouettée par la tempête, toi comme un mouchoir trempé de sang, toi comme un papillon couvert de larmes, toi comme un jour écrasé et rompu. »*

Michel Cournot

« Suréna », le dernier regard de Corneille sur le monde

Au Vieux-Colombier, Anne Delbée revêt la pièce d'une esthétique nouveau riche

SURÉNA, de Pierre Corneille. Mise en scène : Anne Delbée. Avec François Beaulieu, Dominique Constanza, Michel Favory, Éric Ruf, Nathalie Nerval, Clothilde de Bayser, Christian Gonon et, en alternance, Savity Nair ou Shantala Shivalingappa. COMÉDIE-FRANÇAISE-THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-00. 65 F à 160 F. Mardi, mercredi, vendredi, samedi 20 h 30 ; jeudi 19 heures ; dimanche 16 heures. Durée : 2 h 30. *Jusqu'au 7 juin.*

Curieux destin que celui de ce *Suréna*, dernière pièce de Corneille, mise au placard deux cent cinquante ans durant, avant de resurgir à la Comédie-Française (Maurice Escande, 1943) ; puis à Strasbourg (Hubert Gignoux, 1969) ; et à Paris (Jean-Pierre Miquel, 1964 et 1975). Le directeur du Français y voit, non sans raison, l'*« ultime et définitif regard sur le monde »* de l'auteur du Cid, constatant *« l'échec de la relation entre le Héros et le Roi qui fut le thème de tout son œuvre »*. Ce Corneille qui dit adieu à Corneille en lui tournant le dos, ce Corneille racinien, incompris en son siècle, intéresse vivement le nôtre, ne serait-ce que dans la fin de non-recevoir de l'individu au pouvoir (Suréna à Orode : *« Oserais-je vous dire que l'empire des cœurs n'est pas de votre empire »*).

Anne Delbée a choisi d'aborder la pièce sous l'angle du conflit de générations, de l'affrontement entre matériel et spirituel, entre *« le monde vieillissant du pouvoir et du marchandage et le monde de la jeunesse qui refuse les compromissions et cherche un absolu »*. Elle fait glisser l'absolu de l'amour en amour de l'absolu. Soit. Sous l'égide de Malraux, Corneille devient un visionnaire interrogeant l'aube du vingt et unième siècle. Nous sommes, paraît-il, entre Einstein et Bénarès. Mais, en recouvrant le sens de sens, l'intelligence indéniable du texte disparaît vite sous l'ornementation. Passons sur le décor, qui aurait fait les beaux jours du Salon des indépendants – rayon sculpture – *dans les années 70*, et trépassons sous les intermèdes sonores pilotés par un DJ grandiloquent conduisant Orode à hurler en tournoyant : *« Viva la Fenice ! »* avant une réplique. Corneille parasité par un *tycoon* ivre.

Vieux beau calculateur, jouisseur cynique, Orode (François Beaulieu, remarquable) assume seul la corruption de l'ancienne génération. Pacorus (Christian Gonon), dans le genre grand niais coureur de filles (comme papa), a des accents de vérité surprenants. Eurydice (Dominique Costanza) occupe justement le centre de la pièce. Chevelure de Gorgone en tresses serrées, une dague en permanence à la main, elle porte à la fois les nœuds (que Corneille a voulus serrés) et de quoi les couper. Suréna (Eric Ruf, nocturne, profond, exceptionnel), erre en halluciné du vrai. Avec son *poutou* rouge sur le front, on a deviné qu'il finira bonze.

Le *Suréna* d'Anne Delbée s'égare ainsi dans le fatras d'un syncrétisme façon Mandarom, où un Alléluia succède à une séance de kuchipudi. A qui refuserait de désespérer de cette esthétique nouveau riche en y cherchant une sorte de troisième degré – où les personnages tels que les a voulus le metteur en scène auraient pris l'ascendant sur elle, au point de lui imposer *leur* goût –, le finale ne *laissera* guère d'illusions, qui voit l'ensemble de la troupe saluer en tortillant des hanches, comme dans un défilé de mode, sur l'air du *Chant des partisans* interprété par les Kabyles *toulousains de Takticollectif. Manque la robe* de mariée. Et son créateur.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Phèdre
François-Michel Pesenti signe la mise en scène et le décor de *Phèdre*, de Jean Racine. La pièce met en scène l'exigence de liens exclusifs, chacun arc-bouté sur la possession tout entière d'un autre : Phèdre sur Hippolyte, Œnone sur Phèdre, Thésée sur Phèdre, Thésée sur Hippolyte. *« Ce qui m'importe dans cette histoire*, dit Pesenti, *c'est qu'elle désigne l'amour comme une maladie qui, paradoxalement, garantit de la mort : l'amour, ici, n'est pas un sentiment, c'est une stratégie de survie. »* Emmanuèle Stochl tient le rôle-titre face à André Marcon (Thésée), à Vincent Deslandres (Hippolyte) et à Hermine Karagheuz (Œnone).
Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du 5 au 29 mai. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.

Compagnie Mossoux-Bonté
Le couple-phare de la danse à Bruxelles. Ensemble, Nicole Mossoux et Patrick Bonté développent des histoires raffinées et musicales. *Simonetta Vespucci*, une pièce pour sept danseurs, interroge les peintres maniéristes.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 01-53-01-96-96. Les 5 et 6 mai, à 20 h 30. De 50 F à 100 F.

GRENOBLE

Festival Enfantillages
Enfantillages, un festival de spectacles pour petites et grandes personnes, fête sa neuvième édition jusqu'au 30 juin en Seine-Saint-Denis, au Centre dramatique national de Montpellier et au Cargo de Grenoble. Au Cargo, huit œuvres sont présentées durant dix jours, parmi lesquelles *L'Illustre-Fagotin*, un spectacle de marionnettes du Théâtre sans Toit ; *Des héros et des dieux*, mise en scène de Laurent Pelly ; *Une aventure extraordinaire*, chorégraphie de Claude Brumachon ; *Quel cirque, la vie*, mise en scène de Michèle Guigon ; *Le Joueur de flûte*, un opéra pour enfants (musique d'Edouard Lacamp, Orchestre de chambre de Grenoble)...
Le Cargo, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Du 5 au 16 mai. Tél. : 04-76-25-91-91. 30 F et 60 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Air Bud
de Charles Martin Smith (Etats-Unis, 1 h 37).
Bienvenue à Gattaca
d'Andrew Nicco) (Etats-Unis, 1 h 46).
187 : Code meurtre
de Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1 h 55).
Certains l'aiment court IV
de Dominic Bachy, Philippe Monpontet, Alexandre Gavras, Frédéric Graziani, Jan Kounen (France, 1 h 20).
Cette nuit
de Vincent Dietschy (France, 52 mn).
Code Mercury
de Harold Becker (Etats-Unis, 1 h 51).
Le Côté obscur du cœur
d'Eliseo Subiela (Canada-Argentine, 2 h 07).
La Danse du vent
de Rajan Khosa (France-Inde-Grande-Bretagne-Allemagne, 1 h 30).
Des hommes d'influence
de Barry Levinson (Etats-Unis, 1 h 35).
Paparazzi
d'Alain Berbérian (France, 1 h 49).
Les Paradoxes de Bunuel
de Jorge Amat (France, 1 h 18).
Piège intime
d'Anthony Hickox (Allemagne, 1 h 35).
Putain de rue !
d'Enrique Gabriel (Espagne, 1 h 29).
La Vallée des montreurs d'ours
de Francis Fourcou (France, 1 h 37).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

The Bullfighter And The Lady
de Budd Boetticher, avec Robert Stack, Joy Page, Gilbert Roland.
Américain, 1951, noir et blanc (2 h 04).
VO : *Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).*

VERNISSAGES

Pierre Courtin, la gravure tactile
Bibliothèque nationale de France-galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Du 5 mai au 27 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Jean-Paul Fouchécourt, Jean Marais, Alexandre Tharaud
« Autour de Jean Cocteau, des poètes et leurs compositeurs ». Avec Jean-Paul Fouchécourt (haute-contre), Jean Marais (récitant), Alexandre Tharaud (piano).
Bibliothèque nationale de France, grand auditorium Tolbiac, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 5, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Orchestre de l'Opéra de Paris
Brahms : *Ouverture tragique*. Zemlinski : *Die Seejungfrau*. Dvorak : *Symphonie no 8*. James Conlon (direction).
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Le 5, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 240 F.

François-Joël Thiollier (piano)
Œuvres de Beethoven, Rachmaninov, Debussy et Ravel.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 240 F.

Radu Lupu (piano)
Schumann : *Carnaval*. Bartok : *En plein air*. Schubert : *Sonate pour piano D 958*. Janacek : *Sonate pour piano 1905*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Compagnie Festina Lente
Francesca Lattuada : *Le Testament d'Ismaël Zotos*.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Julien Lourau et son Groove Band
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 154 F.

Nits
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 5, à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

Save Ferris, Pete Droge
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 5, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 100 F.

Monsieur Paul
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

RÉSERVATIONS

Tambours dans la nuit ; La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène Georges Lavaudant, avec les comédiens de la troupe de l'Odéon.
Odéon-Théâtre de l'Europe, du 14 mai au 21 juin. Tél. : 01-44-41-36-36.

Pat Metheny
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.

DERNIERS JOURS

10 mai :
Nanaqui
d'après Antonin Artaud, mise en scène de Mauricio Celedon, avec le Teatro del Silencio.
Espace chapiteau du Parc de La Villette, parc de La Villette, Paris 19e. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.

Visions du Nord : nuit blanche
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. 27 F.

NOUVEAU FILM

LA VALLÉE DES MONTREURS D'OURS

■ C'est un documentaire comme il ne s'en fait plus guère. Sans chichi ni prétention, sans volonté subversive ni auteuriste, et qui se contente de remplir sa vocation pédagogique avec une dose d'amour et de sincérité *qui fait beaucoup pardonner* à l'étroitesse des quelques coudées de terre où se cantonne son sujet. Cette terre, c'est l'Ariège, plus précisément la vallée d'Aulus, nichée dans les montagnes pyrénéennes, dont le réalisateur, Francis Fourcou, *entreprend de nous conter* l'histoire de la fin du siècle dernier à nos jours. Narrés par une voix off aussi rocailleuse que les sommets environnants, ses divers chapitres (les métiers traditionnels de la montagne, le déclin de la paysannerie, l'exode des populations, l'épopée diasporique des montreurs d'ours, la communauté ariégoise de New York, le dépeuplement de la vallée...) composent le récit poignant d'un monde en train de disparaître. Un monde dont les *hommes connaissent* le nom des fleurs en occitan plutôt qu'en français, et où l'un des derniers faucheurs de la région perpétue cette pratique séculaire dans ces recoins escarpés où nul engin motorisé ne peut pénétrer. A l'heure où Bill Gates débroussaille le village global, on se croirait dans un conte de fées.

Jacques Mandelbaum

Film français de Francis Fourcou. (1 h 37.)



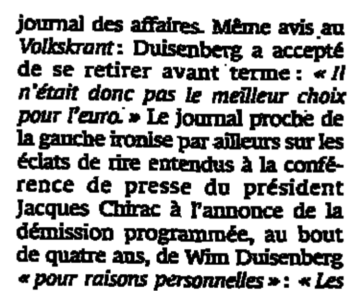
Après la folle nuit de Bruxelles, la « gueule de bois » des Néerlandais

La presse des Pays-Bas se félicite de la nomination de Wim Duisenberg à la présidence de la Banque centrale européenne, mais en critique violemment les conditions

VINGT-QUATRE heures après le compromis de Bruxelles sur la présidence de la Banque centrale européenne, le malaise a succédé aux cris de victoire des Néerlandais. La presse populaire reflète bien ce sentiment de « gueule de bois » qui se répand dans le pays. *Le Telegraaf* se réjouit de la nomination de Wim Duisenberg. *« Enfin le premier prix ! »*, titre le journal, qui n'hésite jamais à exacerber les sentiments chauvins et qui rappelle, à l'occasion, les échecs précédents des Néerlandais à des postes de choix en Europe. Le *Telegraaf* n'en évoque pas moins, en première page, la *« rancœur »* ressentie après *« le genou mis à terre face à la France »*.

Le traité de Maastricht prévoit que le président de la BCE est nommé pour huit ans, et cela afin *« de garantir la stabilité »* de la politique monétaire, rappelle le quotidien. Il en sera donc autrement, s'inquiète l'éditorialiste du *Telegraaf*. Accepter un tel compromis et crier victoire est *« honteux »* et *« mauvais pour l'Europe et les Pays-Bas »*, affirme-t-il.

Dans une édition spéciale, le *Financieele Dagblad* n'est guère plus tendre, mais ses flèches visent d'autres cibles. Wim Duisenberg lui-même n'est pas épargné. Le premier président de la BCE a déclaré qu'il n'irait pas jusqu'au bout de son mandat, comme l'exigeait Jacques Chirac ? *« Duisenberg doit garantir l'indépendance de la BCE vis-à-vis des gouvernements. Or il a accepté un compromis mou. Il ne sort pas grandi de l'affaire »*, écrit le journal des affaires. Même avis au *Volkskrant* : Duisenberg a accepté de se retirer avant terme : *« Il n'était donc pas le meilleur choix pour l'euro. »* Le journal proche de la gauche ironise par ailleurs sur les éclats de rire entendus à la conférence de presse du président Jacques Chirac à l'annonce de la démission programmée, au bout de quatre ans, de Wim Duisenberg *« pour raisons personnelles » : « Les années à venir seront gaies pour l'Europe »*, se moque-t-il.





NRC HANDELSBLAD

Après Duisenberg, retour à la France. *« Les Français veulent récupérer sur le plan international ce qu'ils ont dû abandonner au niveau national »* : c'est ainsi que le *Financieele Dagblad* explique la volonté de Paris de limiter le mandat de Duisenberg. Ces deux éléments rendent l'éditorialiste peu optimiste pour la suite des événements : *« La France ne s'arrêtera pas là »*, pronostique le journal. *« La manière dont Paris s'est imposé n'est qu'un avant-goût de ce qui nous attend dans les années à venir. »*

A qui la faute ? A Helmut Kohl, croit savoir le *Algemeen Dagblad*. *« Seul le chancelier aurait pu faire quelque chose. Mais il est apparu que même Helmut Kohl était incapable de rappeler Chirac à l'ordre. Le diktat de Paris est sans aucun doute douloureux pour le gouvernement de Wim Kok, mais il donnera au camp des pro-européens allemands matière à réflexion. »*

Enfin, le *NRC Handelsblad* revient, lui aussi, longuement sur cet accord, un *« compromis typiquement européen en ce sens que chacune des parties en présence peut affirmer qu'elle n'a pas perdu au change »*. Mais tel est l'unique avantage de l'opération, regrette le quotidien de référence en raillant dans son éditorial *« la nomination de Wim-Claude »*.

Alain Franco

DANS LA PRESSE

RFI
Dominique Burg

■ Il y a des jours où le monde avance à grandes enjambées. D'un temps à l'autre, ici on tourne la page de la colonisation, c'est ce qui vient de se produire avec la signature de cet accord en Nouvelle-Calédonie. Là, on achève les fondations d'une Europe unie, c'est ce qui s'est passé avec l'adoption de l'euro. Deux dossiers bien différents, deux histoires incomparables. Et pourtant. Dans chaque cas, un grand bond de l'histoire. Un même pari, une même volonté : que les peuples ne se déchirent plus, mais s'entendent pour partager leur destin. L'évolution se fait grâce à la paix, et non par les armes. Une même appréhension de l'utilité du temps qui apaise, renoue les fils du dialogue, autorise les compromis. La même lucidité pour reconnaître, comme le disait Jean-Marie Tjibaou, que tout combat politique a une dimension culturelle.

RTL
Michèle Cotta

■ Deux sonnettes d'alarme, stridentes, sonnent, dès ce début de semaine aux oreilles de l'opposition. La première est déclenchée à Toulon. Trente-trois voix d'écart ont assuré au second tour de l'élection à l'Assemblée nationale de la candidate du Parti socialiste, Odette Casanova (...). C'est surtout la droite parlementaire qui achève dans le Var sa décomposition (...). La morale de l'histoire est claire : si l'opposition de droite ne parvient pas, et vite, à renouveler une grande partie de sa classe politique, elle sera prise en tenailles entre la gauche et l'extrême gauche, et donc balayée.

La deuxième sonnette a résonné quelques heures plus tard à la mairie de Paris. Tous ceux, de gauche et de droite, qui ont participé à la séance du Conseil de Paris, toute la journée d'hier, ont été traumatisés par la violence de l'affrontement entre le RPR Jacques Toubon et l'UDF Claude Goasguen, d'un côté, et le maire Jean Tiberi, de l'autre (...). Affolés par tant de haine, certains des *conseillers ont appelé l'Elysée*, sollicitant de Jacques Chirac une phrase, un mot de rappel à l'ordre. Réponse, dit-on, dans quelques jours (...). Dans cette course effrénée à la défaite, on ne sait que faire : s'émerveiller pour l'extrême imagination dont l'opposition fait preuve pour se déchirer. Ou regretter pour elle, et aussi pour la qualité du débat public, qu'elle ne dépense pas à se reconstruire tout l'énergie qu'elle met à se détruire.

LA TRIBUNE
Pascal Aubert

■ On ne dansera pas demain sur le pont d'Avignon. La cité des Papes accueille le rituel sommet semestriel franco-allemand et l'ambiance ne sera pas franchement à la fête. Qui s'en étonnera après le spectacle de désunion donné au cours du week-end à Bruxelles par le couple monétaire de l'Europe. *S'il fallait s'inquiéter*, ce ne serait pas pour l'euro, qui a vécu des heures difficiles et en connaîtra d'autres. Non, le plus préoccupant, c'est l'état de la mécanique franco-allemande. A l'heure où l'Union européenne s'apprête à franchir le cap décisif de son unification monétaire, elle est menacée de perdre son dernier inspirateur. Et la relève n'est assurée ni d'un côté du Rhin ni de l'autre.

EN VUE

■ Selon un récent sondage de l'hebdomadaire *Semana*, quatre-vingt-quinze pour cent des Colombiens *« aimeraient bien quitter »* le pays où quatre-vingt-sept meurtres et assassinats, cinq kidnappings « officiels », huit cas de « piraterie terrestre », quatre attaques de la guérilla et deux cent quatre vols à main armée – dont deux hold-up de banques – ont lieu chaque jour.

■ Lundi 27 avril, **Ayub Masih**, chrétien, accusé d'injure au prophète, est condamné à mort par un tribunal de la ville de Sahiwal, au Pakistan. Jeudi 28, dans le même pays, un tribunal de Rawalpindi inflige trente ans de prison à un profanateur qui avait insulté Mahomet. En Bavière, ce jour-là, 100 000 catholiques réclamaient dans une pétition des lois plus dures contre le blasphème.

■ Un commerçant malien, surpris la nuit en train de pêcher des silures dans une rivière sacrée, vient d'être condamné par le tribunal coutumier d'un village près de Logoualé, au nord d'Abidjan, à offrir *« un bœuf rouge et dix noix blanches de kola »*.

■ Vendredi 24 avril, au Bundestag, la coalition gouvernementale, qui a *voté les excuses à l'Espagne pour le* bombardement de Guernica, a déploré que les casernes de Brunswick et de Wisselhoevede ne portent plus le nom de l'aviateur **Werner Moelder**, colonel de la légion Condor, héros du massacre.

■ L'auberge de jeunesse de cent dix lits ouverte *« en souvenir de la barbarie nazie »*, lundi 4 mai, dans l'ancien camp de concentration de Dachau, affiche complet jusqu'à la fin de l'année.

■ Selon une enquête de l'institut Allensbach, seulement 13 % des Allemands se disent encore *« auf wiedersehen »* (au revoir). Depuis la révolution culturelle, les Chinois ne disent plus *« xie xie »* (merci).

■ Lundi 4 mai, sur la place *Tiananmen, après l'arrestation du* dissident **Wang Youcai**, invité en tant qu'ancien élève aux cérémonies du centenaire de Beida, l'université de Pékin, le président **Jiang Zemin** a loué sans réserve Beida, *« berceau des manifestations étudiantes dumouvement du 4 mai 1919, à l'origine de la modernisation de la Chine »*.

■ **Philo Gardner**, mort en 1972, qui avait découvert en labourant son champ le principe des images en lignes des écrans de télévision, mais qui n'avait pas su protéger son invention, attribuée de nos jours à l'ingénieur américain **Vladimir Zworykin**, avait promis la Lune à **Elma**, son épouse. Elle l'obtint, en 1969, le jour où, devant son poste, près de Philo, dans sa maison du Maine, elle entendit le présentateur **Walter Cronkite** *commenter* d'une voix émue l'exploit de **John Armstrong** : *« Grâce à la télévision, aujourd'hui nous marchons tous sur la Lune à ses côtés. »*

Christian Colombani

SUR LA TOILE

EXPLIQUER L'EURO

■ La Société *générale* a ouvert sur son site une section intitulée « Ensemble vers l'euro », avec une rubrique pour les particuliers et une pour les PME-PMI.
www.socgen.com/html/fr/act/euro/acue_f.htm

FOOTBALL

■ Le club de football des Girondins de Bordeaux a ouvert son site officiel.
www.girondins.com

CONFESSIONS DANGEREUSES

■ Un Californien de 29 ans, qui fréquentait un forum Internet de soutien psychologique aux alcooliques, aurait fait une confession en ligne pour s'accuser du meurtre de sa fille de cinq ans, morte dans un incendie. Dénoncé à la police par des participants au forum, il a été arrêté et inculpé, mais pourra être libéré sous caution. Il a décidé de plaider non coupable. – *(AP)*

INTERNATIONALISATION D'INTERNET

■ Le gouvernement des Etats-Unis a annoncé que son projet de transfert de la gestion de l'Internet vers un organisme international à but non lucratif serait rendu public dans les prochaines semaines. – *(AP)*

www.imaginet.fr/ime/

Un guide en ligne de l'Internet, gratuit, et entièrement en français

COMMENT fonctionne Internet ? Comment s'en servir au mieux ? Comment publier des informations sur le réseau ? Internaute de la première heure, Gilles Maire répond à ces questions essentielles, et à des milliers d'autres, sur un site web en français et gratuit, qu'il a baptisé simplement « Un nouveau guide Internet » (UNGI). A ce jour, UNGI comporte 59 chapitres regroupés en deux grandes parties, « Utilisation » et « Conception ».

On y trouve donc des rubriques aussi élémentaires que des initiations au maniement du courrier électronique ou du navigateur de Netscape, mais également des sections très techniques à l'usage des créateurs de site débutants ou confirmés, intitulées « Active X », « Javascript Référence » ou « *Eléments d'HTML dynamique* ». Il explore également les nouveaux usages du Net, par exemple la visioconférence, et offre en prime toute une panoplie de « trucs et astuces ». L'ensemble, doté de nombreux liens hypertextes et d'un moteur de recherche par mots-clés, est *mis à jour et augmenté* régulièrement. Un tel ouvrage ne s'est pas fait en un jour. Dès ses débuts dans la vie professionnelle, Gilles Maire, responsable de réseau dans une grande entreprise, utilise Internet dans son travail. Quand les premières pages web font leur apparition, *en 1993, c'est déjà* presque un vieux routier du Net. Bientôt, il passe ses nuits à publier sur son site des chroniques et les textes de ses chansons. A l'époque, les Français sont encore rares sur le Web, mais il rencontre sur les canaux de *dialogue en direct des Québécois et* quelques Haïtiens exilés, qui apprécient ses connaissances techniques et ses conseils avisés. Peu à peu, il en vient à ébaucher le plan d'un guide pratique, qui pourrait devenir l'équivalent français des grands sites didactiques américains comme celui de l'EFF (Electronic Frontier Foundation) ou le célèbre « Zen and the Art of the Internet ».

TON SERVEUR N'A PAS D'ENTRÉE DNS.
ÇA VA ! JE SAIS LIRE.
PESSIN

Gilles Maire, qui a aujourd'hui trente-six ans, affirme qu'il est aussi enthousiaste qu'au premier jour, et répond à toutes les questions qui lui parviennent par courrier électronique : *« Ce qui me passionne le plus sur le réseau, c'est qu'il favorise, de par sa nature éparse, le partage et la transmission de la connaissance. »* Il se consacre désormais entièrement à UNGI. Le site reste gratuit, mais, au début de l'année, il a fondé une société du même nom, spécialisée dans la formation et le développement de solutions Internet pour les entreprises.

Xavier de Moulins

MARDI 5 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

17.15 *A bout de souffle* ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1959, N., 90 min). Ciné Cinéfil
18.40 La Discrète ■■ C. Vincent (F, 1990, 90 min). Cinéstar 1
18.45 Noblesse oblige ■■■ Robert Hamer (Grande-Bretagne, 1949, N., 105 min). Ciné Cinéfil
20.40 Osterman Week-end ■■ S. Peckinpah (EU, 1983, 110 min). RTL 9
20.40 Autopsie d'un meurtre ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1959, N., 160 min). Cinétoile
21.55 Cotton Club ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.o., 125 min). Ciné Cinémas
22.45 Last Seduction ■■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 110 min). Cinéstar 2
23.00 Paris vu par... ■■ Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch, Jean Douchet, Eric Rohmer, Jean-Luc Godard et Claude Chabrol (France, 1965, 95 min). Paris Première
0.00 Chungking Express ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, 105 min). Ciné Cinémas
0.55 La Dame de Shanghai ■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 85 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Jacqueline Bisset. Paul Newman. Paris Première
18.30 et *19.10 Nulle part ailleurs.* Sonia Dubois ; Hugues Pratin ; Atari Teenage Riot ; Zazie ; Jacques Attali. Canal +
20.00 Temps présent. Euro : la tête dans les étoiles. Aux frontières du risque. TV 5
20.35 Les Carnets du bourlingueur. Comment se faire héberger à l'œil ? Hongkong : Les hommes-cages. Inde : Les enfants de la gare. RTBF 1
20.50 ▶ Hors série. Voix du Front : sur les rives de l'Etang de Berre. France 3
21.00 Enjeux – Le Point. Les élus... ces mal-aimés. Entretien avec Elie Wiesel. TV 5
22.00 Mai 68 ou la révolte contre l'autorité. L'autorité intellectuelle et la révolte étudiante et lycéenne. Histoire
22.35 Bouillon de culture. *Football : Les écrivains prennent* eux aussi leur pied. Invités : Patrice Delbourg et Benoît Heimermann ; Vladimir Dimitrijevic ; François-Guillaume Lorrain ; Christine de Montvalon ; Daniel Picouly ; Eugène Saccomano TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. L'identité Israël. Histoire
23.10 Science 3. Voyage au cœur de la galaxie. France 3
0.10 Capital. Les secrets de votre immeuble. M 6
0.45 Les Grands Entretiens du Cercle. Paul Veyne. France 2
18.30 Le Monde des animaux. Danse avec les dauphins. La Cinquième
19.00 Dans les mailles du filet. Odyssée
20.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Les plaines ou la vie au rythme de la nature. Histoire
20.10 Les Ailes expérimentales. [4/13]. Le mur de chaleur. Planète
20.20 Terre brûlée. [4/6]. Odyssée
20.30 Repères. Ravel. Mezzo
20.35 L'Ouest américain. [6/8]. Défaites indiennes. Planète
20.45 La Vie en face. Skin or Die. Arte
21.00 Hiro Hito. Histoire
21.15 Les Chasseurs du lac Ten'ngano. [3/3]. Odyssée
21.40 La Carte des Kerguelen. [2/2]. Odyssée
21.55 ▶ Man Ray. Paris Première
22.05 la recherche de l'Afrique. Arte
22.10 Whistler, un Américain à Paris. Odyssée
22.15 Le Joli Mois de mai. Planète
22.35 Chasseurs d'Afrique. [2/2]. Odyssée
22.50 Gospel. Planète
23.25 Les Aventures du récif bleu. [4/6]. La raie, aigle des mers. Odyssée
23.30 Le Rêve arabe. Elie, Elie, pourquoi m'as-tu abandonné ? Arte
23.45 Dans le secret des palaces. TSR
23.50 La Corse, une montagne dans la mer. [2/2]. Odyssée
0.15 Où est-ce le plus beau ? Arte
1.00 Grand format. Mustang, le royaume oublié. Arte

DOCUMENTAIRES

18.20 Rendez-vous à Melbourne. Planète
18.25 Les Grands Compositeurs. Mozart. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.00 Cyclisme. Tour de Romandie : Prologue. Eurosport
19.50 Football. Championnat de D 2. Eurosport

DANSE

23.30 Roméo et Juliette. Par le Ballet classique de Moscou. Avec Ilguiz Galimoulline, Valérie Tsoï. Muzzik

MUSIQUE

19.00 Andreï Gavrilov joue Rachmaninov. Muzzik
19.20 Celibidache dirige Mendelssohn. Muzzik
19.40 Les Trois Sonates de Brahms. Muzzik
21.00 Roméo et Juliette, de Berlioz. Muzzik
22.15 Repères. Le Boléro de Ravel. Mezzo
22.45 Solti dirige Prokofiev. Muzzik
0.05 Natalia Trull joue Chopin. Mezzo
0.30 Dutronc au casino de Paris. TF 1

TÉLÉFILMS

20.30 Les Travailleurs de la mer. Edmond Séchan. Festival
20.50 Les Voyageurs de l'infini. James Goldstone. M 6
22.13 Le Visage de l'au-delà. Gary Nelson. 13e Rue
23.20 Le Causse d'Aspignac. Rémy Burkel. Festival

SÉRIES

20.45 Murder One, l'affaire Latrell. Chapitre XII. Série Club
20.55 Ally McBeal. Silver Bells (v.o.). Téva
21.30 Total Security. One Wedding And a Funeral (v.o.). Série Club
22.45 Perry Mason. L'Affaire des ambitions perdues. TF 1
23.40 Star Trek, la nouvelle génération. La dernière mission (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● *20.40 RTL 9*
Osterman Week-end
Au cours d'un week-end, un agent de la CIA qui veut venger la mort de sa femme cherche à démanteler une organisation d'espionnage inféodée à l'Est. D'après un roman de Robert Ludlum, un film terrible de Sam Peckinpah sur le mensonge et l'utilisation néfaste de la télévision et de la vidéo. Un style survolté, une interprétation étonnante de Rutger Hauer et John Hurt. – *J. S.*

● 22.30 Ciné Cinéma III
Le Cid
Au XIe siècle, en Espagne. Pour venger l'honneur de son père, un chevalier provoque l'homme qui l'a insulté et le tue. C'est le père de celle qu'il aime. La jeune fille veut se venger. Le chevalier devient le champion du roi de Castille. Moins à l'aise *dans cette superproduction* que dans ses admirables westerns, Anthony Mann a pourtant réussi une belle reconstitution historique d'après un scénario qui retrace toute la légende du Cid (rien à voir avec la tragédie de Pierre Corneille). Charlton Heston donne à son personnage une dimension épique. – *J. S.*

● 23.00 Paris Première
Paris vu par...
Produit par Barbet Schroeder, en 1965, ce film réunit six cinéastes de la nouvelle vague – Claude Chabrol, Jean Douchet, Jean-Luc Godard, Jean-Daniel Pollet, Eric Rohmer et Jean Rouch – pour une suite de sketches prenant chacun un quartier de Paris comme lieu d'inspiration. On y retrouvera, non sans surprises, les préoccupations idéologiques et esthétiques des différents réalisateurs. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998.
20.50 Météo.
20.55 Muriel ■ Film. Paul J. Hogan.
22.45 Perry Mason. L'Affaire des ambitions perdues.
0.30 Dutronc au casino de Paris.

FRANCE 2

17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
21.00 Enfants de salaud ■ Film O. Tonie Marshall.
22.55 Hommage à Armand Jammot.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Les Grands Entretiens du Cercle. Paul Veyne.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Hors série. Voix du Front : sur les rives de l'Etang de Berre.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Science 3. Voyage au cœur de la galaxie.
0.05 Magazine olympique.
0.30 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Le Père de la mariée 2. Film. Charles Shyer.
22.25 Clinic. Film. Carl Schenkel.
0.00 Black Rainbow ■ Film. Mike Hodges (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Vogue la Calédonie.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Skin or Die.
21.40 Soirée thématique. XXI, Le futur au présent : Millenium Blues, histoires de fin de siècle. 21.45 Cyberchild. 22.05 A la recherche de l'Afrique. 22.30 *Borderstasis, Etat limite*. 22.50 Hongkong Revisited. 23.10 Entre ciel et enfer. 23.30 Le Rêve arabe. 23.55 Quatre chants d'Europe de l'Est. 0.15 Où est-ce le plus beau ? 0.40 La Salle d'attente.
1.00 Grand format. Mustang, le royaume oublié.

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Voyageurs de l'infini. Téléfilm [1 et 2/2]. James Goldstone.
0.10 Capital. Les secrets de votre immeuble.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Chanter - Déchanter.
20.30 Agora. Roger Duchêne (*Molière*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Les parents de 68.
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Bourgeade (*Pitbull*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. XXe siècle : traditions et modernités. Œuvres de Krenek, von Zemlinsky, Dvorak.
22.30 Musique pluriel. *Œuvres de Tora, Volans.*
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Les grands moments du Festival de Verbier 1997. Œuvres de *Mendelssohn*, Tchaïkovski, Prokofiev.
22.35 Les Soirées... (suite). La Forêt romantique. Œuvres de Strauss fils, Humperdinck, R. Schumann, Indy, Debussy, Wagner.

MERCREDI 6 MAI

FILMS DU JOUR

13.00 Le Caporal épinglé ■■ Jean Renoir (France, 1961, N., 115 min). TV 5
13.00 et 19.00 La Prisonnière du désert ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire
14.15 Les Quatre Filles du Docteur March ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, 125 min). Cinétoile
16.25 Lily, aime-moi ■■ *Maurice Dugowson (France, 1974,* 105 min). Ciné Cinémas
16.30 Léon Morin, prêtre ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1961, N., 120 min). Festival
16.40 Last Seduction ■■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 105 min). Cinéstar 2
17.30 Stand by Me ■■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1986, *85 min*). *Cinéstar 1*
17.40 Un Américain à Paris ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, 110 min). Cinétoile
20.30 La Nuit du chasseur ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 Conan le Barbare ■■ John Milius (Etats-Unis, 1981, 125 min). Ciné Cinémas
21.00 Adrénaline : Le «films» ■■ Anita Assal, Barthélemy Bompard, Philippe Dorison, John Hudson, Jean-Marie Maddeddu, Yann Piquier et Alain Robak (France, 1989, 75 min). Cinéstar 2
21.15 Crossing Guard ■■ Sean Penn (Etats-Unis, 1994, 115 min). RTBF 1
22.05 A bout de souffle ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1959, N., *90 min*). *Ciné Cinéfil*
22.40 Promis... juré ! ■■ Jacques Monnet (France, 1987, 100 min). Cinéstar 1
22.45 Des gens sans importance ■■ Henri Verneuil (France, 1955, N., 100 min). Cinétoile
22.50 Palombella rossa ■■ Nanni Moretti (It., 1989, 90 min). TMC
23.35 Noblesse oblige ■■■ *Robert Hamer (Grande-Bretagne,* 1949, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
23.40 Notre histoire ■■ Bertrand Blier (France, 1984, 105 min). Festival
3.15 Carrie au bal du diable ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.10 Saga-Cités. Les Comoriens de Marseille. France 3
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Les Noirs aux Etats-Unis. De Dreyfus à Ben Barka. Histoire
17.50 Soirée Cajou. Spécial Lisbonne. Canal J
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Nick Cave ; Tea Leoni ; Marcel Desailly ; Françoise Giroud. Canal +
20.00 Savoir plus santé. L'obésité. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 Passe-moi les jumelles. La face cachée de Bertrand P. TSR
20.10 Droit de cité. Des urgences pas comme les autres. RTBF 1
20.50 La Marche du siècle. France : Le cancer de la corruption. Invités : Claude-Annick Tissot ; François Gille ; Bernard Bertossa ; Laurent Davenas ; Thierry Jean-Pierre ; Denis Robert. France 3
20.55 Plein les yeux. TF 1
21.00 Au nom de la loi. Poupées russes, l'adoption d'enfants russes. Trafic intense. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Silence, on double. Boule, dix ans après. Les flics sont-ils encore bons ? Histoire
22.50 La Vie à l'endroit. Les millions de la chance. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Révolution de 1848. Invités : Michelle Perrot ; Pierre *Rosenvallon ; Chantal Georgel* ; Jean-Luc Mayaud. Histoire
23.10 Le Droit de savoir. Police : les nouvelles brigades de choc. TF 1
23.20 Un siècle d'écrivains. Mika Waltari. France 3
0.40 Le Cercle du cinéma. France 2
0.40 Le Canal du savoir. Le temps, le paléonthologue et le singe. Paris Première
18.35 Procès de Berlin. Le terrorisme iranien condamné. Planète
19.00 Arctique. [6/13]. Nomades de la glace. Odyssée
19.30 Les Chevaliers. [3/6]. Richard Cœur de Lion. Planète
19.30 Top Gun au-dessus de Moscou. Odyssée
20.25 Les Grands Compositeurs. Mozart. Odyssée
20.30 L'Afrique noire. Manu Dibango. Silences. Mezzo
20.55 Femmes dans le monde. Femmes d'Amérique latine. Femmes d'Argentine. Téva
21.00 Dans les mailles du filet. Odyssée
21.55 The Soul of Stax. Musique au cœur de Memphis. Paris Première
22.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Les plaines ou l'âge d'or des chevaux. Histoire
22.15 Terre brûlée. [4/6]. Les U-Boats. Odyssée
22.25 Les Ailes expérimentales. [4/13]. Le mur de chaleur. Planète
22.50 L'Ouest américain. [6/8]. Défaites indiennes. Planète
23.30 ▶ Profil. John Cassavetes. Arte
23.30 Le Mystère Anquetil. TSR
0.20 La Lucarne. Zéro soleil, zéro point. Arte
0.30 Le Joli Mois de mai. Planète
20.00 et 21.55 Musica. *Don Giovanni.* Opéra de Mozart. Dir. Thomas Hengelbrock. Arte
23.05 Isaac Hayes 1996. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.00 Mai 68. [1/3]. Planète
18.05 Underground USA. [3/14]. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Suricates. La Cinquième

SPORTS EN DIRECT

15.15 Cyclisme. Tour de Romandie (1re étape). TSR et Eurosport
17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Hambourg. Eurosport
20.40 Football. Coupe de l'UEFA. Finale : Inter Milan - Lazio Rome. France 2

DANSE

23.10 Ballet. *Le Tricorne* et *Le Soldat.* Mezzo

MUSIQUE

18.00 Duke Ellington Orchestra. Muzzik
19.55 Repères. *Le Boléro* de Ravel. Mezzo

THÉÂTRE

22.35 Les Enfants d'Edouard. Pièce de F. Jackson et R. Bottomley. Mise en scène : Jean-Luc Moreau. TV5

TÉLÉFILMS

20.35 Pieds nus dans la jungle des studios. Susan Seidelman. Disney Channel
20.40 A l'heure des adieux. David Jones. RTL 9
20.50 Séduction machiavélique. Larry Elikann. M 6
0.00 Exécution sur commande. Ian Toynton. 13e Rue

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. Silver Bells (v.o.). Téva
18.35 Chicago Hospital, La Vie à tout prix. Qui a coupé le courant ? RTL 9
19.00 Bonanza. L'escroquerie du Mont-Tonnerre. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. Délivrez-nous du mal. 13e Rue
19.30 Dharma & Greg. Haus Arrest (v.o.). Téva
20.13 Alfred Hitchcock présente. Le traquenard. 13e Rue
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. La dernière mission. Canal Jimmy
20.35 Renseignements généraux. Simon mène l'enquête. TMC
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Les Enfants du faubourg. Série Club
21.05 Haute tension. Mourir le 20 juillet. 13e Rue
22.00 La Chambre secrète. Jillie (v.o.). 13e Rue
22.05 Les Cinq Dernières Minutes. Fin de bail. Festival
22.20 Brooklyn South. Dead Man Sleeping (v.o.). Série Club
22.20 Presque parfaite. Vengeance (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. Miracle Near 34th Street (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Nash Bridges. Amateurs d'armes. TSR
23.10 Murder One, l'affaire Latrell. Chapitre XII. Série Club
23.40 Father Ted. Are You Right There, Father Ted ? (v.o.). Canal Jimmy
0.05 New York Police Blues. Le désespoir d'Israël (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.55 Paris Première
The Soul of Stax

L'épopée d'un fameux label

AVEC CE DOCUMENTAIRE de Philip Priestley suivi (à 23 h 05) d'un concert d'Isaac Hayes, Paris Première inaugure une programmation consacrée à la soul music, remise en vogue par *Jackie Brown,* le film de Quentin Tarantino, et le regain d'intérêt pour le cinéma de la « blaxploitation ». *The Soul of Stax* propose de revivre en quelques extraits non coupés, habilement sélectionnés, et avec les témoignages des protagonistes, l'épopée de ce label inégalé du groove, fondé en 1960 par un employé de banque blanc, Jim Stewart, et sa sœur, Estelle Axton. Installée d'abord dans un cinéma de Brunswick, dans la banlieue de Memphis, la firme va révéler au monde entier d'immortels standards de rhythm'n'blues.

Le réalisateur prend le parti de relier l'ascension du son Stax (guitares funky à lignes claires, cuivres interpellant le chanteur) à la lutte du Mouvement des droits civiques. Stax représente en effet une tentative bien audacieuse à l'époque d'associer des *frontmen* noirs (Rufus et Carla Thomas, Sam and Dave, Otis Redding) à des producteurs et instrumentistes des deux races : le groupe maison, Booker T. & the MG's, dont on entend ici une version explosive du fameux *Green Onions,* et les souffleurs des Memphis Horns. Ce rêve, celui de Martin Luther King, ne résistera pas à la fracture provoquée par les émeutes de Watts en 1965 et à l'assassinat du pasteur noir. Stax ne se remettra surtout jamais de la mort en 1967 de son artiste vedette, Otis Redding. Avec émotion, Steve Cropper, le guitariste des MG's, raconte leur première rencontre – *« Il attaque sur* These Arms of Mine *et le monde s'arrête »* – avant une version *live* à grands frissons de *Try A Little Tenderness.* La suite est moins brillante, à l'exception des albums d'Isaac Hayes. Le militantisme s'en mêle, les Blancs, Steve Cropper en tête, s'en vont, et les concerts se transforment en meetings de Jesse Jackson.

En 1976, Stax ferme ses portes après avoir perdu un procès avec CBS. De ce lieu mythique ne reste aujourd'hui qu'une image surréaliste : une pancarte plantée sur un terrain vague.

Bruno Lesprit

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Cinq sur 5 !
16.45 Tarzan.
17.20 Sydney Police.
18.20 et 0.55 CD Tubes.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Plein les yeux.
23.10 Le Droit de savoir. Police : les nouvelles brigades de choc.
0.25 Minuit sport.
1.00 et 1.45, 3.40 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.55 Le Renard.
14.55 L'As des privés.
15.50 La Chance aux chansons. La musique des militaires.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 Sauvés par le gong, *la nouvelle classe.*
17.40 Un livre, des livres.
17.45 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.30 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.25 Météo.
20.00 Journal.
20.40 Football. Finale de la Coupe de l'UEFA : Inter Milan - Lazio Rome.
22.50 La Vie à l'endroit. Les millions de la chance.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 La Marche du siècle. France : Le cancer de la corruption.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Mika Waltari.
0.10 Cinéma étoiles.
0.35 Vivre avec... La surdité.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
16.15 Babylon 5.
17.00 La Guerre de l'eau. Téléfilm. Marc F. Voizard.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Quadrille. Film. Valérie Lemercier.
22.35 Flash infos.
22.40 Petits mensonges entre frères. Film. Edward Burns (v.o.).
0.15 La Maison du sourire ■ Film. Marco Ferreri.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Le Journal de la santé.
13.35 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Famille. 14.35 Quand l'amour déplace des montagnes. 15.25 Entretien.
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 et 21.55 Musica. *Don Giovanni.* Opéra en deux actes de Wolfgang Amadeus Mozart.
21.35 8 1/2 Journal.
21.45 Entracte. Les Cent Photos du siècle. *Marilyn*, photo d'Eve Arnold, 1960.
23.30 ▶ Profil. John Cassavetes.
0.20 La Lucarne. Zéro soleil, zéro point.
1.05 Rue Cases-Nègres ■ Film. Euzhan Palcy.

M 6

13.05 M 6 Kid. Edimbourg.
16.35 Fan quiz.
17.15 Des clips et des bulles.
17.35 Fan de.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark. Bataille terrestre.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Séduction machiavélique. Téléfilm. Larry Elikann.
0.15 Secrets de femme. □.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Chanter - Déchanter. [3/5]. Enragés.
20.30 Agora. Spécial grands écrivains *de demain. Gérard Unger (Lamartine).*
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Nouvelle*, de Goethe.
23.00 Nuits magnétiques. On n'est pas des moins que rien.
0.05 Du jour au lendemain. Luc de Heusch (*Mémoire, mon beau navire*).
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.35 Prélude.
20.00 Concert. Parcours lyrique. Par l'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkov : œuvres de Mozart, Wagner, Tchaïkovski.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. A propos des influences de Casals, Heifetz, Feuermann. Janos Starker, violon.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Albert Cohen et les opéras de Mozart. Œuvres de Mozart : *Zaïde, n° 3 Aria*, par l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. Hager, Blegen (Zaïde) ; *La Flûte Enchantée, extraits*, par l'Orchestre de l'*Opéra de Bavière, dir.* Sawallisch, Schreier (Tamino), Berry (Papageno) ; *L'Enlèvement au Sérail, extraits*, par l'Orchestre symphonique de la RIAS, dir. Fricsay, Stader (Konstanze), Streich (Blonde), Haefliger (Belmonte), Vantin (Pedrillo), Greindl (Osmin) ; *Don Giovanni*, extraits, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Karajan.
22.25 Les Soirées... (suite).

Le Monde
MERCREDI 6 MAI 1998

Lionel Jospin a signé solennellement l'accord de Nouméa

Le premier ministre salue la « maturité » des acteurs politiques de la Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Le premier ministre a signé officiellement et solennellement, mardi 5 mai en début d'après-midi, l'accord de Nouméa conclu le 21 avril entre le FLNKS, le RPCR et l'Etat. A 14 h 35, dans un salon de réception du haut-commissariat de la République, Lionel Jospin a apposé sa signature à côté de celles de Roch Wamytan, président du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et de Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a également paraphé le texte. La cérémonie de signature a eu lieu en présence de représentants des pays de cette zone du Pacifique largement anglophone ; le chef du gouvernement a d'ailleurs signalé que Tony Blair lui avait *« fait parvenir un message de félicitations »*.

Cet accord fixe les conditions de l'avenir institutionnel du « Caillou » pour les quinze ou vingt prochaines années, selon les décisions qui seront prises par le Congrès du territoire. M. Jospin clôt ainsi la période intermédiaire de dix ans ouverte par les accords de Matignon signés en juin 1988, sous l'égide de Michel Rocard, alors premier ministre. L'actuel chef du gouvernement en ouvre une nouvelle qui, après modification de la Constitution, devrait transférer progressivement une large partie de la souveraineté de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie.

Cette nouvelle période n'est pas sans soulever quelques interrogations sur la manière dont les Kanaks, principalement parmi les plus jeunes, accepteront le délai supplémentaire décidé avant une éventuelle accession à l'indépendance, revendication première du FLNKS jusqu'à la fin des années 80. D'autant que le principal artisan de ce mécanisme d'attente, M. Lafleur, est *« persuadé »* que le territoire ne choisira pas l'indépendance au terme de ce processus et qu'il voudra *« demeurer au sein de la République dans le cadre de ces relations refondées, rénovées et approfondies »*.

Dès 1991, le président du RPCR avait refusé un *« référendum-couperet »* sur l'indépendance, qui risquait de figer les positions et suggérait d'opter pour une *« solution consensuelle »* dégagée en accord avec les dirigeants du FLNKS qu'il avait fini par convaincre. Le premier ministre lui a, du reste, rendu hommage pour cette clairvoyance. Conscient, sans doute, des interrogations qui entourent cet accord, M. Jospin a souligné dans son allocution que cette nouvelle période transitoire *« sera plus longue que celle des accords de Matignon, parce que la stabilité politique est une des conditions de la confiance et du développement et parce que le mécanisme institutionnel mis en place est évolutif »*.

A l'évidence, le chef du gouvernement se satisfait d'avoir débloqué un dossier qui, après avoir fait du sur-place entre 1993 et 1995 – Edouard Balladur *« n'a strictement rien fait »*, dit-on aujourd'hui à Matignon –, s'est enlisé, sous Alain Juppé, dans le problème minier. M. Jospin a donc profité de ce moment pour saluer *« les responsables politiques de Nouvelle-Calédonie* [qui] *ont fait preuve, tout au long de ces mois, d'un grand sens des responsabilités et d'une profonde maturité politique, qui* [leur] *ont permis de surmonter les moments de doute ou de découragement »*. M. Jospin a rendu hommage à M. Lafleur et M. Wamytan car *« le poids de leur responsabilité était lourd, vis-à-vis de ceux qui plaçaient en eux leur confiance, et face à la mémoire de ceux qui avaient mené les luttes dans le passé et dont plusieurs ont disparu »*. Il a ajouté : *« Le souvenir de la négociation de Matignon était fortement présent et fut constamment une source d'inspiration. »*

DONNER UNE ÂME AUX ACCORDS

Au sujet des *« nouveaux chantiers »* ouverts par l'accord de Nouméa, le chef du gouvernement a cité le projet de loi constitutionnelle qui sera présenté *« fin mai ou début juin au conseil des ministres pour être aussitôt déposé sur les bureaux des assemblées »* ; ce sera soit le 27 mai, soit le 3 juin. *« Le président de la République aura à exercer alors ses responsabilités institutionnelles pour poursuivre le processus de révision constitutionnelle »*, a continué M. Jospin. Il faut, en effet, que les textes nécessaires à la mise en œuvre de l'accord soient rapidement préparés pour permettre, a souligné le premier ministre, *« aux électeurs qui seront appelés à se prononcer en Nouvelle-Calédonie* [sur l'accord de Nouméa] *avant la fin de l'année d'être parfaitement éclairés avant de prendre leur décision »*.

A ceux qui pourraient s'inquiéter, les jeunes justement, d'un phénomène d'endormissement, M. Jospin a indiqué, par avance, que *« personne de doit imaginer ces vingt années comme une période d'attente passive »*. M. Wamytan n'a pas dit autre chose en déclarant : *« Il convient de faire vivre ces accords, de leur donner une âme. »* Il est vrai que le FLNKS est réservé sur le bilan des accords de Matignon qu'il juge *« mitigé »*. Un constat qui n'est pas celui du RPCR.

Olivier Biffaud

Un avant-projet constitutionnel transmis à l'Elysée

Jacques Chirac et Lionel Jospin devraient s'entretenir, mercredi 6 mai, de la réforme constitutionnelle nécessaire à l'application de l'accord de Nouméa. Matignon a transmis à l'Elysée un avant-projet de loi se présentant comme une « annexe » à la Constitution. Ce texte explique que les lois de la République permettent l'évolution de la Nouvelle-Calédonie conformément à l'accord qui vient d'être signé, que des lois organiques préciseront les transferts de compétence et le fonctionnement des institutions territoriales, que toute modification de la législation concernant ce territoire ne pourra se faire qu'après consultation de son Congrès.

Un dernier article « constitutionnalise » la restriction du corps électoral, prévue dans l'accord de Nouméa, pour le référendum permettant, avant le 31 décembre 1998, à la population du « Caillou » de se prononcer sur cet accord. Formellement, une modification de la Constitution n'est pas indispensable. Mais une disposition indiquant que la Nouvelle-Calédonie est gérée selon une loi constitutionnelle distincte pourrait être ajoutée au texte de la Constitution.

« On vous adopte pour le temps que vous êtes là »

TIENDANITE
de notre envoyé spécial

Marie-Claude Tjibaou s'est penchée sur la pierre tombale. Elle y a déposé un petit crucifix doré. Accompagnée du premier ministre, du représentant du président de la République, Roger Romani, et du maire de Hienghene, Daniel Fisdiepas, elle venait de se recueillir sur la tombe de son mari, Jean-Marie Tjibaou, assassiné le 4 mai 1989, sur l'île d'Ouvéa, par un extrémiste kanak. Neuf ans et un jour après la disparition tragique du chef historique du FLNKS, Lionel Jospin s'est rendu, mardi 5 mai, dans la tribu de Tiendanite d'où était originaire Jean-Marie Tjibaou. Deux des six enfants de celui qui avait abandonné la prêtrise pour fonder une famille ont assisté à la cérémonie.

Accroché au flanc d'une étroite vallée écrasée par la végétation, le village semble vivre au bout du monde, au nord-est du Caillou, à 300 kilomètres de Nouméa. On ne peut atteindre la centaine d'habitants qui y demeurent que par une route qui serpente au bord du Pacifique et se transforme au fil des virages, après Hienghene, en une piste détériorée par la pluie. Là-haut, Jean-Marie Tjibaou repose au milieu des siens, dans un enclos, au centre du village. *« A toi Pap, notre président tombé au champ d'honneur »*, est-il notamment écrit sur sa tombe. Plus loin, à côté d'une chapelle, deux de ses frères, Tarcissin-Kalombat et Louis-Tein, sont enterrés avec huit autres Kanaks tombés dans une embuscade tendue par des caldoches, le 5 décembre 1984. La mort, qui, en Nouvelle-Calédonie, ne signifie pas la fin de la vie, s'est abattue sur la tribu de Tiendanite.

C'est pour célébrer la vie que M. Jospin est venu « faire la coutume », en compagnie de l'initiateur des accords de Matignon de 1988, Michel Rocard. D'un chef de gouvernement à l'autre, il y avait une volonté de montrer la continuité de la paix, au-delà de l'hommage rendu à la mémoire de Jean-Marie Tjibaou. En réponse aux grands chefs André Theain-Hiouen et Jean-Paul Goa, accompagnés du chef Vianney Tjibaou, qui, selon la coutume, lui avait fait un salut de bienvenue et une proposition d'adoption – *« On vous adopte pour le temps que vous êtes ici, vous êtes libre de rester ou de partir »* –, le premier ministre a célébré le *« message de paix et de concorde »* qu'avait délivré le signataire des accords de Matignon avec Jacques Lafleur, chef de file du RPCR.

« Nous prolongeons sa parole, en signant, dix ans après les accords de Matignon, l'accord de Nouméa, a dit M. Jospin, *Ils sont aussi des accords de paix entre deux peuples, une parole entre l'Etat français et les communautés de Nouvelle-Calédonie. »* Comme l'avait fait M. Rocard, plusieurs années avant lui, M. Jospin a planté une jeune pousse de pin collonaire, à l'entrée de l'enclos funéraire, à côté d'un drapeau de la Kanaky. Avant de quitter le village, sous la maison commune où avait eu lieu la cérémonie coutumière d'accueil, les autorités de la tribu l'ont invité pour le rituel de départ. Lié symboliquement à la tribu, M. Jospin a clos la cérémonie en déclarant : *« Ces nœuds m'attachent, je reste libre, bien sûr, mais ils m'attachent profondément par l'amitié, l'affection et le respect, à cette terre. »* Cette terre où Jean-Marie Tjibaou revenait à chaque fois qu'il avait besoin de retrouver ses repères.

O. B.

Un baptême selon les rites de la coutume kanak

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Pour l'inauguration du Centre Jean-Marie-Tjibaou, lundi 4 mai, Lionel Jospin ne s'est pas contenté de couper un ruban. Le premier ministre a assisté pendant tout l'après-midi, sous un ciel plombé, aux cérémonies coutumières, fort complexes, marquant la naissance de la nouvelle institution. Il s'agissait certes de lui donner son nom – celui de Tjibaou – mais, en pays kanak, un nom ne s'attribue pas à la légère. Il appartient au groupe, à la tribu. En l'occurrence à l'aire coutumière Hoot Ma Whaap, au nord de la Grande Terre, d'où est originaire le clan Tjibaou. Avant de l'attribuer à un membre d'une autre tribu, il faut le transmettre à l'entité à laquelle appartient le futur titulaire. Ici, l'aire coutumière Djubea Kapone, sur le territoire de laquelle est construit le centre.

L'opération est d'autant plus compliquée qu'il s'agit de transmettre un nom à une institution, à un lieu. De mémoire kanak, cela ne s'est jamais fait. Lundi, il s'agissait de l'ultime étape – la plus solennelle –, puisque la propriété traditionnelle du sol, également détenu par la grande chefferie de Djubea Kapone, avait déjà été transmise avant les travaux, il y a huit ans, aux représentants de l'Association de développement de la culture kanak (ADCK).

« LA CLÉ DE LA PORTE »

Les cérémonies avaient commencé la veille, au siège de l'ADCK à Nouvillé. Ici, Gabriel Paita, grand chef de Djubéa Kapone, avait accueilli cinq des grandes aires coutumières du territoire – il en compte huit, regroupant 357 tribus. Des offrandes – ignames, monnaies, tabac – ont été échangées. *« La coutume, c'est la clé de la porte*, déclarait l'un des chefs. *Il faut qu'elle soit ouverte pour pouvoir nous rejoindre. »* Ces retrouvailles permettent aux chefferies présentes de se faire mutuellement allégeance. La délégation de Hoot Ma Whaap a été directement accueillie par la tribu de la Conception ; c'est sur le territoire de cette dernière que se dresse le centre.

Cette délégation a, le lendemain, ouvert les festivités vers 14 h 30, juste après l'arrivée du cortège officiel. Elle a fait son entrée en dansant sur l'aire coutumière du Centre Tjibaou, au son des sonneurs de conques juchés sur des poteaux, et accompagnée de chœurs. Pendant une heure et demie, les rites permettant le « don du nom » au bâtiment se sont succédé – danses, échanges de cadeaux et chants alternés. La transaction conclue, ce fut au tour des représentants des Eglises protestantes et catholiques de s'exprimer. En Nouvelle-Calédonie, la parole de Dieu prime celle des « officiels ». Ceux-ci ont parlé après : Marie-Claude Tjibaou, présidente de l'Association du centre portant le nom de son mari, les partenaires des accords de Nouméa – Jacques Lafleur, président du RPCR, Roch Wamytan, président du FLNKS. Le premier ministre a répondu vers 17 h 30. La nuit commençait à tomber lorsque la délégation officielle s'est laissée embarquer par « la pirogue » des pêcheurs de Kunié (l'île des Pins), haie d'honneur chantante et dansante qui l'a laissée aux portes du bâtiment. M. Jospin et sa suite ont dû assister à d'ultimes rituels, d'ultimes paroles, avant de pouvoir visiter le centre, guidés par son architecte, Renzo Piano.

Cette longue cérémonie n'avait rien d'une manifestation folklorique. La coutume sous-tend l'organisation sociale kanak. Selon l'Institut territorial de la statistique, 92,7 % de la communauté mélanésienne – elle regroupe 86 788 personnes soit 44,1 % de la population du territoire – déclare appartenir à une tribu, et 63,3 % de ses membres résident toujours en tribu. Cette dimension traditionnelle de la communuté kanak est d'ailleurs largement prise en compte par l'accord de Nouméa.

Emmanuel de Roux

Bonnes nouvelles

par Pierre Georges

LE POUVOIR oblige parfois à quelques exercices vestimentaires périlleux. Par exemple, le port d'une coiffe traditionnelle mélanésienne, en paille et feuilles de bananier tressées. Sacrifiant, volontiers, à la coutume, Lionel Jospin est donc apparu, lors de l'inauguration du Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, le chef ceint de cette étrange couronne kanak qui lui allait à peu près comme un chapeau à plumes à un archevêque.

Bien évidemment, photographes et cameramen n'allaient pas manquer cela. Et le document a vite fait le tour des gazettes et des télévisions, sur le thème Yoyo en Mélanésie. Ainsi va l'actualité, ou plutôt ses apparences qui ont parfois, par l'anecdotique, tendance à masquer l'importance des moments.

Et de fait, depuis quelques jours, l'accessoire semble s'ingénier à masquer ou à grimer l'essentiel. De Bruxelles, de Nouméa, ce sont tout de même deux bonnes, deux historiques nouvelles, qui nous sont arrivées : la naissance de l'euro ici, la paix des braves là avec la signature des accords sur l'avenir du territoire.

Ce n'est tout de même pas rien, tant ni l'un ni l'autre de ces points ne semblait acquis. Et l'on aurait envie simplement de dire que l'avenir ces jours-ci a eu du talent. Bien plus en tout cas que ce que les épiphénomènes, l'écume des choses et des images, ici et là, n'ont consenti à le souligner.

Deux bonnes nouvelles, donc, et tant qu'on y est, une troisième : la défaite du Front national à Toulon. Là encore, laissons de côté les scories des déclarations, les dépits vengeurs de M. et Mme Le Chevallier comme dépossédés d'une rade de famille pour ne retenir que l'essentiel : des électeurs de la droite républicaine ont ainsi choisi de donner un coup d'arrêt aux renoncements et aux accommodements de certains responsables politiques avec le Front national. Quelques semaines après les capitulations régionales, le message est parfaitement clair et la réplique fort bien venue.

Dernière nouvelle enfin, mais sans l'attrait de la nouveauté, plus cela va au conseil de Paris, moins cela va. Les querelles majorito-majoritaires prennent maintenant un tour carrément batailleur, avec échanges de mots doux, d'insultes, de menaces. *« Misérable »*, *« menteur »*, *« putschiste »*, *« chef de clan »*, *« immobiliste »*, *« pouvoir personnel et minoritaire »* : toute la gamme des mots qui fâchent est désormais utilisée en séance publique.

La gauche parisienne, aux premières loges, assiste, un peu éberluée et totalement ravie, à cet empaillage de qualité et à cette séance très fin de règne. La droite se déchire, s'insulte, se maudit, se menace des pires représailles quand ce n'est des plus graves révélations, alors même que, selon le mot historique du brave M. Legaret, adjoint tibériste aux finances, le maire de la capitale *« a charge d'âmes »*.

Pauvres (âmes) de nous ! Dans ces cérémonies désormais coutumières et agitées, la couronne du maire commence singulièrement à être de guingois. Lundi, d'ailleurs, sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville, les forains, avec un certain sens de l'à-propos, manifestaient pour revendiquer le maintien de la Foire du trône, sur la pelouse de Reuilly. Ils firent grand bruit. En vain. La foire avait d'autres urgences.

Le Corot volé au Louvre est estimé à 8 millions de francs

LE TABLEAU de Corot *Le Chemin de Sèvres*, volé dimanche 3 mai au Musée du Louvre, est estimé à 8 millions de francs. Il s'agit là d'une valeur déclarée par le musée aux assurances à l'occasion de prêts temporaires ; ces chiffres sont notoirement surestimés par rapport au prix qu'atteindrait une telle œuvre sur le marché lors d'une vente légale. Entré au Louvre en 1902, *Le Chemin de Sèvres « n'était pas sous vidéosurveillance »*, a déclaré Pierre Rosenberg, président du Musée du Louvre. Selon les premiers éléments de l'enquête, le voleur a agi vers 13 h 10 et soulevé le cadre du tableau afin d'enlever la toile de son châssis. *« Nous avons bien trente-six sortes de systèmes électroniques, visuels ou sonores, qui permettent de piéger les tableaux, mais il serait extrêmement coûteux de les installer dans tous les recoins du musée »*, a expliqué M. Rosenberg.

Une autre œuvre de Corot, un paysage estimé à 600 000 francs, a été dérobé entre le jeudi 30 avril et le dimanche 4 mai chez un particulier domicilié dans le 7e arrondissement de Paris.

DÉPÊCHES

■ **TOULON : Jean-Marie Le Chevallier, maire Front national de Toulon, accuse,** dans un entretien au *Figaro* du 5 mai, Eliane de La Brosse, conseillère générale (FN) du Var et son adjointe à la mairie, d'avoir *« fait campagne contre Cendrine »*, son épouse, battue lors de l'élection législative partielle de dimanche 3 mai. *« Elle a fait perdre son siège au FN, elle n'y appartient plus »*, affirme M. Le Chevallier. *« Je n'ai pas mené campagne contre qui que ce soit »*, réplique Mme de La Brosse, qui dit subir depuis des mois *« calomnies et affronts répétés »* destinés *« peut-être »* à la *« faire démissionner du FN »*.

■ **DROITE-FN : cinq élus Front national ont été élus,** lundi 4 mai, à des vice-présidences de commissions du conseil régional de Bourgogne, présidé par le divers droite Jean-Pierre Soisson, lui-même élu avec l'aide du FN. Ces vice-présidences sont celles des cinq commissions présidées par des RPR ou des UDF. La gauche a obtenu la présidence de trois commissions, deux pour le PS et une pour les Verts.

■ **DISTRIBUTION : la Fnac va créer avec la chaîne d'hypermarchés Carrefour** une société commune de vente de billets de spectacles, contrôlée à 55 % par la filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute. Cette nouvelle société disposera dès sa création d'un réseau de 300 points de vente en France *« et du catalogue d'événements le plus complet du marché, avec plus de 12 000 spectacles par an »*, précise un communiqué.

■ **AUDIOVISUEL : Canal Plus et Infogrames s'associent** à parité pour lancer une chaîne européenne de jeux vidéo. Cette chaîne sera disponible sur le bouquet numérique CanalSatellite avant d'être proposée au niveau européen à l'automne.

■ **ÉDUCATION : Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, a annoncé,** lundi 4 mai, le lancement d'un *« audit »* sur les collèges, consacré essentiellement aux questions de vie scolaire et de pédagogie, afin *« d'identifier les problèmes et mettre en place, dès la rentrée 1998, des mesures pour y remédier »*. Cet audit devrait commencer le 15 mai et sera réalisé à partir d'un échantillon d'une dizaine de collèges représentatifs de la diversité des établissements.

■ **AUDI : le constructeur automobile engage des poursuites** pour faire cesser la diffusion du clip de la chanson *Les Majorettes* d'Alain Chamfort. Cette vidéo le met en scène *« conduisant à vive allure »* une Audi clairement reconnaissable et écrasant *« plusieurs piétons sur son trajet »*.

Tirage du *Monde* daté mardi 5 mai : 519 573 exemplaires 1